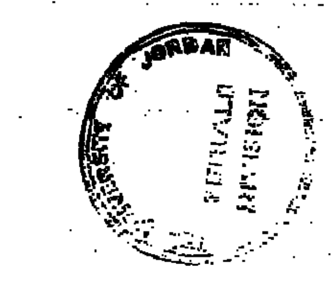
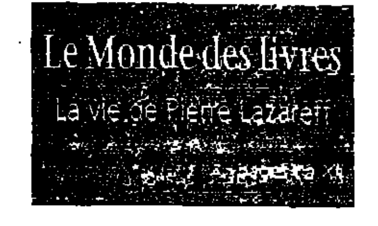


Le Monde



CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15571 – 7 F — VENDREDI 17 FÉVRIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Le patronat est issu pour moitié de l'Etat

Une étude consacrée par deux sociologues du CNRS, Michel Mauer et Bénédicte Bertin-Mourot, aux dirigeants des grandes sociétés françaises confirme que ceux-ci sont pour près de la moitié issus du giron de l'Etat. Cette proportion est en augmentation, alors que celle des cadres devenus chefs d'entreprise est en baisse. p. 18

■ La tribune de l'élection présidentielle

Le Monde ouvre une tribune de l'élection présidentielle qui accueillera régulièrement des prises de position, des points de vue sur les grands thèmes de la campagne et, en alternance, l'analyse de deux intellectuels étrangers, le Britannique Theodore Zeldin et l'Allemand Lothar Baier. p. 14

■ Hooliganisme en Grande-Bretagne

Des heurts violents ont opposé à Dublin, à l'occasion d'un match de football entre l'Eire et l'Angleterre, des supporteurs des deux équipes. La Grande-Bretagne redoute la résurgence du hooliganisme dans les stades. p. 24



■ Gordon, le cyclone tueur

En novembre 1994, le cyclone Gordon a semé la mort et la dévastation dans le bassin caraïbe. Les bilans – mille, deux mille victimes ? – n'ont cessé de s'alourdir. p. 13

■ Le raz-de-marée des supermarchés à fortes remises

Les supermarchés spécialisés dans les très fortes remises se sont multipliés. Ils représentent 20 % des supermarchés français *contre moins de 4 % il y a cinq ans.* p. 17

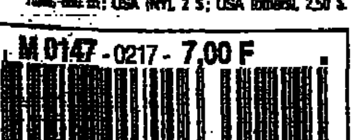
■ Benetton au musée

Oliviero Toscani présente au Musée d'art contemporain de Lausanne douze ans de campagne publicitaire au service de Benetton. Le photographe s'explique sur les accusations de provocation portées contre lui. p. 26

■ Les éditoriaux du « Monde »

Le mal algérien ; Uniformité au sommet p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M. Eltsine rend l'armée responsable des « erreurs » en Tchétchénie

Le président russe dénonce les projets d'élargissement de l'OTAN à l'Europe de l'Est

UN BORIS ELTSINE énergique, et apparemment plus maître de lui qu'à Alma Ata la semaine dernière, s'est adressé, jeudi 16 février, au Parlement de Russie, pour la première fois depuis le début de la guerre en Tchétchénie, le 11 décembre 1994. Sans remettre en cause le bien-fondé de l'opération, le président russe a reconnu qu'il y avait eu *« de lourdes pertes et des violations des droits de l'homme »*. Il a rejeté la responsabilité des *« échecs »* et des *« erreurs »* sur les *« commandants »* de l'armée, laquelle n'était *« pas assez bien préparée pour intervenir dans des conflit locaux »*, du moins dans la *« phase initiale »*. Il en conclut que *« des mesures fermes »* doivent être prises pour améliorer le fonctionnement des forces armées. Une minute de silence a été observée par les députés à la mémoire des victimes de la guerre. Le président, quant à lui, a surtout déploré que *« les sentiments patriotiques et civiques des citoyens russes aient été affectés »*.

Boris Eltsine a dit *« accorder beaucoup d'attention »* à la tenue des élections législatives prévues à la fin de l'année, de même qu'à l'élection présidentielle de 1996. Le



déroulement de ces élections, tout comme le maintien de la liberté de la presse, sont considérés comme les critères d'un maintien de la démocratie en Russie. Le président russe se pose toujours en *« garant et moteur des réformes »*, selon l'expression employée mercredi par le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev. Mais il a aussi évoqué le danger *« fasciste »* pour justifier le renforcement *« des organes du maintien de l'ordre, qui doivent protéger le peuple contre cette saleté »*.

A l'attention des Occidentaux, le président russe a réitéré son opposition à l'élargissement de l'OTAN aux anciens pays du glacis soviétique, et mis en garde contre toute remise en cause du *« nouvel ordre mondial »*. Il les a enfin invités à ne pas considérer la Russie comme *« un rival sur les marchés étrangers »*.

Lire page 2

L'Allemagne s'oppose à la France sur l'aide au tiers-monde

LA RENÉGOCIATION du montant de l'aide consentie par l'Union européenne aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dans le cadre des accords de Lomé, bute sur un sérieux conflit. Il oppose, d'un côté, la France, soutenue par la Commission, qui veut réévaluer cette assistance, et, de l'autre, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui souhaitent une réduction de leurs contributions. Londres et Bonn ayant justifié leur attitude par leur volonté, notamment, de privilégier leurs actions bilatérales, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, les a accusés, mercredi 15 février à Bruxelles, de remettre en cause la logique de l'Union européenne. Déjà isolée, mardi à Bordeaux, sur la défense de la production audiovisuelle européenne, la France, qui assure la présidence de l'Union, est particulièrement amère de voir l'Allemagne lui marchander son soutien à propos d'une des rares grandes actions extérieures de l'Union. M. Juppé a souhaité le report de la négociation avec les pays ACP.

Lire page 3

Opérations « mains propres » en franc-maçonnerie

LES FRANCS-MAÇONS font le ménage. La *Grande Loge nationale française* (GLNF), la seule reconnue par la franc-maçonnerie anglo-saxonne, vient de *« mettre en sommeil »* la loge Silence, à laquelle appartenaient Didier Schuller, conseiller général RPR de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, visé par les investigations du juge Eric Halphen, et Jean-Paul Schimpf, proche du premier, interpellé en flagrant délit, mercredi 8 février, alors qu'il venait de recevoir une enveloppe d'argent liquide. A la Grande Loge de France (GLF), deuxième obédience maçonnique par son importance numérique, le « frère » Francis Poullain, également impliqué dans cette enquête, vient d'être suspendu.

Le Grand Orient de France (GODF) n'est pas en reste. La première obédience française, qui revendique trente-cinq mille membres, contre vingt-trois mille à la GLF et dix-sept mille à la GLDF, manie la serpe dans le Gard. Mis en examen et placés sous mandat de dépôt dans le cadre de l'affaire de l'office HLM, Claude Pradille, sénateur socialiste, et son beau-frère Max Blondin viennent d'être suspendus à titre provisoire du GODF, en attendant une possible exclusion.

Notre correspondant Richard Benguigui nous indique que cette décision, qui s'accompagne d'une mise sous haute surveillance de deux loges nîmoises, Echo 1 et Echo 2, touche aussi le président socialiste du conseil général du Gard, Alain Journet, mis en examen dans le dossier HLM. Le Grand Orient de France aurait également l'intention de se séparer du député Gilbert Baumet (République et Liberté), ancien président du conseil général, visé par l'ouverture d'une information judiciaire. Une dizaine de nouvelles suspensions risquent encore d'être prononcées.

Les obédiences n'ont guère le choix. Du Carrefour du développement au financement du Parti socialiste, la franc-maçonnerie « affairiste » défraie trop régulièrement la chronique pour ne pas risquer d'abîmer l'ensemble d'un édifice qui rassemble aujourd'hui plus de cent mille membres. En janvier 1992, François Mitterrand avait jeté le trouble au Grand Orient en dénonçant, en privé, *« le petit groupe maçonnique »*, à propos des démêlés judicaires de Michel Reyt, responsable de la Sages. *Certes, le Grand Orient, la Grande Loge* et les « anglais », surnom de la GLNF, disposent de leurs propres institutions disciplinaires, qui fonctionnent en permanence. A la GLNF, les sanctions sont décidées par le grand maître, qui est actuellement Claude Charbonniaud. A la Grande Loge de France et au Grand Orient, dirigés respectivement par Jean-Louis Mandinaud et par Patrick Kessel, c'est à un *jury « fraternel »*, désigné à l'occasion des convents – les assemblées générales maçonniques –, que revient la charge d'instruire les demandes d'exclusion, formulées par les loges ou par la hiérarchie, ainsi que les appels.

La justice maçonnique, opaque pour l'extérieur, a pourtant fort à faire pour dissiper les soupçons et les fantasmes. Par manque de vigilance, les francs-maçons paient au prix fort la discrétion, propice à tous les amalgames, qui entoure leurs réseaux d'amitiés et de pouvoirs.

Gilles Paris

La Corée du Nord fête son « grand dirigeant »



Kim Jong-il

LA CORÉE DU NORD a célébré en grande pompe, jeudi 16 février, le cinquante-troisième anniversaire de son « grand dirigeant » Kim Jong-il, fils et successeur désigné de Kim Il-sung, décédé en juillet 1994. Alors que Pyongyang était pavoisée de drapeaux rouges, la propagande officielle a, une fois encore, sacrifié sans retenue à l'emphase, qualifiant la cérémonie de *« plus grande fête de la nation »* et Kim Jong-il de *« plus grand parmi les grands hommes »*. L'agence de presse gouvernementale a même fait état de l'apparition au-dessus du lieu de naissance de M. Kim d'un anneau émettant des rayons de sept couleurs, *« mystérieux phénomème »* qui a *« illuminé l'univers »*.

Cette orchestration méthodique de l'événement semble indiquer que M. Kim a assis son pouvoir personnel au sein de la direction du régime alors que son intronisation officielle se fait toujours attendre. Son silence depuis la mort de son père – il n'était pratiquement pas apparu en public – avait alimenté d'insistantes spéculations sur sa santé, voire sur le sort que le régime entendait lui réserver. Son retour sur le devant de la scène coïncide avec un raidissement de Pyongyang à l'égard de Washington et Séoul, quatre mois après la signature avec les Etats-Unis d'un accord sur le gel du programme nucléaire nord-coréen.

Lire page 4

La présidence et le peuple

IL N'EST PAS de disposition constitutionnelle à laquelle les Français soient plus attachés que l'élection du président de la République au suffrage universel. C'est pourtant sans enthousiasme excessif qu'ils s'apprêtent à faire usage, pour la sixième fois, de cette prérogative. Jamais les sondages n'ont fait apparaître tant d'indécis, annoncé aux divers candidats des scores si modestes, tandis que rechute l'indice de confiance des ménages, qui redoutent une nouvelle aggravation du chômage.

À vaincre sans péril... Le principal risque couru par le premier ministre semblait être, jusqu'à ces derniers jours, d'être élu en quelque sorte faute de mieux. Sans doute cette perspective était-elle moins vexante pour lui que pour la dizaine de kamikazes qu'il regardait, avec une condescendance amusée, faire semblant de croire à leur chance. Mais ce n'est manifestement pas ce que de Gaulle avait en tête lorsque, contre l'avis de beaucoup, dont Hubert Beuve-Méry, et Pierre Sudreau, qui rendit du coup son portefeuille de ministre de l'éducation nationale, il soumit à référendum, en 1962, l'amendement constitutionnel confiant au peuple souverain le choix du chef de l'Etat.

L'idée, avec laquelle il avait paru jouer un moment, d'un retour à la monarchie étant impraticable, il rêvait pour la France d'un roi sans couronne, habilité, pour sept ans renouvelables, à parler et à trancher en son nom. A défaut de l'onction que le saint chrême apportait aux Capétiens, celle du suffrage universel ferait l'affaire, le suffrage restreint étant voué, comme il l'avait dit à Alain Peyrefitte, à toujours *« écarter Clemenceau au profit de Deschanel »*.

Était-il si sûr du bon choix du peuple souverain ? Bernard Tricot, secrétaire général de l'Elysée de 1967 à 1969, nous montre dans ses *Mémoires*, témoignage passionnant et trop peu remarqué paru l'an dernier *sur cette époque, un* général convaincu qu'au fond il n'aurait pas de *« successeur »*. Comment, de toute façon, aurait-il pu oublier qu'en pleine conférence de Potsdam et alors qu'il s'agissait, excusez du peu, de fixer le destin de l'Allemagne vaincue, les électeurs britanniques avaient massivement « écarté » Churchill « au profit » du ternissime Major Attlee ?.

Tricot rapporte un autre mot de De Gaulle : *« Rien de grand ne se fait sans passion. »* Pour le moment, celle-ci est extraordinairement absente du débat politique, comme si les Français avaient perdu toute illusion sur ce qu'ils sont en droit d'attendre du pouvoir. Ils ne vont pas pour autant jusqu'à remettre en question la fonction du président, la manière dont il est choisi ou les responsabilités dont il est chargé. C'est que, comme l'a écrit Fernand Braudel, *« la centralisation est consubstantielle à l'identité française »*. On continue de rêver d'avoir à la tête de l'Etat un homme qui serait plus qu'un homme : non seulement impavide, désintéressé, attentif aux faibles, redoutable aux puissants, mais quasiment omniscient, capable de maîtriser les dossiers les plus compliqués, d'en déceler les pièges, de saisir, à peine se présentent-elles, les occasions, de mener de front les actions les plus diverses, et de trancher en tout temps, sans pour autant naturellement se permettre la moindre offense à la morale, selon le seul critère de l'intérêt commun.

L'Amérique et la Russie ont beau être non des Etats centralisés mais des fédérations, leurs présidents sont eux aussi désignés au suffrage universel, dans un cas depuis toujours, dans l'autre depuis *quatre ans. Leurs habitants ne se* montrent pas moins exigeants envers eux que les Français, et donc tout aussi facilement déçus.

Il a fallu à Reagan des dons formidables de « communicateur », son sens aigu des faiblesses de l'adversaire et une exceptionnelle baraka pour être triomphalement réélu en 1984. George Bush a été battu malgré sa victoire sur Saddam Hussein, et Clinton a subi une râclée historique, par Parti démocrate interposé, lors de la *« mid term election »* de novembre 1994.

Quant à Eltsine, idole des foules quand il se mesurait à Gorbatchev ou aux putschistes d'août 1991, l'affaire tchétchène a achevé de faire plonger sa cote.

Du coup l'on est à la recherche, de part et d'autre, d'hommes providentiels. Le général Colin Powell, *qui présidait le comité des* chefs d'état-major combinés au moment de la guerre du Golfe, a beau avoir la peau noire, sa popularité auprès de ses concitoyens ne le cède aujourd'hui qu'à celle de mère Teresa. A en croire le *New York Times*, les stratèges des deux partis voient en lui un *« candidat de rêve »* à la Maison Blanche, mais pour le moment il ne se reconnaît ni dans l'un ni dans l'autre.

André Fontaine

Lire la suite page 15

RUSSIE Dans son adresse annuelle au Parlement dont le texte a été rendu public à l'avance, Boris Eltsine rejette sur l'armée la responsabilité du fiasco de l'opération militaire russe en Tchétchénie. ● L'ARMÉE est accusée de tous les *« échecs, mauvais calculs et erreurs »*, ayant montré *« qu'elle n'était pas assez bien préparée pour intervenir dans des conflits locaux »*. ● WILLY CLAES, secrétaire général de l'OTAN, estime, dans un entretien accordé au *Monde*, qu'il convient malgré tout de poursuivre les pourparlers avec Moscou sur un accord de partenariat militaire, car pour *« développer une nouvelle architecture de la sécurité en Europe, il faut y intégrer d'une façon ou d'une autre la Russie »*. ● LES INVESTISSEURS étrangers restent méfiants envers la Russie, redoutant l'instabilité politique et le flou de la législation.

Boris Eltsine s'explique au Parlement sur la guerre en Tchétchénie

Rejetant la responsabilité des « échecs, mauvais calculs et erreurs » sur les militaires, le président russe appelle à la réforme de l'armée

MOSCOU
de notre correspondante

Le monde entier est appelé à se sentir rassuré : ce qui s'est passé en Tchétchénie est une *« anomalie »*, devait déclarer Boris Eltsine, jeudi 16 février, dans son adresse annuelle devant le Parlement. Plus encore : cette anomalie sera *« analysée plus sérieusement dans tous ses aspects »* à l'avenir, et des *« décisions appropriées seront prises »*. Ces phrases, apparemment considérées comme significatives par l'entourage présidentiel qui les a choisies pour diffusion, mercredi, traduiraient donc l'essentiel du message du Kremlin après neuf semaines d'une guerre qui se poursuit d'ailleurs malgré une trêve déclarée. On peut y voir l'assurance que le président n'a pas l'intention de réduire en cendres d'autres villes russes et qu'il ne faut pas l'assimiler, malgré les apparences de ces derniers mois, à Vladimir Jirinovski. Ce dernier a applaudi des deux mains l'opération en Tchétchénie, mais voudrait, lui, qu'elle soit poursuivie contre tous les ennemis de la *« grandeur russe »*.

Sans cette précision sur *« l'anomalie tchétchène »*, on pourrait en effet réellement s'y tromper : comme prévu, Boris Eltsine ne met pas une seconde en doute le bien-fondé de son opération, lancée contre *« un régime dictatorial qui a formé des unités armées illégales, bien entraînées, armées et organisées »*, précise le message – dont le texte complet, de 110 pages, devait être publié samedi. Un Etat peut user de la force pour préserver sa souveraineté, affirme toujours le président, sachant que rien ne saurait lui lier les mains. N'avait-il pas signé, le 6 décembre 1994, la *« charte de bonne conduite »* de l'OSCE excluant tout recours à l'armée contre ses minorités nationales au moment même où il avait déjà décidé de le faire ? Ses partenaires étrangers, non seulement ne pouvaient l'ignorer, mais l'avaient alors implicitement encouragé.

Certes, l'opération a fait couler plus que *« le minimum de sang »*, demandé alors par Bill Clinton et ses homologues. Mais s'il y a eu, en effet, admet Boris Eltsine, de *« lourdes pertes et des violations des droits de l'homme »* au cours des opérations militaires, ce n'est pas par mépris de la volonté d'indépendance d'un peuple qui l'avait pourtant prouvée depuis deux cents ans. C'est tout simplement, selon le maître du Kremlin, parce que l'armée russe n'est *« pas assez bien préparée pour intervenir dans des conflits locaux »*. A l'avenir, elle le sera mieux. Car le *« mérite »* de la crise tchétchène est d'avoir montré l'urgence d'une réforme de l'armée et du système de gouvernement, qui doit être rendu *« plus efficace »* – comme le souligne le titre du message présidentiel.

Dix ans de guerre d'Afghanistan, les conflits d'Abkhazie ou du Tadjikistan n'ont, semble-t-il, servi à rien : l'armée a appliqué *« un système stéréotypé de planification de ce type d'opérations »*, affirme Boris Eltsine. Mais seulement dans sa *« phase initiale »* : apparemment, le président estime que les forces armées russes ont déjà commencé à se réformer sur le terrain. Elles ont aussi souffert d'un *« manque de coordination entre militaires, forces de l'intérieur, gardes-frontières, espions et autres structures de force »* – une tâche qu'Alexandre Korjakov, chef de la sécurité présidentielle, se propose déjà d'assumer, au grand émoi des militaires.

CRIME SUPRÊME

Les « politiques », président en tête, semblent, eux, lavés de tout soupçon. Les *« échecs, mauvais calculs et erreurs »* sont le fait des *« commandants »*, selon Boris Eltsine. Le plus grave n'est pas tant les quelque 20 000 morts que le conflit aurait déjà provoquées mais le fait que *« les sentiments patriotiques et civiques des citoyens russes ont été affectés »*, crime suprême par les temps qui courent en Russie.

Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, avait dit presque la même chose, lorsqu'il accompagna, la semaine dernière, le président au cours de son voyage à Alma-Ata. Le ministre avait alors affirmé que les *« erreurs »* étaient le fait d'*« officiers subalternes »* qui se seraient affaiblis en *« croyant à une victoire facile »*. Ce qui revenait à accuser les exécutants d'avoir cru exactement ce que le ministre de la défense avait lui-même publiquement promis. Le général le plus fidèle du président, coutumier de paroles dont il ne semble pas saisir lui-même la portée, était toujours donné, jeudi par les *Izvestia*, comme devant être bientôt sacrifié dans le cadre d'un remaniement au sommet de l'Etat. Mais Iouri Batourine, assistant du président pour les affaires de sécurité, a souligné, selon le quotidien *Segodnia*, que le message excluait *« toute attaque personelle »*, ce qui rend un tel remaniement pour le moins prématuré. Pavel Gratchev était, pour sa part, toujours à l'honneur, mercredi à Moscou, lors d'une cérémonie officielle, affirmant que l'armée a *« accompli entièrement la tâche qui lui a été assignée en Tchétchénie »*.

Le président, lui, promet qu'il va s'atteler, en 1995, à une réforme de l'armée, sans pour autant préciser laquelle. Il va aussi rendre *« effectif »* le système de gouvernement, *« restaurer la paix et le calme »* en Tchétchénie, poursuivre les réformes économiques et celles du *« système légal »*. Tout en *« donnant beaucoup d'attention »* à la tenue des élections législatives qui se tiendront à la fin de l'année, de même qu'à l'élection présidentielle prévue pour 1996. Le déroulement de ces élections tout comme le maintien de la liberté de la presse sont considérés comme les critères d'un maintien de la démocratie en Russie.

DANGER « FASCISTE »

Boris Eltsine *« qui reste le garant et le moteur des réformes »*, comme l'a réaffirmé, mercredi, le ministre des affaires étrangères, Andrei Kozyrev, devait donc rassurer sur ce point. Mais le président évoque aussi le danger *« fasciste »*. *« L'immunité à son égard a faibli récemment en Russie »*, affirme-t-il. Sa réponse ne sera bien sûr pas de désavouer la propagande de son propre pouvoir, dont le caractère fascisant s'est fortement accentué avec le début de la guerre en Tchétchénie. Elle sera, comme prévu par Serguei Kovalev, son malheureux chargé des droits de l'homme, de *« renforcer le fonctionnement des organes du maintien de l'ordre, qui doivent protéger le peuple contre cette saleté »*, comme le dit le président.

Il n'en faudra pas plus pour relancer les rumeurs de « provocations » en préparation afin de justifier le déploiement de telles forces et, au besoin, l'instauration, çà et là, de l'état d'urgence. C'est d'ailleurs ce qu'a demandé, mercredi, à Boris Eltsine le très autoritaire gouverneur d'Extrême-Orient, M. Nadzratenko, affirmant craindre des grèves de ses mineurs.

Et, à Moscou, on commence déjà à parler du 23 février, date à laquelle les *« bruns »* (les nationalistes) ont prévu de manifester en riposte à une semaine d'action des adversaires de la guerre en Tchétchénie. Alors que ni les uns, ni les autres, n'ont guère réussi, jusqu'à présent, à *« soulever les masses »*.

Sophie Shihab

Des investisseurs étrangers toujours réticents

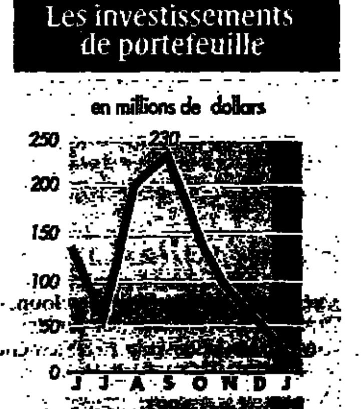
DIRE que les investisseurs étrangers ont soudain tourné le dos à la Russie – effrayés par la crise du rouble, puis par le conflit en Tchétchénie – serait exagéré. En dépit de grandes déclarations d'intentions, leur présence en Russie était de toute façon limitée depuis l'effondrement de l'URSS en 1991. Ils ont apporté à peine 1 milliard de dollars en 1994 sous forme d'investissements directs, principalement dans le secteur pétrolier, et 2 à 3 milliards de dollars sous forme d'investissements de portefeuille (achats de titres d'Etat ou d'actions d'entreprises privatisées). On peut seulement affirmer que les difficultés récentes de Moscou, qu'elles soient financières, économiques ou militaires, ont interrompu le timide décollage enregistré à la mi-1994. Sans même parler du conflit tchétchène, de nombreux éléments ont récemment jeté un froid, parmi lesquels on retrouve les déclarations maladroites du responsable des privatisations, Vladimir Polevanov – destitué depuis –, les difficultés de l'adoption du budget pour 1995, la lenteur des tractations avec le FMI, ou l'accélération de l'inflation, qui a atteint un taux de 17,8 % en janvier, contre moins de 5 % par mois à l'été 1994.

Résultat, les apports de capitaux étrangers se sont nettement ralentis ces derniers mois. De 250 millions de dollars en septembre 1994, le volume des investissements de portefeuille sur le marché russe serait tombé à 20 millions au mois de janvier. *« Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un montant très faible, et composé en partie de capitaux russes jusque là investis à l'étranger »*, souligne un spécialiste, qui ajoute que d'importantes prises de bénéfices ont été effectuées récemment.

Plusieurs observateurs du marché russe estiment que la période de fort pessimisme est peut-être déjà terminée, et s'ils disent vrai, le discours de M. Eltsine du 16 février tombe à point nommé. *« Cependant, ceux qui attendent la détermination d'une politique économique très libérale risquent d'être déçus, car l'ère Gaïdar* [l'ancien vice-premier ministre chargé de l'économie] *est révolue »*, remarque un économiste étranger. La législation sur le marché du pétrole, qui a certes aboli les quotas pétroliers mais en laissant beaucoup de latitude aux administrations locales pour appliquer les textes, donne à penser que la marge de manoeuvre entre libéralisme et conservatisme est grande. Et il n'est pas surprenant que les compagnies pétrolières occidentales, naguère très enthousiastes, soient aujourd'hui beaucoup plus prudentes. Toutes espèrent au moins une clarification des textes.

Les services commerciaux de l'ambassade de France notent, dans une étude, que *« la rareté du capital privé et le taux élevé de sa rémunération peuvent justifier des placements en Russie »*, mais que, *« dans tous les cas de figure, l'investissement doit être réduit au strict nécessaire, le partenaire éventuel soigneusement choisi, et le montage juridique soigneusement étudié »*.

F. L.



Les investissements de portefeuille ont chuté de plus de 90% depuis septembre 1994.

Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN

« Que gagnerait-on à isoler Moscou ? »

« Malgré la guerre en Tchétchénie, l'Alliance atlantique est toujours désireuse de conclure avec la Russie un accord de « partenariat » dont l'un des objectifs était à l'origine d'encourager le processus de démocratisation. On s'explique mal cette apparente contradiction.

– Je ne crois pas qu'il y ait une contradiction fondamentale. Il y a, à propos de la Tchétchénie, unanimité des positions en Europe occidentale et de l'autre côté de l'Atlantique : tout en reconnaissant l'intégrité du territoire russe, nous estimons qu'il est trop facile de vouloir présenter cette tragédie comme une question interne.

– C'est pourtant comme cela qu'elle est présentée dans les capitales occidentales...

– Oui, mais nous avons dit aussi que les questions des droits de l'homme, des droits des minorités, dépassent les frontières, que les conventions internationales, comme les conventions de Genève et comme l'accord intervenu lors du sommet de l'OSCE à Budapest, sont là pour être respectées. Nous continuons à insister là-dessus. Cela étant dit, je ne crois pas qu'il y ait une contradiction, mais la conscience profonde que si l'on veut éviter d'ériger de nouvelles frontières, si l'on veut profiter de la situation qui existe depuis la fin de la guerre froide pour développer une nouvelle architecture de la sécurité en Europe, il faut y intégrer d'une façon ou d'une autre la Russie. Elle reste la puissance militaire numéro un en Europe, dotée d'un potentiel nucléaire impressionnant.

» Avant que ne survienne le drame de Tchétchénie, on était près de conclure avec Moscou la deuxième phase du partenariat, c'est-à-dire d'approuver le document dans lequel le partenaire, en l'occurrence la Russie, propose des domaines de coopération militaire avec l'OTAN. Il ne manquait que l'approbation officielle. Mais en dernière minute, à notre grande surprise, Andreï Kozyrev a dit : je ne peux pas conclure, parce que nous ne comprenons pas, à Moscou, la politique d'élargissement de l'OTAN. Si on veut éviter d'isoler la Russie et jeter la base d'une nouvelle architecture de sécurité en Europe, je crois qu'il faut continuer à rechercher le dialogue et la coopération, pour autant, naturellement, que nous disposions de suffisamment d'indications et même de garanties que le processus de réformes et de démocratisation continue. J'admets que la Tchétchénie a suscité quelques nouvelles questions. Mais nous sommes tous arrivés à la même conclusion : ce n'est qu'en renforçant le dialogue et en manifestant la volonté de coopération qu'on a une chance de consolider le processus qui a démarré il y a à peine quatre ou cinq ans.

– Mais, précisément, ce processus que vous voulez consolider, est mis à mal par la guerre en Tchétchénie, qui a des conséquences sur tous les aspects des réformes. Que gagne-t-on à être si conciliant avec Moscou ?

– Que gagnerait-on à isoler Moscou ? On donnerait des cartes à ceux qui jusqu'à présent, en Russie, n'ont pas montré beaucoup de sympathie pour la démocratisation.

> Il faut continuer à rechercher le dialogue et la coopération avec la Russie

– Les accords de partenariat ne prévoient-ils pas un engagement de principe du « partenaire » de se concerter avec l'OTAN sur les questions de sécurité, une référence à la démocratie, etc. ?

– Si. Quand Andreï Kozyrev est venu en décembre, il avait préparé, outre le document sur le partenariat qui porte sur une coopération surtout militaire, un deuxième projet d'accord sur l'organisation d'un dialogue très large. Ni l'un ni l'autre de ces documents n'ont été approuvés, donc, pour le moment, l'OTAN ne peut pas critiquer Moscou pour leur non-application. Lors de la réunion que nous avons tout de même tenue entre les seize ministres de l'Alliance et M. Kozyrev, ce dernier a précisé que son pays ne remettait pas en cause ces deux documents mais cherchait, avant de les entériner, à « s'informer mieux » sur les intentions de l'OTAN à propos de l'élargissement. Et apparemment le processus d'information n'est pas terminé.

– Vous voulez dire que les choses n'avancent pas ?

– Pas tout à fait. Il y a eu des contacts bilatéraux entre les alliés et Moscou. Nous avons reçu ici des représentants du ministère russe des affaires étrangères avec lequel a été entamé un dialogue qui donne des espoirs pour ce qui concerne la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. On ne peut pas dire qu'il n'y ait pas du tout de contact. Mais si vous me demandez si un signal précis a été donné sur les intentions et sur le moment éventuel auquel les Russes adhéreront à ces deux documents, je dois répondre par la négative.

– Que signifierait concrètement la garantie de sécurité qui serait accordée aux nouveaux membres de l'OTAN ? Est-ce qu'on envisage d'ouvrir des bases de l'OTAN en Pologne, en Hongrie ?

– Le débat sur l'élargissement n'a commencé qu'il y a cinq ou six semaines. Il se limite d'ailleurs à la question : comment ? Comment élargir sans provoquer de nouvelles scissions sur le continent, sans donner l'impression qu'on est en train de rétablir des zones d'influence, sans non plus diluer l'Alliance. En parlant de dilution, je fais allusion à l'article 5 du traité de Washington, qui stipule que si un pays membre est attaqué, tous les autres s'estiment automatiquement attaqués. Je ne peux pas imaginer que ceux qui sont candidats à l'OTAN acceptent des assurances moindres. Mais tout cela pose pas mal de problèmes, politiques, militaires, institutionnels, budgétaires. Il était donc tout à fait logique de se demander d'abord comment on peut faire, avant de se demander avec qui et quand. La question de l'établissement éventuel de bases dans certains pays d'Europe centrale candidats n'a pas encore été discutée.

– Mais est-il possible de garantir un même statut de sécurité à de nouveaux membres sans l'installation d'infrastructures alliées dans ces pays ?

– Il faut commencer par rappeler que, si l'on admet la notion d'élargissement, on exclut l'adhésion de ce que j'appellerai des consommateurs de sécurité. Si un pays ne peut pas présenter suffisamment de garanties du point de vue de la démocratie, des droits de l'homme, mais aussi de l'interopérabilité des armes et aussi des garanties qu'il n'importera pas des crises régionales dans l'Alliance, je ne vois pas les alliés approuver son adhésion. Cela étant dit, il ne faut pas oublier que l'OTAN, depuis la fin de la guerre froide, a revu sa stratégie et que cette dernière est basée maintenant surtout sur des unités beaucoup plus petites mais qui sont très mobiles, tout en maintenant une haute qualité technologique. Donc il ne devrait pas être exclu d'élargir sans pour cela recommencer comme au temps de la guerre froide à investir des milliards de dollars dans des infrastructures.

– Cette discussion se conclura-t-elle par un sommet de l'OTAN ?

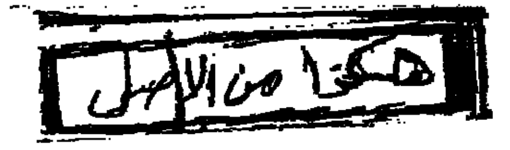
– Non. Normalement on devrait pouvoir présenter les résultats de ce premier débat interne sur le comment de l'élargissement lors du conseil ministériel fin novembre ou début décembre, après avoir informé les partenaires qui demandent à l'être. La Russie sera informée le moment venu. Ne me demandez pas si immédiatement après ce conseil ou lors de ce conseil les seize pays membres seront prêts ou non à aborder la deuxième étape de la discussion (qui et quand ?) ; ce n'est pas clair du tout pour le moment.

– D'après vous, les Russes peuvent-ils adhérer à un programme de partenariat sans attendre que l'OTAN ait répondu à ces questions sur son élargissement ?

– Comme je vous l'ai dit, je n'ai pas de signal précis. Mais on ne peut pas dire que, depuis le discours très fort prononcé par le président Eltsine à Budapest (NDLR : M. Eltsine s'est fermement élevé contre le projet d'élargissement de l'OTAN vers l'Europe de l'Est), la Russie prenne ses distances. J'ai plutôt le sentiment que le contraire est en train de se passer. »

Propos recueillis par Jean de La Guérivière et Claire Tréan





Les Etats de l'Union européenne n'ont pu s'accorder sur l'aide aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

L'opposition de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne a bloqué la discussion

Une réunion entre l'Union européenne et les ministres des affaires étrangères des soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) doit s'achever vendredi 17 février. L'Union européenne devait proposer un montant d'aide pour le huitième fonds européen de développement (FED), couvrant la période 1995-2000. Les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis à Bruxelles le mercredi 15 février, n'ont pu parvenir à un accord. L'Allemagne comme les Pays-Bas et l'Italie voulaient maintenir leur contribution au niveau ancien, et la Grande-Bretagne exigeait une réduction de la sienne.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'attitude extrêmement restrictive de l'Allemagne et du Royaume-Uni a empêché les ministres des quinze Etats de l'Union européenne, réunis lundi soir 13 février à Bruxelles en session extraordinaire sous la présidence d'Alain Juppé, de se mettre d'accord sur le montant du huitième fonds européen de développement (FED) au profit des soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de la convention de Lomé (ACP).

Faute de pouvoir présenter une offre acceptable aux ministres des ACP, que les Quinze rencontraient jeudi 16 février, M. Juppé a annoncé son intention de leur demander le report de la négociation. Klaus Hänsch, le président du Parlement européen, lui a déjà annoncé par lettre : *« Il me paraît peu probable que le Parlement européen ratifierait un deuxième protocole financier dont le montant correspondrait à une réduction de l'engagement européen. »*

Le septième FED – l'actuel – comptait 10,8 milliards d'écus sur cinq ans (1 écu = 6,60 francs environ) pour les ACP, auxquels il fallait ajouter 140 millions d'écus au profit des pays et territoires d'outre-mer, telles la Nouvelle-Calédonie ou Mayotte. La Commission européenne, résolument appuyée par la France, avait souligné la nécessité politique d'au moins maintenir en termes réels l'ampleur de l'aide aux ACP. Avec la correction de l'inflation et l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, l'enveloppe du huitième FED devait atteindre les 14,3 milliards d'écus.

La majorité des Etats membres s'était prononcée en faveur d'une telle actualisation. En dépit de quelques réticences de la part des Autrichiens, les trois nouveaux adhérents se sont montrés prêts à contribuer à hauteur de leur part dans le PNB communautaire.

La difficulté est venue des Pays-Bas, de l'Italie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Les trois premiers acceptaient seulement de maintenir leur contribution à son niveau dans le septième FED, sans l'actualiser en fonction de l'inflation. Les Anglais entendaient même ramener leur contribution à environ 1,2 milliard d'écus, contre près de 1,8 milliard d'écus dans le septième FED. Plusieurs participants tirèrent du débat l'impression que les Néerlandais et les Italiens, en revanche, seraient prêts à faire davantage qu'ils ne l'avaient annoncé, en cas de déblocage du côté allemand et britannique. Pour justifier leur parcimonie, les Italiens mirent en avant la dévaluation de la lire, qui alourdissait leur contribution – établie en écus – pour leur budget, établi en lires.

OFFRE SANS PANACHE

Les engagements des Allemands dans le septième FED portent sur 2,840 milliards d'écus (soit près de 26 % du total, alors que leur part dans le PNB communautaire dépasse légèrement 28 %). Pour parvenir au minimum souhaité par la Commission et par la présidence française, les Allemands devraient porter leur offre à 3,4 milliards d'écus, soit une hausse de 14,4 % en deutschemarks (compte tenu de l'appréciation du deutschemark par rapport à l'écu). La proposition allemande était jugée d'autant plus préoccupante qu'elle résultait, apparemment, d'un arbitrage rendu quelques heures plus tôt par le chancelier Kohl contre la majorité de ses ministres – dont celui chargé de la coopération –, qui plaidaient pour une réduction encore plus sensible.

En additionnant les offres des uns et des autres, Alain Juppé parvenait à un montant inférieur à 12 milliards d'écus. Encore était-ce un calcul optimiste. Plusieurs Etats membres, telle l'Espagne, se disaient prêts à relever leur contribution, mais à condition que tout le monde fasse de même et qu'on ne remette donc pas en cause la clé de répartition entre les Etats.

Maintenir l'effort au niveau du septième FED sans prendre en compte l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède porterait le huitième FED à 13,3 milliards d'écus. On a eu le sentiment que la Commission, la France et la majorité des Etats membres pourraient, par réalisme, se replier sur une telle offre sans panache. *« Ce sera le plancher au-dessous duquel nous ne descendrons pas »*, a averti Alain Juppé. Mais on en était loin, et le ministre français jugeait l'écart encore trop important pour avoir une chance d'être réduit « à chaud » par la dramatisation en marge de la négociation avec les ACP. *« Nous sommes dans une situation où, à quinze, on ne peut pas maintenir l'effort que les Douze avaient fait pour le septième FED... J'espère qu'une prise de conscience va se faire »*, a déclaré Alain Juppé, cependant peu optimiste, ayant ressenti *« un vrai blocage »* du côté britannique.

Les Allemands et, surtout, les Britanniques, pour expliquer leur souci de plafonner et, dans le cas des seconds, de fortement réduire leur contribution, ont mis en avant la nécessité de réduire les déficits publics, mais aussi d'éviter que le soutien consenti aux ACP par le biais du FED ne porte préjudice à leur aide bilatérale en faveur des pays en voie de développement. *« Si on poursuit dans cette logique, il n'y a plus d'Union européenne »*, a déploré Alain Juppé.

De fait, personne ne s'y trompait : c'est l'ensemble de la politique extérieure de l'Union que met en cause cette tentative de dérobade. A Essen, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze avaient annoncé leur intention de mettre en œuvre, à côté de leur stratégie à l'Est, une politique de soutien ambitieuse au profit des pays de la Méditerranée. Les Britanniques et quelques autres avaient déjà renâclé devant le montant proposé par la Commission (550 millions d'écus sur cinq ans). Pourquoi croire que Britanniques et Allemands, dont l'aide publique au développement est en chute libre, accepteraient, au profit de la Méditerranée, sensiblement plus que ce qu'ils viennent de faire à l'égard de l'Afrique ?

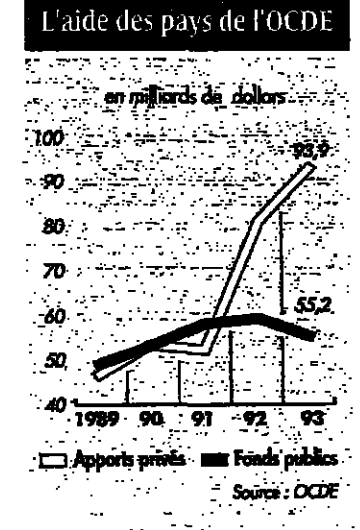
Philippe Lemaitre

Depuis vingt ans, les pays riches n'ont jamais été aussi peu généreux

LE DÉSACCORD sur le budget du Fonds européen de développement (FED) entre la France, d'un côté, et l'Allemagne et la Grande-Bretagne, de l'autre, n'a rien d'accidentel. Il y a quelques jours, l'OCDE – le club des pays riches – a publié son rapport annuel sur l'aide octroyée par ses membres aux pays en développement. Vaste fourre-tout qui comptabilise plus ou moins les dons, la contribution aux institutions multilatérales, les réductions de dettes, l'aide militaire et celle versée aux réfugiés, les crédits à l'exportation... L'aide publique au développement (APD) a baissé en 1993 de 8 % en dollars courants. D'une année sur l'autre, elle est revenue de 61 milliards de dollars à 56 milliards (1 dollar = 5,25 francs). Sur les vingt et un pays riches membres du Comité d'aide au développement (CAD), dix-sept – dont la France – ont réduit leur effort. Les rares à ne pas l'avoir fait sont l'Irlande, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et le Japon. Encore s'agit-il dans ce dernier cas d'une augmentation artificielle, liée aux fluctuations monétaires : exprimée en yens, l'aide japonaise a reculé de plus de 10 %.

Les difficultés budgétaires des Occidentaux, aux prises avec la crise économique, ne sont pas étrangères à cette chute. Celle-ci surprend néanmoins par son ampleur. Les pays riches avaient consacré 0,33 % de leur PNB à l'aide publique en 1992. Un an plus tard, le ratio est revenu à 0,30 %. C'est le plus médiocre enregistré depuis une vingtaine d'années. Les Nations unies avaient fixé un objectif pour l'APD : que les pays développés lui consacrent 0,7 % de leur produit national brut. On en est loin. Quatre pays seulement ont rempli leurs engagements en 1993, et au-delà : le Danemark, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas. La France arrive en cinquième position et les Etats-Unis... en dernier.

L'aide des pays de l'OCDE



L'aide publique stagne, les apports privés s'envolent mais profitent principalement à l'Asie.

En réalité, depuis le début des années 90 le privé a pris le relais. Entre 1989 et 1993, les apports privés dans les pays en développement ont été multipliés par deux. Ils dépassent désormais largement les budgets de l'aide publique. Parmi les multiples canaux empruntés par les apports privés, l'un d'eux est particulièrement recherché par les pays en développement : celui des investissements directs. Leur principal atout est de ne pas avoir la volatilité des prêts bancaires. De là la privatisation des entreprises publiques, la libéralisation des échanges et des investissements et la renaissance des bourses étrangères, toutes opérations faites pour séduire et attirer les capitaux étrangers. Résultat : en 1993, les investissements directs des pays de l'OCDE dans les pays en développement ont totalisé 35 milliards de dollars ; il y a dix ans, ils dépassaient à peine 10 milliards.

Mais la manne est inégalement répartie. Si l'Amérique latine a su tirer son épingle du jeu en 1993 (les lendemains s'annoncent moins roses), l'Asie s'est taillée la part du lion. Du moins certains pays : ceux dont le développement est déjà bien avancé et les « poids lourds » du continent comme l'Inde, la Chine ou l'Indonésie. Entre 1992 et 1993, près du tiers des nouveaux investissements directs effectués par les pays de l'OCDE dans les pays en développement sont allés à la Chine.

En comparaison, l'Afrique subsaharienne n'a eu droit qu'à des miettes. *« L'accroissement de l'investissement direct étranger n'a pas suffi à compenser la diminution de l'ADP »*, note sobrement le rapport de l'OCDE. Il est peu probable que les investisseurs privés changent leur fusil d'épaule. Selon les résultats d'un sondage mené auprès d'un échantillon de multinationales pour le consultant américain Ernst and Young, l'Afrique australe est le dernier des marchés auquel songent les investisseurs. Quant à l'Afrique subsaharienne, les enquêteurs ne l'ont pas retenue parmi les zones dignes d'intérêt.

> L'Amérique latine a tiré son épingle du jeu, et l'Asie s'est taillé la part du lion. En comparaison, l'Afrique subsaharienne n'a eu droit qu'à des miettes

Les dirigeants des pays riches ont beau jeu de souligner leur générosité à l'égart du tiers-monde. Mais – ils ne s'en vantent guère – cette générosité n'a rien de désintéressé. Une partie de cette aide est en effet liée à la passation de marchés dans le pays donneur. Le tiers environ de l'aide des pays du CAD – et davantage pour certains Etats – est une aide liée. Ainsi, les Etats-Unis lient plus de la moitié de leur aide bilatérale. La proportion atteint 64 % pour l'Italie. Et 86 % pour l'Espagne... L'aide liée n'a pas bonne presse dans la mesure où elle fausse la concurrence. Les pays en développement ont en partie les mains... liées par elle.

Selon certaines estimations, pour eux, le surcoût est de l'ordre de 15 %. *« Si le public en général, ou même seulement les gouvernants, en venaient à penser que les fonds alloués à l'aide doivent pour l'essentiel être dépensés dans le pays donneur [...], cela constituerait un détournement fondamental du débat actuel sur le développement. »* Année après année, l'OCDE renouvelle la même mise en garde. Jusqu'ici sans guère de succès.

Jean-Pierre Tuquoi

Les métallurgistes allemands se préparent à la grève

BONN
de notre correspondant

Le ton monte entre syndicat et patronat de la métallurgie allemande. Après six semaines de grèves d'avertissement dans ce secteur (qui emploie 3,5 millions de personnes), le conflit salarial est en train d'entrer dans sa phase « chaude », selon un rituel bien établi. Les dirigeants du syndicat IG Metall devaient désigner, jeudi 16 février, une ou deux régions susceptibles d'entrer en grève complète à partir de la fin du mois de février. Les adhérents de ces régions devront au préalable s'exprimer par un vote à la base, en début de semaine prochaine. Un minimum de 75 % de bulletins favorables est nécessaire pour entériner la grève, celle-ci pouvant toujours, une fois décidée, être suspendue sur décision des dirigeants du syndicat.

« Nous devons donner une leçon au patronat », a dit Klaus Zwickel, le président d'IG Metall, lors d'une manifestation au centre de Francfort, mercredi 15 février. Le syndicat réclame 6 % d'augmentation des salaires cette année (calcul fondé sur une progression de la productivité de 3,5 % et une hausse des prix de 2,5 %), tandis que les employeurs n'ont toujours pas avancé de proposition chiffrée. Des dizaines de négociations entre les partenaires sociaux du secteur, à l'échelle de chaque zone salariale, ont échoué jusqu'ici. La mobilisation des « métallos » est exceptionnellement forte cette année, puisque les grèves d'avertissement ont été suivies, mercredi 15 février, par 275 000 personnes dans toute l'Allemagne – un record.

Les salariés de la métallurgie veulent obtenir leur part de la reprise économique. Depuis deux ans, ils ont accepté des hausses très modérées de leurs salaires, qui se sont traduites par une perte réelle de leur pouvoir d'achat. Au moment où les entreprises annoncent le retour des profits, le syndicat entend en faire partager les fruits dès cette année. Du côté patronal, on annonce qu'il est trop tôt pour distribuer quoi que ce soit, et que 40 % des entreprises du secteur sont encore dans le rouge. Refusant d'exprimer la moindre proposition concrète sur les salaires, la fédération patronale (Gesamtmetall, basée à Cologne) souligne qu'elle veut avant tout parler de réduction des coûts salariaux *et de gains de productivité* par la flexibilité du temps de travail.

Depuis le début de l'année, les patrons du secteur défendent leur point de vue à l'aide d'une campagne d'affichage dans toute l'Allemagne. Ils n'hésitent pas à se présenter comme les seuls véritables défenseurs des 3,6 millions de chômeurs, qui sont évidemment, cette année encore, les grands absents de cette difficile négociation salariale. L'issue du conflit ne fait donc guère de doute. Même si la grève est décidée, il n'est pas sûr qu'elle ait lieu effectivement, et, si c'est le cas, elle ne sera pas longue.

Bien conscient qu'il ne dispose que d'une marge de manœuvre limitée, le syndicat IG Metall est lui-même affaibli par la suppression de 800 000 emplois dans le secteur depuis quatre ans. Pour la majorité des observateurs, les hausses de salaires, cette année, ne devraient pas dépasser 3 %, et atteindre en cela un niveau légèrement supérieur à celui de l'an passé. Selon Norbert Walter, économiste en chef de la Deutsche Bank, *« la hausse nominale des salaires pourrait se situer un peu au-dessus de la hausse des prix sans mettre en danger la stabilité et la croissance »*.

Lucas Delattre

La convergence vue de Bonn

Seuls l'Allemagne et le Luxembourg ont rempli en 1994 tous les critères prévus par le traité de Maastricht, selon un rapport (dont la publication interviendra tous les ans) sur la convergence des économies européennes présenté mercredi 15 février à Bonn par le ministre des finances Theo Waigel. D'après ce document la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal ne respectent aucun des critères (stabilité des prix, discipline budgétaire, maîtrise de la dette publique, niveau des taux d'intérêt et stabilité du taux de change). La France respecte quatre critères, mais son déficit budgétaire est trop lourd (5,6 % du PIB contre 2,9 % pour l'Allemagne).

Theo Waigel s'est dit confiant dans les progrès de la convergence, en soulignant que l'Allemagne avait convaincu ses partenaires de la nécessité d'appliquer les critères avec rigueur. Le rapport constate des progrès dans la lutte contre l'inflation en Europe, avec une moyenne de référence de 3,4 %. La stabilité des taux de change s'est améliorée, la plupart des monnaies du SME s'étant rapprochées des marges étroites existant avant la crise monétaire de l'été 1993 (2,25 %). La réduction des dépenses publiques reste la priorité, conclut le rapport.

La nouvelle Commission européenne veut une « Union forte et solidaire »

ENTRÉ en fonction en janvier, le nouveau président de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, présentait mercredi 15 février, devant le Parlement européen à Strasbourg, son programme de travail pour 1995. Ce plan d'action, qui fera l'objet d'un vote lors de la session de mars, a été accueilli plutôt favorablement par l'Assemblée.

Parmi les priorités de l'exécutif communautaire figure la préparation de l'Union économique et monétaire (UEM). *« Il ne faut pas rater le coche à cause d'un manque de préparation technique ; c'est pourquoi la Commission élaborera un Livre vert sur les conditions de passage à la monnaie unique »*, a déclaré le président. Soulignant que la réalisation de l'Union dans les *« délais impartis »* est *« le plus important des travaux en cours »*, le président de la Commission s'est toutefois gardé d'entrer dans le jeu des pronostics sur le calendrier, sachant qu'il était attendu au tournant sur ce sujet par les Britanniques. *« J'insiste sur l'application stricte de ce que dit le traité de Maastricht, ni plus, ni moins »*, a-t-il dit, sans évoquer les deux rendez-vous de 1997 et 1999.

A propos du projet prêté à la Commission de vouloir contraindre le Royaume-Uni à abolir les contrôles d'identité à ses frontières, à l'instar de ce que prévoient les accords de Schengen, M. Santer s'est limité à déclarer : *« Les citoyens ne comprendront les avantages d'une zone sans frontière que si l'Union parvient à leur démontrer sa capacité d'assurer leur sécurité et de lutter contre les trafics de drogue et le crime organisé. »* Dans ce sens, a-t-il expliqué, la Commission fera usage de son droit d'initiative, mais *« là où le traité le lui reconnaît »*. Depuis le début de la semaine, la perspective de se voir obligée de renoncer à contrôler l'entrée de son territoire aux personnes venant d'autres pays de l'Union met en ébullition la Grande-Bretagne. Le porte-parole de M. Santer a minimisé l'affaire en affirmant que cette polémique relevait du *« débat politique interne à la Grande-Bretagne »*.

« PROGRAMME RÉALISTE »

Souhaitant *« utiliser au maximum le potentiel de Maastricht »*, le président de la Commission s'est déclaré décidé à *« préparer avec détermination et imagination la Conférence intergouvernementale de 1996 »* sur la réforme des institutions. Persuadé que *« le reste du monde veut une Europe forte, solidaire et ouverte »*, l'ancien premier ministre luxembourgeois a notamment défendu devant les parlementaires l'idée que l'Union doit impérativement se doter d'une politique extérieure et de sécurité commune (PESC) *« qui fonctionne et qui en mérite le nom »*. S'agissant de la future adhésion des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), il a promis pour les prochains mois deux Livres blancs sur le rapprochement des législations et sur l'examen de la politique agricole commune. Le président Santer n'a pas oublié non plus de mentionner, parmi les priorités de son action, la poursuite des efforts pour améliorer la compétitivité industrielle de l'Europe, pour doter l'Union d'une économie forte *« capable de créer des emplois »*.

Au cours du débat, M. Santer, qui a qualifié ce programme de *« réaliste »*, a répondu à de nombreuses questions des parlementaires. Bien que son premier plan d'action ait été jugé trop timide, ici et là, les principales formations de l'hémicycle européen – socialistes, démocrates-chrétiens, libéraux – n'ont pas sérieusement critiqué la politique envisagée par la Commission pour cette année. Seuls les groupes qui se sont opposés à son investiture, comme les Verts ou les radicaux, se sont montrés virulents. Catherine Lalumière (France), présidente de l'Alliance radicale européenne (ARE), a déploré le manque de *« vision politique »* et d'*« ambition »* de cette nouvelle Commission.

Marcel Scotto

Kim Jong-il assoit son pouvoir en Corée du Nord

Alors que l'anniversaire du fils et successeur désigné de Kim Il-sung est célébré en grande pompe, le régime de Pyongyang menace de mettre en cause l'accord avec les Etats-Unis sur le gel du programme nucléaire

La capitale de la Corée du Nord était pavoisée de drapeaux rouges, jeudi 16 février, à l'occasion de la célébration du cinquante-troisième anniversaire de Kim Jong-il, fils et successeur désigné de Kim Il-sung. Des files d'attente se sont formées devant les magasins, inhabituellement approvisionnés en sucre et en viande de porc. Le régime fait rituellement preuve d'une telle générosité à l'occasion de chaque anniversaire de son chef suprême. La propagande officielle a une nouvelle fois sacrifié à l'emphase en rapportant qu'un anneau lumineux multicolore était apparu au-dessus du lieu de naissance de Kim Jong-il, *« à l'évidence le plus grand parmi les grands hommes »*, et avait *« illuminé l'univers »*. Le faste de ces cérémonies indique que Kim Jong-il a conforté son assise personnelle au sein du régime, même si son intronisation officielle en tant que successeur de Kim-Il sung se fait toujours attendre. Cette émergence de Kim Jong-il coïncide avec une nouvelle phase de tension dans les rapports entre Pyongyang et Washington.

TOKYO

de notre correspondant

Pour la première fois depuis la mort, en juillet, de Kim Il-sung, qui a plongé la Corée du Nord dans une longue période de deuil, le dernier régime stalinien renoue avec les grandes manifestations de liesse collective. Qualifiée de la « Plus Grande Fête de la nation », l'anniversaire de Kim Jong-il, fils et héritier du « Grand Dirigeant » disparu, est célébrée le 16 février, en grande pompe dans tout le pays.

Cette célébration, assortie de deux jours de congé, est interprétée par les experts des affaires nord-coréennes à Séoul comme la première indication de l'émergence officielle de Kim Jong-il en tant que dirigeant suprême du pays. *« C'est le désir unanime du peuple coréen de célébrer l'anniversaire du camarade Kim Jong-il, le grand dirigeant de notre patrie et de notre peuple, comme le plus grand jour de fête de la nation »*, dit le communiqué officiel.

Agé de cinquante-trois ans, commandant en chef des forces armées depuis 1991, Kim Jong-il doit encore succéder à son père dans les fonctions de secrétaire général du Parti du travail (dont il est membre du présidium) et de chef de l'Etat. Bien qu'il paraisse considéré comme tel (*Le Monde* du 20 décembre), son « intronisation » officielle se fait attendre.

Plusieurs interprétations ont été données du délai dans l'accession formelle au pouvoir de Kim Jong-il alors que la succession, préparée depuis vingt ans, paraissait acquise. Depuis le décès de son père, il n'est pratiquement pas apparu en public, sinon en photographie au Nouvel An, lors de la visite d'une unité militaire, puis, plus récemment, d'une base navale. Il n'a pas fait le discours traditionnel du chef de l'Etat, début janvier.

DÉBUT DE CULTE

Plus qu'à des résistances au sein de l'appareil du pouvoir qui existent sans doute mais semblent plus individuelles qu'organisées, les observateurs estiment que ce délai est dû à la volonté du régime d'orchestrer cette succession de telle manière que Kim Jong-il apparaisse comme l'héritier spirituel de son père. La célébration en grande pompe de son anniversaire pourrait avoir l'effet d'une catharsis collective, dégageant la nation de l'état de prostration dans le deuil qu'elle connaît depuis six mois. Elle pourrait aussi marquer le début d'un culte de la personnalité de Kim Jong-il, déjà en cours du vivant de Kim Il-sung, mais qui, depuis la mort de celui-ci, se renforce progressivement. Jusqu'à maintenant, l'expression la « Plus Grande Fête de la nation » était réservé à l'anniversaire de Kim Il-sung.



Au cours des derniers mois, l'appareil de propagande n'a cessé de vanter les mérites de Kim Jong-il dont est souligné l'*« esprit investigateur hors du commun »*. Une centaine de chansons ont été composées en son honneur, des timbres célébrant son anniversaire ont été émis, une exposition sur ses activités révolutionnaires et une serre présentant des fleurs baptisée Kimjongilia *« sont chaque jour visitées par des foules immenses »*. Pyongyang a en outre importé de grandes quantités de produits alimentaires de Chine pour fêter son anniversaire, alors que le pays souffre, depuis trois ans, d'une grave pénurie.

Cette émergence de Kim Jong-il coïncide avec une nouvelle phase de tension dans les rapports entre Pyongyang et Washington. Depuis la signature, le 21 octobre, de l'accord entre les deux pays sur la réorientation du programme nucléaire nord-coréen vers la filière à eau légère (moins proliférante), assorti de la fourniture de deux nouvelles installations nucléaires d'un coût de 4 milliards de dollars, et d'énergie de transition, les liens entre la Corée du Nord et les Etats-Unis se sont resserrés. Le 20 janvier, Washington a notamment levé l'embargo en vigueur depuis 1950 sur le commerce avec Pyongyang et une première livraison de pétrole (50 000 tonnes) a été faite.

La semaine dernière, la Corée du Nord s'est à nouveau raidie, rejetant inopinément les termes de la proposition de contrat de fourniture des deux réacteurs, présentée par les Etats-Unis : Pyongyang refuse en effet que ces réacteurs proviennent de la Corée du Sud. Aux termes de l'accord du 21 octobre, l'origine de la fourniture de ces équipements n'a pas été précisée mais, selon les Américains, il était verbalement entendu qu'ils proviendraient de la Corée du Sud qui, au demeurant, assume 60 % du coût financier de l'opération, le reste étant à la charge des Etats-Unis et du Japon.

Plusieurs explications sont avancées à ce raidissement de Pyongyang qui risque de compromettre la signature du contrat de fourniture des centrales, qui doit être signé, le 21 avril, entre Pyongyang et le consortium, chargé de réaliser le projet Korea Energy Development Organisation (KEDO)). La première est une question d'orgueil national : les dirigeants de la Corée du Nord ont toujours soutenu que leur pays était plus en avance que son voisin du sud. Il est possible aussi qu'ils ne souhaitent pas accueillir sur leur sol un trop grand nombre de techniciens sud-coréens. A moins que, selon d'autres analyses, ils ne veuillent, une fois encore, faire monter les enchères et obtenir une aide économique accrue de Washington. Une demande d'assistance supplémentaire de 1 milliard de dollars a notamment été formulée lors d'une récente rencontre entre Américains et Nord-Coréens, à Berlin.

Pour Pyongyang, le seul interlocuteur est Washington et les Nord-Coréens ont systématiquement essayé d'ignorer Séoul au cours de cette négociation. Tokyo et Washington semblent, pour leur part, fermement attachés à un principe : l'accord nucléaire doit s'inscrire dans le cadre d'un approfondissement du dialogue entre les deux Corées. Washington a négocié seul avec Pyongyang l'accord d'octobre mais a clairement mis au premier rang la Corée du Sud dans l'application de celui-ci.

Les relations entre les deux Corées sont cependant des plus froides : Pyongyang multiplie les diatribes contre Séoul pour ne pas avoir exprimé ses condoléances lors de la mort de Kim Il-sung. On peut se demander si Kim Jong-il jouera cette nouvelle partie de poker aussi habilement que celles qui l'ont précédées et ont permis à Pyongyang d'amener d'abord Washington à la table de discussions puis, en négociant de haute main son joker nucléaire, d'obtenir une aide économique qui sert de viatique au régime.

Philippe Pons

La sacralisation de la dynastie

Dans les faubourgs de Pyongyang s'élève un imposant monument en granit de forme conique auquel on accède par un majestueux escalier. Il est dédié au légendaire roi Tangun, fondateur, il y a cinq mille ans, de la nation coréenne. C'est là que pourrait être placé le corps embaumé de Kim Il-sung. Pour les historiens, Tangun est un roi mythique. Mais, en 1993, les chercheurs de l'Académie des sciences sociales auraient découvert ses restes, et le régime a élevé une tombe pour célébrer sa mémoire.

Selon M. Kim Chang-soon, directeur de l'Institut d'études nord-coréennes de Séoul, la « tangunisation » de Kim Il-sung fait partie d'un processus de succession visant à légitimer la dynastie des Kim. Immortel (*« Le Grand Leader sera à jamais avec nous »*, dit la propagande) et apparenté au fondateur mythique de la nation, Kim Il-sung devient l'objet d'un culte dans lequel l'idéologie se confond avec le nationalisme. Ce n'est qu'une fois que le « mythe » Kim Il-sung aura été jugé établi que son fils et successeur pourra apparaître au premier plan, investi de cet héritage mystico-national.

L'Equateur et le Pérou revendiquent la même victoire militaire

LIMA

de notre envoyé spécial

Dans leur conflit avec l'Equateur, les Péruviens sont soumis au régime de la douche écossaise. Le dimanche 12 février, l'affaire, selon les dirigeants, promettait d'être encore longue. Lundi, coup de théâtre ! le président péruvien Alberto Fujimori décrétait un cessez-le-feu unilatéral, annonçait la victoire totale de ses troupes et la prise de la position de Tiwinza, défendue bec et ongles par les Equatoriens. Soulagement et jubilation de l'opinion péruvienne, qui accueillait avec ironie le démenti de Quito.

Mardi, douche froide : incrédules, les Péruviens voyaient sur leur écran de télévision le poste de Tiwinza occupé par des soldats équatoriens et visité par un groupe de journalistes étrangers partis de Quito, et qui tous se disaient convaincus que la base, en pleine cordillère du Condor, était bien contrôlée par les Equatoriens. Mercredi matin 15 février, M. Fujimori prenait l'avion. Objectif : Tiwinza. La presse étrangère n'était pas du voyage. Dans la soirée, le président s'adressait par radio à la télévision depuis le poste PV 1 (poste de vigilance numéro 1), distant d'une quinzaine de kilomètres environ de la frontière et de Tiwinza. Mais le chef de l'Etat péruvien devait finalement renoncer à se rendre dans ce poste. *« Le secteur n'est pas encore très sûr »*, devait-il expliquer penaud... Dans cette bataille de propagande que se livrent les deux pays, M. Fujimori a perdu un nouveau point. D'autant plus que des journalistes péruviens ont été admis, mercredi, par les militaires équatoriens à un deuxième voyage de presse sur le site de Tiwinza : une piste d'hélicoptère, quelques baraques en bois au toit de chaume, une centaine de soldats. Pas de traces apparentes de combat. *« C'est une simple base de patrouille »*, expliquait un colonel, qui précisait la position par satellite : 3° 27' 50". Il ajoutait : *« Les Péruviens sont à quelques kilomètres. »*

COUP DE POKER

A Quito, le général Gallardo, ministre de la défense, affirmait : *« Il y a de nombreuses années que nous sommes installés sur le haut Cenepa* (affluent du Maranon qui se jette dans l'Amazone) *et ce sont nos détachements qui sont attaqués par les forces péruviennes. »* A Lima, le général Mora, porte-parole de l'armée, avait dû affronter, la veille, les questions de journalistes étrangers sceptiques et déconcertés qui souhaitaient des précisions. *« Ce que les Equatoriens montrent,* dit-il *doit être un faux Tiwinza sur leur territoire. »* Il ajoute : *« En fait, il n'y a pas de base fixe à Tiwinza. C'est une zone de 30 kilomètres carrés environ, avec des fortifications qu'ils ont érigées. Nous les avons démantelées et ils sont en pleine retraite. »* « Tiwinza, explique un observateur avec humour, *ressemble à une charrette de marchand ambulant qu'on baladerait d'un côté à l'autre... »*

M. Fujimori, joueur d'échecs et qui s'en vante, a-t-il voulu sauver la face avant qu'un cessez-le-feu, défavorable à Lima, ne lui soit imposé par les pays garants ? Cette thèse d'un coup de poker du président péruvien est ouvertement envisagée dans les milieux politiques, et aussi dans certains secteurs militaires proches de l'opposition. L'homme de la rue, à Lima, n'en a cure. Sa fibre nationaliste vibre et il est content que la guerre soit finie. La cote de popularité de Fujimori est remontée en flèche, ces derniers jours : plus de 60 %. A cinquante-deux jours de l'élection présidentielle, ses chances de réélection au premier tour paraissent pour le moment très fortes. Et l'opposition, qui a accepté par patriotisme de ne pas faire campagne pendant le conflit, a été piégée. Javier Perez de Cuellar, principal rival du chef d'Etat à l'élection du 9 avril, a esquissé une contre-attaque, mercredi soir, en demandant à M. Fujimori d'emmener tous les candidats à la présidence à Tiwinza pour y hisser le drapeau national...

Marcel Niedergang

La visite de José Rossi relance le dialogue avec la Thaïlande

BANGKOK

de notre correspondant

Pour la première fois depuis le séjour à Bangkok, en janvier 1990, de Michel Rocard, alors premier ministre, un membre du gouvernement français, José Rossi, fait une visite officielle en Thaïlande. Arrivé jeudi 16 février, le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur devait assister, le lendemain, à l'inauguration par le roi de la foire du Bureau thaïlandais des investissements.

Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie, s'était rendu, en octobre 1991, à Bangkok, mais c'était à l'occasion de la 46e conférence de la Banque mondiale et du FMI. Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, avait aussi participé, en juillet 1994, dans la capitale thaïlandaise, à la rencontre annuelle entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) et ses *« partenaires de dialogue »*, dont l'Union européenne. L'an dernier, onze membres du gouvernement français, qui se rendaient généralement dans les Etats voisins de l'ancienne Indochine, ont transité par Bangkok sans s'y arrêter.

La visite de M. Rossi est donc bien accueillie, d'autant que le contentieux franco-thaïlandais, qui porte sur les relations entre Bangkok et les Khmers rouges, s'est estompé. Les investissements français dans le royaume – directs ou par l'intermédiaire de filiales régionales – sont supérieurs à 1,5 milliard de francs. Trois mille résidents, au lieu de 1 200 en 1989, employés essentiellement par le secteur privé, y forment la deuxième communauté française d'Asie de l'Est, après celle du Japon. Cette forte présence a une explication : depuis la visite de M. Rocard, la croissance du PNB thaïlandais a dépassé 60 %.

J.-C. P.

La junte soudanaise est accusée d'enrôler de force de nombreux enfants

GENÈVE

de notre correspondante

EN 1994, les autorités soudanaises avaient menacé le rapporteur spécial de l'ONU d'un sort pire que celui réservé à Salman Rushdie (*Le Monde* du 7 juin 1994). Cela n'a pas empêché le Hongrois Gaspar Biro de saisir la Commission des droits de l'homme d'un nouveau rapport non moins sévère que le précédent où il précise qu'au cours de l'année écoulée, la situation s'est encore dégradée au Soudan.

Les témoignages recueillis par le rapporteur spécial signalent des exécutions sommaires, des « disparitions », des arrestations arbitraires, des tortures et des exactions de toutes sortes, tandis que l'esclavage continue de sévir. Conséquence de la guerre qui sévit dans le sud du pays : les bombardements de cibles civiles, notamment de camps de réfugiés, sont fréquents et les mines antipersonnelles font de nombreuses victimes, surtout parmi les enfants.

Nombre d'enfants, s'ils ne sont pas musulmans, sont, toujours selon le rapport de l'ONU, raflés dans les rues de Khartoum. Leurs prénoms chrétiens ou animistes sont remplacés par des prénoms arabes. Ils sont rassemblés dans au moins six camps spéciaux où des instructeurs les préparent à devenir des *« martyrs de la nation »*. S'ils tentent de s'évader et sont repris, ils sont alors contraints de ramper jusqu'à épuisement, après quoi ils sont condamnés à recevoir 40 à 50 coups de fouet. Ces camps de jeunes captifs sont gardés par des agents armés des « forces populaires de police ».

Les enfants enlevés dans le sud du pays et convertis de force à l'islam n'ont généralement aucune chance de revoir leurs parents. Le rapporteur met en doute les allégations gouvernementales selon lesquelles les vagabonds orphelins sont pris en charge de manière appropriée. Il cite, entre autres, le cas de l'enlèvement, en plein jour, par onze hommes armés venus à dos de chameau, de quatre enfants – l'un âgé de neuf ans et les autres de sept ans – à Abri, un village situé dans les montagnes nubiennes.

Quand les petites victimes ne sont pas enrôlées dans les forces armées, elles font l'objet de « ventes » ou de trafics de toutes sortes, comme l'ont déjà confirmé à la Commission diverses organisations humanitaires.

Isabelle Vichniac

Les Mauritaniens réfugiés au Sénégal rêvent d'un retour au pays

Ils sont 70 000 à avoir été déplacés le long de la frontière après les émeutes de Nouakchott

Le Sénégal et la Mauritanie s'efforcent de régler, le plus discrètement possible, le sort des dizaines de milliers de réfugiés négro-africains – agriculteurs et fonctionnaires – qui ont fui leur pays, en avril 1989, au lendemain de sanglants troubles ethniques. Ils se sont provisoirement installés sur l'autre rive du fleuve Sénégal en attendant d'être autorisés à rentrer chez eux, et vivent dans des conditions difficiles.

RICHARD TOLL
(frontière mauritanienne)
de notre envoyé spécial

Richard Toll, Dagana, Gourel, N'Dioum,... La liste des sites qui accueillent les réfugiés, sur des centaines de kilomètres, le long du fleuve Sénégal, de Rosso à Kidira, est riche de plus de deux cents noms. Le plus souvent installés à la lisière des villages sénégalais, les *« déportés »*, comme ils se nomment, sont rassemblés en unités de moins de 3 000 âmes. Soukeyna, infirmière à l'hôpital de Nouakchott, était de garde à la maternité lorsqu'on est venu la *« chercher »* au lendemain des troubles dans la capitale mauritanienne. Kahdia, lui, était policier et c'est dans son commissariat qu'il a été arrêté pour être expulsé. *« J'avais refusé de torturer*, explique-t-il, *au moment de la tentative de coup d'Etat de 1987 et c'est sans doute pour cela qu'ils ne m'ont pas oublié. »*

Tous deux travaillent au dispensaire de leur village pour un salaire mensuel de 360 francs français. Ils font partie de l'infime minorité de ceux qui ont retrouvé un emploi. Comme certains paysans qui exploitent des lopins de terre en commun avec des Sénégalais. Ainsi Salif s'est-il installé en face de chez lui, de l'autre côté du fleuve. *« Les gens d'ici me connaissaient, alors ils m'ont aidé »*, raconte celui qui était chef de son village natal. Selon Tidjane Koïta, sénateur et maire de Kaedi, ville mauritanienne, étalée le long de la frontière sénégalaise, ses compatriotes partagent 250 hectares au total avec leurs voisins du sud, ce qui est, à ses yeux, *« dérisoire »*.

Les villages de réfugiés ne sont pas seulement habités par des gens simples. Hauts fonctionnaires, enseignants, ingénieurs vivent ici depuis près de six ans. Visiblement très organisés et très politisés, ils affirment haut et fort qu'ils sont mauritaniens et qu'ils veulent rentrer chez eux pour recouvrer *« leurs droits et leur dignité »*. Mais pour ne pas connaître le sort de *« ceux qui sont rentrés, c'est-à-dire se retrouver sans maison, sans emploi, sans terre »*, ils demandent que leur retour soit organisé par le Haut Comité pour les réfugiés (HCR) et que le gouvernement leur donne l'assurance que leurs biens leur seront restitués et qu'ils pourront se réinsérer dans la vie active.

ARABISATION

Parfois, les esprits s'échauffent et il est alors question de la politique d'*« arabisation à outrance »* du régime du président Ould Taya qui consiste *« à purger l'administration des Négro-Mauritaniens et à prendre les terres de ceux qui en possèdent »*. La Mauritanie, explique un ingénieur, ne possède que 1 % de terres arables qui longent le fleuve Sénégal et qui vont prendre de la valeur grâce à aux constructions des barrages de Diama, à la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal, et de Manantali, au Mali. *« Ils ont placé à la tête des domaines des administratifs maures qui ne connaissent rien à l'agriculture »*, précise son voisin. *« Sans compter que Nouakchott pratique un terrorisme d'Etat dans le sud du pays en quadrillant militairement la région »*, surenchérit un autre.

Le gouvernement sénégalais commence à être accusé d'*« être trop complaisant avec le régime mauritanien au nom de la raison d'Etat »*. Depuis la réconciliation d'avril 1992, Dakar s'efforce de ne pas donner aux réfugiés des raisons de s'enflammer. *« Officiellement, les Sénégalais disent que rien ne doit être fait qui puisse compromettre les négociations en cours pour organiser notre retour dans de bonnes conditions mais*, commente un instituteur, *leur politique est de masquer le problème. »* Même Paris en prend pour son grade. *« La France fait cause commune avec les Blancs contre les Noirs*, s'insurge un jeune professeur, *alors qu'elle pourrait jouer un rôle positif dans cette affaire. »*

Le HCR n'est pas épargné non plus par la critique. Il a réduit son aide, cette année, et personne ne sait ce que celle-ci sera en 1996. Pour le moment, compte tenu des conditions de vie *« acceptables »* des réfugiés, le Haut Comité est attaqué sous l'angle humanitaire. Ibrahima, responsable d'une association de réfugiés, exhibe un document vert qui porte la mention *« récipissé de dépôt d'une demande de carte de réfugié »*, daté du... 8 septembre 1989 et valide trois mois. C'est la seule pièce d'identité que possèdent les réfugiés auxquels la carte nationale a été retirée lors de leur expulsion. *« C'est logique*, assure Ibrahima, *puisque les Mauritaniens disent que nous ne sommes pas des réfugiés, les Sénégalais ne peuvent pas reconnaître que nous le sommes. Et le HCR ne bronche pas. »*

Jusqu'à maintenant, les rivalités politiques entre associations rivales étaient à peine perceptibles. Mais à N'Dioum, qui rassemble une communauté de deux mille cinq cents Mauritaniens, il y a comme de l'électricité dans l'air. Dans la case d'une vingtaine de mètres carrés, pendant que la maîtresse de maison prépare le dîner de ramadan, les palabres en dialecte haalpurla (toucouleur) commencent à voix basse sur l'opportunité de se réunir avec les représentants des Forces de libération africaine de Mauritanie (FLAM). Le repas est prêt. Riz, poisson et lait de chèvre caillé avalés, la discussion reprend. L'hôtesse a le temps de faire la vaisselle et de servir une deuxième tournée de thé avant que la décision ne tombe : seul, Ibrahima assistera à la réunion.

La rencontre a lieu sur la place du village, à la lumière d'une lampe de poche. D'entrée de jeu, Ibrahima se fait « chambrer » sur sa naïveté, lui qui a accepté d'aller à Nouackchott, en juin 1994, négocier les conditions de retour des réfugiés et qui, depuis lors, attend des nouvelles. *« Mais tu espérais quoi de gens qui t'ont tapé sur la tête ? »*, l'interroge le chef du groupe. Il se lance ensuite dans une violente diatribe contre la tyrannie des Arabo-Berbères au pouvoir. Il prend soin de préciser que le FLAM n'est ni extrémiste, parce que *« la Mauritanie appartient à la fois aux Négro-Mauritaniens et aux Maures beydanes »*, ni séparatiste parce que l'objectif est de créer *« l'unité dans un cadre fédéral »*. Mais, pour ne pas que soient oubliés les réfugiés mauritaniens, les militants du FLAM se disent prêts à utiliser tous les moyens, y compris *« la violence et la lutte armée »*, pour arriver à leurs fins.

Marcel Scotto

Assassinat d'une militante féministe en Algérie

PRÉSIDENTE d'une association féministe, Nabila Diahnine, trente-cinq ans, architecte, a été tuée, mercredi 15 février, dans le centre de Tizi-Ouzou (Kabylie). Militante féministe très connue en Kabylie et membre du Mouvement culturel berbère (MCB), Nabila Diahnine était présidente de l'association Tigrinet Nettouth (Cris de femmes), rassemblant quelque 300 à 400 militantes, qui organise, dans les villages, réunions et débats sur la condition féminine et contre le code de la famille adopté en 1984.

Nabila Diahnine, célibataire, se rendait à pied à son travail, dans le centre de Tizi-Ouzou (110 kilomètres à l'est d'Alger), quand elle a été atteinte, en pleine tête, par des décharges de fusil de chasse à canon scié (*mahchoucha*), une des armes de prédilection des groupes islamistes. Elle est la première responsable d'une association de femmes à être assassinée, en Algérie, depuis le début des violences en 1992. Coauteur d'un populaire *Abécédaire sur la femme*, M[lle] Diahnine, dont l'association était affiliée à la Coordination des femmes algériennes, devait se rendre en France pour participer, le 8 mars, à la Journée internationale des femmes.

Son assassinat intervient au moment où se multiplient les attentats, depuis le début du ramadan, le 1[er] février, et il témoigne de la détérioration continue de la situation en Kabylie. Depuis plusieurs mois, les accrochages, les assassinats et les sabotages se multiplient dans cette région, où des milices villageoises ont été créées pour s'opposer aux islamistes.

D'autre part, Azzedine Medjoubi, directeur du Théâtre national algérien, assassiné lundi 13 février, a été inhumé, mercredi, au cimetière El Alia d'Alger, en présence de plusieurs centaines de comédiens et artistes.

Enfin, cinq ports algériens sur les sept en grève depuis samedi ont repris le travail, a annoncé mercredi le ministère des transports. Il a précisé que seuls les employés des ports d'Alger et de Ténès poursuivent encore leur mouvement de revendication. – *(AFP.)*

L'opposition burundaise obtient la démission du premier ministre

ANATOLE KANYENKIKO, premier ministre burundais, a demandé mercredi 15 février au président de la République de lui désigner un successeur. M. Kanyenkiko, un modéré, issu des rangs de l'Unité pour le progrès national (Uprona, le principal parti tutsi), a cédé à la pression de son ancien parti. L'Uprona a en effet déclenché une grève générale qui paralyse la capitale, Bujumbura, depuis mardi. Des grenades ont été lancées dans les rues pour empêcher les habitants de se rendre à leur travail, et, dans la nuit de mercredi à jeudi, des tirs ont été entendus dans le quartier de Kamenge, habité presque uniquement par des Hutus, de l'ethnie majoritaire au Burundi.

La démission de M. Kanyenkiko est une nouvelle victoire pour les partisans de la ligne dure au sein de l'Uprona, qui avaient déjà obtenu la démission de Jean Minani de la présidence de l'Assemblée nationale. M. Minani, devenu depuis le président du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu, principal parti hutu), était accusé d'être lié aux extrémistes hutus. Accusant M. Kanyenkiko d'être inféodé aux Hutus, Charles Mukasi, le président de l'Uprona, a estimé que le pacte d'unité nationale, qui prévoit que le poste de premier ministre doit revenir à l'opposition, avait été rompu.

Avant de démissionner, M. Kanyenkiko avait dénoncé la grève et vainement demandé à l'armée d'intervenir contre les milices de jeunes Tutsis qui font régner la terreur dans certains quartiers. Dans un message diffusé à la radio, le président Sylvestre Ntibantunganya (Frodebu) a accepté la démission de M. Kanyenkiko *« au nom de l'intérêt national »*.

Ce nouvel épisode de la crise burundaise intervient au moment où Bujumbura accueille une conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés d'Afrique centrale. Organisée par le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la conférence a lieu dans un grand hôtel de la capitale, dans un quartier protégé par l'armée burundaise. – *(AFP, Reuter.)*

Hébron isolée pour cause d'anniversaire

CISJORDANIE. La région d'Hébron, en Cisjordanie, a été décrétée « zone militaire », interdite d'accès pour vingt-quatre heures, a annoncé, mercredi 15 février, un porte-parole de l'armée israélienne. Cette mesure a pour but d'empêcher l'arrivée de nombreuses personnes qui entendaient participer à une cérémonie prévue jeudi dans l'implantation israélienne de Kyriat Arba, aux portes d'Hébron, où est enterré Barouch Goldstein, ce colon extrémiste auteur du massacre de 29 fidèles palestiniens dans la mosquée du caveau des Patriarches, le 25 février 1994.

La police palestinienne a d'autre part procédé à de nouvelles arrestations d'islamistes dans la ville de Gaza, et arrêté un militant du mouvement intégriste Hamas qui projetait un attentat suicide en Israël. Yasser Arafat devait une nouvelle fois s'entretenir, jeudi, avec le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, au barrage d'Erez, à l'entrée du territoire autonome de Gaza. – *(AFP, Reuter.)*

Projet de loi d'amnistie au Mexique

MEXICO. Le président mexicain, Ernesto Zedillo, a demandé au Parlement, mercredi 15 février, de se réunir en session extraordinaire afin d'examiner la situation dans le Chiapas et d'étudier un projet de loi d'amnistie du gouvernement. Cette loi pourrait bénéficier à *« tous ceux qui décident de déposer les armes et acceptent expressément de reprendre les chemins politiques. »* L'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), entrée en rébellion armée en janvier 1994 dans l'Etat du Chiapas, n'a pas encore fait connaître sa réaction. Un nouveau gouverneur a été nommé dans cet Etat : il s'agit d'un économiste de quarante-cinq ans, Julio Fierro, membre du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la Chambre des représentants a rejeté**, mercredi 15 février, un projet de la majorité républicaine tendant à doter les Etats-Unis d'un bouclier anti-missiles et limitant l'engagement américain dans les forces de l'ONU. Cette tentative de ressusciter une nouvelle version du projet « Guerre des étoiles » du président Ronald Reagan a échoué par 218 voix contre 211. Les républicains vont tenter de reprendre leur projet sous une autre forme. – *(AFP.)*

■ **Confronté à un déficit prévisionnel** de près de 3 milliards de dollars, le maire de New York, Rudolph Giuliani, a présenté, mercredi 15 février, le projet de budget le plus sévère depuis la « grande dépression » des années 30, au détriment essentiellement des services sociaux et médicaux. *« La ville de New York avait besoin d'un changement radical »*, a expliqué le maire républicain, soulignant que ce projet de *« budget de crise »*, dont la discussion a commencé mercredi, *« profitait du mouvement* [de réduction du déficit budgétaire] *en cours à Washington »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : il faut cesser la chasse aux espions de la RDA**, estime le président du groupe parlementaire CDU, Wolfgang Schaüble, un proche du chancelier Helmut Kohl, dans un entretien publié, jeudi 16 février, dans le magazine *Stern*. Pour M. Schaüble, les procès des anciens agents de la République démocratique ne font qu'aviver les conflits entre Allemands de l'Ouest et de l'Est. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : Moscou aiderait l'Iran à acquérir l'arme nucléaire**, selon un haut responsable russe. D'après un accord signé en janvier 1995 avec l'Iran, la Russie doit achever la construction de la centrale nucléaire de Boushehr. Cet accord a suscité l'inquiétude de Washington, qui craint que l'Iran ne détourne la technologie russe à des fins militaires. *« Grâce à la Russie, l'Iran sera en mesure d'avoir la bombe atomique »*, a déploré, mercredi 15 février, Alexeï Iablokov, président de la commission pour l'environnement du conseil de sécurité du Kremlin, qui a expliqué que le ministère de l'énergie nucléaire *« a désespérément besoin d'argent »*. – *(Reuter.)*

■ **POLOGNE : le conseiller juridique de Lech Walesa a démissionné**, mercredi 15 février. Lech Falandysz, conseiller et proche du président polonais, avait défendu l'interprétation de la Constitution provisoire en vigueur en Pologne, qui a permis au chef de l'Etat de menacer le Parlement de dissolution si le premier ministre ne démissionnait pas. Cet ultimatum avait provoqué une crise politique en Pologne, il y a quinze jours. – *(AFP.)*

■ **Un Serbe soupçonné d'avoir commis des exactions** en Bosnie a été interpellé lundi 13 février à Hambourg et fait l'objet d'une enquête. Milan Majic est accusé par des victimes d'avoir participé au « nettoyage ethnique » contre les Musulmans bosniaques. D'autre part, un Serbe de Bosnie arrivé en Suède fin 1993 a été accusé par d'anciens détenus du camp de Keraterm, dans la région de Prijedor, d'avoir été le gardien de ce camp. Il a été interpellé mercredi par la police suédoise et est interrogé. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : la loi interdisant les antennes de télévision paraboliques** a été définitivement adoptée. Le gouvernement iranien a obtenu, mercredi 15 février, le feu vert du Conseil constitutionnel pour supprimer les *« paraboles diaboliques »*, selon l'expression des religieux conservateurs, qui dénoncent cet instrument de *« l'invasion culturelle occidentale »*. Un à deux millions d'Iraniens au moins seraient actuellement en mesure de regarder les programmes d'une vingtaine de chaînes diffusées par satellites. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le président Nelson Mandela** ne sollicitera pas un second mandat lors de l'élection présidentielle de 1999, a-t-il annoncé mercredi 15 février. M. Mandela, qui aura quatre-vingts ans en 1998, a déclaré qu'il prendrait sa retraite dans son village natal de Qunu, au Transkei. Par ailleurs, un jeune Noir a été tué mercredi 15 février lors d'affrontements opposant les résidents blancs de Ruyterwacht, dans les environs du Cap, et des élèves noirs qui venaient s'inscrire dans une école du quartier. – *(AFP.)*

■ **GABON : 55 000 étrangers ont quitté le pays** et 15 000 autres ont acquitté les importantes taxes de séjour exigées par les autorités avant le 15 février, date limite fixée par le gouvernement pour la régularisation de leur situation. Il reste plusieurs dizaines de milliers d'étrangers en situation irrégulière au Gabon, qui sont désormais menacés d'expulsion. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : le président Fidel Ramos** a annoncé, mercredi 15 février, l'envoi de renforts militaires dans l'archipel contesté des Spratley, dans le sud de la mer de Chine, haussant le ton dans le différend qui l'oppose depuis un mois à Pékin après l'occupation par la Chine d'un îlot philippin. Cette mesure paraît toutefois largement symbolique, compte tenu de la faiblesse des forces philippines. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

■ **ÉTATS-UNIS : la production industrielle a continué d'augmenter** rapidement en début d'année, l'indice progressant de 0,4 % en janvier par rapport à décembre et portant à 6,2 % la hausse en un an (janvier 1995 comparé à janvier 1994). Quoique forte, la hausse de janvier est nettement moins rapide que celles de novembre (+ 0,8 %) et décembre (+ 0,9 %). Un peu alertés par l'exceptionnelle vigueur de la croissance aux Etats-Unis à la fin de l'année dernière (le PIB avait augmenté de 4,5 % en rythme annuel au quatrième trimestre), les marchés financiers ont été rassurés, tirant provisoirement de l'évolution de la production industrielle de janvier l'impression que l'économie américaine commençait à ralentir, ce qui lui éviterait des tensions inflationnistes généralisées. La perspective d'un atterrissage en douceur (*soft landing*) devra pourtant être confirmée dans la mesure où le taux d'utilisation des capacités de production est à son plus haut depuis quinze ans, à 85,5 %.



FRANCE

PRÉSIDENTIELLE Les mouvements minoritaires ont pris l'habitude d'utiliser l'élection présidentielle pour faire connaître leurs idées. Cette année encore, l'extrême gauche trotskiste, avec Arlette Laguiller, les écologistes, avec trois candidats à ce jour, et les régionalistes se lancent dans la campagne. ● **PARRAINAGES.** La loi prévoit comme seule condition pour se présenter la réunion de cinq cents parrainages d'élus dans au moins trente départements différents. Les dispositions sur le financement de la vie politique garantissent à ceux qui remplissent cette condition les moyens de mener leur campagne. ● **STATUT.** Outre l'audience qu'ils peuvent donner à leurs idées, certains se portent candidats aussi pour conforter leur statut dans la mouvance qu'ils représentent. D'où la concurrence qui sévit parmi les chefs de file de l'écologie politique.

Les « petits » candidats font campagne à côté des « grands »

Dominique Voynet, Antoine Waechter ou Max Simeoni partent à la découverte du pays avec autant de passion que les candidats de premier plan, même si leurs « petites entreprises » restent artisanales. Il en va de leur ascendant sur leurs partisans

« ET ALORS ? Elle est prête, ma fiche sur Balladur ? » Ce matin-là, le siège des Verts, près de la place de la République, à Paris, est encore quasi désert. Il n'y a que l'une des attachées de presse du mouvement et le secrétaire national Dominique Plancke. Et Dominique Voynet, survoltée. La veille au soir, le premier ministre a parlé à la télévision, pendant que la candidate des Verts animait une réunion publique à Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise. *« Si un journaliste me demande une réaction, je ne sais pas quoi répondre. Déjà qu'hier je me suis fait planter par une question sur la pêche... A Cergy ! »*

Volontiers « nature », la mieux entourée des « petits candidats » raconte la *« galère »* que représente une campagne présidentielle, au fil des jours, sur plusieurs mois : *« Un matin, tu te retrouves dans un boui-boui avec trois copains et deux journalistes, les cendriers remplis de mégots sur la table et les camions dans la rue. Tu ne t'entends plus parler. »* Un jour à la Hague, devant l'usine de retraitement des déchets nucléaires, le lendemain à la maison pour tous d'Alençon, un autre jour encore à la salle de la mairie de Guéret. En plus, elle aime ça. *« C'est vrai, les gens sont gentils. Ça m'étonne que ce soient les mêmes qui votent Le Pen, Villiers ou Balladur... »*

« J'ai le sentiment que la France entière est ma famille », rapporte, de son côté, Antoine Waechter. Déjà rôdé aux longues campagnes électorales – celle de l'élection présidentielle de 1988, celle des européennes de 1989, celle des régionales de 1992 –, le président du Mouvement écologiste indépendant trouve celle-ci *« plus facile »*. Il est vrai qu'aux plus belles heures de l'écologie politique celui qui était encore porte-parole des Verts faisait la queue, comme tout le monde, devant les guichets de la SNCF pour se rendre à une réunion publique, en seconde classe non fumeurs.

NE PAS GRANDIR C'EST UNE CHOSE MAIS... VIEILLIR !!

PESSIN

Seul pendant le trajet, il consignait dans son grand cahier à spirale les chiffres des derniers sondages ou quelques réflexions puisées à la lecture de la presse pour renouveler son discours de la soirée. Par chance, parfois, les organisateurs de sa tournée pensaient à lui réserver un moment, entre deux prises de parole, pour qu'il puisse se restaurer. Puis il allait se coucher, le plus souvent au domicile de militants locaux, pour ménager les finances du mouvement. En dépit de leur actuelle rivalité, Dominique Voynet a une pensée émue pour *« ce pauvre Antoine, qui sillonnait la France, en 1988, avec sa petite valise »*.

Désormais, M. Waechter est toujours accompagné. Pour attirer l'attention des médias, il tente, chaque fois que c'est possible, de réaliser des expériences de « petit chimiste », destinées à mesurer la pollution de l'air, de la mer ou le niveau du bruit dans les centres urbains.

LA COURSE AUX PARRAINAGES

Chez les Verts, plusieurs salariés sont passés à plein temps, pour la durée de la campagne. Un comité de pilotage, ouvert aux autres mouvements écologistes ou « alternatifs » qui soutiennent cette candidature, se réunit chaque semaine. Fait assez extraordinaire chez les Verts, le matériel de campagne – tracts, affiches, autocollants – est prêt avant l'élection ; cela n'a pas toujours été le cas. *« Oser Dominique Voynet, ça change tout ! »*, dit le slogan. Désignée par un collège électoral élargi, dès le mois d'octobre, Mme Voynet a déjà bénéficié, à la différence des autres « petits candidats », d'un passage dans chacune des grandes émissions politiques des chaînes de télévision. Enfin, depuis quelques jours, son équipe de campagne assure avoir passé le cap des cinq cents promesses de parrainage nécessaires à sa candidature.

C'est encore loin d'être le cas pour Antoine Waechter et pour Brice Lalonde, qui estiment, l'un et l'autre, avoir recueilli, à l'heure actuelle, quelque deux cent cinquante signatures. Cette course aux signatures, demeure le principal handicap des « petits candidats ». Max Simeoni a fait le plein en Corse, Mme Voynet dans le Jura, mais la loi précise que les signatures doivent provenir d'au moins trente départements et qu'un même département ne peut fournir plus de cinquante signatures.

Déjà, lors de la précédente élection, M. Waechter n'avait pu réunir ses cinq cents parrainages, peu avant l'heure limite, que grâce aux renforts d'élus communistes. Seuls les militants trotskistes de Lutte ouvrière sont véritablement rompus à ce genre d'exercice ; les écologistes, qui bénéficient d'une indemnité forfaitaire pour chaque signature récoltée, reconnaissent que, bien souvent, ils ont été précédés dans les mairies par des camarades d'Arlette Laguiller...

L'élection présidentielle, en revanche, n'est pas coûteuse. *« C'est l'une des élections les plus démocratiques »*, estime M. Waechter, qui, pour ses premiers frais, a emprunté 1 million de francs, gagé sur les revenus de quelque deux cents militants. Grâce à la loi du 10 mai 1990, dès la publication de la liste des candidats établie par le Conseil constitutionnel, ceux-ci recevront une avance de 3 millions de francs. Au total, les candidats qui recueilleront moins de 5 % des suffrages exprimés peuvent compter sur un remboursement de leurs frais à hauteur de 7,2 millions de francs. *« C'est un budget tout à fait honnête »*, juge Dominique Voynet.

Cette forme de financement a cependant un effet pervers, en favorisant la multiplicité des candidatures. S'il y avait un risque financier, comparable à celui qui existe aux élections législatives, par exemple, il est peu probable que l'on assisterait, dans la précampagne, au *« bras de fer chez les fourmis »* – selon l'expression de Brice Lalonde – qui oppose encore les trois candidats écologistes.

C'est que l'élection présidentielle, pour les représentants des petites formations, est trop tentante. Elle leur permet, le temps d'une campagne, de jouer dans la cour des grands, puis de s'assurer plus durablement d'une autorité sur leur mouvement respectif. Le cas le plus flagrant est celui d'Antoine Waechter, totalement inconnu du grand public en 1988 et qui, jusqu'à l'émergence de Dominique Voynet, en 1992, était apparu, à l'égal de M. Lalonde, comme le représentant officiel de l'écologie politique.

Devenu minoritaire chez les Verts, il a créé son propre mouvement dans le seul but de représenter de nouveau *« l'écologie indépendante »* dans la campagne présidentielle. Mme Voynet voit juste quand elle estime que, tour à tour, après les élections de 1981 et de 1988, *« Antoine et Brice sont devenus fous »*, c'est-à-dire incapables de supporter que leur autorité soit contestée par d'autres. Elle voit juste, à une réserve près : il n'est pas sûr qu'elle échappe elle-même à ce syndrome...

Jean-Louis Saux

Brice Lalonde s'effacerait devant Raymond Barre

L'ancien ministre de l'environnement, déjà candidat à l'élection présidentielle de 1981, ne cesse de multiplier les appels pour une représentation unique de l'écologie politique, le 23 avril prochain. Dans le dernier en date, Brice Lalonde a même proposé la candidature de Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

A défaut d'une candidature unique, M. Lalonde ne s'effacera que devant Raymond Barre, qu'il juge seul capable de favoriser la recomposition politique, de type centre-gauche, qu'il appelle de ses vœux. Dans le cas contraire, M. Lalonde nous a précisé qu'il ira *« jusqu'au bout »*. Il ne doute pas d'obtenir les signatures d'élus nécessaires, au besoin par *« un accord politique »*, sur lequel il reste discret. Pour l'heure, il souffre de son absence sur les grands moyens d'information. *« Le principal problème de la démocratie française,* dit-il, *c'est la télévision. »*

La croisade de Max Simeoni contre l'Ile-de-France

BASTIA
de notre correspondant

« A l'heure actuelle, il n'est pas totalement irréalisable de réunir les cinq cents signatures nécessaires à notre candidature », affirme l'entourage de Max Simeoni. Le dirigeant nationaliste corse, ancien député européen, aujourd'hui soutenu par la fédération Régions et peuples solidaires, parcourt la France dans le double objectif de délivrer son message *« pour l'égalité des citoyens et des régions »* et de recueillir des parrainages.

Ayant visité tout d'abord la Bretagne, le Pays basque et l'Alsace, il sera bientôt en Catalogne, en Occitanie et en Savoie. Dans chaque région, M. Simeoni est accueilli par des militants déjà convaincus de la cause identitaire. Pour élargir le public, une vaste campagne de sensibilisation – notamment des élus – est organisée par l'envoi d'une lettre-programme et de demandes de parrainage.

Au fil des réunions, le candidat affine ses arguments. Il dénonce la *« concentration des richesses et du pouvoir autour de la région-capitale »* qu'est l'Ile-de-France. *« L'écart entre le produit intérieur brut par habitant de l'Ile-de-France et celui des autres régions est passé de 65 % en 1982 à 75 % en 1991 »*, martèle-t-il. Piochant dans les statistiques de la DATAR, il observe : *« L'entretien des routes départementales est à la charge des conseils généraux. Elles représentent 33 kilomètres par habitant dans la Creuse, 29 kilomètres par habitant dans la Lozère... et 180 mètres par habitant dans les Hauts-de-Seine ! »*

Max Simeoni compare aussi les investissements des collectivités locales. *« De 1976 à 1991,* dit-il, *l'Ile-de-France a mobilisé 17 039 francs par habitant, alors que la contribution des autres régions étaient de 23 036 francs. »* A l'argument économique, le candidat ajoute l'argument culturel, avec *« la charte européenne pour les langues minoritaires »*. Là encore, M. Simeoni sait que plusieurs régions attendent que la France ratifie le document. *« Le 1er février,* rappelle-t-il, *vingt et un Etats, sur les trente-trois que compte le Conseil de l'Europe, ont signé la convention-cadre pour la protection des minorités nationales. La France et la Turquie ont été les seules à refuser cette reconnaissance. »*

Max Simeoni parviendra-t-il, finalement, à défendre ses objectifs de campagne en qualité de candidat « officiel » à la présidence de la République ou – faute de parrainages – négociera-t-il, par exemple, avec la mouvance écologiste ? Rien ne semble exclu.

Michel Codaccioni

De Marcel Barbu aux familles de pensée

LE 19 NOVEMBRE 1965, jour d'ouverture de la campagne télévisée pour la première élection présidentielle au suffrage universel direct, les Français ont un choc. Non seulement l'homme qui s'adresse à eux dans les étranges lucarnes est inconnu (comme la plupart des candidats, hormis le général de Gaulle, François Mitterrand et Jean Lecanuet), mais il leur parle un langage insolite : *« Français, Françaises, mes frères et mes copains »*, commence-t-il, avant de se présenter comme *« le candidat des chiens battus »* face au pouvoir et à l'administration.

Ancien député, fondateur d'une communauté de travail dans la Drôme, Marcel Barbu se présente *in extremis* à l'élection du 5 décembre, en bénéficiant des conditions de la loi de 1962, qui prévoit le parrainage de cent élus locaux dans dix départements au moins et une caution de 10 000 francs. Parmi les six candidats, il est le seul à paraître folklorique, aux côtés de deux autres petits : Jean-Louis Tixier-Vignancour, avocat de l'OAS, pour l'extrême droite (5,31 %), et Pierre Marcilhacy, sénateur non inscrit de la Charente. Marcel Barbu recueillera 278 420 voix, soit 1,16 %.

Au premier tour de l'élection présidentielle du 1er juin 1969, Louis Ducatel, ancien conseiller municipal de Paris, tente de reprendre le flambeau de Marcel Barbu. *« Doux dans la vie,* assure-t-il aux électeurs, [il] *voit aussitôt rouge devant les technocrates et les bureaucrates. »* Avec 1,28 % des suffrages exprimés, il obtient 6 400 voix de plus que Barbu. A cette élection marquée par le duel Pompidou-Poher, trois autres représentants de familles politiques ne font, loin derrière Jacques Duclos pour le PCF, que de petits scores : Gaston Defferre, candidat socialiste, obtient 5,07 %, Michel Rocard pour le PSU 3,66 % et Alain Krivine, pour la Ligue communiste, 1,06 %.

En 1974, tous les records de candidatures – 12 ! – sont battus, mais Ducatel et Barbu n'ont plus d'héritiers. Jean Royer, maire de Tours, qui a abandonné ses fonctions de ministre des postes et télécommunications, est perçu par ses adversaires comme un *« père la morale »*. Arlette Laguiller tente une première fois sa chance pour Lutte ouvrière, sans empêcher la présence de son frère ennemi, Alain Krivine. René Dumont défend les couleurs de l'écologie, Jean-Marie Le Pen celles du Front national. Emile Muller, député et maire de Mulhouse, est envoyé aux urnes par le Mouvement socialiste et démocrate, Bertrand Renouvin par la Nouvelle Action française, et MM. Sebag et Héraud se disputent les voix du fédéralisme européen. Le 5 mai, soir du premier tour, les neuf petits ne totaliseront que 8,99 % des suffrages exprimés.

Pour l'élection présidentielle de 1981, les règles sont devenues plus dures : il faut désormais 500 parrainages d'élus locaux. Le Conseil constitutionnel refuse la candidature de M. Le Pen mais en retient dix autres. Six petits rivalisent : Brice Lalonde pour l'écologie, Arlette Laguiller de nouveau, Michel Crépeau, maire de La Rochelle, pour les radicaux de gauche, Michel Debré et Marie-France Garaud, en gaullistes dissidents, Huguette Bouchardeau pour le PSU. A eux six, ils obtiendront 12,46 %.

En 1988, il n'y a plus que neuf candidats au premier tour. Avec 14,39 %, au soir du 24 avril, M. Le Pen rejoint la cour des grands, talonnant Raymond Barre et laissant loin derrière André Lajoinie. Mais là encore, aucun petit n'est « folklorique » : Antoine Waechter défend l'écologie, Pierre Juquin, les rénovateurs du PC avec le soutien du PSU et de la Ligue communiste. Arlette Laguiller subit la concurrence d'un autre trotskiste, Pierre Boussel (Parti communiste internationaliste). A eux quatre, les petits ne réunissent que 8,25 % des suffrages.

Michel Noblecourt

Dix parlementaires chiraquiens lancent une « association nationale pour le débat »

Les partisans du maire de Paris contre le « politiquement correct »

Comment nourrir le débat d'idées à l'occasion de l'élection présidentielle ? Comment permettre à Jacques Chirac de se faire entendre au-delà de l'électorat qui lui demeure fidèle ? Dix jeunes parlementaires du RPR et de l'UDF, partisans du maire de Paris, proposent une solution en lançant l'Association nationale pour le débat, qui, appuyée sur des clubs locaux, offrirait aux citoyens un forum de discussion.

« *NOUS VOULONS rendre la parole au peuple* », affirme Jean-Jacques de Peretti, député (RPR) de Dordogne. « *On n'écoute pas assez les gens* », ajoute Philippe Briand, député (RPR) d'Indre-et-Loire. « *Nous souhaitons créer une assistance à la libre expression* », précise Jérôme Bignon, député (RPR) de Somme.

Par tous les moyens possibles, les partisans de Jacques Chirac tentent de susciter un débat qui, à leurs yeux, fait défaut dans la campagne présidentielle. Après plusieurs mois de réflexion, dix jeunes parlementaires – les trois déjà cités plus Evelyne Guilhem (RPR, Haute-Vienne), Christian Jacob (RPR, député européen), Jean-Pierre Bastiani (UDF-CDS, Haute-Garonne), Francis Delattre (UDF-PR, Val-d'Oise), Claude Goasguen (UDF-CDS, Paris), Dominique Paillé (UDF-CDS, Deux-Sèvres) et Henri Torre, sénateur (Rép. et Ind.) d'Ardèche – ont décidé de créer une « association nationale pour le débat ».

CENT FLEURS

Sur un modèle qui rappelle celui imaginé par Silvio Berlusconi en Italie, ils engagent les électeurs à créer des clubs baptisés « Les idées d'abord », dont la vocation est de renouveler le style d'action sur le terrain, tout en dépassant les structures politiques. Cette démarche est une reconnaissance implicite de l'échec des appareils partisans dans le brassage des idées et leur mise en forme, alors même que le RPR est déchiré entre deux candidats présidentiels issus de ses rangs et que la quasi-totalité des formations de l'UDF a pris position pour M. Balladur.

Initiateur de cette association pour le débat, M. de Peretti, maire de Sarlat et secrétaire général adjoint du mouvement néogaulliste, reconnaît ces faiblesses quand il note que « *le problème du politique est qu'il est enfermé* ». MM. Briand et Bignon, ses compagnons, ne disent pas autre chose. « *On parle beaucoup de débat, mais ce sont les politiques qui débitent leur programme du haut des tribunes* », confie le premier. « *Des gens aimeraient bien faire cheminer des idées face au « politiquement correct » et au conformisme* », assure le second, en se prononçant pour « *une démocratie participative* » et « *une nouvelle citoyenneté* ». S'inspirant de Mao Zedong, les chiraquiens aimeraient, probablement, que « cent fleurs » s'épanouissent spontanément pour conjurer le balladurisme.

A cette fin, quarante-cinq clubs sont déjà en place, et trois cent quarante autres sont en voie de création, selon de M. de Peretti. Ils abordent les sujets les plus variés, comme la drogue, le maintien du service public en milieu rural, les handicapés, la production audiovisuelle française... Le but est de « *s'adresser à ceux qui sont ailleurs ou nulle part* », affirme l'un des fondateurs, et tous assurent que ces structures légères sont faites pour durer au-delà de l'élection présidentielle.

En attendant, les propositions venues de la base sont appelées à remonter vers le sommet pour être examinées par les « *experts* » de l'assocation – des hauts fonctionnaires – et faire l'objet d'une compilation. Ce processus tendra à « *permettre au peuple d'avoir accès à la décision politique* », dit M. de Peretti, en saisissant l'élection présidentielle qui, selon M. Bignon est « *un bon moment pour le bouillonnement des idées* ».

Olivier Biffaud

D'une déclaration à l'autre

Au fil des ans, le ton de la déclaration ministérielle change. En février 1983, à la veille d'élections municipales qui s'annoncent pourtant difficiles pour la gauche, Laurent Fabius, ministre délégué au budget, limite son propos à la question de la fraude : *« En remplissant avec soin votre déclaration de revenus, vous accomplissez votre devoir de citoyen. Dès lors, vous êtes en droit de souhaiter qu'on lutte efficacement contre la fraude fiscale. C'est ce que nous avons entrepris. »*

En février 1986, peu avant les législatives, Pierre Bérégovoy, ministre des finances, se borne à annoncer quelques changements : *« Cette année, deux contribuables sur trois feront leur déclaration sur un formulaire simplifié. Leur tâche en sera plus aisée. »*

En février 1989, le même Pierre Bérégovoy verse dans le lyrisme : *« Le bicentenaire de la Révolution nous rappelle les principes de justice et de solidarité inscrits dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le gouvernement s'en est inspiré pour le budget de 1989. »*

Le CSA constate un avantage pour M. Balladur

L'instance de contrôle de l'audiovisuel confirme le « déséquilibre » dont se plaignent les chiraquiens et la faible couverture des « petits » candidats

SIX HEURES quarante et une minutes pour Edouard Balladur, quatre heures dix-neuf pour Jacques Chirac. Le calcul des temps d'antenne dont ont bénéficié, du 1er au 31 janvier, les deux candidats de la majorité parlementaire dans les journaux de TF 1, France 2 et France 3 vont donner raison au directeur de la campagne de l'ancien président du RPR qui s'était récemment plaint des « *déséquilibres flagrants au profit d'un candidat* » qu'il avait observé (*Le Monde* du 3 février). Réuni mardi 14 février en assemblée plénière, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) n'a pu que faire le même constat en prenant connaissance des relevés des temps d'antenne dont ont bénéficié les candidats à l'élection présidentielle à la télévision tout au long du mois de janvier. Dans un communiqué publié le lendemain, tout en « *rappelant* » que le premier ministre a annoncé sa candidature durant cette période, l'instance de régulation de l'audiovisuel a fait part, elle aussi, d'un « *déséquilibre* » au profit du chef du gouvernement.

CONSTAT D'UN DÉSÉQUILIBRE

M. Balladur a bénéficié, « *dans les journaux et bulletins d'information* », d'un temps d'antenne – celui-ci comprenant toutes les séquences consacrées au candidat et aux personnalités qui le soutiennent, que ce soit leurs propres déclarations ou les informations données par les journalistes – de 3 heures 4 min sur TF 1, de 2 heures 19 min sur France 2 et de 1 heure 18 min sur France 3. Au cours de la même période, M. Chirac a bénéfécié un temps d'antenne de 1 heure 47 min sur TF 1, de 1 heure 47 min sur France 2, et de 45 min sur France 3.

Le candidat socialiste n'étant pas encore alors désigné, le CSA a additionné les temps d'antenne que la télévision a consacré à Lionel Jospin, Henri Emmanuelli et Jack Lang. Il a été de 2 heures 25 min sur TF 1, 2 heures 33 min sur France 2 et 1 heure 8 min sur France 3. En ce qui concerne les autre candidats, le CSA note qu'ils « *n'ont bénéficié que d'un accès très limité aux journaux télévisés* », même si Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers « *ont pu s'y exprimer* ». Il ajoute toutefois que Dominique Voynet, Philippe de Villiers et Robert Hue « *ont été invités dans les magazines d'information.* » Il ajoute même qu'il n'a pas du tout été « *fait mention à l'antenne de certaines candidatures de moindre notoriété* ».

Constater un déséquilibre est une chose ; y remédier est plus difficile. Si le CSA a décidé d'effectuer ses calculs des temps d'antenne tous les quinze jours, il n'est en mesure, pour l'heure, que d'adresser des courriers aux présidents des chaînes. C'est ce qu'il a fait pour leur demander « *de veiller dans les semaines qui viennent à corriger les déséquilibres constatés* ». Des lettres à peu près similaires ont été envoyées au PDG de TF 1 et aux directeurs généraux de France 2 et de France 3.

M 6 s'est, quant à elle, vu reprocher d'avoir fait bénéficier le processus de désignation du candidat socialiste d'une couverture « *nettement plus importante* » que celle accordée aux candidatures de MM. Balladur et Chirac.

Les fonctions officielles de M. Balladur ne sont pour rien dans ce déséquilibre. « *Précisant* », mercredi 8 février, sa recommandation du mois de septembre, le CSA avait expliqué dans un communiqué que « *les déclarations faites par des personnes investies de fonctions publiques, au titre de ces fonctions, ne constituent pas des actes de communication électorale* » (*Le Monde* du 10 février). Cette décision *a priori* favorable au candidat-premier ministre n'aura finalement eu aucune portée pratique : pour le mois de janvier, le CSA a constaté que les propos tenus par M. Balladur en tant que chef du gouvernement, sur les trois principales chaînes de télévision, n'avaient duré que quatre minutes contre 1 heure 1 min de « propos » qui, par déduction, peuvent être considérés comme un élément de sa campagne électorale.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le temps d'antenne des principaux candidats en janvier

	TF1	France 2	France 3	Total
E. Balladur	3 h 04 min	2 h 19 min	1 h 18 min	6 h 41 min
J. Chirac	1 h 47 min	1 h 47 min	0 h 45 min	4 h 19 min
L. Jospin/J. Lang H. Emmanuelli	2 h 25 min	2 h 33 min	1 h 08 min	[illegible]

Le temps d'antenne comprend toutes les séquences consacrées au candidat et aux personnalités qui le soutiennent, y compris leur temps de parole.

Les chiffres du CSA révèlent un "déséquilibre" important au profit de M. Balladur

Le franc est légèrement victime des sondages

LA COURBE du franc suit celle d'Edouard Balladur dans les sondages d'opinion. Mercredi 15 février, le franc a repassé la barre des 3,47 francs pour 1 mark, après la publication des sondages de l'IFOP pour *l'Express* et BVA pour Europe 1 et *Paris-Match*, marquant un recul de M. Balladur dans les intentions de vote des Français (*Le Monde* du 16 février). Par ailleurs, les sondages révèlent que plus de 50 % des Français sont encore hésitants et peuvent encore changer d'avis.

Une telle incertitude ne plaît pas aux marchés financiers. Non qu'ils s'inquiètent véritablement : le franc ne fluctue que très faiblement et ne subit, en aucune façon, une attaque en règle. Il est stable sur ces derniers mois.

Les cambistes ne « votent » pas, pour autant, Edouard Balladur, dont ils critiquent vivement la politique budgétaire, qu'ils jugent beaucoup trop laxiste. Ils apprécient, en revanche, le soutien qu'il a apporté depuis deux ans à la politique monétaire de la Banque de France, qui consiste à « coller » au mark. La montée de Lionel Jospin, dans la mesure où le Parti socialiste reste partisan du traité de Maastricht, n'inquiète pas outre mesure. Le franc ne pourrait s'affaiblir sensiblement que si le PS grimpait encore dans les sondages tout en modifiant son attitude sur ce sujet.

En réalité, le seul trublion, pour les marchés, est Jacques Chirac, dont les discours fluctuants les préoccupent. Déjà, en novembre dernier, le franc, qui était sorti de ses anciennes marges de fluctuations du système monétaire européen (3,4305 francs pour 1 mark), avait été pris d'un accès de faiblesse à la suite de plusieurs déclarations du maire de Paris, peu appréciées des marchés. Soutenu en particulier par le ministre des entreprises, Alain Madelin, qui a toujours eu une position fortement critique à l'encontre de la politique du franc fort, M. Chirac avait alors été contraint d'infléchir fortement son discours et de donner une interview remarquée à *La Tribune* (16 novembre) pour chanter les mérites d'une gestion rigoureuse des finances publiques.

« *La responsabilité de l'Etat*, disait-il, *c'est de faire de la bonne finance, afin de créer les conditions d'une baisse durable des taux d'intérêt, ce qui est vital.* » La mise au point avait eu les effets escomptés et les tensions sur le franc avait à l'époque été moins vives.

Cependant, le franc a été pénalisé, surtout mercredi, par la faiblesse du dollar face au mark, ce qui a renforcé la devise allemande contre les monnaies européennes.

E. L. B.

Quand Nicolas Sarkozy fait campagne auprès des contribuables...

La lettre accompagnant la déclaration de revenus vante l'action du gouvernement

C'EST une courte déclaration, qui a l'apparence d'un tract. On peut y lire ceci : « *La politique mise en œuvre depuis près de deux ans par le gouvernement est entièrement tendue vers le redressement de notre économie et l'amélioration de la situation de l'emploi, qui est une priorité absolue. Les résultats obtenus sont encourageants. L'activité repart. La France réussit d'ailleurs mieux que ses principaux partenaires européens. La croissance y sera plus forte en 1995. L'année dernière, nous avons stoppé la montée du chômage. Cette année, il reculera. Beaucoup reste à faire. Mais, grâce à la gestion sérieuse des dépenses publiques, avec le souci d'aider ceux qui en ont le plus besoin, ma conviction est que la France a retrouvé la voie du redressement et de la modernisation.* » Il n'y manque qu'un appel à voter pour le premier ministre-candidat.

Seulement voilà, ce n'est pas une quelconque feuille électorale. C'est un document officiel de la République, signé de la main du ministre du budget, Nicolas Sarkozy. Elle figure en exergue de la note d'explication de la déclaration des revenus de 1994 que 24 millions de foyers fiscaux viennent de recevoir.

De nombreux lecteurs du *Monde* s'en sont indignés et nous ont posé la question : un ministre peut-il user d'un tel courrier administratif pour influencer de la sorte le citoyen-contribuable ? La question est d'autant plus légitime que le texte incriminé prête pour le moins à controverse.

UNE TRADITION

La France réussit-elle effectivement mieux que ses principaux partenaires européens ? S'il faut en croire les dernières prévisions de l'OCDE, c'est vrai dans le domaine de la croissance, à très peu de choses près : l'économie hexagonale devrait enregistrer en 1995 une hausse de un ou deux petits dixièmes de plus de son PIB que ses voisins ; mais on ne peut vraiment pas en dire autant des déficits publics : dans ce domaine, la France, dont le besoin de financement des administrations publiques pourrait approcher 6 % du PIB en 1994, est très mal placée. Cela risque, d'ailleurs, de faire débat dans la campagne présidentielle, car l'économie hexagonale est maintenant en mauvaise posture pour respecter dès 1997 les critères de convergence de Maastricht.

Dans la même veine, on peut observer que le ministre du budget prétend un peu vite que le gouvernement a « *stoppé la montée du chômage* » en 1994. Si l'on veut être précis, il faut admettre que le nombre des demandeurs d'emploi a encore augmenté de 26 700. De même, on peut contester que la gestion des dépenses publiques ait été « *sérieuse* » : le gouvernement avait annoncé que les dépenses du budget de 1994 stagneraient (en volume), alors qu'elles ont finalement progressé de près de 2,5 %.

Nicolas Sarkozy a une ligne défense très solide. Les ministres du budget ou des finances qui l'ont précédé – tous, sans la moindre exception – se sont livrés au même exercice depuis plus de vingt ans, même à l'approche d'élections. En février 1993, à quelques semaines des législatives, le ministre socialiste Martin Malvy annonçait ainsi aux contribuables que la France réussissait mieux que ses voisins : « *Grâce à une croissance plus forte, à un déficit plus faible, à une inflation maîtrisée, à des comptes extérieurs équilibrés, la France a pu éviter une progression de sa fiscalité.* » Or, on sait ce qu'il advint : en 1993, la France a plongé dans la récession, et les déficits ont atteint des niveaux record.

Nicolas Sarkozy connaît cependant l'adage : « *Nul ne peut se prévaloir des turpitudes d'autrui* »...

Laurent Mauduit

La présidence de la République sur écran d'ordinateur

D'AUCUNS aspirent à devenir locataires des lieux pour un bail de sept ans, d'autres se contenteraient d'une visite, mais, candidats ou simples citoyens, tous peuvent faire, désormais, un « tour du propriétaire » de l'Elysée au moyen d'un CD-ROM consacré à la présidence de la République.

L'Elysée, c'est un palais. C'est aussi une petite ville, que l'on découvre en images fixes ou en vidéo, des gendarmes de la protection rapprochée à l'entraînement, au « bunker » des archives. Fleuristes, lingères, jardiniers et bien d'autres « petits métiers » forment la trame humaine et souvent insolite de l'univers présidentiel.

L'Elysée ne se réduit pas à un lieu : la présidence est une fonction, modelée par des rapports de forces entre institutions. « Comprendre », « approfondir », « illustrer » : les trois chapitres de la partie Constitution sont les plus didactiques, à défaut d'être les plus ludiques.

Enfin l'Elysée a réuni la longue cohorte des présidents, vingt et un depuis 1848, dans une « galerie de portraits ». L'équipe qui a conçu ce CD-ROM donne également à découvrir les fonctions et les visages des cinquante conseillers qui gravitent dans l'ombre de François Mitterrand pour quelques mois encore. Sur un laissez-passer factice, leurs biographies détaillées défilent et dessinent leur obscur travail d'information et de décision.

La période électorale incite à se remémorer, souris en main, les campagnes des trente dernières années, du jeune challengeur du général de Gaulle, en 1965 – un certain François Mitterrand –, au vieux socialiste – le même – éreintant Jacques Chirac en 1988.

Michel Colonna d'Istria

★ « L'Elysée, découverte multimédia de la présidence de la république », CD-ROM Mac ou PC, Infotronique/Pathé Interactive, 490 F.

Un « front culturel anti-conservateur »

La grande salle de la Mutualité, à Paris, mercredi 15 février, paraissait bien vaste pour recevoir les deux cent cinquante personnes venues prendre connaissance des « cahiers de doléances » recueillis par les promoteurs de l'association Idées-Culture. Ceux-ci, parmi lesquels l'essayiste libéral Guy Sorman et l'écrivain Denis Tillinac, proche de Jacques Chirac, venaient de mettre un terme à une virée ferroviaire d'une semaine dans les provinces françaises. Le « *parisianisme* » et le « *conformisme* » ont été dénoncés. On était là pour assister à la création d'un « *front culturel anti-conservateur, qui va de la droite de l'Action française à la vraie gauche des hussards noirs de la République* ». A côté de députés RPR (Roselyne Bachelot ou Raymond-Max Aubert), se côtoyaient quelques monarchistes et un chanteur, Francis Lalanne, se réclamant de l'anarchisme.

Le CSA constate un avantage pour M. Ballad

Le Parti socialiste entre en campagne derrière M. Jospin

PRÉSIDENTIELLE. Sans attendre la présentation de l'état-major de campagne de Lionel Jospin, qui n'interviendra finalement que la semaine prochaine, le bureau national du PS a décidé, mercredi 15 février, de se mettre en campagne. Un tract national va être diffusé afin de mobiliser les fédérations. *« Le PS doit continuer à parler »*, a précisé Jean Glavany, secrétaire national chargé de la communication. MM. Jospin et Emmanuelli ont déjeuné ensemble, mercredi, pour examiner les conditions de *« ce travail complémentaire »*. Sur France 3, le même jour, Laurent Fabius s'est dit prêt à aider *« au maximum »* M. Jospin. *« Tout est ouvert*, a-t-il dit. *Lionel Jospin a commencé très intelligemment sa campagne. Il peut parfaitement gagner l'élection présidentielle. »* Sur TF 1, Pierre Mauroy a constaté *« une sorte d'exaltation »* autour de M. Jospin. Michel Rocard a souhaité, quant à lui, sur France-Inter, que son projet présidentiel *« soit dense, bien compris des Français et qu'il restaure une vraie confiance dans la possibilité de réveiller notre pays »*.

La Commission des sondages lance une mise en garde

INTERPRÉTATION. Dans un communiqué daté du 14 février, la Commission des sondages met en garde contre l'interprétation des sondages et *« croit utile »* de rappeler que cette interprétation *« doit se faire en tenant compte de la marge d'erreur aléatoire dont ils sont affectés »*. *« Rien n'autorise à dire que le candidat arrivant en tête devance celui qui le suit et, notamment, de ce fait devrait, seul des deux, figurer au second tour de l'élection »*, assure la Commission. *« En présence d'un sondage où les résultats de deux candidats diffèrent d'un ou deux points (...)*, rappelle la Commission, *le pourcentage d'erreur aléatoire, comme c'est le cas pour les enquêtes réalisées sur la base d'un échantillon de 1 000 personnes interrogées, est d'environ 2 à 3 % »*.

MUNICIPALES

■ **GRENOBLE : Michel Destot, député (PS) de l'Isère,** président du groupe socialiste au conseil municipal de Grenoble, a annoncé officiellement, mardi 14 février, sa candidature à la mairie de la ville, au cours d'une réunion publique en présence de Martine Aubry. M. Destot s'était déjà présenté en 1989 contre Alain Carignon.

■ **LA ROCHELLE : Jean-Louis Léonard, député (RPR) de Charente-Maritime,** maire de Châtelaillon, devait annoncer, vendredi 17 février, sa candidature à la mairie de La Rochelle, contre le maire sortant, Michel Crépeau (Radical). Contrairement à la règle nationale du mouvement (une liste dans chaque ville de plus de 10 000 habitants), les Verts ont décidé de faire liste commune avec M. Crépeau. Cette dérogation s'explique, selon Alain Bucherle, élu des Verts au conseil régional, par *« la volonté d'ouverture »* du maire de La Rochelle.

■ **JUSTICE : André Durr (RPR), maire d'Illkirch-Graffenstaden et député du Bas-Rhin,** devrait être déchu de ses mandats après le rejet de son pourvoi en cassation, mardi 14 février. Sa fonction municipale tombe automatiquement après notification de la décision de la Cour et la déchéance de son mandat de député doit être prononcée par le Conseil constitutionnel. Condamné, en septembre 1993, pour concussion, à un an de prison avec sursis et à la privation de ses droits civiques pour une période de cinq ans par le tribunal correctionnel de *Strasbourg*, M. Durr a obtenu, en décembre de la même année, une réduction des sanctions devant la cour d'appel de Colmar (six mois d'emprisonnement avec sursis et privation des droits civiques pour deux ans).

DÉPÊCHES

■ **CONSEIL DES MINISTRES : adoption d'un projet de loi abaissant l'âge d'éligibilité pour les mandats locaux.** Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a présenté, mercredi 15 février, au conseil des ministres, un projet de loi abaissant l'âge d'éligibilité de vingt et un à dix-huit ans pour les mandats de maire, de conseiller général et de conseiller régional et créant un conseil communal de la jeunesse dans les communes d'au moins 3 500 habitants. Les propositions d'un tel conseil, composé de jeunes âgés de quinze à vingt-cinq ans, devraient être soumises par le maire à la plus proche séance du conseil municipal.

■ **MARTINIQUE : après le MRAP,** la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs (CDMT) a porté plainte pour *« diffamation raciale »* contre Michel Bon, directeur général de l'ANPE. Les propos de M. Bon sur *« la couleur de peau »* des caissières de supermarché, lors d'un colloque sur la place du travail dans la société (*Le Monde* du 14 janvier), ont suscité une vive émotion en Martinique, où la CDMT s'étonne que *« Michel Bon soit encore maintenu à la tête d'un établissement public chargé de combattre l'exclusion et de protéger ses usagers contre toute forme de ségrégation »*.

■ **« AFFAIRE SCHULLER » : Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône,** a déposé, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'action de la direction de la police judiciaire et du ministère de l'intérieur dans l'affaire dite Maréchal-Schuller.

■ **FRANCILIENNE : Bernard Bosson, ministre de l'équipement,** s'est prononcé, mercredi 15 février, en faveur du bouclage de la Francilienne par le sud-est de Cergy-Pontoise, à l'issue de la procédure de débat public menée depuis avril 1994 par le préfet des Yvelines, qui avait notamment commandé une expertise privée pour valider les arguments de la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France. Le contournement par l'ouest de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, réclamé par des élus des Yvelines et du Val-d'Oise, est définitivement rejeté. Le bouclage de cette rocade à l'ouest de Paris sera concédé, et donc financé par un péage.

■ **AGRICULTURE : Jean-François Carrez, directeur général de l'Office national des forêts (ONF)** a signé, lundi 13 février, avec trois ministres (agriculture et pêche, environnement, budget) un « contrat d'objectifs » qui couvre la période 1995-1999. Ce document dresse la liste des missions de l'Office dans les domaines tels que la filière bois, la gestion des forêts de l'Etat et des collectivités locales, les chasses présidentielles, la protection de l'environnement, l'aménagement rural, l'accueil des objecteurs de conscience pendant la durée de leur service national.

Solidarité-Sida veut intervenir dans le débat présidentiel

ENGAGEMENT. L'association Solidarité-Sida demande *« à chacun des candidats de s'engager sur un inventaire explicatif de l'ensemble des besoins en matière de prévention, de formation, de soins, d'aides aux malades, de recherches fondamentales et thérapeutiques »* sur le sida, ont annoncé, mardi 14 février, Antoine de Caunes, président d'honneur, et Luc Barruet, président de Solidarité-Sida,

MM. de Caunes et Barruet ont indiqué que les entourages des candidats à la présidentielle n'avaient pas jugé utile, jusqu'à maintenant, de donner suite aux interrogations de Solidarité-Sida, à l'exception de celui de Jean-Marie Le Pen, qui serait apparu *« très accueillant »*. L'une des principales revendications de l'association concerne la gratuité du préservatif. (2, rue de l'Echelle, 75001 Paris ; (1) 42-86-80-00).

Le RPR ne parvient pas à résoudre le « problème niçois » en vue des municipales

Le maire RPR se trouve en difficulté face à un ancien député du Front national

Situation confuse à Nice avant les élections municipales de juin, où le maire (RPR), Jean-Paul Barety, candidat à sa succession et également député des Alpes-maritimes, n'a obtenu ni l'investiture de son parti ni celle de l'UDF. Les stratèges de la Rue de Lille sont d'autant plus embarrassés que le maire de Nice apparaît en sérieuse difficulté face à l'ancien député FN, Jacques Peyrat.

NICE
de notre correspondant régional

Jean-Paul Barety, qui soutient Edouard Balladur à l'élection présidentielle, en veut aux chiraquiens et use, pour le dire, d'un langage dépouillé. En un mot, on l'a *« pris pour une bille »*... Sujet du courroux du maire de Nice : les atermoiements du RPR, qui ne lui a toujours pas accordé d'investiture. En théorie, tout était simple. M. Barety avait succédé, en novembre 1993, au sénateur (app. RPR) Honoré Bailet, qui avait remplacé Jacques Médecin deux ans plus tôt. Candidat au renouvellement de son mandat, cet avocat de soixante-sept ans estimait *« normal »* d'être investi par son parti, comme *« on* [le lui] *avait promis »*. Le RPR a louvoyé. Après avoir obtenu la démission de M. Bailet, malade et discrédité, ses dirigeants avaient poussé M. Barety sur le devant de la scène au terme d'un second « replâtrage » de la municipalité sortante.

Jacques Chirac avait déjà tenté de forcer la main au ministre de la culture, Jacques Toubon, niçois d'origine. En juillet 1993, la dissolution de la fédération RPR avait, en partie, pour objet de lui préparer le terrain. Sans succès. Dès l'installation de M. Barety, le RPR avait, localement, deux fers au feu en tenant en réserve un chef d'entreprise « quadra », Jean-Auguste Icart, fils de l'ancien ministre giscardien Fernand Icart, devenu conseiller général en mars 1994. *« On avait été très heureux de me trouver*, grince M. Barety, *et j'avais suffisamment donné de preuves de mon désintéressement, depuis mon entrée au RPR, en 1968, pour que l'on me respecte. »* Le maire de Nice dénonce les reports successifs de la décision de la commission nationale d'investiture RPR-UDF. Il se plaint, aussi, que l'on ait *« tout fait »* pour l'empêcher d'annoncer sa candidature. S'il a passé outre, le 15 décembre 1994, c'est parce que la situation *« tournait à la farce »*.

« BOMBES À RETARDEMENT »

Le différend qui oppose M. Barety au RPR est révélateur d'un « problème niçois » que la Rue de Lille n'est jamais parvenu à résoudre depuis la fuite de Jacques Médecin en Uruguay, en septembre 1990. Un retour aux urnes eût été, à l'époque, la seule solution viable. Elle fut toujours repoussée, par crainte que le vide politique engendré par l'effondrement du « médecinisme » ne favorise l'extrême droite. Après M. Bailet, M. Barety a poursuivi, pendant seize mois, un intérim ingrat. M. Médecin ayant laissé les caisses vides et beaucoup de « bombes à retardement » dans les multiples associations paramunicipales de sa création. De plus, on ne pouvait exiger du maire de Nice, un notable à l'ancienne, féru d'art et d'histoire, un charisme et un sens politique qu'il n'avait pas. L'élection législative partielle remportée sans panache par M. Barety, en février 1994, dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes, face au leader local du Front national, l'avocat Jacques Peyrat, ne fit qu'accroître les interrogations de l'appareil chiraquien. Barety ? Icart ? Tandis que le RPR se tâtait, M. Peyrat jouait son va-tout en quittant son parti, sans en renier les « valeurs ».

Le ralliement de M. Barety à M. Balladur a définitivement crispé les chiraquiens. D'autant plus furieux que le maire de Nice avait accepté que son nom fût publié sur une première liste de *« cent députés qui se sont, d'ores et déjà, engagés à apporter leur soutien à Jacques Chirac dans sa campagne présidentielle »*. Un « coup », soupçonnent-ils, de Charles Pasqua, qui doit prochainement venir à Nice pour remettre à M. Barety les insignes de chevalier de la Légion d'honneur... En même temps, de sérieuses difficultés professionnelles et l'hostilité déclarée de la quasi-totalité des élus de la majorité départementale ont fortement contrarié les ambitions de M. Icart. Spécialisé dans le génie climatique, son groupe (six cents salariés, un chiffre d'affaires annoncé de 800 millions de francs) était à son apogée il y a deux ans et devait faire son entrée au second marché boursier. Touché par la crise du bâtiment, il a été vendu, l'été dernier, à une filiale de la Compagnie générale de chauffe pour... 20,6 millions de francs.

Cette déconfiture ne serait rien si M. Icart n'était pas accusé par son acheteur de diverses entorses commerciales, en particulier d'avoir cédé des biens qui se sont révélés nantis... Un dossier du plus mauvais effet circule, à Nice, sur ce contentieux embrouillé. M. Icart se présente en victime, et nous a indiqué qu'il avait déposé une plainte pour faux et usage de faux... La commission d'investiture du RPR, devant laquelle M. Icart a comparu le 31 janvier, lui a demandé des *« précisions »* et lui *« a fait remarquer son isolement politique »*. Pourtant, M. Icart affiche un bel optimisme en comparant sa situation à celle... d'Alain Juppé à Bordeaux, qui, lui aussi, *« dérange la classe politique locale »*. *« J'aurai l'investiture*, affirme-t-il, *car j'incarne le renouveau dont cette ville à besoin. »*

M. Icart a des émules, comme le député (UDF-PR) Ruddy Salles, qui se déclare lui aussi candidat, car *« si les électeurs de la majorité n'ont pas de véritable choix, Peyrat capitalisera, à coup sûr, tous les mécontentements »*. Les propres amis de M. Barety exercent aussi une forte pression sur lui, à l'exemple de son député suppléant et conseiller régional RPR, Bruno Miraglia. L'association Renaissance Côte d'Azur, dont M. Miraglia est l'un des fondateurs, a jeté les bases d'un projet pour Nice qu'elle veut voir prendre en compte ou, sinon, qu'elle défendra seule. Selon un sondage IFOP pour *L'Express*, France 3 et France-Inter, rendu public le 15 février, au premier tour, s'il était le seul candidat investi par le RPR et l'UDF, M. Barety ne devancerait M. Peyrat que d'un seul petit point (31 % contre 30 %). Son score tomberait à 21 %, contre 25 % à M. Peyrat, s'il devait disputer une primaire avec M. Icart (19 %), M. Salles n'étant crédité que de 6 % s'il se mêlait à la compétition à droite. 55 % des Niçois (contre 35 %) ne souhaitent pas une réélection de M. Barety et, surprise, ils sont 46 % à situer M. Peyrat à droite ou au centre droit, contre 29 % qui le cantonnent à l'extrême droite.

Guy Porte

Les comités Chirac et Balladur cohabitent à Rambouillet

« LA FRANCE pour tous » sur un mur, *« Croire en la France »* sur l'autre, à Rambouillet (Yvelines), les militants RPR jouent la carte du consensus. Ils ont installé leurs équipes de campagne à la même adresse, celle de Gérard Larcher, sénateur RPR et maire de la ville. Une démarche qui peut surprendre dans les états-majors mais qui, pour le maire, s'inscrit *« dans la logique de la maison »*. A l'origine de cette cohabitation, l'initiative prise par M. Peninque (RPR), président du comité de soutien pour la candidature d'Edouard Balladur et suppléant du député CDS de la circonscription, Christine Boutin, et de M. Legall (RPR), président du comité de soutien à Jacques Chirac. *« Je les ai reçus ensemble dans mon bureau*, explique Gérard Larcher. *Ils recherchaient un local pour leurs équipes et comme ils faisaient preuve de tolérance et de respect mutuel, j'ai mis ma permanence à leur disposition ainsi que mon attachée parlementaire. »* Une décision qu'il explique par la nature des bons rapports qui existent entre militants dans la région : *« Nous sommes de la même famille et ce n'est pas parce que certains sont protestants et d'autres catholiques pour un temps que nous devons nous déchirer »*, dit-il, précisant qu'au-delà des querelles partisanes *« nos électeurs voteront pour l'un ou pour l'autre »*, et cultivant là son côté « assez rond » de sénateur.

« PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE »

En attendant, les deux équipes préparent activement la victoire de leur candidat, d'un côté en s'activant pour l'organisation des transports pour le meeting du maire de Paris à la Porte de Versailles, vendredi 17 février, alors que de l'autre on pense déjà aux déplacements de Michel Barnier, ministre de l'environnement, qui a inauguré une déchetterie, il y a quelques jours, dans la ville, et de François Bayrou, ministre de l'éducation. Espérant qu'Edouard Balladur, qui avait différé sa sortie dans les Yvelines en décembre dernier pour cause de manifestations, viendra finalement dans le département en avril.

Au centre de ce dispositif, Laurence Ruzza, l'attachée parlementaire de Gérard Larcher, veille et répond indifféremment sur les lignes téléphoniques des deux comités. *« J'essaie de préserver l'équilibre*, sourit-elle, *afin que les deux camps disposent des mêmes moyens. »* Gérard Larcher, qui a rejoint le camp Balladur il y a quelques jours, plus *« par fidélité à Charles Pasqua »* que par défiance à l'égard de Jacques Chirac, qui était son invité la semaine dernière lors de son voyage dans les Yvelines, aura un œil attentif sur la campagne des deux candidats. Cette permanence commune, qui était autrefois son cabinet de vétérinaire, est installée dans le jardin de son pavillon de meulière situé dans une rue résidentielle bordée d'arbres, à deux pas de la gare. Une rue paisible, comme devrait l'être la campagne présidentielle à Rambouillet.

Jean-Claude Pierrette

La révision des bases des valeurs locatives est prête depuis... près de trois ans

Edouard Balladur juge la réforme essentielle et promet son application pour 1997

Les valeurs locatives, qui servent à établir les impôts locaux, doivent être révisées depuis que Michel Charasse, alors ministre du budget, a fait voter, le 30 juillet 1990, une loi donnant le feu vert à une opération difficile et minutieuse (*Le Monde* du 14 février). Aucun gouvernement n'est cependant passé de l'étude technique à l'application... pour laquelle la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire fixe une échéance : le 1er janvier 1997.

EDOUARD BALLADUR L'A PROMIS. S'il est élu à l'Elysée, il ne tardera pas à mettre en œuvre la révision des bases des valeurs locatives qui servent d'assiette aux impôts locaux. Ce faisant, le premier ministre candidat ne fait que répéter ce qui est écrit dans la « loi Pasqua » sur l'aménagement et le développement du territoire, publiée au *Journal officiel* du 5 février, qu'il a évidemment signée. L'article 68 précise en effet : « *Les résultats de la révision des évaluations cadastrales seront incorporés dans les rôles d'imposition au plus tard le 1er janvier 1997...* »

Il faut rendre à César ce qui est à César, et à Michel Charasse ce qui lui est dû. C'est lui qui, comme ministre du budget, a fait voter le 30 juillet 1990 une loi donnant le feu vert à une opération cadastrale difficile et minutieuse, pour laquelle les services fiscaux de l'Etat déployèrent pendant plusieurs mois des trésors de patience et de fignolage : remettre à jour la valeur locative, commune par commune, parcelle par parcelle, des immeubles d'habitation, des locaux industriels et des biens fonciers retenus pour la détermination des bases des quatre impôts directs : la taxe d'habitation, les impôts fonciers bâti et non bâti et la taxe professionnelle.

Un travail de fourmi, qui n'a pas été fait depuis 1970 (alors qu'une loi de 1974 rend obligatoires des mises à jour régulières) et qui aura coûté quelque 2 milliards de francs, financés par un surcroit de fiscalité locale (+ 0,4 %).

Depuis septembre 1992, la mise à jour – que les gouvernements précédents avaient tous estimée nécessaire, voire urgente, sans jamais la mettre en œuvre – est devenue réalité. Les nouveaux chiffres sont disponibles à la direction générale des impôts, et il suffirait que le pouvoir politique les fasse sortir des ordinateurs.

BOMBE À RETARDEMENT

Les simulations ont été réalisées, les scénarios fiscaux étudiés et présentés dans leurs grandes lignes au comité des finances locales. Un rapport public de la direction générale des impôts de septembre 1992 fournit tous les détails, tableaux et cartes souhaitables. On note, par exemple, que l'augmentation moyenne des bases pour les hôtels est, après révision, de 82 %, tandis que pour les logements HLM elle n'est que de 2,5 %, au lieu de 78 % pour les autres logements, ce qui entraînera des modifications considérables dans la taxe d'habitation payée par les ménages. D'une manière générale, les bases de taxe professionnelle augmentent plus dans les départements situés au sud d'une ligne Cherbourg-Annecy qu'au nord.

Mais passer de l'étude technique à l'application pratique implique un courage politique que les ministres des finances et les premiers ministres qui se sont succédé n'ont pas eu. Et pour cause : la réévaluation d'un immeuble ici, la dépréciation d'un entrepôt, d'une prairie ou d'un arpent de vigne là, vont inévitablement provoquer des transferts de pression fiscale et aussi des distorsions de charges d'un contribuable, d'une commune ou d'un département à l'autre.

Ces chamboulements, dont Michel Charasse avait conscience (des délais et des aménagements techniques étaient prévus), ne sont évidemment pas neutres, puisque c'est sur le potentiel fiscal, photographié à un moment donné commune par commune, que sont calculées non seulement plusieurs taxes, mais de nombreuses dotations de l'Etat aux collectivités ainsi que les dégrèvements et compensations divers.

Ni son successeur à Bercy, Martin Malvy, ministre du budget dans le gouvernement Bérégovoy, ni Nicolas Sarkozy dans l'équipe Balladur, n'ont jugé opportun de mettre en application le résultat du travail des fonctionnaires des impôts qu'avait engagé, avec l'aval du Parlement, Michel Charasse. Les élections n'auront pas manqué entre le printemps 1993 et l'été 1995 et une réforme fiscale touchant à la fois les ménages et les entreprises est toujours considérée comme une bombe à retardement...

MM. Balladur et Sarkozy, héritant d'un dossier délicat et pourtant essentiel, en termes d'équité et de modernité fiscales, ont organisé des réunions de concertation avec les élus et fait faire discrètement des simulations complémentaires dont les résultats les ont convaincus qu'il était urgent... d'attendre. En même temps, était lancé le débat sur l'aménagement du territoire, dont la sempiternelle question de la réforme de la fiscalité locale constituait, quels que soient les interlocuteurs, un morceau de choix. Elle reste importante dans la loi Pasqua, mais ne sera abordée au fond que très progressivement, selon une méthode chère à Edouard Balladur.

Pour l'heure, maires et présidents de départements et de régions attendent, d'ici à la fin de février, la notification des bases qui leur serviront à fixer les taux des impôts locaux dans les budgets 1995. Ces bases seront toujours celles d'antan, majorées cependant, comme chaque année depuis 1981, d'un coefficient forfaitaire (qui ne correspond à aucune analyse sérieuse de l'accroissement ou de la diminution de la valeur patrimoniale des biens ni des loyers réels) d'environ 1 %. Et les adeptes du modernisme fiscal, qui ont les yeux fixés sur l'échéance de 1997, commencent à se demander, ironiques, si à cette date, les nouvelles bases (enfin applicables) calculées en 1992 en vertu d'une loi de 1990 ne seront pas déjà... caduques !

François Grosrichard

Le schéma des formations d'Ile-de-France mise sur l'apprentissage

Les recettes du conseil régional sont adoptées

UNE AUGMENTATION supplémentaire de 3 francs de la carte grise et quelques modestes déplacements de crédits par rapport au projet de budget initial auront suffi. Michel Giraud, ministre du travail et président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a su rassembler, mercredi 15 février, la majorité qui lui avait manqué la veille pour adopter les recettes du budget (*Le Monde* du 15 février). La nouvelle hausse de la fiscalité rapportera 30 millions de francs. Diverses économies sur les 13,8 milliards de dépenses permettront de dégager 64 millions pour des mesures nouvelles. Le vote article par article a été contesté par les Verts, mais il a permis au président d'obtenir jusqu'à 106 voix sur l'un de ces articles (52 RPR, 35 UDF, 14 GE, 2 Verts et 3 non-inscrits) pour 209 votants.

Le ministre du travail a pu alors ouvrir le débat sur les dépenses de la région à propos d'un sujet qui lui tient à cœur : l'adaptation du schéma des formations aux nouvelles dispositions de la loi quinquennale sur l'emploi. Initiateur de la loi du 20 décembre 1993, il ne pouvait faire moins que de jouer les précurseurs dans la mise en œuvre des dispositifs qui renforcent les attributions et les responsabilités de la collectivité régionale.

Les compétences de cette dernière se sont progressivement élargies depuis l'application des premières lois de décentralisation. Avec la loi du 7 janvier 1983, les régions obtiennent la responsabilité de l'organisation de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Peu après, celle du 22 juillet 1983 les invite à se doter d'un schéma prévisionnel des formations des lycées et collèges, complété par un plan de développement de l'enseignement supérieur. Avec le transfert de l'investissement pour la construction et l'entretien des lycées, puis l'application des premiers contrats du schéma « Université 2000 », les régions sont devenues progressivement des acteurs privilégiés dans l'organisation du système de formation, aux côtés de l'Etat et des branches professionnelles.

En prévoyant l'élaboration de plans régionaux de développement des formations professionnelles des jeunes, la loi quinquennale accentue une logique qui, dans l'esprit du ministre du travail, vise à adapter au plus près l'offre de formation aux besoins de l'économie. Autrement dit, la collectivité régionale, affirme Michel Giraud, doit jouer un rôle prépondérant dans la professionnalisation des études pour rapprocher l'éducation nationale et les entreprises, et ainsi assurer aux jeunes de meilleures garanties d'insertion.

Dans une région comme l'Ile-de-France, l'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de prendre en compte les besoins d'un million et demi de jeunes de seize à vingt-cinq ans. Sur le plan financier, la totalité des actions prévues dans les différents dispositifs représentent 5,845 milliards de francs.

Pour établir ses nouvelles orientations, le schéma d'Ile-de-France, tel qu'il a été adopté par l'assemblée régionale le 16 décembre 1994, s'est essentiellement appuyé sur les besoins, à court et moyen terme, exprimés par les branches professionnelles, en termes d'emploi, mais surtout de qualification. Il en résulte une volonté accrue de développer les formations professionnelles, par l'alternance et l'apprentissage.

Déjà, ces dernières années, elles avaient bénéficié d'un effort considérable et connu une progression de l'ordre de 20 %. De 40 000 actuellement, l'objectif serait d'atteindre le nombre de 62 000 apprentis, à raison de 4 000 par an, dans les différentes filières, des classes d'initiation préprofessionnelle jusqu'aux formations supérieures de licence et maîtrise, y compris dans les écoles d'ingénieurs.

INCITATION AUX ÉTUDES COURTES

La région entend également inciter les jeunes bacheliers – 60 % de la classe d'âge – à s'insérer dans des formations universitaires courtes, dans les IUT et les BTS, également par la voie de l'alternance et de l'apprentissage. Comparé à l'effectif global des jeunes d'Ile-de-France, cet objectif peut encore paraître minime. Pour la région, la réussite de cette « ambition » passe avant tout par une meilleure information des élèves, mais aussi de leurs parents, et par le renforcement des procédures d'orientation.

Pour vérifier le bien-fondé d'une politique qui se veut avant tout « *volontariste* », les élus ont toutefois pris soin d'accompagner celle-ci de toute une série d'instruments d'évaluation. Outre la signature de « *contrats d'objectifs* » annuels, avec l'Etat et les trois rectorats, un bilan sera demandé au Conseil économique et social sur l'origine et l'emploi des différents financements.

D'ores et déjà, des élus, notamment du groupe Génération Ecologie, ont relevé des failles et des faiblesses dans un plan que la majorité du conseil régional souhaitait exhaustif. Tant sur l'insertion des jeunes en difficulté que sur l'adaptation des formations aux nouveaux métiers et aux gisements d'emploi, il reste encore beaucoup à inventer hors des circuits traditionnels.

Michel Delberghe

A Marseille, les quartiers sud paieront plus

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La révision des valeurs locatives est un sujet encore flou à Marseille : les Bouches-du-Rhône ne figuraient pas parmi les six départements-tests choisis en 1990 par la direction générale des impôts pour effectuer des simulations. La ville, qui compte environ 370 000 contribuables, dont 20 % sont exonérés d'impôts par le jeu des abattements communaux et des dégrèvements de l'Etat, est divisée en trois secteurs d'évaluation concentriques. La mise en œuvre de la révision des évaluations cadastrales va se traduire par une nouvelle délimitation de ces secteurs sous forme de « rayons » partant du Vieux-Port.

Pour les propriétés bâties, un nouveau secteur à caractère social, le seul du genre dans le département, s'ajoutera aux trois autres. Cette modification aura une incidence particulière à Marseille, dont toutes les banlieues, à l'inverse de la situation régnant dans les autres grandes métropoles, sont situées sur le territoire communal.

La cité phocéenne compte ainsi quelque 75 000 logements sociaux, dont 60 000 HLM, sur un parc total de près de 970 000 logements. Cependant, « l'effet HLM » ne jouera pas à plein, « *car*, précise M. Sisco, inspecteur divisionnaire des impôts, *des déclassements sont intervenus, depuis la loi de 1970, pour tenir compte du manque d'entretien et de la dégradation de certains immeubles dans les grands ensembles* ».

En l'absence de simulations, il n'est pas possible de mesurer la portée exacte des transferts de charges entre contribuables résultant de la révision des valeurs locatives. « *On sait toutefois*, explique Jean Deguillen, directeur des services financiers de la ville de Marseille, *que ces transferts seront importants.* » D'une manière générale, compte tenu de la géographie urbaine de Marseille, les valeurs locatives devraient sensiblement augmenter pour les immeubles à caractère non social dans les quartiers sud, à dominante résidentielle. Inversement, les impôts directs locaux seront plus doux dans les quartiers nord, populaires. Toutefois, comme la masse globale imposable ne devrait pas sensiblement changer, la ville devrait, parallèlement, moduler ses taux à la baisse dans les secteurs où l'assiette des impôts sera le plus fortement réévaluée.

Guy Porte

Les interrogations des élus locaux de Seine-et-Marne

IL EST DIFFICILE de mesurer sur le terrain les effets induits par l'éventuelle application de la révision des bases locatives mise en œuvre par Michel Charasse. En Seine-et-Marne, où la population a pratiquement doublé en vingt-cinq ans, de nombreux élus de la frange ouest, la plus urbanisée, craignent de faire les frais d'une redistribution de l'impôt local. C'est notamment le cas à Savigny-le-Temple, l'une des huit communes de la ville nouvelle de Sénart, où le nombre d'habitants est passé de 800 en 1970 à plus de 20 000 aujourd'hui.

« *Cette réévaluation risque de peser gravement sur les ménages, en particulier dans des communes comme la nôtre, où la valeur locative de 1970 correspondait à un faible niveau d'équipement et qui ont connu le développement que l'on sait* », s'inquiète le maire et conseiller général Jean-Louis Mouton (PS), qui présida en 1991 et 1992 la commission départementale des évaluations cadastrales. La municipalité dispose d'un potentiel fiscal faible. Elle est donc contrainte de voter des taux d'imposition élevés, tout en pratiquant une politique systématique d'abattements à la base. Mais elle redoute maintenant la baisse des dotations de l'Etat : la dotation globale de fonctionnement est en effet d'autant plus importante que le potentiel fiscal est faible.

Dans la ville nouvelle, tout le monde n'est pourtant pas hostile à l'initiative de Michel Charasse, aujourd'hui reprise par Edouard Balladur. « *Sur le fond, cette réforme va incontestablement vers plus de justice. Si la redistribution de l'impôt local s'avère trop douloureuse pour certains, il faudra simplement en étaler les effets dans le temps* », estime le président du syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart, Jean-Jacques Fournier (PS).

De façon plus générale, à gauche comme à droite, on craint de voir se dessiner un impôt local à deux vitesses, pénalisant le propriétaire, y compris le plus modeste, au profit des locataires du parc social aidé. « *Cette réforme risque d'alourdir la note des propriétaires dans les quartiers qui votent traditionnellement à droite. D'un simple point de vue électoral, on peut penser qu'elle sera difficile à défendre localement. Il faudrait surtout en savoir plus sur les conditions de son application. A l'époque de la révision cadastrale, on nous a soumis plusieurs hypothèses, dont aucune n'était vraiment satisfaisante, et nous sommes restés sur notre faim* », indique Henri Mellier, secrétaire général de la mairie de Melun, dirigée par le RPR balladurien Jacques Marinelli.

« *La réforme prévue par Michel Charasse devait avoir un effet neutre sur les collectivités. Autrement dit, la recette fiscale devait rester la même, sous réserve bien sûr des augmentations décidées par les élus locaux. Sa principale difficulté résidait dans le transfert de charges qu'elle induisait au sein de la collectivité des logements sociaux vers les autres types d'habitat. C'est sans doute pour cette raison qu'elle n'a pas abouti* », confirme M. Bourrouilh, chef du centre des impôts fonciers de Melun.

Roland Puig

■ **GRAND STADE : Patrick Braouezec, maire (PC rénovateur) de Saint-Denis en Seine-Saint-Denis**, estime que certains engagements ne sont pas respectés dans le projet de permis de construire pour le Grand Stade à Saint-Denis. L'élu demande également que les obstacles soient levés à la réalisation d'une partie du programme immobilier entre le Grand Stade et le canal Saint-Denis. Selon M. Braouezec, ces problèmes sont liés aux difficultés que rencontrent les pouvoirs publics dans leur négociation avec le consortium Bouygues-Dumez-SGE, pour mettre au point la convention de concession. Le maire de Saint-Denis devait demander, jeudi 16 février, à son conseil municipal d'émettre un « *avis réservé* » sur le projet de permis de construire. Celui-ci pourrait cependant être délivré avant le 8 mars par le préfet de Seine-Saint-Denis.

Le schéma des formation[s] d'Ile-de-France mise sur l'apprentissage

Les recettes du conseil régional sont adopté[es]

SOCIÉTÉ

JUSTICE L'audience a repris, mercredi après-midi 15 février, devant la 5e chambre correctionnelle de Lyon, où l'homme d'affaires Pierre Botton, son beau-père Michel Noir et dix autres prévenus ont à répondre d'abus ou de recel d'abus de biens sociaux. ● A l'ouverture du procès, lundi, les avocats du maire de Lyon avaient demandé l'annulation de l'ordonnance de renvoi de leur client, au motif que l'examen des faits qui lui sont reprochés ne relève pas du tribunal correctionnel puisqu'ils datent de l'époque où M. Noir était ministre. Le président du tribunal a annoncé que les magistrats diront dans le jugement final s'ils sont compétents pour juger ces faits. L'audience a donc repris en présence de Michel Noir. ● Pierre Botton s'est attaché à expliquer comment le montage de ses sociétés n'avait qu'un but : favoriser l'ascension politique de son beau-père.

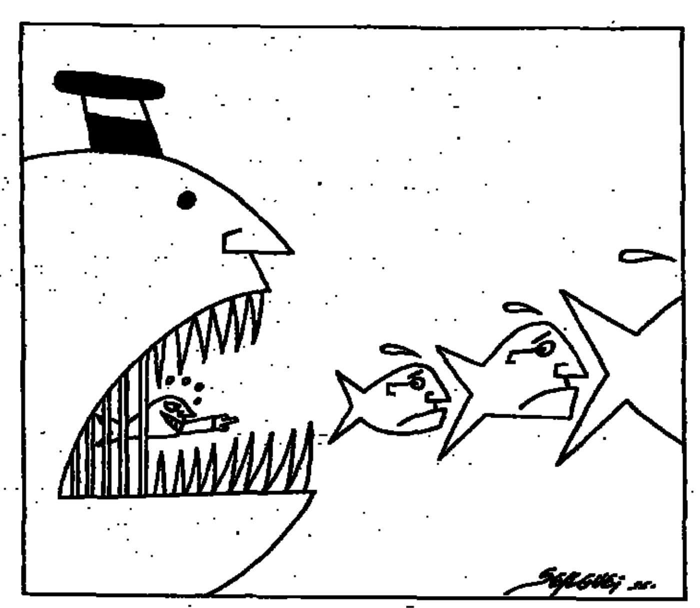
Pierre Botton attaque de front Michel Noir

Après l'incident de procédure du premier jour, le procès a véritablement commencé, mercredi. L'homme d'affaires n'a pas tardé à régler ses comptes avec le maire de Lyon, mettant aussi en cause Michel Charasse et Bernard Tapie

LYON

de notre envoyé spécial

Ainsi, ce n'était qu'une fausse alerte. Mais la manœuvre avait quand même semé le doute. Le procès Botton-Noir, *« le procès »* comme on dit désormais à Lyon, serait-il reporté ou se poursuivrait-il sans Michel Noir ? La question avait beau nécessiter de solides compétences juridiques (*Le Monde* du 15 février), elle avait animé, le temps d'une Saint-Valentin, bien des dîners en ville. Coupant court à ces supputations, le président Jean-François Perrin est venu annoncer, mercredi 15 février, que l'incident serait *« joint au fond »* (*lire ci-contre*). Le maire de Lyon devrait donc rester, trois semaines durant, sur le banc des prévenus aux côtés d'un Patrick Poivre d'Arvor plutôt songeur devant ces empoignades de juristes.



Ragaillardi par cette nouvelle, Pierre Botton s'avança à la barre, le front haut et la voix claire, entouré de ses deux anciens collaborateurs, Charles Giscard d'Estaing et Marc Bathier, eux aussi poursuivis dans cette affaire. M. Botton semblait impatient d'entrer enfin dans le vif du sujet. Le président n'en attendait pas moins et s'empressa aussitôt de décrypter le fonctionnement de la *« nébuleuse Botton »*, un méli-mélo de sociétés dans lesquelles le prévenu puisa jadis – il le reconnaît – les deniers de ses largesses. Il fut alors question de *« pertes »*, de *« bilans »*, d'*« actif »*, de *« passif »*, de *« cessation de paiement »*, de *« comptes courants »* et même, l'image est poétique, de *« cascades de factures »*.

Avec une rigueur de commissaire aux comptes et l'aide d'un expert, le président décortiqua, au franc près, cet échafaudage aussi complexe que fragile, où se côtoyaient des sociétés spécialisées dans l'aménagement des pharmacies et d'autres dont la vocation était le *« conseil en communication »*. Pour M. Botton, l'essentiel n'était pourtant pas là, dans l'inventaire de cet empire du vide, bâti à coups d'emprunts, d'esbroufe et de sur-facturations. Il avait, à l'évidence, un autre objectif en tête.

Peu lui importaient les escarmouches chiffrées, les querelles de calculettes. Il s'efforça bien, pour la forme, de rétablir « sa » vérité quant aux faits reprochés, mais il le fit en concluant, une fois, deux fois, dix fois : *« J'assume la responsabilité de ces actes. »* Non, c'est ailleurs, sur un tout autre terrain, qu'il souhaitait entraîner les débats, manière, sans doute, d'offrir un avant-goût des futures batailles. Elles seraient politiques autant que familiales, et la principale victime en serait assurément M. Noir, son beau-père.

Pierre Botton s'employa, entre deux arguments comptables, à cibler ses offensives, à revenir sans cesse à la charge : *« C'était ma tâche de protéger Michel Noir. Je faisais tout pour lier les factures à des activités réelles, mais il est évident que lorsque je payais des choses pour Michel Noir, je faisais en sorte que cela n'apparaisse pas dans les comptes. C'est ce qu'on attendait de moi. »* Et le gendre déchu d'ajouter : « Télé-Santé *et* Enfin *sont deux des sociétés qui ont supporté l'ascension politique de Michel Noir.* »

TÊTES D'AFFICHE

« L'ascension politique de Michel Noir » : utilisée à quatre reprises, la formule finit par contraindre le président Perrin à solliciter une réaction de l'intéressé, dont on devinait l'agacement. *« Je n'ai plus eu de relations avec M. Botton après avril 1989 »*, assura M. Noir, d'une voie sans tonus. Fixant son beau-père du regard, M. Botton contre-attaqua alors en évoquant un séjour dans une villa de Saint-Tropez au mois d'août 1989. *« Souhaitez-vous répondre »*, demanda le magistrat à M. Noir – *Non »*, lâcha ce dernier avant de se rasseoir près d'un Patrick Poivre d'Arvor toujours aussi songeur.

Un peu plus tard, l'un des avocats du maire de Lyon, le bâtonnier Mario Stasi, intervint à son tour pour s'insurger contre les accusations de M. Botton, mais il se heurta, cette fois, à une cinglante riposte du président Perrin, soucieux de mener les débats à sa guise. Or ces débats avaient bel et bien pris une tournure polémiste.

Le message de Pierre Botton était clair : il n'épargnerait personne, surtout pas les têtes d'affiche. Outre Michel Noir, deux hommes eurent d'ailleurs droit, dès ce prologue, à des banderilles sur mesure : Michel Charasse, ancien ministre du budget, et Bernard Tapie, avec lequel M. Botton négocia le rachat de La Vie claire.

« Pour avoir vu les comptes de La Vie claire, je sais ce qu'est le pillage d'une société », indiqua Pierre Botton avant d'évoquer, à mots tout aussi aiguisés, les relations entre M. Tapie et M. Charasse : *« Comme par hasard, j'ai eu des contrôles fiscaux. J'aimerais bien parler du hasard avec Bernard Tapie devant vous, Monsieur le président. Ce n'est pas moi que Michel Charasse protège. J'aimerais bien que tout le monde ait droit au même traitement fiscal. »*

Les deux hommes, même s'ils ont décliné toute invitation à témoigner dans un dossier qui ne les concerne pas directement, risquent d'être souvent évoqués dans le vieux palais de justice des bords de Saône. En quelques heures, le temps d'oublier l'alerte inaugurale et d'ouvrir son sac à revanches, Pierre Botton aura donc réussi son entrée en scène : il a déjà distribué les rôles et donné le ton.

Philippe Broussard

L'incident de procédure est provisoirement clos

EN DÉCIDANT de *« joindre au fond »* l'incident de procédure soulevé par la défense de Michel Noir, le tribunal correctionnel de Lyon s'est accordé un sursis. Ce n'est que dans le jugement final sur le fond de l'affaire que les magistrats diront s'ils sont compétents pour juger les faits imputés à M. Noir pendant la période où il était ministre du commerce extérieur, ou si ces faits relèvent de la seule Cour de justice de la République.

Ainsi, le tribunal a-t-il choisi la seule voie qui permette au procès de se poursuivre normalement. Toute autre décision aurait fait l'objet d'un jugement. Or qui dit jugement dit voies de recours et le procès aurait été renvoyé à une date lointaine en attendant qu'elles soient épuisées. Dans le cas présent, il n'est, en principe, pas possible de faire appel d'une jonction au fond qui est une simple mesure d'administration judiciaire.

Le premier assaut de la défense de M. Noir pour faire renvoyer le procès a donc échoué. On s'en réjouirait dans la mesure où il serait injuste que l'utilisation particulièrement adroite du code de procédure pénale ait pour seul but d'entraver le cours de la justice. Mais il serait aussi injuste de laisser croire que la défense a trop de droits. L'argument soulevé était tellement de taille que les magistrats se sont accordé une journée de réflexion, alors qu'une jonction au fond est généralement prononcée au terme de quelques minutes de délibéré. En outre, si la jurisprudence impose la jonction dans la majorité des cas, elle laisse cependant la porte ouverte à plusieurs exceptions.

Interrogé mardi 14 février, un président de chambre confiait que dans un cas semblable il serait *« passé en force »* en joignant au fond. La raideur de la formule est révélatrice de l'âpreté du combat qui oppose les avocats aux magistrats dans ce type d'incidents où les armes utilisées ne sont pas toutes forgées dans le droit le plus pur.

M. P.

Marie-Noëlle D..., le juge Bruguière et les islamistes

QUE VAUT à Marie-Noëlle D... de connaître, depuis trois mois et demi, l'isolement d'une cellule à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne) ? *« La naïveté »*, *« la générosité »*, *« l'incrédulité »*, comme l'avancent ses amies ? Sa *« bonne pâte »*, comme le suggère sa sœur ? La lenteur de la justice, que son entourage ose à peine mettre en cause de peur de l'offusquer ?

Statisticienne, chargée de mission depuis près de trente ans au ministère de l'agriculture, Marie-Noëlle D..., cinquante-cinq ans, a été arrêtée le 8 novembre 1994 dans le cadre d'une opération de police qui a conduit au démantèlement d'un réseau de soutien aux maquis islamistes algériens. Une opération sans précédent dans les archives de la section antiterroriste du parquet de Paris : soixante-dix-neuf mis en examen, cinq cents pièces à conviction, le tout confié au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière.

Marie-Noëlle D... est propriétaire d'un petit appartement rue Bichat, à Paris, qu'elle a jadis prêté à sa fille, mariée à Kamel, un Algérien qui vit de débrouillardise. En 1992, quand sa fille décide de divorcer, Kamel, qui est présenté comme un être influençable, retourne en Algérie, puis revient en France... barbu, transformé. Mais Marie-Noëlle D... ne veut pas voir à mal. *« L'esprit large »*, elle continue à aider son ex-gendre et lui sous-loue de manière informelle le studio.

Et c'est là que le bât blesse. Début 1994, Kamel lui demande l'autorisation de loger un compatriote momentanément en difficulté. Est-ce de l'insouciance ? Elle accepte et, toujours sans bail formel, continue de payer téléphone et factures EDF, qu'elle refacture au sous-locataire, un certain Mourad, qu'elle affirme n'avoir vu que deux fois. Or Mourad Adou Tacine est l'un des principaux mis en examen de la rafle du 8 novembre. L'appartement, découvert par les policiers, est devenu plaque tournante à usages multiples : fabrication de faux papiers, hébergement en transit de maquisards algériens.

Ayant fourni une aide matérielle de fait, Marie-Noëlle D... est mise en examen pour *« association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme »* et écrouée. *« Au début, elle a cru que c'était un gag, genre bavure, »* explique sa sœur Maryvonne. *Puis, pendant le premier mois de son incarcération, elle a été assommée.* » Ses amis, contactés par *Le Monde*, sont formels : Marie-Noëlle D..., qui a plusieurs amis intellectuels algériens visés par les intégristes, est *« viscéralement »* anti-islamiste. Situation absurde qui lui vaudrait ainsi d'être assimilée à ce qu'elle rejette. En trois mois et demi, Marie-Noëlle D... n'a été entendu qu'une seule fois par le juge Bruguière. Plusieurs demandes de mise en liberté ont été rejetées, pour empêcher, entre autres, une éventuelle concertation avec des complices. Soutenue par ses amis et collègues de travail, la détenue va bientôt perdre sa rémunération, et s'inquiète surtout du temps qu'il faudra à « son » juge pour venir à bout de l'imposant dossier (et de ceux qu'il suit conjointement), ainsi que de la difficulté de prouver que tout se tramait à son insu.

Ce doute, qui impose au magistrat instructeur rigueur et vérifications, l'entourage même de Marie-Noëlle D... le comprend. Mais il ravive la vieille utopie du Prix Nobel et philosophe britannique Lord Russel : *« Il faudrait deux polices*, suggérait le moraliste épris de liberté, *l'une qui prouve la culpabilité et l'autre qui prouve l'innocence.* »

Jean-Michel Dumay

Une piste soviétique dans l'affaire Colé

La création d'un Loto en 1991 dans l'ex-URSS a occasionné d'étranges tractations

CONSIDÉRÉ comme l'homme-clé de l'affaire de la Française des jeux (FDJ), l'ancien député gaulliste Henri Modiano a récemment fait savoir au juge Isabelle Orsini, par l'intermédiaire d'un avocat parisien, qu'il résidait actuellement en Italie et se tenait *« à la disposition de la justice »*. Reconverti dans les affaires, gestionnaire de nombreux comptes bancaires en Suisse, M. Modiano fait l'objet d'une demande de levée du secret bancaire auprès de la banque Krediet Privat, à Lugano, où la justice le soupçonne d'avoir abrité, sur le compte d'une société panaméenne, des sommes provenant des caisses de la FDJ, au temps où celle-ci était présidée par Gérard Colé. L'ancien conseiller de l'Elysée, mis en examen le 21 décembre 1994, disposait d'ailleurs d'une procuration sur ce compte (*Le Monde* des 20, 21 et 26 janvier).

Très proche de M. Colé, selon plusieurs témoignages, M. Modiano avait signé plusieurs contrats de *« représentation »* avec la FDJ, afin d'en vanter les *« nouveaux produits »* à l'étranger. Ainsi fut-il chargé, en 1991, de lancer un loto sur le territoire soviétique. Dans son édition du 16 février, *le Nouvel Observateur* révèle les dessous de cette étrange opération. Henri Modiano s'était entendu avec les dirigeants de Citroën afin que 200 BX soient offertes aux premiers gagnants du Loto soviétique, pour lequel 350 millions de bulletins devaient être imprimés. Dans un courrier publié par l'hebdomadaire, la firme automobile, qui espérait s'implanter sur ce nouveau marché, se déclarait prête à verser une commission de 10 % sur ses *« prix de vente sortie usine »* à l'homme d'affaires, sur un autre compte suisse, à Bissone, près de Lugano.

Dans son rapport, rendu en novembre 1993, l'Inspection générale des finances, qui critiquait sévèrement la gestion de Gérard Colé, signalait que l'Internationale des jeux, filiale de la FDJ, rémunérait *« un intermédiaire »* pour ses opérations *« en Russie »*. *« Si le principe d'une rémunération d'un intermédiaire permettant de faciliter l'accès des marchés russes est admissible*, écrivaient les inspecteurs, *M. Filipov a fréquemment bénéficié de rémunérations sans accord écrit (...) de la société et d'une revalorisation du taux de rémunération peu conforme à l'évolution de l'activité internationale en Russie.* » De 5 %, la commission de cet homme d'affaires sur la vente des bulletins était subitement passée à 7,5 %, sans raison précise...

PDG de la société Sovmédia, basée dans l'Essonne, Iouri Filipov était en outre le représentant de la Fondation Lénine pour l'enfance – qui comptait notamment parmi ses membres Raïssa Gorbatchev –, et a semble-t-il cherché à s'entremettre dans les tractations conduites par Citroën sur le territoire soviétique. Or, selon *le Nouvel Observateur*, cette fondation serait une *« société écran »* du KGB et M. Filipov un agent des services secrets soviétiques, connu de la DST, le contre-espionnage français. L'hebdomadaire évoque ainsi une note rédigée en mars 1991 par un dirigeant de Citroën dans laquelle la Fondation pour l'enfance est présentée comme une *« filiale du KGB »*, et explique que cette fondation serait en fait *« une succursale »* de l'association Vozrojdenie (Renaissance), présidée par le vice-président russe Alexandre Roustkoï, l'un des putschistes de l'été 1991. *« Vozrojdenie est soupçonnée par la justice d'être au cœur d'un vaste trafic d'argent sale au profit de dirigeants de l'ex-URSS, sous la houlette du KGB »*, ajoute l'hebdomadaire.

L'implantation de ce Loto soviétique semble d'ailleurs s'être achevée dans des circonstances troublantes. Une trentaine de BX seulement auraient été offertes aux gagnants, les autres auraient disparu. La Française des jeux assure n'avoir eu aucun contrôle sur cette opération, et nul ne sait si la commission promise par Citroën à Henri Modiano a bien été versée. Dans son rapport sur la FDJ, l'Inspection générale des finances estimait que *« les opérations commerciales en Russie* [n'avaient] *pas été conduites avec une rigueur suffisante »*.

Hervé Gattegno

L'esprit des lois selon Françoise Sagan

ELLE MÂCHOUILLE les mots, inaudibles aux trois quarts. Long blazer bleu marine, chemise rayée, canne à la main, Françoise Sagan est enfin venue s'expliquer, mercredi 15 février, sur les poursuites engagées contre elle pour usage et cession de cocaïne (*Le Monde* du 11 février). Béatrice de Beaupuis, qui préside la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, avait rappelé, vendredi, au terme de deux journées d'audience, qu'*« il serait tenu compte de l'assiduité et du respect que les prévenus manifesteront envers le tribunal »*. Pour la récidiviste qu'elle était (déjà condamnée en 1990 à six mois de prison avec sursis, 10 000 francs d'amende et 350 000 francs d'amende douanière), le message ne pouvait qu'être entendu.

Françoise Sagan ne nie pas l'usage de drogue, qu'elle a cessé (*« je vais mieux, je travaille mieux »*). Mais elle soutient qu'elle n'en a pas cédé, bien qu'un ami reconnaisse qu'elle lui donnait de l'argent pour qu'ils s'en procurent tous deux. Sa condamnation de 1990 est *« un souvenir vif »*. *« Pourquoi alors avoir recommencé ? »*, demande la présidente. *« A la suite d'un certain nombre de décès, j'étais KO. J'avais besoin de quelque chose qui me pousse à travailler* (elle lève les poings). *Ça aide.* ». Mme de Beaupuis lui rappelle ses prises de position publiques, *via* divers articles *« bien tournés »*, mais pris par le juge d'instruction comme une *« provocation »*. Et, par exemple, ce droit à l'autodestruction, pris comme *« un encouragement »* à la prise de stupéfiants. *« Vous revendiquez de ne pas respecter la loi qui s'impose à vous comme à d'autres ? »*, interroge la présidente. *« Il y a un article des droits de l'homme qui dit que la liberté s'arrête à celle d'autrui*, répond l'auteur de *Bonjour tristesse*. *J'ai le droit de mourir comme je veux. Montesquieu l'a dit, non ? Les lois sont faites pour s'adapter aux hommes et non le contraire »*...

Dans ce procès que seuls quelques noms célèbres ont finalement sorti de la banalité, le substitut Bernard Fos a requis contre Françoise Sagan dix-huit mois de prison assortis du sursis avec mise à l'épreuve et 50 000 francs d'amende, et, contre l'humoriste Pierre Palmade, quatre mois avec sursis et 20 000 francs d'amende. Les peines requises pour les vingt-six autres personnes impliquées s'échelonnent par ailleurs de trois mois de prison avec sursis pour les petits consommateurs à sept années ferme pour les revendeurs. Les plaidoiries devaient avoir lieu jeudi 16 et vendredi 17. Jugement le 24 février.

J.-M. Dy.

Les étudiants manifestent malgré le recul de M. Fillon

La journée d'action du 16 février a été maintenue. Besançon, comme d'autres universités vivent sous tension depuis deux mois

Malgré les concessions de François Fillon sur la circulaire des IUT et le rapport Laurent (*le Monde* du 16 février), l'intersyndicale des personnels enseignants, d'étudiants et de parents d'élèves (SNCS, CGT, FEN, SGEN-CFDT, SNES-Sup, UNEF, UNEF-Id, FCPE) a maintenu la journée d'action du jeudi 16 février afin de demander des moyens financiers supplémentaires pour l'enseignement supérieur. Des manifestations étaient prévues à Paris et dans les villes universitaires. A Tours, Grenoble, Bordeaux ou Besançon, les étudiants étaient toujours en grève. Jeudi 16 février, vers 6 h 30, la police a évacué une vingtaine d'étudiants qui avaient passé la nuit dans les locaux du rectorat de Rennes.

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

« *Le gel du rapport Laurent ne nous intéresse pas. Nous nous battons pour la création de postes d'enseignants et d'Atoss.* » Après le recul du ministre de l'enseignement supérieur, les étudiants de Besançon ont vite crié au piège. Ces quelques mots placardés sur le porche d'entrée de la faculté de lettres, de loin la plus frondeuse, ont été griffonnés à la hâte. Pour que tienne le mouvement, au moins quarante-huit heures encore, jusqu'à la manifestation de ce jeudi.

Mardi 14 février, tandis que François Fillon recevait à Paris les organisations syndicales, à Besançon, les étudiants de lettres votaient à 80 % la reprise de la grève. Pas de cours ce mercredi, le doyen de la faculté de lettres, Jean-Philippe Massonie, ayant fait fermer toutes les salles. C'est une manière radicale de soutenir les étudiants, et de signifier que ce mouvement est aussi celui des profs. La faculté exprime ainsi son « ras-le-bol » d'être sous tension, championne toute catégorie de l'explosion des effectifs en premier cycle, et condamnée aux vaches maigres depuis deux ans pour cause de restriction budgétaire. Mouvement de profs ou d'étudiants ? A Besançon comme ailleurs, la protestation étudiante a pris le relais de deux mois de grogne enseignante. Dès le 12 janvier, trois jours après le vote du budget de l'université, quelques centaines d'enseignants, leur président, Michel Woronoff, en tête, défilaient en centre-ville, « *contre la précarisation croissante de l'université de Franche-Comté* ». Les étudiants allaient les rejoindre en masse à l'occasion de la journée d'action du 7 février. Cinq mille personnes manifestaient, dans une académie qui compte vingt-quatre mille étudiants, dont un tiers en lettres et sciences humaines.

BRAS DE FER ET DESARROI

Dans cette université, qui se place au premier rang pour le taux de boursiers (25 % au total et jusqu'à 43 % à l'IUT), et où les étudiants de premier cycle constituent près de 60 % des effectifs, les propositions du rapport Laurent sur l'avenir de l'enseignement supérieur n'ont fait qu'accroître la tension. L'annonce de la « réécriture » des textes concernant les IUT et la décision de François Fillon de remettre à plus tard l'examen du rapport n'y changent pas grand-chose. L'inquiétude est immense, palpable. Chez cet étudiant en licence d'anglais qui « *n'a jamais eu le moindre cours d'oral* » et qui « *sait* » qu'il ratera le CAPES. Chez cet autre, en première année de psycho, qui s'insurge contre le numerus clausus à l'entrée de l'IUFM. Chez cette étudiante de lettres modernes, salariée l'an dernier, qui a raté son DEUG et qui vit, cette année « *avec une bourse de 1 500 francs et deux mois de loyer en retard* ». « *Si on me supprime mes 982 francs d'allocation logement*, dit-elle, *je peux dire adieu à mon appart' et à ma licence.* »

Le bras de fer engagé depuis la fin janvier entre les enseignants et le rectorat ajoute au désarroi. Pour obtenir une rallonge budgétaire, les enseignants de la fac de lettres n'assurent plus les heures complémentaires, soit environ un tiers des enseignements. « *Le contrat quadriennal passé avec le ministère à la rentrée 1991 prévoyait la création de 40 postes par an, nous en avons obtenu 21 l'an dernier et 9 cette année* », souligne une élue du SNES-Sup. Ce que confirme le président.

Le comité national d'évaluation des universités s'est penché, en 1993, sur l'université francomtoise : il la juge « *dynamique* » mais sérieusement handicapée. Absence totale de secrétariat dans plusieurs UFR, sous-encadrement « *alarmant* » et surcharge « *préoccupante* » du premier cycle en langues vivantes, « *absence de toute infrastructure administrative et matérielle* » en sciences du langage, sans parler d'« *un patrimoine immobilier inadapté, à coup sûr insuffisant* ». « *Il est temps*, concluait le comité, *qu'un accord Etat-université-collectivités définisse un plan rationnel de développement du dispositif universitaire de Franche-Comté, à une échéance d'une dizaine d'années.* »

Les étudiants se donnaient mercredi, sans trop y croire, deux jours pour établir des « *bilans de filières* », mettre au point leur « *Livre blanc* », établir leur « *rapport contre Laurent* ». « *Il faut proposer des choses*, essayait de convaincre une étudiante. *Sinon, tous les ans, il y aura une réforme, et, tous les ans, on répondra par un mouvement pour dire qu'on n'est pas d'accord.* » La fac des sciences, moins turbulente, et l'IUT, « *par solidarité* » seront aussi en grève jeudi.

Christine Garin

Les « médecins esthétiques » réclament la création d'un diplôme

SOUCIEUX d'« *élever le débat* » et de mettre fin à « *une guéguerre entre praticiens* », le docteur Bernard Sillam, médecin généraliste spécialisé dans l'esthétique et récemment mis en cause devant le conseil régional de l'ordre des médecins pour infraction au code de déontologie (*Le Monde* du 9 février), s'est entouré de confrères et de juristes. Mercredi 15 février, dans un salon du Press Club de France à Paris, il s'est attaché à défendre la cause d'une nouvelle génération de praticiens ; les « médecins esthétiques ».

A cette occasion, le docteur Sillam et les représentants du Syndicat national de médecine esthétique ont dévoilé les grandes lignes d'un programme d'enseignement sur deux ans. Ce projet, qui prévoit des cours sur l'anesthésie, la peau et le système pileux, l'hormonologie et le vieillissement cellulaire, le système veino-lymphatique et le tissu adipeux, a déjà été « *débattu avec le ministère de la santé, le ministère de l'enseignement supérieur et le conseil de l'ordre en novembre, et fera l'objet d'une nouvelle réunion le 3 mars* », a affirmé le docteur Robert Vergereau, président du syndicat. « *Nous ne sommes pas qualifiés, mais nous sommes compétents* », a plaidé pour sa part le docteur Sillam, dénonçant la qualification rétroactive en chirurgie esthétique accordée en 1989 par le conseil national de l'ordre des médecins aux chirurgiens plasticiens. « *Nous avons appris dans les mêmes conditions que les chirurgiens, dans des cliniques, à l'étranger. Ce n'est pas à l'hôpital que l'on apprend l'esthétique* », a-t-il assuré.

Dans une lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République, ces praticiens demandent la création d'un diplôme de médecine esthétique et l'évolution du code de déontologie, en particulier de son article 23, qui interdit toute forme de publicité directe ou indirecte. Il s'agit, précise le docteur Sillam, « *de coller à la réalité de la société actuelle et de permettre une information sans que des foudres tombent sur les uns ou sur les autres, dans toutes les spécialités* ». Le docteur Sillam et trois autres médecins sont poursuivis par le conseil de l'ordre d'Ile-de-France après avoir participé à une émission de variétés sur TF 1. Figurent également au programme la création de « *postes d'experts en médecine esthétique* » et une réforme de la procédure disciplinaire ordinale.

Dans l'entourage de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, on se borne à indiquer qu'« *il est normal que les syndicats soient entendus par les services* ». Toutefois, les autorités sanitaires « *ne souhaitent pas séparer la chirurgie esthétique de la chirurgie plastique et reconstructrice* » et encore moins « *favoriser l'émergence d'une discipline à part* ». Au ministère, où l'on écarte implicitement la mise au point d'une nouvelle compétence, on insiste sur le respect des « *conditions de sécurité* » dans lesquelles les actes doivent être pratiqués.

Laurence Folléa

Les copropriétaires s'alarment des commissions indues versées aux syndics

Les irrégularités constatées lors de travaux sont au cœur d'une polémique

LES MILLIONS DE FAMILLES possédant un logement en copropriété sont-elles des vaches à lait à la merci de professionnels peu scrupuleux ? La question est posée depuis le vif échange de lettres entre les présidents de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) et des administrateurs de biens franciliens (*Le Monde* daté des 22 et 23 janvier) et le lancement d'une enquête de gendarmerie sur quarante-neuf syndics d'Ile-de-France. En décidant, en octobre, d'adopter un code de bonne conduite, les représentants des travaux publics ont mis le feu aux poudres. S'engouffrant dans la brèche, la Fédération de défense des copropriétaires (Fedeco) réclame une « *déontologie bannissant impérativement toute remise ou ristourne, occulte ou officielle* ».

Une brochure publiée en janvier par l'Association des responsables de copropriété (ARC) dresse une liste édifiante des multiples techniques connues. Les commissions sur travaux (5 à 15 % de leur montant) sont un grand classique. En liquide, par le biais d'honoraires, ou en nature – sous forme, par exemple, de travaux au domicile –, elles ne sont pas seulement le fait des entrepreneurs du bâtiment mais concernent aussi les chauffagistes ou les fournisseurs de produits d'entretien. L'ARC cite également le cas de syndics créant des sociétés annexes qui facturent des « *honoraires d'études* ». Un professionnel peut encore présenter le devis d'une société, oubliant de préciser qu'il en est gérant. Autre classique, « *la chèvre* » : le syndic demande à trois entreprises de répondre à un appel d'offres. Deux proposent des prix très élevés et la troisième un prix « *normal* » qui lui vaut d'être choisie. Lors d'une autre assemblée, les rôles auront permuté...

L'ARC reconnaît pourtant que « *personne ne sait* » combien de syndics cèdent à ces pratiques, qui alourdissent les charges de copropriété. Parfois jusqu'à l'insupportable. Dans cet ensemble de Meudon, par exemple, un cabinet réclame pour un ravalement une somme équivalant à une dépense de 1 000 francs par mois pendant trois ans pour une famille occupant un trois pièces et de 1 500 francs pour un cinq pièces !

UN PROBLÈME DE COMPÉTENCE

Le président de la puissante Fédération du bâtiment, Jean Domange, vice-président du CNPF, est l'un des rares à avoir répondu à la Fedeco. Il déplore que « *les exigences de certains syndics contraignent trop souvent l'entreprise [...] à passer sous les fourches Caudines qui jalonnent l'accès aux marchés* » et parle de « *chantage institutionnalisé* ». En fait, chacun tient l'autre par la barbichette. Les administrateurs de biens d'Ile-de-France ont vivement réagi aux accusations de M. Domange. Ils s'insurgent contre les entreprises « *prêtes à tout pour arracher le marché* » et, assurant qu'ils n'hésitent pas à exclure les professionnels indélicats, réclament eux aussi un code de bonne conduite.

Boucs émissaires, les syndics sont donc, une fois de plus, sur la sellette. De tous temps, ils ont eu de mauvais rapports avec leurs clients qui les soupçonnent de s'enrichir à leurs dépens. Mais, au fil des ans, le malaise n'a fait que grandir pour plusieurs raisons. D'abord, le développement continu de la copropiété – 5,76 millions le nombre de logements concernés dont 4,5 millions de résidences principales – a augmenté le nombre de conflits potentiels. Ensuite, les copropriétaires se sont souvent saignés aux quatre veines sans toujours mesurer pleinement les charges de copropriété à assumer.

Sous-informés, mal formés, il leur est difficile d'exercer leur fonction de contre-pouvoir face aux syndics. A vrai dire, l'extrême complexité du sujet exige un important investissement en temps pour comprendre et éplucher des comptes, comparer des devis, évaluer des décisions techniques... En outre, s'impliquer dans la vie d'une copropriété requiert un vrai talent de diplomate car, si dans le passé les propriétaires constituaient une catégorie sociologiquement homogène, ce n'est plus le cas. « *Les jeunes s'opposent aux vieux, les actifs aux retraités, les familles avec enfants aux célibataires...* », explique Bruno Dhont, responsable de l'ARC.

Au-delà des interrogations sur leur honnêteté, les syndics ont un réel problème de « *compétence* », analyse-t-il : « *On est passé d'une gestion comptable et juridique à une gestion technique et relationnelle. Au fil des ans, les syndics n'ont plus été en phase avec la population des accédants à la propriété.* » Dépassés par les événements, travaillant avec l'argent des autres, ils cèdent parfois au laxisme. « *Cela coûte plus cher aux copropriétaires d'avoir un syndic laxiste que malhonnête* » : il ne vérifiera pas systématiquement les contrats ou les devis et la dérive des coûts aboutira à une explosion des charges. « *Par incompétence à maîtriser les charges, on voit des immeubles engagés dans une spirale folle* », assure-t-on à l'ARC.

Le bât blesse encore davantage sur les honoraires, libres depuis 1986. L'arrivée de grands groupes (comme la Lyonnaise ou la Générale des eaux) dans le métier a entraîné une guerre des prix. Ne gagnant pas bien leur vie sur la gestion quotidienne, les cabinets se rabattent sur les travaux sur lesquels ils perçoivent en toute légalité un pourcentage au-delà d'une certaine somme. Sans doute, faudrait-il également se pencher sur les contrats d'entretien d'ascenseurs, les fournitures de produits d'entretien, d'extincteurs... Et que penser des cabinets rachetés par des grands groupes qui font travailler les filiales de ces mêmes groupes, sans en avertir les copropriétaires ?

Seul un conseil syndical fort peut éviter aux copropriétaires de se faire gruger. « *Ils ont quelquefois du mal à accepter cette idée alors qu'ils paient quelqu'un pour faire le travail.* » « *Si quelques syndics manipulent les conseils syndicaux, une frange va plus loin et leur propose des opérations juteuses* », telles que des travaux chez eux, voire des placements, explique Bruno Dhont. Aussi arrive-t-il parfois que seule l'intervention d'un conseil extérieur parvienne à dénouer des situations extrêmement tendues.

Françoise Vaysse

Référé contre Greenpeace à propos du transfert de déchets nucléaires

UN PREMIER CHARGEMENT de déchets nucléaires d'origine nipponne, retraités à l'usine de la Hague (Manche), devrait incessamment quitter le port de Cherbourg pour le Japon. L'association Greenpeace, qui s'oppose à ce transfert, a indiqué, mercredi 15 février, qu'elle faisait l'objet d'une assignation en référé auprès du président du tribunal de grande instance de Cherbourg, émanant des deux sociétés britanniques devant assurer ce transport pour le compte du Japon, qui veulent lui interdire « *tout acte de manifestation qui, directement ou indirectement, pourrait perturber, de quelque manière que ce soit, le chargement, le transport et le déchargement des déchets retraités* ». Les sociétés de droit anglais Pacific Nuclear Transport Limited (PNTL) et British Nuclear Fuels (BNFL) demandent que l'accès au bassin du port de Cherbourg soit interdit aux membres de Greenpeace. Jugement le 20 février.



Le tribunal de Paris « libère » deux passagers nigériens clandestins

JACQUELINE COCHARD, président du tribunal de grande instance de Paris, a ordonné, mercredi 15 février, la libération de deux passagers clandestins nigériens que le ministère de l'intérieur empêchait de débarquer du cargo français *Véronique-Delmas*, depuis son arrivée, le 12 février, à Saint-Nazaire, puis le surlendemain à Rouen. Les deux hommes, John Osas et Eldis Ojo, embarqués à Dakar, avaient en vain demandé l'asile en France et avaient été consignés à bord. Le tribunal de Paris a jugé que cette décision constituait une voie de fait, ainsi que l'avaient plaidé M[es] imon Foreman et Stéphane Maugendre. « *La mesure de consignation d'étrangers à bord d'un navire n'est prévue par aucun texte* », a estimé le tribunal, censurant l'attitude de l'administration comme il l'avait fait, récemment, dans le cas comparable d'un mineur mozambicain (*Le Monde* daté 5 et 6 février 1995). L'ordonnance rappelle que la loi impose le placement des demandeurs d'asile non admis sur le territoire dans les « *zones d'attente* » spécifiques, où ils peuvent faire valoir leurs droits. Quelques heures après la lecture de l'ordonnance, les deux demandeurs d'asile ont été autorisés à débarquer mais transférés dans la zone d'attente de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy.

■ **FAUSSES FACTURES : outre les perquisitions effectuées** mardi 14 février aux sièges de deux associations proches du maire (RPR) de Meymac (Corrèze), Georges Pérol, ancien directeur de l'office HLM de Paris (le *Monde* du 16 février), le juge Halphen s'est également rendu à la mairie de Meymac. Mercredi, le magistrat a ensuite conduit une longue perquisition à Tulle, au siège de « *Réussir le Limousin* », association dissoute, selon la loi sur le financement des campagnes électorales, trois mois après le scrutin régional de mars 1992. Le local, avenue du général de Gaulle, abrite aujourd'hui la permanence du député de la circonscription, Raymond Max-Aubert (RPR).

■ **AFFAIRES : Didier Schuller, conseiller général RPR des Hauts-de-Seine dont le nom est cité dans l'affaire des HLM de la région parisienne**, a fait savoir mercredi 15 février qu'il était « *parti en vacances d'hiver* » pour répondre à une rumeur selon laquelle il était « *en fuite* » et que ces vacances étaient « *prévues de longue date* ». Vendredi, la brigade financière avait conduit une perquisition au domicile de Didier Schuller, agissant sur commission rogatoire des deux juges d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Philippe Vandigenen et Serge Portelli.

■ **JUSTICE : Gilles Ménage, PDG d'EDF**, a annoncé mercredi 15 février qu'il avait demandé aux ministres de l'économie et de l'industrie de saisir le Conseil de la concurrence et de diligenter une enquête sur d'éventuelles surfacturations imposées à l'entreprise publique par Alcatel Câble. Cette démarche fait suite au dépôt d'une plainte par un ancien technicien de l'agence strasbourgeoise d'Alcatel Câble, licencié en novembre 1994. Parvenue le 13 février au parquet de Nanterre et rendue publique le lendemain par *Libération*, cette plainte n'avait pas, jeudi matin, donné lieu à l'ouverture d'une enquête judiciaire.

■ **EDUCATION : la Cour de cassation** a entériné par un arrêt du 31 janvier la condamnation par la cour d'appel d'Amiens à 2 000 francs d'amende d'un instituteur qui avait tiré les oreilles d'un enfant, lui causant six jours d'incapacité. La juridiction a confirmé que le pouvoir d'un instituteur ne peut s'exercer que de « *manière inoffensive* ». Sur l'attribution de dommages-intérêts, l'affaire a été renvoyée devant la cour d'appel de Douai qui se déclarera sans doute elle même incompétente au profit du juge administratif.

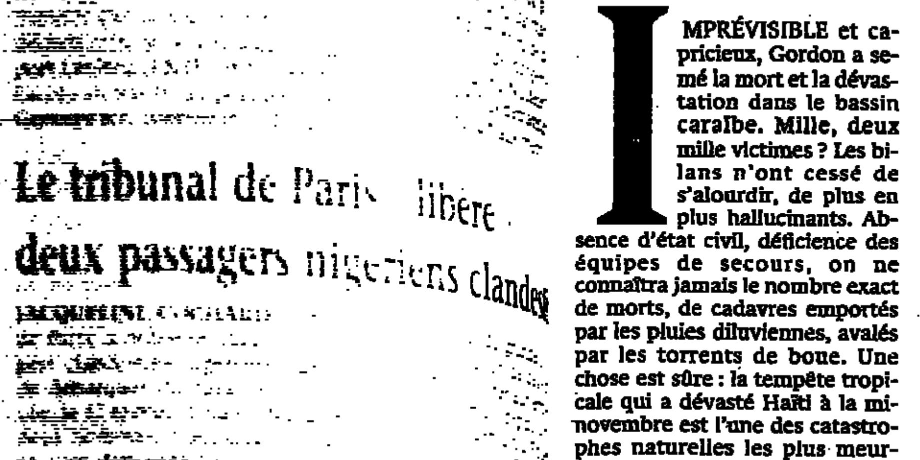
■ **CIRCULATION : les départs aux sports d'hiver** devraient être facilités par une modulation des péages. La société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR) lance des tarifs attractifs pour inciter les automobilistes à emprunter l'autoroute A5 entre Paris et Troyes afin de rejoindre Beaune et Lyon plutôt que l'autoroute A6 et ses traditionnels bouchons. Il en coûtera 48 francs pour emprunter l'A5 (au lieu de 115 francs habituellement) et 98 francs pour emprunter l'A6 (au lieu de 82 francs). Ces tarifs s'appliqueront entre Paris et la province du vendredi 17 février à 12 h au dimanche 19février à 12 h, et entre la province et Paris du samedi 25 février à minuit au lundi 27 février à minuit. L'opération sera renouvelée le week-end suivant.

■ **DROGUES : Le ministère de la santé a autorisé** la délivrance de ce produit de substitution à l'héroïne en prison. Une circulaire « *relative aux orientations dans le domaine de la prise en charge des toxicomanes en 1995* », signée le 11 janvier par Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a été adressée aux préfets de région et de départements. En annexe figure le nouveau cadre d'utilisation de la méthadone qui prévoit notamment qu'en cas d'incarcération « *le patient doit pouvoir bénéficier de la poursuite de son traitement* ».

Les pharmaciens s'interrogent sur la délivrance des produits de substitution à l'héroïne

LE CONSEIL NATIONAL de l'ordre des pharmaciens a recommandé, mercredi 15 février, aux pharmaciens qui délivrent de la buprénorphine (Témgésic), un antalgique utilisé comme produit de substitution dans le cadre de la prise en charge des héroïnomanes, de prévenir préalablement leur ordre professionnel et l'inspection de la pharmacie afin d'éviter d'éventuelles poursuites. « *Un peu partout en France des pharmaciens sont poursuivis, à l'instigation de caisses de Sécurité sociale ou de l'inspection de la pharmacie, et certains sanctionnés pour délivrance de médicaments dans ces indications non autorisées* », a expliqué Jean Parrot, président de l'Ordre des pharmaciens, après avoir reçu une circulaire élaborée à sa demande sur ce sujet par la direction générale de la santé (DGS). Selon la DGS, les « *difficultés* » actuelles sont « *inhérentes à la période transitoire* » mais la situation devrait « *rapidement se normaliser (...)avec la mise sur le marché de véritables médicaments adaptés à la substitution – méthadone et buprénorphine* ».

Référé contre Greenpeace à propo[s] du transfert de déchets nucléaires


Le tribunal de Paris libère deux passagers nigériens clandes[tins]

HORIZONS

ENQUÊTE

Gordon, le cyclone tueur

Douze jours durant, au mois de novembre 1994, Gordon a parcouru le bassin caraïbe, y semant mort et destruction. Parmi toutes les terres touchées, Haïti a payé, par son sous-développement, le plus lourd tribut

IMPRÉVISIBLE et capricieux, Gordon a semé la mort et la dévastation dans le bassin caraïbe. Mille, deux mille victimes ? Les bilans n'ont cessé de s'alourdir, de plus en plus hallucinants. Absence d'état civil, déficience des équipes de secours, on ne connaîtra jamais le nombre exact de morts, de cadavres emportés par les pluies diluviennes, avalés par les torrents de boue. Une chose est sûre : la tempête tropicale qui a dévasté Haïti à la mi-novembre est l'une des catastrophes naturelles les plus meurtrières qu'ait connues la République caraïbe.

En visite aux Cayes, capitale de l'une des régions les plus touchées par l'ouragan, le président Jean-Bertrand Aristide a pu comparer les ravages du cyclone à ceux causés par les trois années de dictature militaire que vient d'endurer la population haïtienne. C'est à Haïti que Gordon a été le plus destructeur.

« Tempête erratique » née le 8 novembre au large des côtes occidentales du Nicaragua, Gordon s'est dissipé douze jours plus tard au-dessus de l'État du Georgie, dans le sud-est des Etats-Unis. Zigzaguant sur les eaux du bassin caraïbe, revenant vers la côte atlantique des États-Unis après une incursion dans le golfe du Mexique, Gordon n'a épargné aucune des grandes Antilles, la Jamaïque, Hispaniola, Cuba, avant de souffler sur la Floride, puis de lancer des vagues de plus de sept mètres à l'assaut des côtes de Caroline du Nord et de Virginie.

Phénomène déconcertant, atteignant par moments la catégorie de cyclone avant de redevenir une « simple » tempête tropicale, Gordon a tenu en haleine pendant près de quinze jours les météorologues américains. Se jouant des prévisions et des satellites d'observation, les vents changeaient de direction et faiblissaient à moins de 60 km/h, alors que le Centre national de surveillance des ouragans, installé en Floride, annonçait que le cyclone allait reprendre de la force et de la vitesse.


PETERS DAY

Une tempête se transforme en cyclone lorsque les vents qui l'accompagnent dépassent les 120 km/h. Partout, les bourrasques et les trombes d'eau ont surpris par leur violence, mais les victimes ont été incomparablement moins nombreuses qu'à Haïti : quatre morts en Jamaïque, six dans le sud-ouest de la République Dominicaine, trois à Cuba, six en Floride. Dans ces pays, les dispositifs d'alerte ont fonctionné tant bien que mal, les équipes de secours ont été mobilisées, les populations menacées ont pu être évacuées.

DÈS le 10 novembre, des pluies diluviennes se sont abattues sur la Jamaïque, première île sur la trajectoire de Gordon. Les dégâts les plus importants ont été enregistrés dans les environs de la capitale, Kingston, et dans les paroisses de Sainte-Catherine, Clarendon et de Sainte-Elizabeth : plusieurs routes ont été coupées, des canalisations ont explosé sous la pression des eaux et plusieurs milliers de personnes se sont retrouvées sans toit. Mais la réaction rapide des autorités, particulièrement du « Bureau de prédésastre », qui a multiplié les messages d'alerte à la radio, a limité le nombre des victimes.

A Cuba, plus de dix mille logements ont été endommagés par la tempête, et soixante-cinq mille personnes ont dû être évacuées pour échapper aux inondations, selon l'agence de presse officielle Prensa Latina. La province orientale de Guantanamo a été la plus touchée ; la base navale américaine, située au sud-ouest de l'île et où sont parqués plusieurs dizaines de milliers de réfugiés haïtiens et cubains, n'a pas été épargnée.

Durement éprouvée il y a deux ans par le cyclone Andrew, la Floride a de nouveau subi d'importants dommages. Selon les experts de plusieurs compagnies d'assurances, les dégâts provoqués par Gordon dépassent les 500 millions de dollars dans cet État. Le gouverneur de la Floride, Lawton Chiles, a demandé à Washington que treize comtés soient déclarés « zone de désastre », pour leur permettre de bénéficier d'une aide fédérale. Plus de deux cent mille personnes ont été privées d'électricité durant le passage du cyclone.

Les précipitations, qui ont atteint par endroit 60 centimètres, ont ravagé les cultures hivernales de fruits et de légumes sur plusieurs milliers d'hectares. La navette spatiale Atlantis, qui devait atterrir à Cap Canaveral, a dû être déroutée vers la Californie.

Après la mort d'une femme enceinte dans un accident de la circulation dû aux mauvaises conditions météorologiques, les autorités ont fermé la route qui relie Miami à Key West. Un adepte du surf, qui avait négligé les avis de tempêtes, est mort noyé, tandis qu'une autre personne est morte à Barefoot Bay, sur la côte atlantique, où des centaines de caravanes et de maisons préfabriquées ont été détruites ou endommagées. En Caroline du Nord ainsi qu'en Virginie, plus de quinze mille personnes ont été évacuées.

La République dominicaine n'a pas, non plus, été épargnée. Routes coupées, ponts emportés par les rivières en crue, canaux d'irrigation obstrués, plantations de bananes anéanties : les dégâts ont été considérables dans les provinces du sud-ouest. Selon l'évêque de Barahona, Mgr Fabio Mamerto Rivas, qui a coordonné les secours, *« les effets de Gordon ont été d'autant plus dévastateurs que personne n'était informé de son arrivée »*.

Deux semaines après le passage de l'ouragan, plusieurs localités étaient toujours coupées du monde. Des milliers de personnes, particulièrement à Tamayo et à Vicente Noble, dans la plaine proche de la frontière haïtienne, ont perdu tous leurs biens, emportés par les inondations. Réagissant rapidement, la Croix-Rouge et les autorités sanitaires ont distribué des matelas et entrepris une campagne de vaccination dans les zones affectées pour éviter les épidémies.

Mais la perte d'une grande partie des récoltes a provoqué de brutales hausses de prix de certaines denrées ; aliment de base de nombreux Dominicains, la banane a ainsi vu son prix augmenter de près de 500 % sur les marchés de la capitale à la suite du passage de Gordon.

C'EST à Haïti que l'effet de surprise et la violence de l'ouragan ont eu les effets les plus dramatiques. L'absence de structures étatiques, anéanties par la dictature, et la précarité des réseaux de communication ont amplifié les conséquences de la catastrophe, en dépit de la présence de plusieurs milliers de soldats américains qui ont porté secours aux victimes.

« Jamais la pluie n'est tombée avec autant de rage », raconte Mélinore Saint-Fleur, une mère qui a pu sauver ses enfants de justesse, mais qui a vu sa maison emportée par un torrent déchaîné. Un autre rescapé, originaire d'une commune proche de Jacmel, dans le sud-ouest du pays, a dû grimper dans un arbre pour avoir la vie sauve : *« Il est tombé tellement d'eau que la terre était comme une éponge de vase aspirant les hommes et les animaux. »*

A Jacmel, comme autour de la capitale, ce sont les plus pauvres qui ont été les plus durement éprouvés. En l'absence de tout plan d'urbanisme, les familles misérables venues de la campagne accrochent leurs masures au bord des ravines. Lorsque les fortes pluies dévalent les montagnes dominant la capitale, ces maisonnettes sont balayées comme des fétus de paille.

Carrefour, Cité Soleil, Cité Liberté, les interminables bidonvilles qui s'étendent au bas de la capitale, sont les quartiers qui ont le plus souffert. Selon le maire de Jacmel, Claude Bernard Craan, les morts et les disparus dépassent le millier pour sa seule ville.

La « route de l'amitié », reliant Port-au-Prince à Jacmel, a été coupée en plusieurs endroits, rendant difficile l'acheminement des secours. Des aliments et des médicaments ont dû être transportés par bateau jusqu'à Jacmel, avant que les militaires américains ne réparent l'axe routier.

> « Il est tombé tellement d'eau que la terre était comme une éponge de vase aspirant les hommes et les animaux. »

Outre les États-Unis, la France, le Canada, le Japon et Taiwan ont envoyé des secours d'urgence pour venir en aide aux populations les plus touchées. Plus de quinze jours après le passage de Gordon, les risques d'épidémie n'avaient toujours pas disparu. *« Il n'y a plus de source d'eau potable autour de Jacmel, et le nombre de cadavres d'humains et d'animaux accroît les risques de contamination »*, soulignait Richard Bonneville, responsable de l'organisation humanitaire Inter-aid, après une tournée dans le sud-ouest d'Haïti.

« Les dégâts ont été aggravés par la vétusté des instruments opérationnels qui permettent à l'Etat de faire face à ses responsabilités », reconnaît François Séverin, le ministre de l'agriculture responsable du comité d'urgence mis en place par les autorités pour venir en aide aux victimes. La déficience du service météo et l'absence d'un système d'alerte rapide permettant à la population de se mettre à l'abri ont décuplé l'effet de surprise et les ravages de l'ouragan.

PAYS au relief tourmenté, Haïti a aussi payé le prix du désastre écologique qui s'est accéléré au cours des dernières années de crise. *« A chaque pluie torrentielle, à chaque tempête tropicale, la couche de terre arable est charriée vers la mer. Quand la terre arable s'en va, les hommes suivent son cours »*, constatait Claudette Werleigh, le ministre des affaires étrangères, en annonçant le prochain lancement d'une campagne nationale de reboisement.

La déforestation est l'un des problèmes les plus graves et les plus urgents que les nouvelles autorités haïtiennes aient à affronter. Sans arbre, la terre et l'eau ne sont plus retenues, et le pays menace de se transformer en désert.

Selon les experts, la couverture forestière représente aujourd'hui moins de 3 % de la superficie totale d'Haïti, contre plus de 50 % au début du siècle. Beaucoup de paysans n'ont d'autre ressource que la production de charbon de bois. Plus de 80 % des foyers utilisent ce combustible pour cuisiner.

Chaque tempête tropicale, chaque nouveau Gordon accélère le cycle infernal. Les pluies, qui ne peuvent plus être absorbées par les montagnes déboisées, se transforment alors en torrents meurtriers.

Jean-Michel Caroit

Alberto, Beryl, Ernesto, Chris, Florence et les autres

CHAQUE ANNÉE, entre juin et décembre, une dizaine de cyclones se forment sur les eaux du bassin caraïbe. Tous affublés d'un prénom, la plupart ne passent heureusement pas à la postérité. En 1994, Alberto, Beryl, Ernesto, Chris ou Florence sont passés pratiquement inaperçus. A la différence de Gordon, ou de Debbie, qui, en septembre, a ravagé les plantations de bananes des petites Antilles et tué dix personnes à Sainte-Lucie, en Martinique, à Porto Rico et en République dominicaine.

Les plus connus, ceux dont les habitants de la région conservent le souvenir, sont les plus dévastateurs. Avant Gordon, Andrew, Hugo ou David témoignent du fantastique pouvoir de destruction de ces phénomènes naturels. A Saint-Domingue, les plus âgés évoquent encore avec effroi San Zenon qui, le 3 septembre 1930, a transformé la capitale dominicaine en un champ de ruines. Les photos prises alors donnent l'impression que la ville a été écrasée sous un tapis de bombes. Selon les journaux de l'époque, plus de cinq mille personnes ont péri et dix mille au moins ont été blessées. Les cimetières débordant de cadavres, il a fallu incinérer des centaines de corps en pleine rue. Bien avant San Zenon, un cyclone avait déjà ravagé Saint-Domingue en 1502. Les maisons de bois de la première capitale fondée par les conquistadores espagnols dans le Nouveau Monde avaient été totalement détruites.

En dépit des progrès de la science et de la multiplication des satellites d'observation, les cyclones continuent de surprendre, de détruire et de tuer. Leurs trajectoires demeurent largement imprévisibles. Et, comme Gordon vient de le rappeler tragiquement, leurs changements de rythme déroutent les météorologues. Pour tenter de faire face, le service américain d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) améliore son réseau de collecte de données météorologiques. Des terminaux d'observation météo doivent notamment être installés dans la région pour un coût d'environ 6,5 millions de francs, afin d'alimenter le « système international de communications par satellites » de la NOAA.

J.-M. Ca.

Edouard Balladur, incarnation de la société immobile

par Pierre Moscovici

EDOUARD BALLADUR vient de faire connaître, dans une conférence de presse soporifique et pompeuse, son *« projet pour les Français »*. A ceux qui, de bonne foi, nourrissaient encore quelques illusions, cette prestation aura ôté les derniers doutes : le premier ministre-candidat est de droite, et sa prétention à la réforme recouvre bien un profond conservatisme en actes.

Car, sous couvert de projet, c'est bien son bilan et sa méthode qu'Edouard Balladur propose de poursuivre. Pauvre bilan en vérité que celui de ce gouvernement qui a vu le chômage augmenter – et surtout le chômage de longue durée exploser –, l'exclusion s'aggraver, les inégalités et les déficits publics se creuser. Etrange méthode qui consiste à retirer, d'ailleurs de plus en plus rapidement, des mesures qui heurtent la société, et plus particulièrement qui violentent la jeunesse – on songe bien sûr à l'aggravation de la loi Falloux, au SMIC-jeunes, à la restriction des débouchés des IUT. Faut-il vraiment se glorifier de reculer, alors qu'il faudrait plutôt savoir retenir des décisions aussi nocives ?

Au-delà, l'examen des propositions d'Edouard Balladur montre une vision de la société et de l'économie qui ne peut répondre aux défis qui attendent notre pays à l'approche du XXIe siècle.

La France a choisi l'Europe. Certes, les Français sont attachés à l'affirmation de la nation et au rôle de l'Etat. Certes, ils veulent une Europe plus sociale, une Europe qui combat pour l'emploi, une Europe moins technocratique et plus proche d'eux. Mais ils savent que l'Europe est notre avenir, et que, sans une France qui joue en son sein un rôle moteur, l'Europe, confrontée à la perspective de nouveaux élargissements, n'avancera pas.

Edouard Balladur, lui, reste un européen bien timide. Il ne s'agit pas là d'une nouveauté. Lors du débat sur le traité de Maastricht, il s'était fait le promoteur des thèses britanniques, en défendant l'idée d'une monnaie commune face à la monnaie unique. Le voilà rallié à celle-ci et même – puisque les soutiens centristes doivent être récompensés – favorable à sa réalisation dès 1997... *« si possible »*.

Tout est dans ce *« si possible »*, car il faudra dire comment l'on y parvient, par quelle discipline des finances publiques ou par quel assouplissement des critères de convergence – dette et déficits publics au premier chef – mentionnés par le traité. La monnaie unique ne résume pas la construction européenne, mais elle est un instrument puissant de lutte contre la spéculation, de baisse des taux d'intérêt et d'unification politique : elle mérite un véritable engagement et non des palinodies.

Une France de petits propriétaires et de rentiers

Cette perspective est d'autant moins crédible qu'en matière de finances publiques et de politique économique le premier ministre-candidat fait preuve d'une singulière démagogie. Comme en un tour de magie, il propose à la fois une réduction des déficits publics, mais sans toucher sérieusement aux dépenses, un allégement de la fiscalité, la baisse des charges, le tout assorti de cadeaux soigneusement ciblés sur la clientèle la plus traditionnelle de la droite. Comment, dans ces conditions, éviter au contraire une dégradation supplémentaire de nos finances publiques, quand on sait par exemple que les seules baisses de charges, qui ne sauraient créer, loin s'en faut, autant d'emplois qu'annoncé, coûteraient 100 milliards de francs ?

Tout cela n'est pas sérieux, et chacun voit que, la croissance – au demeurant fragile et incertaine – ne pouvant tout faire, ce tissu de contradictions dissimule une hausse des prélèvements ou une limitation des prestations.

Derrière l'impasse technique se cache en fait la réalité politique d'une action qui ne privilégie pas l'emploi ni la lutte contre l'exclusion, mais qui perpétue et accentue les inégalités. Edouard Balladur emprunte à son nouveau maître à penser, Alain Minc, le *« devoir d'équité »*, à travers cette généreuse formule : *« A revenu égal, impôt égal »*. Mais il ignore l'inégalité des revenus, des patrimoines, des situations sociales. La France que veut Edouard Balladur est une France de petits propriétaires – il est vrai qu'il a déjà beaucoup fait pour les grands – et de rentiers : c'est à eux qu'il pense lorsqu'il propose l'exonération des petites successions et l'allégement des droits sur les achats d'immeubles.

De telles faveurs seraient anecdotiques si elles ne cachaient pas des silences significatifs, sur la durée du travail ou sur le niveau des salaires. Rien dans le bilan comme dans les promesses d'Edouard Balladur ne permet de penser que l'objectif affiché – au demeurant insuffisant – de réduire de 200 000, chaque année pendant cinq ans, le nombre des chômeurs, ce qui implique de créer 350 000 emplois par an !, puisse être atteint. Il faudrait pour cela une véritable ambition, un vrai changement, auxquels le candidat conservateur se refuse.

Décidément, M. Balladur n'est pas l'homme d'un projet, mais l'incarnation de la société immobile. On cherche en vain dans son discours la France et les Français. La déception est déjà là, et derrière la fausse évidence balladurienne commence à monter le rejet de ce style de gouvernement à la fois autoritaire et inerte, pendant que renaît l'attente qu'avait suscitée Jacques Delors d'une remise en mouvement de la société française. Il revient à Lionel Jospin de répondre aux questions qu'Edouard Balladur laisse en suspens, en proposant un projet de gauche pour la France, un projet européen, un projet de transformation sociale, un projet qui rende une perspective à la jeunesse. Il en a le devoir, la volonté et la capacité.

***Pierre Moscovici** est député européen et membre du bureau national du Parti socialiste.*

Retrouvons les valeurs de la République

par Jean-Louis Debré

Si la République est au centre du discours de Jacques Chirac et de ceux qui l'accompagnent, ce n'est pas un hasard. Le mot « république » ne sert pas seulement à qualifier un système institutionnel, une organisation particulière des pouvoirs publics, une répartition des pouvoirs de l'Etat. Si la République ne recouvrait que cela, il n'y aurait pas lieu de l'évoquer. Personne, en France, n'ose la remettre en cause, même si certains comportements ou certaines pratiques peuvent en apparaître éloignés.

Oui, si nous évoquons si souvent la République, c'est que celle-ci porte en elle certains principes ou valeurs spécifiques. Elle implique un état d'esprit, une manière d'aborder la vie en société, bref, elle symbolise une morale en politique et donne un sens à notre engagement.

La République doit aller de pair avec la démocratie. Il est bon de le rappeler à une époque où la médiatisation extrême de la vie politique et l'irruption sans pudeur de l'argent dans les campagnes électorales ne sont pas sans faire peser un risque sur cette démocratie. De même, la « sondomania », en façonnant les comportements individuels, induit des réflexes conditionnés qui étouffent la démocratie.

La République s'arrête au seuil des consciences, affirmait Jules Ferry. Combien avait-il raison ! La laïcité de la République doit être sans relâche protégée. Les républicains ont bien sûr le droit le plus absolu de douter ou de croire en une présence divine, d'admettre ou de refuser l'existence d'une vie après la mort, mais la République a le devoir de ne pas interférer dans ce débat personnel. Au moment où l'extrémisme religieux est, hélas ! de retour, il est urgent de rappeler ce principe élémentaire. La responsabilité des républicains est de préserver ses institutions, notamment l'école, des prosélytismes religieux ou idéologiques d'où qu'ils viennent.

Il est évident que les idées de laïcité et de neutralité de l'Etat ont une portée bien plus profonde que la simple idée d'une protection de l'école contre la domination de l'Eglise catholique ou des autres religions. Cette laïcité de l'Etat impose le retour à l'humanisme, c'est-à-dire la croyance que l'homme peut trouver son plein épanouissement dans le cadre des sociétés humaines, que son salut vient d'abord de lui.

La République porte en elle une triple promotion de l'homme. Promotion matérielle, ou amélioration de la capacité financière du citoyen qui se traduit en termes de salaire, de confort, de logement. Promotion professionnelle, ou possibilité d'accéder, dans son métier, dans l'entreprise, dans la fonction publique, aux responsabilités auxquelles on aspire. Promotion sociale enfin, qui vous ouvre un accès aux responsabilités politiques, économiques... bref au pouvoir. Il est urgent de ne pas perdre de vue cette triple promotion. La crise que la France a traversée, et qu'elle continue de subir, a fait naître ou renaître trop de comportements individualistes et égoïstes.

Avec Jacques Chirac, nous refusons par principe le statu quo

A l'Etat républicain de relancer la participation à l'intérieur de l'entreprise, de revaloriser l'enseignement technique et professionnel, de rénover la formation permanente, de promouvoir un statut de l'étudiant, de reconsidérer le système des bourses scolaires et universitaires, d'améliorer l'accès au logement, de concevoir enfin une politique pour les quartiers difficiles des banlieues. C'est dans cette optique qu'il faut situer la lutte contre le chômage et l'exclusion, qui ne constitue pas seulement une exigence humaine, mais aussi un devoir républicain. Le chômage, l'exclusion ne sont pas que des problèmes sociaux, mais d'abord des questions de société qui relèvent de la responsabilité de la nation. Il est bon de le rappeler au moment où certains, par facilité, se tournent vers les partenaires sociaux ou l'amélioration de la conjoncture, et s'en remettent à la croissance pour justifier leur apathie, expliquer leur renoncement ou l'asepsie de leur imagination.

Cette exigence de promotion matérielle, professionnelle et sociale, repose sur la valorisation de l'effort individuel, du travail et de l'initiative personnelle. Il n'est pas inopportun de s'en souvenir afin de mieux s'opposer à toute construction sociale qui s'appuie sur d'autres principes. Aujourd'hui, les placements financiers, la spéculation, sont mieux rétribués que l'effort et le travail. Ce n'est pas normal, ce n'est pas républicain.

La France doit pouvoir s'appuyer sur un Etat républicain capable de dominer les intérêts corporatistes ou locaux, d'imposer la volonté générale et le respect des libertés.

Il ne s'agit pas de revenir sur la décentralisation, mais d'en prévenir les excès ou d'y parer. C'est à juste titre que récemment, à Troyes, Jacques Chirac a déclaré qu'il convenait d'en finir avec les transferts de compétences qui ne sont que des transferts de charges, justifiés par des motifs purement circonstanciels ou des considérations budgétaires. Il a donc proposé un pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales dont l'application serait garantie sous le contrôle du Parlement.

Fort des valeurs républicaines et conscient de l'importance du fait national, un effort constant et généreux doit être conduit pour intégrer à la communauté nationale ceux qui, n'étant pas français par le sang, ont choisi de le devenir. L'identité française n'est limitée ni par la race, ni par la religion, mais s'est construite autour de ce que Renan appelait un plébiscite de tous les jours, une volonté de vivre ensemble.

Oui, la République suppose un Etat qui garantisse tout aussi bien les libertés locales que les libertés individuelles. La justice, l'égalité, la liberté et la fraternité, piliers de la cohésion sociale, ne s'opposent pas au pouvoir. Au contraire, elles meurent de l'absence de pouvoir ou simplement d'une insuffisante appréciation par le pouvoir de ses responsabilités.

En somme, si nous faisons souvent référence à la République, c'est parce que nous nous opposons au conservatisme, au renoncement, au maintien des situations acquises, à l'immobilisme. Nous refusons par principe le statu quo, les demi-mesures, et dénonçons les bons esprits, à droite comme à gauche, qui, pour rassurer, ne cessent de proclamer : à quoi bon précipiter les choses ? A quoi bon réformer une société qui, naturellement, pour survivre, sera obligée de modifier ses fondements ?

Le monde change, le temps presse, la lutte que se livrent les nations, différente de jadis, n'en est pas moins féroce. Notre responsabilité en tant que républicains n'est pas de conduire rapidement le changement pour le changement, mais ayant pris la mesure de l'accélération du monde, d'y répondre sans tarder pour que la France, puissance moyenne, demeure une grande nation.

***Jean-Louis Debré** est député RPR de l'Eure.*

L'ennui électoral

par Theodore Zeldin

POURQUOI cette élection déprime-t-elle tant de Français ? Jamais ils n'ont tant hésité à choisir un candidat, jamais ils n'ont été si refroidis par une campagne, comme frappés de rigidité collective. On leur offre différentes formules pour un repas, mais ils déclarent qu'ils veulent autre chose qu'un repas. Qu'on se console : cet esprit qui les accompagnera aux urnes, qui les fera voter pour un candidat uniquement afin d'en évincer un autre, aura d'importantes conséquences, au-delà de l'individu qui sera élu.

Les Français sont juste en train de se résigner au fait que M. Mitterrand est le dernier des rois-thaumaturges. En 1981, beaucoup encore croyaient en la magie, persuadés qu'un seul homme pourrait changer la vie d'un pays entier. En Angleterre, Tony Blair est quasiment considéré comme le nouveau messie. La France se morfond parce qu'elle a perdu une telle foi. Le pays, en fait, tâtonne vers une nouvelle conception de la démocratie.

Est-ce trahir la civilisation française que de s'ennuyer lors d'une élection ? L'ennui a toujours été l'ennemi juré des Français, qu'ils trompaient en cultivant à l'infini les passions et les arts de vivre. A présent, ils ne comprennent pas ce qui les fait se prescrire à eux-mêmes une cure d'ennui de sept ans. Récemment, *Le Nouvel Observateur* se plaignait que la France revenait à l'ennui archétypique qui a caractérisé l'ère de Louis-Philippe, où l'argent constituait (soi-disant) la seule priorité. Mais comment les socialistes peuvent-ils oublier que le socialisme est né sous la monarchie de Juillet, qui fut l'un des âges d'or de la pensée française ?

L'ennui peut parfois jouer un rôle positif dans l'histoire. Trop d'excitation politique détourne de la créativité intellectuelle. L'ennui électoral actuel indique un changement des préoccupations des Français : c'est là la solution à leur frustration. Historiquement, chaque fois qu'un peuple a l'impression d'être dans une impasse, que la vie semble dénuée de sens, il se désintéresse de ses dirigeants et détourne ailleurs son attention.

Les Français ont besoin d'une telle crise afin de découvrir ce qui compte vraiment pour eux. Pourquoi les candidats à la présidence se sont-ils tous déclarés en faveur d'une *« réforme »*, de façon que personne ne dise : laissons les choses comme elles sont ? Les candidats n'abordent qu'une partie de ce qui constitue la vie. Par exemple, dans le *Dictionnaire de la réforme* de M. Balladur manque un chapitre sur les femmes, alors que, pour la plupart des gens, établir de nouvelles relations entre les sexes est une préoccupation des plus profondes. Pas de chapitre non plus sur le voyage, alors que, avant même le désir de gagner plus d'argent, l'envie de voyager à l'étranger tient la première place dans la liste des aspirations des Français.

VU DE LONDRES

Pour M. Balladur, la communication se réduit à *« l'aptitude des hommes politiques à se faire connaître, négligeant la plus répandue des complaintes modernes : on ne trouve personne pour nous écouter, ou pour comprendre qui on est vraiment »*. Tous les candidats débattent des mêmes sujets de la même manière depuis des décennies, comme la répétition d'un rituel. C'est là l'originalité de la situation actuelle : les déceptions politiques ont altéré les aspirations profondes et intimes des gens, et le système politique, tel qu'il est actuellement, est incapable de les prendre en considération.

Cela s'est-il déjà produit dans le passé ? Les changements qui apparaissent aujourd'hui sont aussi considérables que ceux intervenus sous l'empire romain. On avait alors perdu la capacité de satisfaire les aspirations spirituelles des citoyens lorsque, assailli par trop de pauvres immigrants à ses frontières, par des impôts toujours croissants, par un nombre toujours plus important de chômeurs à nourrir, par la corruption rampante et des citoyens vénérant leur empereur comme un dieu, le régime avait cessé d'offrir des services désintéressés.

Les gens ordinaires se tournèrent alors vers la religion. En petits groupes, les chrétiens recherchèrent la reconnaissance de leur dignité individuelle, quelles que soient leur fortune ou leur naissance. Les femmes jouèrent un rôle majeur dans ce mouvement, qui édifia une nouvelle société au sein de l'ancienne. Les Français aujourd'hui, de façon similaire, commencent à intégrer une nouvelle version séculaire de la spiritualité à leur vie païenne, lui donnant un sens neuf en modifiant les relations entre eux.

Peut-on dire que la France est une société bloquée ? Les Français ne se satisfont pas des liens impersonnels proposés par l'Etat. Ils tentent de créer de nouvelles formes de respect mutuel, au sein des familles, des usines, des écoles et des associations de volontaires. Cette infinité de microchangements ne donne néanmoins pas l'impression que le climat général ait changé.

Où peut-on observer le changement ? On sait que les lois et les décrets restent sans effet jusqu'à ce que les mentalités se modifient. Cela se produit dans les relations entre les personnes, quand s'inventent de nouvelles formes d'égalité, tout particulièrement entre les sexes, qui aujourd'hui apprennent lentement à se parler comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant. A moins que les gens n'apprennent à s'écouter mutuellement, il n'y a pas réelle égalité possible. A moins que la différence n'inspire la curiosité plutôt que la peur, il n'y a pas de liberté possible. Mais cela, aucun décret ne peut l'instaurer.

Qu'est-ce qui, finalement, manque à cette élection ? Jusqu'à présent, seul le discours de Jacques Delors a fait vibrer le pays entier. Il a reconnu que, pour avoir du pouvoir, il ne suffisait pas d'être président, et que le pouvoir ne suffisait pas pour changer la vie des gens. Pour tisser des liens qui réveillent un accord sensible entre l'Etat et le citoyen, les élus auront à faire preuve de cette même modestie et à se transformer de gouverneurs en intermédiaires. Aujourd'hui, un peu de négation de soi est nécessaire pour inspirer le respect. C'est le nouveau critère de la France pour juger ses héros.

La France est-elle devenue trop compliquée pour une élection présidentielle traditionnelle ? La réponse est oui.

***Theodore Zeldin** est historien et doyen du Saint Anthony's College d'Oxford.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE PARTI DES EXCLUS

Le plus grand parti de France est celui des exclus, des chômeurs notamment. Avec plus de 3,5 millions de militants potentiels, il pourrait constituer un réservoir de suffrages. Un candidat du parti des exclus élèverait le niveau des débats et contraindrait tous les habitués de la langue de bois à parler vrai. Malheureusement, la Constitution actuelle interdit toute candidature qui n'aurait pas l'aval du sérail politique : il faut le parrainage de cinq cents maires, parlementaires ou élus départementaux ou régionaux de trente départements différents pour pouvoir faire acte de candidature. Dans un contexte pareil, la nomenklatura politique a la partie belle : aucun outsider véritable ne pourra jamais déranger ses intrigues tribales (...). C'est pour cette raison que j'avais prié le président de la République, dans une lettre restée sans réponse à ce jour, de faire amender la Constitution par voie référendaire, de manière à octroyer à un million de citoyens domiciliés dans trente départements différents le même droit qu'à cinq cents maires. Une telle modification conférerait à cette élection un intérêt dont elle a bien besoin, pour tant de Français toujours plus désabusés.

Edgar Wertheim
Saint-Louis, Haut-Rhin

UN BESOIN DE DÉFOULEMENT

Les analystes jugent avec sévérité le débordement des candidatures, des ambitions et des polémiques, à l'occasion de l'élection présidentielle. Sans approuver ces excès, ne serait-il pas raisonnable de les considérer comme la soupape nécessaire, assurant ensuite la détente des esprits dans les six ou sept ans qui suivent ?

La présidentielle correspondrait alors à un besoin de défoulement des hommes, comme jadis les saturnales, ou naguère le mardi gras. Elles seraient un avatar, moins pernicieux, des psychodrames que la IVe République faisait naître tous les six mois, à chaque changement de gouvernement.

Si cette analyse est exacte, les journalistes devraient comprendre qu'ils sont de simples entomologistes observant les mœurs de bien curieux insectes ! Et avec d'autant plus de mérite qu'ils appartiennent eux-mêmes à l'espèce.

Marcel Lair
Paris

s les valeurs
blique

Avec Jacques Chirac, nous refusons par principe le statu quo

Le Monde

Le mal algérien

LE mal algérien serait-il devenu contagieux ? Formulée en ces termes, la question semblera outrancière, voire insultante, pour nombre d'Algériens que le chaos sanglant où s'enlise leur pays a brutalement sevrés de leur fierté passée. Bercés pendant plus de trente ans par les mensonges flatteurs de l'Etat-FLN qui présentaient l'Algérie comme le *« phare »* du tiers-monde, dont l'économie florissante, à base d'hydrocarbures, ferait demain le nouveau *« Japon de l'Afrique »*, beaucoup n'arrivent pas à se faire à l'idée de cette rupture vertigineuse qui les prive de toute image acceptable d'eux-mêmes.

Les déboires de l'Algérie avaient d'abord suscité, en 1992, chez ses voisins maghrébins, une curiosité presque amusée. Le Maroc et la Tunisie n'étaient pas mécontents de voir Alger, longtemps détesté pour son arrogance « prussienne », se retrouver aux prises avec des islamistes – dont tout le monde, alors, sous-estimait la force de nuisance – et une crise économique qui n'avait pas encore les allures d'un irréversible désastre.

Commentant le succès de l'ex-Front islamique du salut (FIS), lors du premier tour des élections législatives de décembre 1991, Hassan II avait regretté, à haute voix, la *« suspension »* du processus électoral. L'expérience islamiste valait d'être tentée, expliquait-il, l'Algérie ayant pu faire figure, à ses yeux, de « laboratoire » politique, grandeur nature – dont les pays arabes auraient pu tirer d'utiles leçons. L'histoire en aura décidé autrement. Soucieuse de protéger ses intérêts et persuadée qu'elle avait les moyens d'éliminer rapidement le danger intégriste, l'armée algérienne choisissait la politique répressive. Politique sans issue, dont on mesure aujourd'hui les ravages.

En l'espace de deux ans, le regard porté sur l'Algérie par le Maroc et la Tunisie aura profondément changé. D'inoffensif « laboratoire », le turbulent voisin a pris l'aspect d'un redoutable repoussoir. A Rabat comme à Tunis, chacun compatissait du bout des lèvres aux malheurs des Algériens, convaincu que le drame n'était pas contagieux. La fusillade de l'hôtel Atlas Asni, à Marrakech, le 24 août 1994, qui s'est soldée par la mort de deux touristes espagnols, et l'attaque du poste-frontière tunisien de Tamerza, le 11 février, qui a coûté la vie à six gardes nationaux, ont brutalement changé la donne.

Il était clair que les maquisards algériens, faute de pouvoir s'imposer à la fois face au pouvoir et à la population, seraient tentés de tourner la difficulté, *en faisant déborder le conflit*, d'une manière ou d'une autre, hors des frontières de l'Algérie, soit en France, soit au Mahgreb. Devant le risque d'être ainsi pris pour cibles, le Maroc et la Tunisie peuvent être tentés de se raidir et de renoncer à toute velléité de démocratisation.

Uniformité au sommet

ON avait pu croire que le cordon ombilical reliant milieux d'affaires et puissance publique avait été tranché : les privatisations, la mondialisation de l'économie et la nécessité d'une gestion stricte devaient avoir œuvré pour que le monde de l'entreprise se sépare de celui de l'Etat. Une division des pouvoirs salutaire.

Pourtant, jamais les élites de ces deux mondes n'ont été si semblables. Au fil des ans, indifférente aux bouleversements de société, la filière reine (grandes écoles, ENA ou X, pour l'essentiel, grands corps, accompagnés ou non de passages en cabinets ministériels) s'est imposée comme le modèle unique de formation des dirigeants, sorte de viatique désormais indispensable pour accéder aux plus hautes fonctions administratives, politiques, mais aussi économiques.

L'incapacité des entreprises françaises à susciter leurs propres élites, un phénomène connu mais que viennent de confirmer deux sociologues du CNRS dans une étude consacrée aux dirigeants des grandes sociétés françaises, est lourde de conséquences. Qu'une carrière au sein d'un grand groupe soit la voie la moins efficace pour parvenir au sommet est porteur de désillusions. Outre que cette singularité soit incompréhensible dans d'autres pays (et notamment en Allemagne où un patron sur quatre est passé par la voie de l'apprentissage), elle vide de son sens le discours des années 80, célébrant le culte de l'entreprise, le goût de la performance et des preuves sur le terrain. Cruel pour les directions de ressources humaines, elle pose un diagnostic très sévère sur les politiques de sélection et de recrutement interne. Et devrait surtout déclencher des interrogations sur le double langage des dirigeants d'entreprise.

Par ailleurs, le monopole ainsi confié à un type d'élite, extérieur au monde de l'entreprise, a d'autres effets pervers. Faute d'avoir une connaissance intime du groupe qu'ils dirigent, ces patrons ont tendance à privilégier la croissance externe (rachats, fusions) de préférence au développement interne. Ce mode de gestion n'est pas sans conséquences pour l'emploi, la croissance externe étant souvent facteur de réorganisation et de restructuration, quand le développement interne, qui suppose une parfaite connaissance des richesses *propres à l'entreprise, favorise* l'embauche. Plus généralement, en confiant quasi intégralement à l'Etat le soin de désigner leurs propres responsables, les entreprises contribuent à exercer une pression énorme sur le système scolaire. Puisqu'il n'y a pas de deuxième chance, puisque l'accès aux plus hautes fonctions est de plus en plus déterminé par l'appartenance à un grand corps, en fonction de concours passés à l'âge de vingt ans, le jeu se ferme dès l'enseignement supérieur. Ce système a beau offrir de rares possibilités de promotion sociale foudroyante d'une génération à l'autre, il bloque en revanche totalement les perspectives d'ascension à l'intérieur d'une même classe d'âge. L'école est devenue une machine de sélection définitive. Elle ne forme pas, elle classe.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

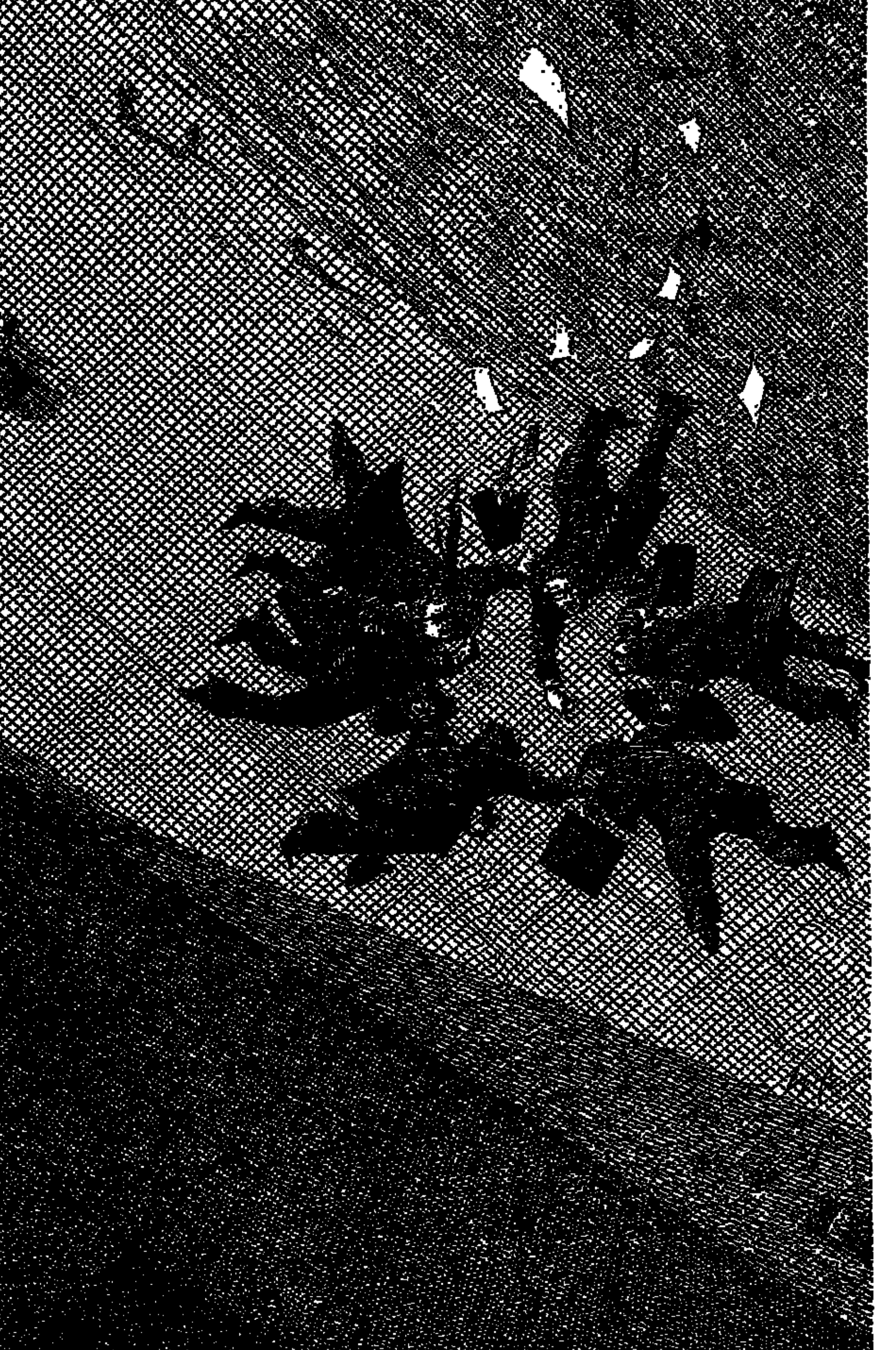
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le meeting *par Martial Leiter*



La présidence et le peuple

Suite de la première page

Côté russe, plusieurs noms de militaires, généralement anciens d'Afghanistan, reviennent dans les conversations. Parmi eux celui du général d'armée Lebed, à qui sa réputation d'incorruptibilité permet de tenir les propos les plus insolents. Et aussi celui du général de l'air Routskoï, jadis numéro deux de Boris Eltsine avant de devenir, contre lui, le défenseur de la « Maison Blanche » de Moscou.

Ici cependant s'arrête la ressemblance. Outre que la reprise bat son plein aux Etats-Unis, alors que l'économie de l'ex-URSS est toujours aussi chaotique, Tocqueville a dit une fois pour toutes que la puissance des Etats-Unis repose sur la liberté *et celle de la Russie sur la servitude*.

Ne pourrait-on soustraire à la compétence de l'Etat tout ce qui est susceptible d'être traité à des échelons plus modestes ?

La patrie de Dostoïevski ne s'est pas encore remise d'en être sortie. La démocratie, pour reprendre une jolie expression d'Andreï Gratchev, le dernier porte-parole de Gorbatchev, en est toujours, là-bas, au stade de la cabine d'essayage. Rien de tel outre-Atlantique où l'attente intermittente d'un Zorro fait paradoxalement bon ménage avec une défiance congénitale à l'égard du *red tape*, autrement dit de la bureaucratie.

Du fonctionnement, qui laisse – inégalement – à désirer, de ces deux régimes présidentiels, y a-t-il des leçons à tirer pour le nôtre ? Le fait est d'abord qu'il y a infiniment moins de chômeurs du côté où l'Etat limite ses interventions dans l'économie que là où il prétendait la contrôler totalement. La notion de subsidiarité est de plus en plus employée au sein de l'Union européenne pour soustraire à sa compétence tout ce qui peut être traité à l'échelon national. Ne pourrait-on aller plus loin et soustraire à la compétence de l'Etat tout ce qui est susceptible d'être traité à des échelons, publics ou privés, plus modestes ?

On répondrait ainsi à ce qui est, ou devrait être, la finalité principale de la construction économique de l'Europe : substituer progressivement à l'intérieur de ses frontières la concurrence des entreprises à l'affrontement des nations. On s'adapterait mieux à une situation qui voit l'arbitrage des marchés mettre en échec celui des gouvernements. Ces derniers pourraient se décharger de dossiers de plus en plus difficiles à maîtriser pour se concentrer sur l'essentiel – *sécurité, défense, justice, relations internationales* – et consacrer le temps suffisant à entretenir avec le peuple souverain le dialogue dont l'absence contribue tellement à l'actuel désarroi.

Conduire un tel dialogue, consulter, expliquer ce que l'on cherche à faire et ce qu'on fait, ce devrait être, en cette époque où rien ne remplace l'aptitude à communiquer, l'un des objectifs essentiels de ceux qui aspirent à la lourde, à la très lourde tâche, de présider pendant sept ans aux destinées de ce pays.

C'est évidemment dès maintenant, si tel était le cas, qu'il faudrait en jeter les bases, en donnant aux électeurs le choix entre de véritables contrats de programme, impliquant la définition des procédures nécessaires pour en contrôler l'application et en modifier le cas échéant les modalités. On voit mal comment, à défaut, le pouvoir, quel qu'il soit, pourrait restaurer sa crédibilité et rendre à ce pays l'ambition et la passion qui lui font aujourd'hui tant défaut. Ni quel sens garderait l'élection de son président au suffrage universel.

André Fontaine

RECTIFICATIFS

Mme Chirac

Dans l'article consacré aux perquisitions effectuées en Corrèze mercredi 15 février par le juge Halphen (*Le Monde* du 16 février), nous avons écrit par erreur que Bernadette Chirac est élue du canton de Meymac. L'épouse du maire de Paris est bien conseillère générale en Corrèze, mais c'est le canton dont le chef-lieu est la ville de Corrèze qu'elle représente.

Gérard Metoudi

Une erreur d'orthographe s'est glissée dans l'article présentant l'état-major de campagne de M. Lionel Jospin, paru dans notre édition du 15 février. Le directeur de cabinet du candidat socialiste se nomme Gérard Metoudi et non Metoudy.

AU FIL DES PAGES/POLITIQUE

Sous les mythes, les idées

IL n'y a pas de description gratuite de la politique, encore moins d'analyse neutre. Ainsi, quand Alain Duhamel cerne dans ses retranchements *La Politique imaginaire*, titre de son dernier essai, c'est pour l'opposer à la politique réelle. L'une emprunte à des mythes et des fantasmes de la collectivité, qui remontent à la surface à la faveur de la crise et de divers bouleversements, l'autre se fonde sur la réalité et sur la réflexion. Alain Duhamel souhaite le retour à la rationalité de cette dernière, mais cela suppose que, pour triompher de son contre-modèle, elle s'en donne les moyens, en termes de personnels, d'idées et *d'espérances ; qu'elle aille au-delà du* raisonnable trop limité et insuffisamment inventif.

Est-ce possible ? Ce serait en tout cas une erreur de désespérer en croyant que les faits ont eu définitivement raison des idées, assure, pour sa part, Alain Leroux. Cet enseignant en économie politique affirme que, loin d'être mortes, comme on le prétend volontiers, les idéologies vont revenir sur le devant de la scène, ce qui le conduit à nourrir ses propres espoirs. Voilà donc deux essais qui, avec des approches différentes – l'analyse des mouvements de l'actualité et de l'opinion, d'un côté, la réflexion sur *l'architecture des idéologies, de l'autre* – tentent de sortir du pessimisme ambiant et de ses fausses certitudes.

Ce sont celles-là que combat Alain Duhamel, ces idées reçues, ces peurs irrationnelles, ces mythes sans véritable substance, qui créent un climat délétère. Ils ont noms le rejet de la politique, l'omnipotence présidentielle, la corruption politique, la dictature de la télévision, la fin des idéologies, la trahison des élites, la république gaullienne, l'Europe contre la nation. Autant de chapitres qui lui permettent de contester ou, à tout le moins, de nuancer ces clichés simplistes, au risque d'aller à contre courant de la mode.

Deux essais, deux approches différentes, deux tentatives pour sortir du pessimisme ambiant et de ses fausses certitudes

A qui, à quoi, les imputer ? Aux divers bouleversements qui sont ressentis comme autant d'agressions, qu'ils surgissent dans les domaines des techniques de la communication médiatique, des références idéologiques, des acquis historiques, des tracés géographiques, ou qu'ils procèdent d'une crise dont on ne voit pas le bout. Ils libèrent des réflexes, ravivent des craintes, exacerbent des préjugés, que les acteurs politiques subissent quand ils ne s'en servent pas.

En ce qui concerne les idéologies, Alain Duhamel observe que celle qui s'est fondée sur la notion de consensus n'a pas supprimé la *référence aux clivages partisans, mais, au* contraire a obligé à leur renouvellement, tandis que la crise ouvrait, ou retrouvait, d'autres voies, comme le populisme, l'écologie, la place faite aux droits de l'homme. D'une manière générale, *« les critères idéologiques de cette fin de siècle s'organisent moins autour de thèmes abstraits et plus autour d'alternatives précises »*, écrit-il. Et c'est par la confrontation entre des choix, des visions, des plates-formes touchant à la politique réelle que sera exorcisée la mythologie politique française, conclut l'auteur.

Alain Leroux distingue l'idéologie, et ce qu'elle a d'ouvert et de totalisant, de la doctrine, fermée sur elle-même et totalitaire ; il en définit trois types, à partir de leurs présupposés ontologiques : libéral, socialiste, humaniste. Son analyse tend *« à montrer la capacité de chaque classe d'idéologies à générer des expressions authentiques, adaptées à la réalité d'aujourd'hui »*. Et à donner du monde des représentations pertinentes. Car il récuse l'idée à la mode suivant laquelle *« le pragmatisme autosuffisant doit aujourd'hui dessiner l'horizon du politique »*.

Aurait-il convaincu son lecteur de l'actualité des idéologies, de leur prochain retour et de leur efficacité comme ingrédient à part entière de la pensée disciplinée, qu'il serait déjà comblé ! Si, en plus, il lui fait partager sa préférence pour l'expression positive d'une idéologie du même calibre que le libéralisme et le socialisme, fondée sur un humanisme de la personne, dont il trouve les racines dans le personnalisme des années 30 et les traces dans le gaullisme des années 60, il se sentira alors pleinement compris. On en conclura, au moins, que le débat d'idées reste ouvert et ce n'est pas une mauvaise nouvelle.

André Laurens

★ Alain Duhamel, *La Politique imaginaire*, Flammarion, 291 pages, 98 F.
★★ Alain Leroux, *Retour à l'idéologie*, PUF, 243 pages, 148 F.

DISPARITIONS

Bruno Visentini

Un des « pères de la patrie » italienne

QUE CHOISIR dans la biographie foisonnante de Bruno Visentini ? La longue carrière politique d'un antifasciste de toujours ? Les réformes d'un grand ministre des finances ? Le parcours d'un industriel hors normes qui mit le pied à l'étrier à Carlo De Benedetti ?

C'était une personnalité de premier plan dans plusieurs domaines à la fois, comme l'Italie sait mystérieusement en produire, et les journaux, en saluant la mémoire de Bruno Visentini, disparu à quatre-vingts ans lundi 13 février, reconnaissent en lui l'un des *« pères de la patrie »*. Au demeurant, l'homme n'était *« pas commode »* : la dent dure, les convictions tranchées, le sens de l'Etat scrupuleux – autant dire qu'il n'a pas laissé que des souvenirs idylliques dans l'Italie des mille arrangements.

L'itinéraire politique du sénateur Visentini – qui fut aussi député et parlementaire européen – le classait à gauche, mais dans cet étroit canal laissé aux laïques non marxistes entre la Démocratie chrétienne et le Parti communiste.

Né le 1er août 1914, fils d'un avocat de Trévise, il entra dans la Résistance et connut l'exil et la prison. Formé dans l'éphémère Partito d'azione, comme le philosophe Norberto Bobbio, il fut parmi les fondateurs du Parti républicain (PRI), partenaire de très nombreux gouvernements italiens de l'après-guerre, dont il fut le président entre 1979 et 1992, non sans s'être vigoureusement heurté aux deux autres grandes personnalités de ce parti, Ugo La Malfa (père de Giorgio, l'actuel président du PRI) et Giovanni Spadolini, décédé l'an passé.

INDUSTRIEL ET INTELLECTUEL

Après une première expérience dans le gouvernement De Gasperi juste après la guerre comme sous-secrétaire d'Etat aux finances, il retrouve ce portefeuille en tant que ministre (entre 1974 et 1976, puis entre 1983 et 1987). L'Italie lui doit au moins deux importantes réformes : la modernisation des impôts et la réglementation de la Bourse. Professeur de droit commercial et fiscaliste, c'est lui qui a introduit la TVA (IVA en italien) et le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (IRPEF), assurant ainsi des ressources stables à l'Etat dans un pays volontiers fraudeur. En 1974, il a créé la Consob, organisme de contrôle des opérations boursières, et interdit l'abus des participations croisées qui faisaient de la Bourse italienne la chasse gardée des grandes familles capitalistes.

Bruno Visentini a également mené une carrière d'industriel, d'abord dans le secteur public (il fut, entre 1948 et 1972, vice-président du groupe IRI), puis comme président d'Olivetti, à partir de 1963. C'est lui qui alla chercher Carlo De Benedetti en 1984 pour lui confier la direction du fabricant italien de machines à écrire devenu un des grands européens de la bureautique. Il fut aussi brièvement vice-président du patronat, la Confindustria.

L'autre facette de la vie exceptionnellement riche de celui que les journaux se plaisent à appeler le *« grande borghese »*, voire *« le Doge »*, c'est celle de l'intellectuel, passionné de Mitteleuropa et amoureux de Wagner, mais aussi perpétuel animateur du débat culturel et politique. Ses dernières interventions furent pour saluer le *« gouvernement de techniciens »* de Lamberto Dini, qu'il accueillit avec un certain soulagement après l'expérience, à ses yeux odieuse, du gouvernement de Silvio Berlusconi allié aux héritiers du fascisme.

Sophie Gherardi

Li Zhisui

L'ancien médecin de Mao

LI ZHISUI, qui fut le médecin personnel de Mao pendant vingt-deux ans, est mort près de Chicago (Etats-Unis) lundi 13 février. Il était âgé de soixante-quinze ans. Né à Pékin en 1919, le docteur Li est l'héritier d'une lignée d'éminents praticiens, son arrière-grand-père ayant été médecin auprès de l'empereur.

UN LIVRE SULFUREUX

Formé aux méthodes occidentales, il avait entamé une carrière de neuro-chirurgien avant de se mettre au service de Mao Zedong de 1954 à 1976. Réfugié aux Etats-Unis en 1988, il avait connu la notoriété internationale en publiant en 1994 un ouvrage sulfureux sur *La Vie privée du président Mao* (traduit en français aux éditions Plon).

Ce livre faisait suite à une émission de la BBC diffusée en Grande-Bretagne à l'occasion du centenaire de la naissance du fondateur de la République populaire et qui avait donné lieu à une âpre controverse entre Londres et Pékin. Le gouvernement chinois avait vainement multiplié les initiatives visant à minimiser l'impact des révélations de Li.

Dans ces deux documents, l'ancien médecin privé de Mao brossait le portrait d'un « Grand Timonier » cynique, aux appétits sexuels insatiables. Contrairement à l'attitude polémique adoptée lors de la diffusion de l'émission de la BBC, le Parti communiste chinois avait décidé de passer sous silence la parution du livre.

Edité à Hongkong dans une version chinoise, celui-ci n'en circule pas moins sous le manteau à Pékin où, dit-on, il est avidement lu dans certains cercles de la hiérarchie du régime.

Xia Yan

Cinéaste chinois

LE SCÉNARISTE, dramaturge et critique chinois Xia Yan est mort à Pékin. Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans. Né en 1900 à Xangxian, dans le Zhejiang, membre du Parti communiste chinois, chargé en 1929 d'organiser la Ligue des écrivains de gauche, Xia Yan crée la même année la revue Arte et devient en 1932 un scénariste fécond, tout en écrivant des pièces de théâtre patriotiques. Ministre de la culture de 1954 à 1964, il adapte pour le cinéma plusieurs grands romans chinois (notamment *La Boutique de la famille Lin*, de Mao Dun, et *Geming jiating* – Une famille révolutionnaire –, de Tao Cheng). Déchu de ses fonctions en 1965, arrêté en 1966, il passe neuf années en prison. Il deviendra par la suite conseiller au ministère de la culture et président de l'Association des cinéastes.

P. M.

■ **ÉDOUARD FRÉDÉRIC-DUPONT**, maire (RPR) du 7e arrondissement de Paris, ancien ministre et ancien député, est décédé mardi 14 février à Paris, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

[Né le 10 juillet 1902 à Paris, docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, Edouard Frédéric-Dupont devient en 1926 avocat à la cour d'appel de Paris. Conseiller municipal de Paris de 1933 à 1943, il le sera de nouveau après la guerre. Président du conseil municipal en 1953, il sera adjoint au maire en 1977. Depuis 1983, il était maire du 7e arrondissement. Elu député en 1936, il retrouvera son mandat à la Libération, qu'il conservera jusqu'en 1993, sauf de 1962 à 1967 et de 1968 à 1973. Il avait été, pendant onze jours, ministre des relations avec les Etats associés dans le cabinet Laniel en juin 1954.]

(Lire Le Monde *du 16 février).*

■ **GEORGES SUTRA DE GERMA**, ancien député européen, est mort à Montpellier lundi 13 février. Né le 14 janvier 1930 à Béziers (Hérault), viticulteur, il avait participé à la création de la Convention des institutions républicaines, avant de devenir l'un des principaux responsables de la commission nationale agricole du Parti socialiste. Il avait siégé jusqu'en 1989 au Parlement européen de Strasbourg.

■ **EUGEN LODERER**, ancien président du syndicat allemand IG Metall, est mort le 8 février à l'âge de soixante-quatorze ans. Né en mai 1920 à Heidenheim (Bade-Wurtemberg), fils de métallurgiste et métallurgiste lui-même, Eugen Loderer était entré à IG Metall en 1945. Il était devenu vice-président de l'organisation en 1968. En 1972, il accède à la présidence, fonction qu'il exerça jusqu'en 1983.

NOMINATIONS

COUR DES COMPTES

Jacques Magnet est nommé président de chambre à la Cour des comptes, sur proposition du ministre de l'économie, par le conseil des ministres du mercredi 15 février

[Né le 26 avril 1933 à Roanne (Loire), Jacques Magnet est licencié ès lettres et en droit canonique, diplômé de l'IEP de Paris et ancien élève de l'ENA. Magistrat à la Cour des comptes, il a, notamment, été détaché auprès du gouvernement tunisien et chef de la mission de contrôle des comptes de l'ONU à Vienne (Autriche).]

MÉTÉOROLOGIE

Jean-Pierre Beysson, président du conseil d'administration de Météo-France, a été nommé directeur général de cet organisme par le conseil des ministres du mercredi 15 février, sur proposition du ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, en remplacement d'André Lebeau, nommé président du CNES. M. Beysson ne conserve pas son poste de président.

[Né le 11 janvier 1943 à Casablanca (Maroc), Jean-Pierre Beysson est ancien élève de l'ENA. Il est conseiller technique au cabinet de Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en 1977. Il devient ensuite directeur de l'Office interprofessionnel des vins de table (1980-1982), puis directeur central de la Caisse nationale de crédit agricole (1985-1986). De 1986 à 1988, il est directeur de cabinet de Pierre Méhaignerie, devenu ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Il occupe ensuite le poste de directeur général d'Aéroports de Paris. En avril 1993, il devient directeur du cabinet de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, poste dont il démissionnera en novembre de la même année à la suite du conflit d'Air-France. Il présidait le CA de Météo-France depuis le 17 novembre 1993.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bernard Ramanantsoa a été nommé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris directeur général du groupe HEC. Il succède à Henri Tézenas du Montcel, décédé le 2 décembre 1994.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 15 février sont publiés :

● **Règlements à l'amiable** : une circulaire du premier ministre qui préconise le recours à la transaction entre l'administration et les usagers afin de régler les conflits à l'amiable et de prévenir les contentieux. Le développement de la démarche transactionnelle est considéré comme *« un élément de la qualité du service public »*.

● **Respect de la justice** : une circulaire du premier ministre invitant l'administration à exécuter les décisions de justice, même lorsqu'elles lui sont défavorables, et à n'interjeter appel qu'à bon escient.

● **Réclamations** : une circulaire du premier ministre insistant sur la nécessité, pour l'administration, d'instruire les réclamations qui lui sont adressées.

● **Environnement** : un arrêté fixant le modèle du *« cahier de prescriptions de sécurité »* destiné aux gestionnaires de terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible.

● **Sport** : un arrêté relatif aux conditions de délivrance de l'attestation de qualification et d'aptitude à l'enseignement et à l'encadrement professionnel de la pratique sportive du « canyon ».

● **Finances** : deux arrêtés fixant le montant des intérêts à verser, respectivement le 21 février 1996 et le 12 mars 1996, pour les obligations à taux révisable et à option d'échange de la deuxième tranche de l'emprunt d'Etat février 1985 (159,50 francs) et de la deuxième tranche de l'emprunt d'Etat mars 1984 (165,50 francs).

Au *Journal officiel* du jeudi 16 février est publié :

● **ENA** : un arrêté portant nomination des élèves de la promotion 1995-1997 de l'Ecole nationale d'administration. Il s'agit des candidats admis à la suite des épreuves des concours de 1993 et libérés de leurs obligations du service national et des candidats admis à la suite des épreuves des concours de 1994.

AU CARNET DU MONDE

Naissance

– Corinne et Jean-Pierre
sont heureux d'annoncer la naissance de

Guillaume
DE LA ROCQUE DE SEVERAC,

à Paris, le 8 février 1995.

Corinne Tissier,
Jean-Pierre de La Rocque,
13, rue des Petites-Ecuries,
75010 Paris.

Décès

– L'ambassade d'Argentine en France
a la douleur de faire part du décès de

M. Damián BAYON,
écrivain argentin,
critique et historien d'art,

survenu à Paris, le 13 février dernier.

– Jean-Philippe et Anne Bernigaud,
Jean-François Bernigaud,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas Eric BERNIGAUD,

à l'âge de vingt-sept ans.

Réunion et incinération au Père-Lachaise, vendredi 17 février 1995, à 15 h 45.

Ni gerbes ni couronnes.

– Mme Armance Bugniet-Cury,
son épouse,
Clara et Eléonore,
ses filles,
Mme veuve Bernard Bugniet,
sa mère,
François et Claude Bugniet
et leurs enfants,
Ses frères, belle-sœur, neveu et nièce,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Etienne BUGNIET,

survenu le 8 février 1995.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

150, rue de Longchamp,
75016 Paris.

– Laurence Dogor,
sa fille,
Christian Dogor,
son neveu,
Les familles Biet et Vaillant,
Tous les parents
Et amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Robert H. DOGOR,
publiciste,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 février 1995, à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie, suivie de l'incinération, a eu lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– L'association Les Glénans a le regret de faire part du décès, survenu le 4 février 1995, de

Yvonnick GUILLOUX,
qui a été le premier directeur de l'Ecole des chefs de bases nautiques des Glénans, à Concarneau.

Les Glénans, place Philippe-Viannay,
29110 Concarneau.

– La comtesse Andrieu d'Albas,
M. et Mme Michel Hadrot,
M. et Mme de Nayer,
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Hadrot,
M. et Mme Bruno Vinson,
et leurs enfants,
M. et Mme Renault Houel,
et leurs enfants,
Mme Chaussat,
Mme J. Brechet,
Ses dévouées collaboratrices,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard
FRÉDÉRIC-DUPONT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
adjoint au maire de Paris,
maire du 7e arrondissement,
ancien président du Conseil municipal de Paris,
vice-président honoraire de l'Assemblée nationale,
ancien ministre,

le mardi 14 février 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le samedi 18 février 1995 à 11 heures, et sera précédée d'un hommage, à la mairie du 7e arrondissement (116, rue de Grenelle), à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
(Voir Le Monde *du 16 février.)*

– Le maire de Paris,
Le Conseil de Paris,
Le conseil du 7e arrondissement,

ont le regret de faire part du décès de

M. Edouard
FRÉDÉRIC-DUPONT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
adjoint au maire de Paris,
maire du 7e arrondissement,
ancien président du Conseil municipal de Paris,
vice-président honoraire de l'Assemblée nationale,
ancien ministre,

le mardi 14 février 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le samedi 18 février 1995, à 11 heures, et sera précédée d'un hommage à la mairie du 7e arrondissement (116, rue de Grenelle), à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris,

Le directeur,
Le président du comité consultatif médical,
Et les membres de la commission de surveillance de l'hôpital Laennec,

ont le regret de faire part du décès, survenu le 14 février 1995, de

M. Edouard
FRÉDÉRIC-DUPONT,
maire du 7e arrondissement,
ancien ministre,
ancien député,
président de la commission de surveillance de l'hôpital Laennec.

– Mme André Feuillade,
Paul-Michel Feuillade,
Et Annick Bouvier Feuillade,
Alexandre, Roch et Tancrède,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André FEUILLADE,

leur époux, père et grand-père.

Les obsèques seront célébrées le samedi 18 février, à 10 h 45, à Notre-Dame de Beauregard, La Celle-Saint-Cloud (78).

43, Chancery Lane,
1128 Singapour.

– Mme veuve Henri Plèche,
née Delage,
sa mère,
Pascale et Claude Olive,
Karine Montoloy,
Florence et Francis Juneck,
Christophe Montoloy,
ses enfants,
Camille, Raphaël, Rémi,
ses petits-enfants,
M. Jean-Luc Plèche,
son frère,
Ses filles et petits-enfants,
M. et Mme Robert Paris,
M. Jean Gergely,
Sa tante et ses oncles,
Ses nièces, cousins et amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel MONTOLOY,
née Josée Plèche,

survenu le 10 février 1995.

– Mme Georges Neu, née Alice Bahiana,
son épouse,
M. Marcel Alexandre et Mme, née Juliette Neu, sa sœur,
L'ingénieur général de l'armement (GM) Charles Neu,
son frère,
La famille Bahiana,
Ainsi que tous ses neveux, nièces et cousins,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Rio de Janeiro, le 13 février 1995, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de

Georges NEU,
ingénieur de l'Ecole polytechnique,
vice-président de l'Alliance française de Rio de Janeiro,
chevalier de la Légion d'honneur.

Rua Inhangà 45
22020-060 Rio de Janeiro,
Brésil.

– Les membres du comité directeur,
Et les collaborateurs du Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF),
ont le regret de faire part du décès de leur fidèle collaborateur et ami

Jean-Pierre MOTHES,

survenu subitement à son domicile, à Pantin (Seine-Saint-Denis), le 13 février 1995, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 17 février, à Bazas (Gironde), à 15 heures, en la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

– Le président,
Et les membres de l'Association psychanalytique de France,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jacques PALACI,
membre sociétaire.

Nous nous souviendrons de sa courtoisie exquise et de sa fidélité sans faille.

Olivier SCHMITT,
EPL A26,
officier pilote de ligne 747-200 UTA Air France,
président de l'aéroclub Le Chesnay-UTA,
testeur PP/IFR au jury des examens,
4 600 heures de vol,

nous a quittés le lundi 13 février 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 17 février 1995, à 16 heures, en l'église Saint-Joseph de Buzenval, passage Saint-Antoine, à Rueil-Malmaison où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Bulvis, route de l'Empereur, à Rueil-Malmaison.

De la part de :
Blandine Pierrot,
sa compagne,
Jean-Pierre et Claude Schmitt,
ses parents,
Laurent Schmitt,
son frère,
Alice Schmitt et Paulette Mathieu,
ses grand-mères,

Toute la famille,
Et ses amis.

Il était la joie de vivre
Il avait trente ans.

Blandine Pierrot,
3, rue Pasteur,
92500 Rueil-Malmaison.
Jean-Pierre et Claude Schmitt,
48, quai Le Gallo,
92100 Boulogne.

– M. Laurent Rogeboz,
M. et Mme Michel Malfroy,
Les familles Rogeboz et Malfroy,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de

Elisabeth
ROGEBOZ-MALFROY,
docteur en musicologie,

survenue le 8 février 1995.

Elle avait trente ans
et souriait à l'avenir.

19, rue Anatole-France,
25300 Pontarlier.

– Mme Michel Pomarède,
son épouse,
Mme Jacques Pomarède,
M. et Mme Daniel Jouanneau,
M. et Mme Christian Michel,
ses enfants,
Marine, Anne-Sophie, Stéphanie,
Camille, Caroline et Florence,
ses petites-filles,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel C. POMARÈDE,
architecte DPLG,

survenu à Saint-Malo, le 13 février 1995.

Une messe sera célébrée le vendredi 17 février, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Vincent de Saint-Malo.

5, rue de Toulouse,
35400 Saint-Malo.
41 *ter*, avenue du Château,
92190 Meudon.
11, quai Branly,
75007 Paris.
11, La Georgerie,
91120 Palaiseau.

Messes anniversaires

– Pour le septième anniversaire du rappel à Dieu du Père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement international ATD Quart-Monde, une messe sera célébrée par le cardinal J.-M. Lustiger, le dimanche 19 février, à 18 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Anniversaires

– *In Memoriam*

Jacques CHOUILLET,

décédé le 19 février 1990.

– Boca Raton (Floride).

Il y a un an, le 14 février 1994,

Jeanne

nous quittait

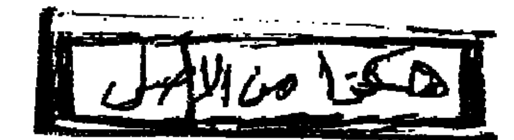
Fée clochette, tu nous manques.

Familles Arciet, Jourdan, Caboussel.

Communications diverses

– L'Ecole française de masso-thérapie et de podologie, 95, boulevard Saint-Michel, Paris-5e, célèbre son cinquantenaire cette année. Une réunion amicale est prévue pour fêter cet événement le samedi 4 mars en soirée.

Si vous désirez vous joindre à nous, renseignez-vous au 43-54-42-31.



Xia Yan

Cinéaste chinois

CONCURRENCE Les magasins de maxidiscompte – *hard discount* – continuent leur percée en France. Ils sont près de 1 600 aujourd'hui dans l'Hexagone et représentent 20 % du nombre des supermarchés, contre 4 % il y a cinq ans. Leur taille leur permet de ne pas être touchés par le gel sur l'implantation des grandes surfaces. Leurs prix bas sont une réponse à la baisse du pouvoir d'achat. ● LA CONCURRENCE vient d'abord d'Allemagne. Les deux leaders d'outre-Rhin, Aldi et Lidl, accaparent en France le quart des surfaces. La grande distribution française s'est déployée dans le discompte de manière un peu désordonnée. ● LES FABRICANTS de produits de marque s'adaptent. Ils fournissent de plus en plus fréquemment des articles presque équivalents à leurs produits phares aux grands distributeurs qui les commercialisent sous leur propre nom.

La clientèle des maxidiscomptes a progressé de 40 % en 1994

Il s'est ouvert l'année dernière, en France, plus d'un supermarché par jour, spécialisé dans les très fortes remises. Un phénomène de nature à modifier le paysage de la grande distribution

C'EST UN VRAI raz-de-marée. En 1994, il s'est ouvert, en France, plus d'un supermarché de maxidiscompte (dit *hard discount*) par jour. Avec 1 545 magasins ouverts et un million de mètres carrés de surface totale de vente, cette forme de distribution représentait, au 31 décembre, 20 % du nombre total des supermarchés français, contre moins de 4 % il y a cinq ans.

Selon une étude de l'Institut Secodip – les chaînes sont avares de chiffres –, les dépenses qui ont été faites dans le hard discount ont été équivalentes, l'an dernier, aux ventes de Prisunic, Monoprix et Uniprix réunis, *« soit un peu plus de 21 milliards de francs »*. Le montant est impressionnant. Il est pourtant très inférieur aux estimations faites par l'Institut français de libre-service (IFLS) qui évalue, lui, à 35 milliards de francs le chiffre d'affaires réalisé par la profession l'an dernier. C'est donc bien à une recomposition majeure des forces dans la grande distribution, que l'on est en train d'assister.

En peu de temps, le concept des maxidiscomptes est devenu familier : des produits de « base », peu nombreux, fabriqués officiellement par des PME aux noms soigneusement tenus secrets, vendus en grande quantité et à bas prix dans des magasins de taille plutôt réduite employant peu de salariés – 648 mètres carrés et 6 personnes en moyenne –, et autorisant des implantations à l'immédiate périphérie des agglomérations, voire en centre-ville sans tomber sous le coup du gel des implantations de grandes surfaces. *« Gain de temps, gain d'argent »*, résume, lapidaire, Claude Sylvain, président d'Erteco, filiale de Carrefour exploitant les enseignes Europa Discount, Ed l'épicier et Ed le maraîcher.

Un gain de temps, parce que les maxidiscomptes sont des magasins de proximité et que le nombre réduit des produits référencés simplifie le choix du client – il n'y a qu'un seul type de confiture de fraises ! – tout en facilitant le passage aux caisses. *« Nous avons un code par article qui ne change jamais »*, explique Claude Sylvain. Un gain d'argent, puisque le nombre réduit d'articles et l'ambiance spartiate des magasins autorisent les économies d'échelle : *« Nous nous faisons livrer en très grande quantité, par palettes entières, sans même sortir les produits des cartons »*, conclut le président d'Erteco. La formule a le mérite de la simplicité et de l'efficacité. Et, apparemment, elle plaît.

L'an dernier, près de 3,5 millions de foyers français, des RMistes aux écologistes à la recherche d'une distribution alternative, se seraient laissés séduire – 40 % de plus que l'année précédente – et y auraient fait des courses au moins une fois dans l'année. Désormais, explique Laurent Zeller de la Secodip, *« les hard discounts représentent 18 % du total des jus de fruits vendus en France – en volume –, 12 % du gruyère, 11 % du jambon préemballé, 10 % de la purée déshydratée »*.

DÉFLATION

Des pourcentages impressionnants dans une France marquée par la déflation et une stagnation de la consommation en volume, et qui sont autant de parts de marché arrachées à la concurrence. *« Cela s'est fait au détriment des enseignes classiques*, poursuit Laurent Zeller. *Surtout celles qui avaient axé leur politique de communication sur les prix. »*

Autant de transferts qui inquiètent les grands de la distribution. Autant de remises en question qui menacent les situations acquises. C'est d'Allemagne, en effet, que le phénomène maxidiscompte – longtemps en sommeil de ce côté-ci du Rhin – est parti, il y a cinq ans, à la conquête de la campagne française. Aujourd'hui, les deux grands spécialistes d'outre-Rhin, Lidl et Aldi, occupent respectivement la première et la quatrième places dans l'Hexagone. Lidl qui a ouvert, l'an dernier, 93 magasins, *« prend de plus en plus le large et couvre à elle seule 22 % du marché en nombre, avec 341 magasins, et près du quart de la surface totale de vente »*, note l'IFLS.

Les Français ne sont pas restés inactifs, le Groupement Intermarché et Carrefour glissant chacun une enseigne – CDM et 201 magasins pour le premier, Europa Discount et 182 magasins pour le second – entre les deux colosses allemands. Après des années de croissance forte, l'enseigne d'Intermarché qui avait connu une très forte poussée, a pourtant marqué le pas l'an dernier. Christian Lemaire, l'un des adhérents-responsables, en avait donné la raison, en décembre, lors du dernier congrès des Mousquetaires, reconnaissant que des ouvertures s'étaient faites dans une certaine précipitation.

C'est que les places se révèlent désormais chères. Pour une enseigne comme Dia (du groupe Promodès), comme Leader Price (du groupe américain Beatrice LTC) ou, encore, comme Le Mutant (appartenant aux Coop du Nord-Pas-de-Calais) à la forte croissance, l'an dernier, beaucoup d'autres ont marqué le pas. *« Les cinq premières enseignes en nombre de magasins représentent près de 70 % du total, et plus de 71 % de la surface totale de vente »*. Kasprix de Système U et Cad de Docks de France, ont disparu.

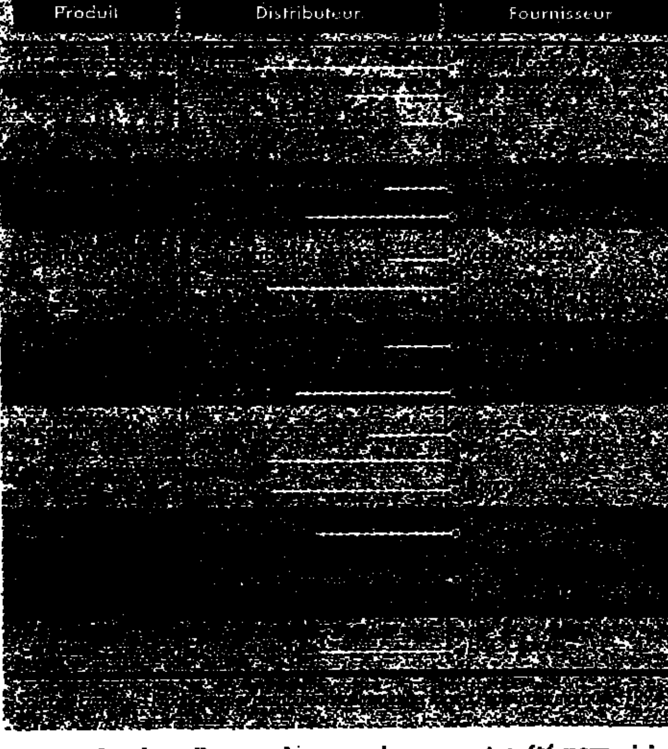
Pierre-Angel Gay

La poussée vient d'outre-Rhin

L'avance prise par la chaîne allemande Lidl est si grande qu'elle inquiète même... son compatriote, Aldi, leader mondial pourtant, qui ne totalise que 176 magasins en France – 43 ouverts l'an dernier. Pour freiner la poussée de son rival, Aldi n'aurait pas hésité, dit-on, à investir 500 millions de deutschemarks (1,73 milliard de francs) l'an dernier dans la baisse de 250 produits pour contraindre Lidl, endettée, à rogner ses marges. Sur ce point, en effet, Aldi dispose d'une avance confortable. Selon Jean-Joël Huber, du cabinet Roland Berger & Partner, cité par le magazine professionnel *LSA*, *« la productivité d'Aldi France reste sensiblement supérieure à celle de ses concurrents avec 3 000 francs de ventes par heure prestée contre 2 700 pour le compétiteur le plus proche et 2 500 pour le suivant »*.

Les grandes marques s'essaient à l'anonymat

« LES GRANDES MARQUES ont compris qu'elles n'avaient aucune chance de torpiller les marques de distributeurs (MDD). Elles souhaitent désormais produire pour nous », lance Georges Plassat, vice-président du directoire de Casino. Aujourd'hui, les industriels de l'agroalimentaire se bousculent au portillon pour fournir, discrètement, des produits vendus sous les marques Carrefour, Auchan ou Leclerc. Une étude réalisée en 1994 par Eurostaf, sous la direction de Jean-Noël Vieille, révèle qui produit pour les MDD *(voir tableau)*. Ces dernières représentant le tiers des ventes alimentaires en France, les grands groupes doivent être présents sur ce segment.


Qui fabrique les marques de distributeurs ?

Produit	Distributeur	Fournisseur
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Certains y vont à reculons. Nestlé déclare réaliser moins de 1 % de son chiffre d'affaires pour les marques de distributeurs. Les entreprises évitent surtout de vendre des imitations de leurs produits phares. Ainsi, Tropicana, Coca-Cola ou Evian ne font pas de MDD. *« Nous gardons pour nos marques tout ce qui est recherche et développement »*, affirme Antoine Riboud, PDG de Danone.

Pour les produits banalisés, sur des marchés à maturité, les grandes marques produisent sous MDD. Ces dernières, qui ont eu longtemps une image de qualité médiocre, ont séduit les consommateurs. Soucieux d'assurer à ses clients une qualité minimale, Casino, dès le début du siècle, fabriquait lui-même ses produits. Ce raisonnement a été poursuivi en Grande-Bretagne, où Marks and Spencer ne vend que des produits sous sa propre marque. En France, c'est Carrefour qui a lancé dans la très grande distribution les MDD en créant, en 1976, les produits dits libres. A partir de 1987, le groupe engage sa réputation et signe ses produits, dont la qualité s'améliore, de la marque Carrefour.

A l'origine, les distributeurs, en lutte contre les grands de l'agroalimentaire, ont travaillé avec des PME. *« En 1976, lorsque nous avons lancé 50 produits libres, nous avions 28 fournisseurs »*, explique Chantal Jacquet, directeur produit des marques Carrefour alimentaires. Et ces PME ont fait fortune. *« Nous avons permis à ces PME d'émerger. Les établissements Routin, près de Chambéry, occupent désormais près de 15 % du marché des sirops. La société Agis, spécialisée dans les plats cuisinés s'est développée grâce à nous, tout comme le producteur de pâtes Alpina. »*

UNE AUBAINE POUR LES PME

Les fabricants de MDD ont, en dépit de marges très serrées et d'un cahier des charges draconien imposé par le distributeur, une véritable rente de situation : débouchés assurés, force de vente réduite et très grandes séries. Le distributeur est fidèle à son sous-traitant. Chantal Jacquet explique : *« Vingt-deux entreprises sur les vingt-huit du début travaillent encore avec nous. »*

De nombreuses PME se sont engouffrées sur le segment des MDD, à l'image de H&C Céréales, société peu connue, qui produit pourtant la quasi-totalité des céréales pour le petit-déjeuner, face aux géants comme Kellog's ou Nestlé refusant de produire sous MDD. H&C Céreales, qui emploie *280 salariés, a vu sa capacité de* production bondir de 6 millions de tonnes à 30 millions de tonnes entre 1989 et 1994, avec une force de vente réduite à six personnes. Certaines de ces PME savent adapter rapidement leur outil aux demandes du distributeur et font de la recherche et développement.

MONTÉE EN GAMME

« La plupart des innovations primées au SIAL, le salon de l'agroalimentaire, sont faites par des PME », remarque Chantal Jacquet. Les spécialistes des MDD veulent monter en gamme pour s'affranchir de la tutelle des distributeurs et contrer les grandes marques. Cantalou, spécialiste du chocolat MDD, a relancé en 1989 la marque de Cémoi pour se battre sur le terrain de Poulain ou Kraft Jacob Suchard.

De leur côté, les géants comme Danone se sont attaqués au marché de la MDD : ils offrent aux distributeurs leurs capacités de production à bas prix, à qualité garantie, tout en rentabilisant leur outil industriel si celui-ci ne tourne pas à 100 %. Chez Danone, William Saurin consacre environ 20 % de sa production à des marques de distributeur. Mais, *« nous n'investissons pas dans de nouvelles capacités pour produire sous marques de distributeur »*, précise Yves Barbieux, PDG de Nestlé France. Les producteurs affirment tous que les produits commercialisés sous MDD ne sont pas identiques à ceux vendus sous leurs marques.

De la concurrence, on est donc passé à la cohabitation. Désormais les marques parlent même d'alliance avec les MDD... contre un ennemi commun : les premiers prix, qui envahissent les supermarchés et les maxidiscomptes. *« Les distributeurs doivent défendre leurs marques comme nous »*, explique le président d'un grand groupe agroalimentaire. Hier, les grands groupes refusaient d'admettre qu'ils faisaient des MDD. Aujourd'hui, ils affirment ne pas faire de premiers prix...

Arnaud Leparmentier

Les services Minitel seront accessibles par micro-ordinateur

UNE PAGE est tournée. En annonçant, jeudi 15 février, l'ouverture du Kiosque Micro, France Telecom met un terme à l'originalité du système télématique français. Construit autour du Minitel, lancé en 1981, ce système restait fermé sur lui-même. Désormais, il s'ouvre au micro-ordinateur. Les jours de la boîte marron équipée de son petit écran et de son clavier rudimentaire sont comptés. Le téléphone et l'ordinateur s'apprêtent à se partager sa dépouille. Au premier, les services simples tels que l'annuaire électronique. Au second, les consultations évoluées faisant appel au texte, aux graphiques et à la photographie.

C'est la fin d'une industrie française florissante, qui a produit un parc de 6,5 millions de terminaux utilisés aujourd'hui par 14,3 millions de personnes. Mais, en 1994, ce chiffre est resté stable. A l'inverse, les cartes d'émulation qui donnent aux ordinateurs un accès aux services Minitel ont bondi de 54 % pour atteindre un parc de 600 000 unités, correspondant à 810 000 utilisateurs. Ainsi, le relais est passé. Il restait à adapter les services télématiques à l'outil informatique. C'est chose faite avec le Kiosque Micro.

France Télécom a créé une véritable industrie télématique grâce au Minitel distribué gratuitement lors de son lancement. Aujourd'hui, le matériel lui échappe, puisqu'il est construit par l'ensemble de l'industrie informatique. Pour Alcatel et autres Matra, il s'agit d'une mauvaise nouvelle. Mais elle était inéluctable. Le Minitel a rempli son office. Pour la France, bien pauvre en fabricants d'ordinateurs, le marché de la télématique bascule du côté des services.

Le parc français de micro-ordinateurs devrait passer de 6 millions d'unités en 1994 à 10 millions en 1998. La progression sera due, pour beaucoup, au développement de l'informatique domestique. Déjà, un tiers des ordinateurs vendus sont équipés d'un modem, l'appareil qui leur permet de se connecter sur les lignes téléphoniques pour envoyer des télécopies ou accéder aux services télématiques. *« Le micro-ordinateur représente un potentiel d'accessibilité important »*, note Jean-Jacques Damlamian, directeur commercial de France Télécom.

Le chiffre d'affaires de la télématique française a atteint 9,2 milliards de francs en 1994. La progression de 6 % par rapport à 1993 est entièrement due aux services vocaux (Audiotel), dont le chiffre d'affaires a augmenté de 31 %. En revanche, celui du Minitel recule de 1 %. Les nouveaux terminaux, Magis, équipé d'un lecteur de cartes à puce, et Sillage, un téléphone à écran plat vendu plus de 2 000 francs, lancés en fin d'année, devraient élargir un peu la clientèle.

Mais la vrai relance de consommation des services télématiques passera par les micro-ordinateurs. Or, jusqu'à présent, les logiciels d'émulation Minitel exploitaient très mal la puissance des ordinateurs. Il était, par exemple, difficile de transférer les documents consultés sur un logiciel de traitement de texte. Sans parler de l'absence de graphiques et de photos. Désormais, avec un débit autorisé de 14 400 bits par secondes au lieu de 9 600 avec le dernier Télétel Vitesse Rapide (TVR), le téléchargement de fichiers devient confortable. Aujourd'hui, le Kiosque Micro ouvre la voie à des services évolués. Ainsi, un fournisseur d'informations boursières intégrera facilement les courbes du cours des actions dans son service. Les services sont accessibles avec des numéros à 8 chiffres commençant par 36 01 suivi de 14 14 lorsqu'on accède à l'actuel 35 14.

De nouveaux services vont apparaître, telle la connection à Internet, le grand réseau mondial informatique, pour le second semestre 1995. De plus, d'ici à la fin de l'année, une expérimentation à 28 800 bits par seconde sera lancée. Ce débit pourrait remettre en cause la tarification à la durée, qui ne rémunérerait plus alors suffisamment les prestataires de services.

Michel Alberganti

Les entreprises françaises sont incapables de « fabriquer » leurs propres dirigeants

La voie royale demeure le passage par la haute fonction publique

La France offre une redoutable singularité qui a résisté à tous les changements qui ont bouleversé le monde des affaires depuis dix ans : l'entreprise ne sait pas « fabriquer » ses propres dirigeants. Privées, privatisées ou publiques, les grandes sociétés françaises ont recours à des hommes issus du giron de l'Etat, avec prédominance de deux formations, Polytechnique et l'ENA. Le phénomène s'est aggravé depuis dix ans.

L'ENTREPRISE EN FRANCE, incarnée par les grands groupes, se révèle encore aujourd'hui incapable de produire ses propres élites. Plus grave : elle est impuissante à être un instrument de promotion sociale. En revanche, elle consolide des positions acquises ailleurs, pour l'essentiel, dans la haute fonction publique – y compris dans les cabinets ministériels – avec une prédilection pour les anciens élèves de Polytechnique, de l'ENA et, dans une moindre mesure, de HEC.

Ces conclusions ressortent de la longue étude que viennent de consacrer Michel Mauer et Bénédicte Bertin-Mourot aux dirigeants des grandes entreprises françaises. Ces deux sociologues du CNRS, qui se sont fait une spécialité de passer au crible l'establishment hexagonal, ont radiographié les conditions d'accès au sommet des 84 maisons mères repérées dans la liste des deux cents plus grandes entreprises françaises, autrement dit *« le noyau dur du capitalisme français »*.

Un noyau dur extrêmement homogène. Tout à fait atypique aussi, puisque la moitié des dirigeants de ces grandes entreprises sont issus de la haute fonction publique. Voilà qui pouvait être intuitivement connu. Le plus remarquable est toutefois que cette prédominance tend à s'accroître depuis dix ans ! Depuis 1985, le poids de l'Etat dans la formation des dirigeants du secteur privé a augmenté régulièrement, passant de 41 % en 1985 à 44 % en 1989 pour arriver à 47 % en 1993, dont les trois quarts sont membres des grands corps (Ponts, Mines, Inspection des finances, Conseil d'Etat et Cour des comptes).

Parallèlement, les fondateurs et héritiers ont vu leur part augmenter au sein du patronat, où ils représentent 32 % des grands patrons contre 28 % en 1985. En revanche, l'ascension des cadres subit une véritable crise : 21 % des patrons français ont fait leur carrière en entreprise, contre 31 % en 1985. Autrement dit, l'univers des entreprises – du moins les plus grosses d'entre elles – détecte tout juste un patron sur quatre. Et seules 4 % ont à leur tête un dirigeant maison, non recruté à l'extérieur mais issu de leurs propres collaborateurs.

Etonnant... A croire que, pêle-mêle, le discours sur la révolution managériale, le boom des écoles de commerce, la logique d'entreprise célébrant le culte de la performance, la compétition, et surtout les preuves sur le terrain, tous ces thèmes en vogue dans les années 80 n'étaient que du vent. *« Lorsque nous avons fait une étude similaire il y a cinq ans, on nous a reproché de faire de l'histoire. Tout cela a désormais changé, nous rétorquait-on »*, remarquent les auteurs qui avouent, cependant, avoir été *« surpris »* par l'ampleur du démenti apportée à ces critiques.

Rien n'y a fait ! La mondialisation accélérée des grands groupes français, l'ouverture de l'Hexagone aux capitaux étrangers ont pu brasser cultures, modes de gestion depuis le milieu des années 80. Elles ne sont pas parvenenues à entamer ce particularisme. Le double choc des nationalisations, puis des privatisations, censées les unes comme les autres, *« banaliser »* le capitalisme à la française, ou du moins le renouveler, n'ont guère eu plus d'effets.

Les nationalisations de quatorze grandes firmes en 1982 se sont ainsi traduites par la nomination de onze nouveaux dirigeants, tous détenteurs de *« l'atout-Etat »*. Une grande partie d'entre eux succédaient à des patrons disposant du même passeport. Les privatisations intervenues depuis 1986 n'ont pas interrompu cette logique. Bien au contraire. Fin 1994, plus des deux tiers des treize entreprises privatisées sont dirigées par des hommes détectés du côté de l'Etat, et notamment au sein de l'Inspection des finances. Havas est l'unique privatisée qui puisse se prévaloir d'avoir promu un cadre maison. Et encore : la nomination de Pierre Dauzier relève d'un atout-carrière largement consolidé par de fortes amitiés politiques.

La carrière en entreprise reste aujourd'hui en France la voie la moins efficace pour accéder au sommet des grands groupes. Nombreux sont les dirigeants qui justifient l'importance de l'atout-Etat en expliquant que les réseaux, les solidarités tissées lors d'un passage par la fonction publique sont nécessaires pour faire des affaires dans l'Hexagone. Cependant, les filiales françaises de groupes étrangers, qui privilégient davantage l'atout-carrière, prouvent exactement le contraire.

Le mode de recrutement des élites économiques n'est pas sans conséquence sur la gestion des groupes. Arrivés plus tardivement dans le monde des entreprises, et directement *« parachutés »* aux échelons les plus élevés, les dirigeants sélectionnés *via* la filière Etat connaissent bien peu les groupes. La base leur est étrangère et ils ne disposent pas à l'intérieur de l'entreprise de réseaux informels leur permettant de pallier ce handicap. Ce qui les amènerait, selon l'étude, à privilégier un mode de développement externe (par rachats et fusions) au détriment du développement interne qui suppose une perception beaucoup plus fine des richesses propres à l'entreprise.

C. M.

L'exception de la grande distribution

Le rôle de vivier de dirigeants d'entreprise confié aux grands corps de l'Etat n'est pas propre à un secteur de l'économie française. Seule la grande distribution fait figure d'« anti-modèle ». La propriété du capital y reste un atout déterminant. Il caractérise 64 % des dirigeants. L'atout carrière tient une solide place, avec 30 %. En revanche, l'Etat y forme à peine 10 % des dirigeants.

Pour les autres secteurs, le recours aux grands commis de l'Etat reste la norme. Sur les 15 premières entreprises industrielles, 12 sont dirigées par des hommes venant de l'Etat, et 3 seulement par des héritiers ou des fondateurs (Bouygues, Danone, Michelin). Il faut attendre la 16[e] place, avec Schneider, pour voir apparaître un homme d'entreprise, Didier Pineau-Valencienne.

Dans la banque, l'hégémonie de la filière Etat était totale jusqu'en 1989. Elle s'est un peu réduite... à 89 %. Quatre banquiers sur cinq sont aujourd'hui polytechniciens ou énarques. Quant aux principales compagnies d'assurances, le poids de l'Etat y est de 100 %.

Le monopole de Microsoft est à nouveau menacé par la loi antitrust

Un juge fédéral rejette un précédent accord avec le département de la justice.

LORSQU'UN JUGE AMÉRICAIN agite le spectre de l'antitrust pour monter au créneau contre une entreprise, Wall Street ne s'y trompe pas : la menace est grande pour la société incriminée de devoir s'adapter pour ne plus exercer sa position dominante. Et, immédiatement, son titre baisse. Microsoft, qui fournit 80 % des systèmes d'exploitation d'ordinateurs PC vendus dans le monde, n'a pas fait exception : le juge fédéral Stanley Sporkin ayant rejeté l'accord conclu le 15 juillet dernier entre le premier éditeur mondial de logiciels et le département américain de la justice (*Le Monde* du 16 février), l'action Microsoft a baissé hier de 1 dollar à 61 dollars. Les boursiers ont la mémoire longue. Et se souviennent que, à l'occasion d'un jugement équivalent au début des années 80, le géant des télécommunications ATT fut contraint de s'autodépecer en huit Baby Bell régionales. Pour Microsoft, les effets du jugement pourraient être de même nature.

Les conséquences sur la valeur du titre auraient pu être plus graves. Mais Bill Gates, le jeune milliardaire fondateur de Microsoft, a vu venir le danger de cette conclusion à l'enquête antitrust menée sur sa société. *« Le gouvernement et Microsoft ont fourni suffisamment d'informations démontrant que la décision du département de la justice est une réponse appropriée aux inquiétudes des plaignants et est dans l'intérêt public »*, estime le directeur juridique de Microsoft, William Neukom, qui *« désapprouve fortement »* le jugement rendu par le juge Sporkin. Ce dernier argue, en revanche, du refus du département de la justice de produire l'intégralité des informations qui lui servirent à étayer sa position pour motiver son rejet.

L'affaire est à épisodes. Pour trouver une issue favorable à l'enquête ouverte sur Microsoft, Bill Gates signait en juillet un accord avec le bureau de lutte contre les monopoles du département de la justice, s'engageant à modifier le système de commercialisation de ses logiciels MS-DOS et Windows. Il comptait bien ainsi mettre fin à quatre ans d'enquête. Mais la législation américaine prévoit que des accords de cette nature doivent être avalisés par un juge fédéral. Une disposition qui n'est pas de pure formalité puisque, contestant la position prise par le département de la justice, le juge Stanley Sporkin estime que l'accord ne va pas dans le sens de l'intérêt public. L'enquête, qu'on croyait close, s'en trouve relancée, le juge ayant donné un mois (jusqu'au 16 mars) à Microsoft et au département de la justice pour indiquer comment ils comptent réagir à ce jugement. Eventuellement en faisant appel de cette décision, comme la loi les y autorise. Mais d'ores et déjà, à travers le juge Sporkin, les adversaires de Microsoft ont remporté une bataille d'autant plus importante que la firme a programmé l'acquisition d'Intuit, société qui revendique 90 % du marché des logiciels de gestion des particuliers aux Etats-Unis. Ce projet, actuellement disséqué par les autorités antitrust et qui renforcerait le poids de Microsoft, apparaît aujourd'hui encore plus mal engagé.

G. B.

RFI fait appel à Michel Meyer

ANDRÉ LARQUIÉ, PDG de Radio-France Internationale (RFI), devait annoncer, jeudi 16 février, la nomination du journaliste Michel Meyer au poste de conseiller du président afin d'*« examiner le contenu des activités de RFI »* et de réfléchir à l'*« évolution et à la nécessaire adaptation au nouvel environnement international »* des programmes et de l'information de la radio. Ancien correspondant d'Antenne 2 et de Radio-France en Allemagne, ancien directeur de l'information de Radio-France (1987-1989), Michel Meyer participa, aux côtés de Roland Faure et de Jérôme Bellay, à la création de France-Info, avant de devenir associé-gérant d'une filiale du groupe Cinéma communication vidéo (CCV) contrôlé par Jean-Marie Cavada. Michel Meyer avait d'ailleurs été mis en examen, en juin 1994, dans le cadre de l'affaire de corruption au conseil régional d'Alsace, sur le dossier « Vidéo HD » (*Le Monde* du 25 juin 1994).

Cette nomination intervient après l'adoption, mercredi 8 février, par le conseil d'administration de RFI, des axes de développement pour l'année 1995, qui prévoient une diffusion élargie en Afrique, l'ouverture de nouveaux relais en Amérique latine et des négociations avec les autorités thaïlandaises. Le budget 1995 de la radio publique a été présenté – 651,6 millions de francs, soit une hausse de 7,1 % (43,5 millions de francs) par rapport à 1994. La charge supplémentaire de 4,5 millions de francs entraînée par la grève de la rédaction de la station, du 12 au 28 octobre 1994, a été estimée à 4,5 millions de francs.

■ **GRÈVE : le quotidien régional *L'Union* n'était pas en vente**, jeudi 16 février, dans les kiosques de la Marne et de l'Aisne. A l'appel de l'intersyndicale des journalistes, qui regroupe le SNJ-autonome, le SNJ-CGT et la CFTC, une quarantaine de rédacteurs étaient en grève, mercredi au siège de Reims (Marne), pour réclamer une amélioration des conditions de travail et des salaires.

France Télévision n'a pas bradé ses tarifs publicitaires

MERCREDI 15 FÉVRIER au soir, rejetant les accusations de TF 1 et M 6 sur les pratiques publicitaires de France Télévision, le ministère de la communication a affirmé, dans un communiqué, que les études demandées à des experts *« n'ont pas fait apparaître que la politique publicitaire de France Télévision puisse être qualifiée de dumping, même si elles révèlent une politique commerciale offensive accompagnant les succès d'audience récents des chaînes publiques. »* M. Sarkozy a noté également *« la volonté du président de France Télévision* [Jean-Pierre Elkabbach] *de contenir la durée des temps d'antenne consacrés à la publicité et de mener une politique tarifaire adaptée au marché et donc aux évolutions d'audience »*. *« Cet équilibre*, précise le ministère, *permettra tout à la fois de maintenir la spécificité du service public et d'assurer l'équilibre financier de France Télévision, dans le respect de la loi et des cahiers des charges. »*

Nicolas Sarkozy avait trouvé habile de demander à quatre *« organismes indépendants »*, Carat TV, Médiapolis (filiale de RSCG), l'Union des annonceurs (UDA) et l'Association des agences-conseils en communication (AACC), d'émettre un avis sur les pratiques publicitaires de France Télévision. Ces *« experts »*, qui n'ont rien d'indépendant parce qu'ils sont des acteurs du jeu publicitaire, ont remis des avis forcément contradictoires.

La puissante Union des annonceurs a ainsi travaillé un long plaidoyer construit tout entier sur le fait que la concurrence est une bonne chose et que le dumping n'a pas de sens en matière de publicité télévisée. L'UDA estime que l'offre publicitaire de TF 1 a été en 1994 de 4 à 6 % supérieure à celle des chaînes publiques et qu'il n'appartient pas aux pouvoirs publics de s'ingérer *« dans le libre jeu des mécanismes de fixation des prix »*. En filigrane, l'Union des annonceurs défend les industriels qui ont besoin des écrans publicitaires de la télévision pour vendre, mais souhaitent payer cet espace le moins cher possible. La centrale Carat s'est bornée, quant à elle, à envoyer un tableau chiffré qui retrace les évolutions du coût GRP (Gross rating point) chaîne par chaîne. Ces évolutions du rapport audience/investissement publicitaire sur une cible donnée montrent une évolution à la baisse des tarifs sur France 2, une relative stabilité de TF 1, mais aussi une hausse des prix de France 3 aux heures de grande écoute, qui comprennent la tranche de plus forte audience de la chaîne, celle du « 19/20 ».

Le rapport Médiapolis, de son côté, reste relativement prudent en ne relevant pas *« d'orientation décisive »* de tarifs de France 2 et en estimant *« aléatoire »* la politique tarifaire de France 3, *« sauf si l'on considère l'incidence de l'augmentation d'audience en janvier/février 1995 »*. Quant à l'AACC, elle note *« une politique commerciale plus agressive »* de la part de France Télévision.

Yves Mamou

COMMENTAIRE

L'IMPÉRIALISME DES CHAÎNES PRIVÉES

Le conflit qui a surgi entre les chaînes publiques et privées sur la publicité est significatif des conséquences de la loi Sapin votée pour instaurer la transparence. Aujourd'hui, les chaînes publient trois fois par an leurs tarifs calculés sur la base d'une audience passée et l'espérance d'une audience future. En face de ces tarifs, les chaînes rendent publiques toutes les conditions qui permettront aux annonceurs d'obtenir des rabais : clauses de volume, primes de progression des achats publicitaires d'une année sur l'autre... Les conditions générales de vente (CGV) de Canal Plus comprennent ainsi près de dix clauses particulières. Le conflit est né du côté de M 6 quand une réforme des CGV de France Espace, la régie publicitaire de France Télévision, est venue le chasser d'une confortable position de numéro deux automatique derrière TF 1. La politique tarifaire de M 6 était destinée à placer la chaîne comme un complément naturel de TF 1 : un annonceur qui mettait 70 francs sur TF 1 avait tout intérêt à placer 30 francs sur M 6. Il économisait de l'argent tout en optimisant son investissement publicitaire.

Une astucieuse *« prime de rang »* de France Espace est venue bouleverser ce petit jeu : un abattement a été consenti à tout annonceur qui plaçait France Espace directement en second derrière TF 1. Cette stratégie, étayée par une augmentation générale de l'audience, a parfaitement fonctionné auprès des annonceurs. Au grand déplaisir de TF 1 et de M 6, les chaînes privées confrontées au nouveau dynamisme de la régie publicitaire du service public dû à l'arrivée de Marie-Laure Sauty de Chalon au poste de directeur commercial.

Que le jeu après tout normal de la concurrence provoque une telle réaction en dit aussi long sur l'impérialisme des chaînes privées. En brisant le duopole TF 1- M 6, France Espace a empêché celles-ci d'augmenter trop rapidement leurs tarifs. Aux heures de grande écoute, les écrans publicitaires de TF 1 et de M 6 sont bourrés à craquer. Sans France Espace, les tarifs pourraient grimper en flèche et les bénéfices s'arrondir copieusement. Quand Patrick Le Lay, PDG de TF 1, dit *« dumping »*, c'est le leader d'un cartel brisé qui se lamente.

Y. M.

Les parlementaires européens favorables à la directive TSF

STRASBOURG
de notre correspondant

Marcelino Oreja, commissaire européen chargé de l'audiovisuel, a précisé, mercredi 15 février, devant la commission des affaires culturelles du Parlement de l'Union européenne, ses idées sur le réaménagement de la directive Télévision sans frontières. Le commissaire européen s'est déclaré favorable au maintien des quotas de diffusion pour les chaînes généralistes et à l'instauration de quotas d'investissement pour les chaînes thématiques.

Inquiets de la tournure prise par la réunion informelle des ministres de la culture des Quinze à Bordeaux (*Le Monde* du 16 février), les eurodéputés, favorables majoritairement à un contingentement de la diffusion des œuvres extracommunautaires, ont poussé le représentant de Bruxelles à sortir de sa prudence habituelle. M. Oreja a ainsi indiqué qu'il envisageait de proposer une reconduction des quotas mais de façon provisoire dès l'instant où *« une immense majorité d'Etats membres voulaient les limiter dans le temps »*.

Le commissaire n'a pas précisé ce que pourrait être cette période de transition et a rappelé qu'il fallait en outre reformuler la notion de quotas dans la directive de 1989. A l'époque, le conseil des ministres de la CEE avait décidé que les chaînes européennes devaient diffuser une majorité d'œuvres communautaires *« chaque fois que cela est réalisable »*. Cette échappatoire fait que trente et un recours sont devant la Cour européenne de justice de Luxembourg. Il faut donc la récrire.

En ce qui concerne les chaînes thématiques, M. Oreja a expliqué qu'il n'était *« pas favorable à l'application des quotas de diffusion à toutes les chaînes de télévision »*. Pour cette catégorie, il a clairement laissé entendre que la solution pourrait consister à lui imposer d'investir *« à concurrence, par exemple, de 10 % du chiffre d'affaires »* pour la production d'œuvres européennes.

SORTIR DE L'ISOLEMENT

Le commissaire à l'audiovisuel a l'intention de présenter à la mi-mars un projet de directive à ses pairs avec l'objectif d'aboutir à une position commune avant la fin du mois prochain. Il doit convaincre bon nombre de commissaires opposés au maintien des quotas mais aussi une majorité de gouvernements réticents à poursuivre encore longtemps l'expérience du contingentement de la diffusion. En fait, le salut (pour la France) pourrait venir du Parlement. L'hémicycle européen devrait être saisi, selon M. Oreja, au titre de la codécisison qui fait que les Quinze doivent adopter une directive conjointement avec l'Assemblée de Strasbourg. Une petite chance pour la France de sortir de son isolement actuel.

Marcel Scotto

■ **Jacques Chirac**, candidat à l'élection présidentielle, a affirmé mercredi 15 février que *« les quotas de diffusion »* pour les chaînes de télévision en Europe sont *« un instrument indispensable de notre identité culturelle et de notre développement économique »*. Dans un communiqué publié au lendemain de la réunion des ministres européens de la culture et de la communication à Bordeaux (*Le Monde* du 16 février), M. Chirac estime que *« la culture est une chance pour l'Europe tant pour faire entendre sa voix dans le monde que pour favoriser la fondation de la grande Europe »*. *« La victoire de l'exception culturelle a laissé à l'Europe la maîtrise de son avenir*, poursuit M. Chirac. *Il faut maintenant construire une politique européenne de l'audiovisuel (...) ambitieuse et sans hypocrisie »*.

Le monopole de Microsoft est à nouveau menacé par la loi antitrust

Un juge fédéral rejette un précédent accord avec le département de la justice

Les parlementaires europ… favorables à la directive…

La Réserve fédérale s'inquiète des tensions inflationnistes aux Etats-Unis

Wall Street bat des records, mais la crainte d'une surchauffe resurgit et affaiblit le dollar

La Bourse de New-York a atteint un sommet historique, mercredi 15 février, après la publication de statistiques contradictoires sur l'économie américaine. Mais la Réserve fédérale doit à la fois juguler tout risque de surchauffe inflationniste et éviter qu'une politique trop restrictive ne provoque une récession en 1996. Exercice d'autant plus délicat que la faiblesse du dollar est persistante.

A LA SURPRISE GÉNÉRALE, Wall Street a battu un nouveau record historique mercredi 15 février. L'indice Dow Jones a terminé la journée en hausse de 27,92 points (+ 0,71 %) à 3 986,17 points. Le précédent record, de 3 978,36 points, remonte à un peu plus d'un an. Il avait été atteint le 31 janvier 1994. Si Wall Street a fait preuve d'un tel optimisme, c'est que la plupart des statistiques publiées ce jour-là sur l'économie américaine, notamment sur la croissance de la production en janvier, confirment le ralentissement progressif de la croissance. L'hypothèse d'un « atterrissage en douceur » de l'économie américaine a d'autant plus les faveurs de Wall Street qu'elle signifie que les entreprises vont continuer à réaliser de bonnes performances et à afficher des bénéfices confortables.

Mais entre récession et surchauffe inflationniste, la voie pour parvenir à un ralentissement contrôlé de l'activité est étroite et le réglage de la politique monétaire par la Réserve fédérale s'apparente à un exercice d'équilibre. Pour doucher les enthousiasmes, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), s'est d'ailleurs empressé mercredi soir de souligner *« qu'il y a certaines raisons de s'inquiéter sur l'inflation à court terme en raison de la faiblesse du chômage et du taux élevé d'utilisation des capacités de production industrielle »*. M. Greenspan a rappelé que le taux d'utilisation des capacités de production et le chômage sont proches aux Etats-Unis de leurs niveaux de la fin des années 70. *« Vous vous souvenez peut-être qu'à cette époque les salaires et les prix avaient beaucoup augmenté. » « La Réserve fédérale se rend compte que les études signalant l'intention des entreprises de répercuter la hausse des coûts des matières premières sur leurs prix se multiplient »*, a-t-il ajouté. Il a conclu en insistant sur la nécessité d'un ralentissement plus marqué de l'économie, *« afin d'éviter des pressions inflationnistes plus fortes qui pourraient mettre l'expansion en danger »*.

« ATTERRISSAGE EN DOUCEUR »

La Fed tient manifestement à préserver et à renforcer sa crédibilité aux yeux des marchés après sept hausses consécutives de ses taux. Le taux au jour le jour a doublé en un an, passant de 3 % à 6 %. Ce resserrement monétaire est en passe d'égaler par son ampleur et sa rapidité ceux qui avaient précédé et provoqué les récessions de 1973 et 1981. Mais, cette fois, la croissance économique américaine reste particulièrement vigoureuse. Elle a atteint 4,5 % au cours du dernier trimestre 1994, alors que la remontée des taux avait commencé le 4 février de la même année. Au point que les avis restent partagés sur l'efficacité de la politique de la Fed et sur sa capacité à éviter la hausse des prix.

Le paradoxe, cette fois, c'est que les économistes sont plus pessimistes que les marchés, et singulièrement que Wall Street. Ils considèrent que le scénario de « l'atterrissage en douceur » reste un voeu pieux. De grandes banques comme J. P. Morgan n'hésitent pas à pronostiquer un taux au jour le jour de 8 % avant la fin de l'année et un *« atterrissage en catastrophe »* en 1996. Quant aux statistiques récentes, elles disent tout et son contraire.

La hausse du taux de chômage en janvier, qui est passé de 5,4 % à 5,7 % de la population active, va dans le sens d'un ralentissement, tout comme l'annonce, mardi 14 février, d'une progression modérée de 0,2 % des ventes de détail et, mercredi 15 février, d'un taux d'utilisation des capacités de production de 85,5 %, alors que les marchés attendaient 85,6 %. Mais les autres chiffres, publiés mercredi, d'une progression de 0,4 % de la production industrielle et, plus encore, d'une hausse des prix de 0,3 % (et même 0,4 % hors énergie et alimentation) en janvier soulignent *a contrario* la vigueur de la croissance. D'autant plus que la hausse de 0,4 % du « taux central » d'inflation est la plus importante depuis octobre 1992. *« Il ne fait pas de doute que des pressions inflationnistes se font maintenant sentir, ce qui pourrait amorcer une hausse plus importante »*, estime Peter Kretzmer, de Nationsbank.

Pour expliquer cette vigueur persistante de la croissance, la Réserve fédérale met en avant le traditionnel délai de réaction de l'économie à la politique monétaire, de douze à dix-huit mois. Laura Tyson, la principale conseillère économique de la Maison Blanche, était plus affirmative la semaine dernière. Elle a déclaré devant la commission du budget du Sénat que les sept tours de vis donnés par la Fed à la politique monétaire depuis un an pourraient *« ne pas freiner la croissance aussi rapidement qu'anticipé »*. Il est aujourd'hui impossible de savoir si la résistance de la croissance américaine tient au délai de réaction à la hausse des taux ou à une politique monétaire finalement insuffisamment restrictive.

FAIBLESSE STRUCTURELLE

Dans la première hypothèse, si les marchés continuent à pousser la Fed à monter ses taux, notamment en poussant le dollar à la baisse, il y a un risque réel de surréaction de la banque centrale américaine. Dans ce cas, la menace d'une récession outre-Atlantique en 1996 serait bien réelle. Si, au contraire, la Réserve fédérale n'a pas augmenté suffisamment ses taux et si les signes inflationnistes se multiplient, elle sera condamnée, pour préserver sa crédibilité, à frapper fort.

« La politique monétaire américaine n'est pas si restrictive que cela si on regarde les écarts actuels entre le loyer de l'argent au jour le jour (Fed funds) et les taux longs et entre les Fed funds et l'inflation », souligne François Chevallier, de la BFCE. *« A chaque fois, le différentiel n'est pas très supérieur aux moyennes historiques. » « Pour ce qui est de l'efficacité de la politique monétaire, il ne faut pas oublier que le maintien de la confiance et d'un taux de chômage faible rend moins sensible les consommateurs et les investisseurs au niveau des taux »*, ajoute-t-il.

La difficulté pour la Réserve fédérale est d'autant plus grande qu'elle doit aussi tenir compte de la faiblesse structurelle du dollar, liée pour l'essentiel au déficit extérieur et à la faiblesse de l'épargne américaine. Aux yeux des analystes, les problèmes de fond de l'économie américaine se reflètent dans le déficit chronique de sa balance courante, qui regroupe les transactions commerciales. Ce déficit s'accroît considérablement dans les phases d'expansion et devrait atteindre en 1994 un niveau équivalent à son record de 144 milliards de dollars en 1987. Le rééquilibrage du solde courant américain ne pourra être que progressif et parallèle au recul de la croissance de la consommation et de l'investissement. Jusqu'à ce que les déséquilibres persistants de l'économie américaine se résorbent de manière significative, le dollar risque d'être faible. Il le sera encore plus si des signes de tensions inflationnistes se multiplient. Illustration : jeudi 16 février, le billet vert a touché ses plus bas niveaux depuis trois mois face au yen (à 97,85 yens).

Si une certaine défiance à l'égard du dollar venait à s'installer sur les marchés, le risque serait alors non négligeable de voir la Réserve fédérale augmenter à nouveau ses taux pour soutenir sa devise et « casser » la croissance. Sur 30 économistes interrogés par l'agence Reuter, 28 pronostiquent au moins un nouveau relèvement de ses taux par la Réserve fédérale au cours des prochains mois. Il n'est pas sûr alors que Wall Street soit toujours à la fête.

Eric Leser

« Mercredi noir » à la Bourse de Mexico

Après deux semaines de calme relatif, faisant suite à l'annonce le 31 janvier d'une aide financière au Mexique de 50 milliards de dollars accordée par la communauté internationale, les marchés financiers mexicains ont à nouveau plongé dans la tourmente mercredi 15 février. La Bourse de Mexico a vécu une nouvelle journée *« noire »* en enregistrant une chute de 6,41 %, tandis que la monnaie nationale, le peso, a poursuivi son glissement progressif franchissant la barre des 6 pesos pour 1 dollar. La Bourse des valeurs a abandonné à la clôture 123,08 points, à 1 798,00 points, sa plus forte baisse depuis le lundi 9 janvier. Pour sa part, le dollar a atteint, à l'issue d'une journée de spéculation, 6,20 pesos à la vente dans certaines banques et même 6,30 dans certains bureaux de change.

L'annonce par le groupe cimentier mexicain Sidek de la suspension de ses paiements à l'étranger d'une dette de 19 millions de dollars a provoqué une panique des investisseurs étrangers. Selon les analystes, les turbulences boursières sont également liées à d'autres facteurs : l'envolée des taux d'intérêt des bons du Trésor à un mois, à 40 %, et plus encore l'incertitude politique dans le pays, en raison de la crise dans la région du Chiapas.

Dans la foulée de la Bourse de Mexico, les valeurs ont baissé pour la neuvième séance consécutive mercredi à Buenos Aires, l'indice général cédant 5,05 %. Depuis le début de la crise financière mexicaine en décembre, l'indice général de Buenos Aires a perdu 33,48 %. Au Brésil, la Bourse de Sao Paulo a baissé pour la huitième séance consécutive et l'indice Bovespa a perdu en clôture mercredi 3,8 %.

EDF demande une double enquête sur Alcatel Câble

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (EDF) a demandé aux ministres de l'industrie et de l'économie de saisir le Conseil de la concurrence et de réaliser une double enquête pour faire toute la lumière sur d'éventuelles surfacturations d'Alcatel Câble. *« Nous ne pouvons pas laisser planer le moindre doute, ni sur les conditions concurrentielles de nos appels d'offre ni sur la définition de la politique industrielle de l'entreprise »*, a affirmé le président d'EDF, Gilles Ménage, le 15 février, lors de la présentation des comptes annuels. Depuis huit ans, le prix des câbles moyenne tension a baissé de 30 % sous l'effet du volume et de la concurrence. En 1994, 12 000 km ont ainsi été posés et enfouis. De son côté, Alcatel Câble a *« catégoriquement »* démenti, mardi 14 février, à la suite d'informations parues dans le quotidien *Libération*, toute surfacturation.- (AFP).

■ **COFACE : la Compagnie française pour le commerce extérieur** devrait prendre 5 % du capital de la Sfac, premier assureur-crédit européen, à l'occasion de sa prochaine augmentation de capital. Un ticket encore modeste, alors que la Sfac détient, de son côté, 16,7 % du capital du spécialiste de l'export français. Cet échange de bons procédés a été béni par les AGF, présentes à la fois au capital de la Coface (49,9 %) et à celui de la Sfac (45,3 %). Il a de plus la faculté, jusqu'à fin 1995, de se renforcer dans le capital de la Sfac en exerçant une option d'achat sur les 26,7 % détenus par le groupe Suez.

■ **DATAR : 240 projets d'investisseurs étrangers ont été concrétisés en France en 1994,** selon un bilan présenté le jeudi 16 février par la Délégation à l'aménagement du territoire. Les investissements étrangers ont dépassé de 9 % ceux de 1993. La Datar évalue à 17 122 le nombre d'emplois que les projets recensés peuvent créer ou maintenir dans les trois prochaines années. Le tiers d'entre eux proviennent de l'initiative d'investisseurs américains, le quart d'allemands.

■ **GASCOGNE : le groupe papetier** s'apprête à prendre le contrôle des Papeteries du Limousin. La cotation des deux groupes a été suspendue le 15 février. Spécialisé dans le papier kraft, Gascogne (2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires) est intéressé par la production de papier pour le carton ondulé des Papeteries du Limousin, un métier en forte croissance, où il est totalement absent. Les papeteries du Limousin sont valorisées 331 millions de francs en Bourse.

■ **GLAXO : le groupe pharmaceutique britannique Glaxo** a répliqué mercredi 15 février aux prévisions de résultats annoncées par Wellcome en affirmant que son OPA (offre publique d'achat) hostile de quelque 9 milliards de livres *« prenait en compte la position de Wellcome sur le marché et ses perspectives de croissance »*. Selon Sir Richard Sykes, directeur général de Glaxo, *« l'offre faite est généreuse »*, contrairement à ce que pense la direction du groupe attaqué.

■ **COMPAGNIE BANCAIRE : la filiale de crédit à la consommation du groupe Paribas** a annoncé un bénéfice net part du groupe de 536 millions de francs en 1994, en hausse de 47 % par rapport à l'année précédente (365 millions de francs). Le directoire de la Compagnie bancaire a décidé une distribution d'actions gratuites en 1995, à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes.

■ **WALL STREET a terminé sur un record mercredi 15 janvier, l'indice Dow Jones terminant à 3 986,17 points. Le précédent record, était de 3 978,36 points le 31 janvier 1994.**

■ **LA BOURSE DE MEXICO a vécu une nouvelle journée « noire » en enregistrant une importante chute de 6,41 % mercredi, sa plus forte baisse depuis le lundi 9 janvier (– 6,77 %).**

■ **LES COURS DES MÉTAUX de base ont paru souffler et ont peu varié sur le marché de Londres (LME), en raison d'un arrêt des ventes de fonds de placement.**

■ **LE DOLLAR est tombé au-dessous de la barre de soutien de 98 yens à Tokyo jeudi, pour finir à son plus bas niveau depuis trois mois face à la devise japonaise.**

■ **LE FRANC a chuté mercredi après la publication de sondages marquant une baisse des intentions de vote des Français en faveur d'Edouard Balladur.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

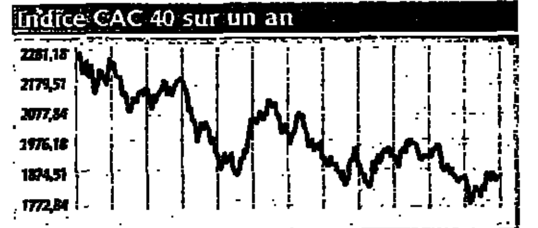
Bonne orientation à Paris

Bon début de séance, jeudi 16 février, à la Bourse de Paris, où dès l'ouverture les valeurs françaises s'inscrivaient en progression de 0,5 %. La veille déjà, une petite reprise du dollar et du marché obligataire en fin de journée avait entraîné dans son sillage le marché des actions, qui a fini sur une note soutenue dans un marché étoffé par deux importants échanges de titres, Total et Elf Aquitaine. En baisse de 0,51 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a fini la séance sur un gain de 0,31 % à 1 861,90 points. Le volume des affaires a atteint 4,3 milliards de francs dont 556 millions pour Elf Aquitaine et 268 millions pour Total.

Le resserrement des écarts d'intentions de vote entre les candidats à l'élection présidentielle selon les derniers sondages d'opinion préoccupe surtout les opérateurs étrangers. Ces derniers ne sont donc pas très actifs sur le marché parisien depuis le début de la semaine.

Le marché a réagi à la publication de certains chiffres d'affaires de sociétés publiés en début de journée. Clarins a par exemple cédé 3,5 % et Alcatel Alsthom 1,9 %. Lagardère Groupe a pris 3,3 % et Alcatel Câble 1,6 %.

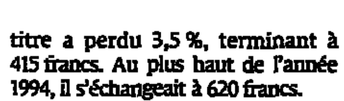
Spie Batignolles a fini sur une baisse de 4,6 % après la réorganisation intervenue au sein du groupe Schneider, maison mère de la société de BTP.

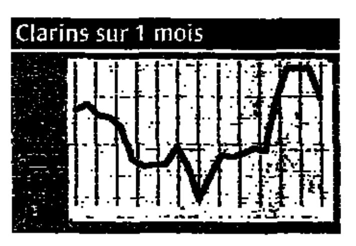


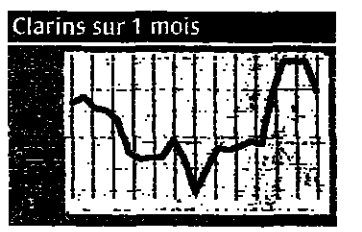
CAC 40/5 jours

Clarins, valeur du jour

Le groupe français de cosmétiques Clarins a annoncé mercredi 15 février un chiffre d'affaires pour 1994 de 2,2 milliards de francs, en hausse de 9,5 % par rapport à l'année précédente, conforme aux prévisions. Le bénéfice net publié, qui sera annoncé en avril, devrait être en forte croissance, compte tenu des charges inhabituelles qui avaient affecté l'exercice 1993. Cette perspective n'a toutefois pas séduit les boursiers : sur la seule séance de mercredi, le titre a perdu 3,5 %, terminant à 415 francs. Au plus haut de l'année 1994, il s'échangeait à 620 francs.



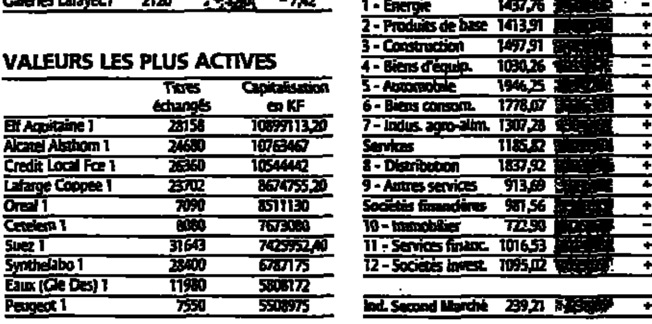




PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Metrologie Inter.1	33,50	+4,69	–68,34
Essilor Intl ADP 1	535	+4,49	+8,08
Bancaire (Cie) 1	496	+3,68	–3,68
Eiffage 1	764	+2,41	–5,56
BIS 1	385	+2,34	+19,19
Valeo 1	247,80	+2,19	–6,80
Alcatel Cable 1	388	+2,11	–11,65
Ugine S.A 1	384	+2,02	+2,40
SCOR S.A 1	103	+1,98	–13,44
Olipar 1	8	+1,91	–21,56
BAISSES			
Lebon 2	269	–2,54	–8,81
Pechiney Intl 1	130,60	–2,54	–18,37
Esso 1	662	–2,86	–7,41
UIS 2	215	–2,27	+0,93
Publicis 1	360	–2,04	–18,18
Immob.Phenix 1	49	–2	–2,97
CGIP 1	1057	–1,77	–9,65
Credit National 1	393	–1,25	–2,72
Sefimeg 1	330	[illegible]	–13,04
Galeries Lafayet.1	2120	–3,40	–7,42

VALEURS LES PLUS ACTIVES



	Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	28158	10899113,20
Alcatel Alsthom 1	24680	10763467
Credit Local Fce 1	26360	10544442
Lafarge Coppee 1	23702	8674755,20
Oreal 1	7090	8511130
Cetelem 1	8080	7673080
Suez 1	31643	7425952,40
Synthelabo 1	28400	6787175
Eaux (Gle Des) 1	11980	5808172
Peugeot 1	7550	5508975

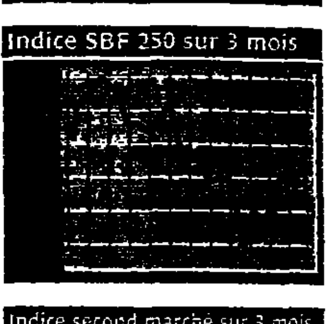
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Immob.Hotel. 2 #	140	[illegible]	–24,32
Union Fin.France 1	515	[illegible]	–11,05
Dapta-Mallinjoud 2	128	[illegible]	+0,54
Viel et Cie #	135	[illegible]	–18,62
Cardif SA 1	623	[illegible]	–11,75
BAISSES			
Rallye(Cathiard)Ly	153	[illegible]	–7,27
TF1-1	446	[illegible]	–7,88
C.E.E 2#	407	[illegible]	–7,07
IPBM 2	58	[illegible]	–15,94
Sogeparc (Fin) 1	600	[illegible]	–7,69

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	15/02	14/02	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1271,01	[illegible]	+0,29
Ind. gén. SBF 250	1228,98	[illegible]	+0,25
Valeurs Indus.	1416,43	[illegible]	+0,23
1 - Energie	1437,76	[illegible]	–0,05
2 - Produits de base	1413,91	[illegible]	+0,36
3 - Construction	1497,91	[illegible]	+0,84
4 - Biens d'équip.	1030,26	[illegible]	–0,50
5 - Automobile	1946,25	[illegible]	+0,62
6 - Biens consom.	1778,07	[illegible]	+0,38
7 - Indus. agro-alim.	1307,28	[illegible]	+0,21
Services	1185,82	[illegible]	+0,49
8 - Distribution	1837,92	[illegible]	+0,81
9 - Autres services	913,69	[illegible]	+0,25
Sociétés financières	981,56	[illegible]	+0,14
10 - Immobilier	722,90	[illegible]	–0,31
11 - Services financ.	1016,53	[illegible]	+0,21
12 - Sociétés invest.	1095,02	[illegible]	+0,18
Ind. Second Marché	239,21	[illegible]	+0,13

Indice SBF 120 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois

Wall Street au plus haut

POUR LA TROISIÈME séance consécutive, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain jeudi 16 février, finissant ainsi à son plus bas niveau depuis le 4 janvier 1994. L'indice Nikkei a perdu 210,41 points, soit 1,17 %, à 17 780,59 points. A New York, la veille, l'indice Dow Jones est, lui aussi, revenu à ses niveaux d'il y a un an, mais pour battre un nouveau record de hausse, terminant à 3 986,17 points, soit une avance de 0,71 %. Le précédent record datait du 31 janvier 1994, à 3 978,36 points. Si les statistiques publiées ont été plutôt mitigées, la détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire – 7,56 % contre 7,59 % – a nettement stimulé les détenteurs de capitaux.

Sous l'influence de la Bourse new-yorkaise, les valeurs se sont redressées en fin de séance à Londres après avoir connu au long de la journée une légère baisse. L'indice Footsie a clôturé en hausse de 0,1 % à 3 074,9 points. Francfort, dont la clôture intervient avant que les transactions ne débutent à New York, a terminé la journée sur une note stable à 2 135,04 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/02	Cours au 14/02	var. en %
Paris CAC 40	1862,510	1856,090	+0,34
New-York/DJ indus.	3965,650	3958,250	+0,19
Tokyo/Nikkei	17991	18138,500	–0,82
Londres/FT100	3067,700	3071,300	–0,12
Francfort/Dax 30	2135,040	2133,240	+0,08
Frankfort/Commer.	795,420	793,980	+0,18
Bruxelles/Bel 20	1532	1531,820	+0,01
Bruxelles/Général	1358,550	1358,400	+0,01
Milan/MIB 30	15559	15623	–0,41
Amsterdam/Gé. Cbs	279,100	279,600	–0,18
Madrid/Ibex 35	288,540	289,140	–0,21
Stockholm/Affarsal	1192,050	1195,360	–0,28
Londres FT30	2329,300	2342,700	–0,58
Hong Kong/Hang S.	8103,140	7862,670	+2,97
Singapour/Strait t	2107,690	2089,070	+0,88

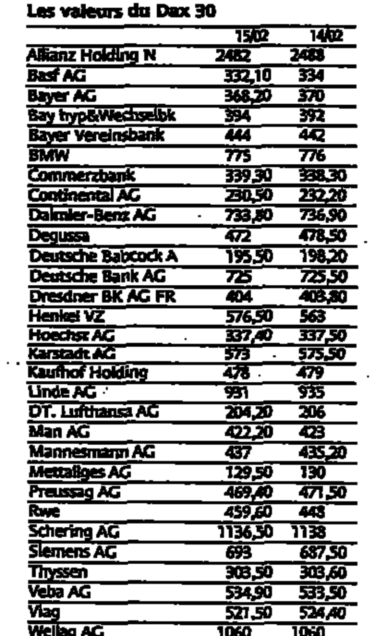
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	15/02	14/02
Alcoa	81,75	80,87
American Express	33,37	33,37
Allied Signal	38,87	38,12
AT & T	52,37	51,75
Bethlehem	15,75	15,75
Boeing Co	46,50	45,87
Caterpillar Inc.	53,37	53,37
Chevron Corp.	47	46,75
Coca-Cola Co	52,75	52
Disney Corp.	53,62	52,50
Du Pont Nemours&Co	55,62	54,87
Eastman Kodak Co	49,62	50,62
Exxon Corp.	63,50	62,87
Gén. Motors Corp.H	39,37	39,12
Gén. Electric Co	53,62	52,62
Goodyear T & Rubbe	36,50	36,25
IBM	75,62	75,50
Intl Paper	77,87	78,75
J.P. Morgan Co	63,37	63
Mc Don Dougl	54,75	54,25
Merck & Co.Inc.	40,62	40,12
Minnesota Mng.&Mfg	53,75	53
Philip Moris	61	62
Procter & Gamble C	65,25	65,12
Sears Roebuck & Co	46,87	47
Texaco	61,37	60,87
Union Carb.	29	29,12
Utd Technol	67,12	66
Westingh. Electric	14,75	14,37
Woolworth	15,25	15,75

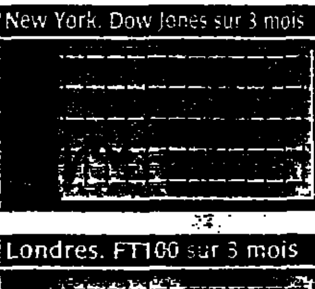
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

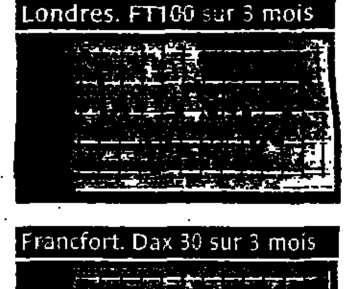
	15/02	14/02
Allied Lyons	5,06	5,05
Barclays Bank	6,17	6,12
B.A.T. industries	4,48	4,45
British Aerospace	4,71	4,68
British Airways	3,90	3,86
British Gas	3,10	3,09
British Petroleum	4,16	4,18
British Telecom	3,88	3,87
B.T.R.	3,18	3,16
Cadbury Schweppes	4,17	4,13
Eurotunnel	3,02	2,97
Glaxo	6,42	6,40
Grand Metropolitan	3,76	3,76
Guinness	4,26	4,26
Hanson Plc	2,41	2,44
Great Ic	5,20	5,20
H.S.B.C.	6,61	6,48
Impérial Chemical	7,22	7,21
Lloyds Bank	5,74	5,67
Marks and Spencer	3,86	3,87
National Westminst	5,01	5,02
Peninsular Orienta	5,90	5,93
Reuters	4,32	4,38
Saatchi and Saatch	1,07	1,07
Shell Transport	7,26	7,26
Smithkline Beecham	4,95	4,93
Tate and Lyle	4,26	4,33
Univeler Ltd	11,77	11,77
Wellcome	10,20	10,10
Zeneca	9,09	9,02

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	15/02	14/02
Allianz Holding N	2482	2488
Basf AG	332,10	334
Bayer AG	368,20	370
Bay hyp&Wechselbk	394	392
Bayer Vereinsbank	444	442
BMW	775	776
Commerzbank	339,30	338,30
Continental AG	230,50	232,20
Daimler-Benz AG	733,80	736,90
Degussa	472	478,50
Deutsche Babcock A	195,50	198,20
Deutsche Bank AG	725	725,50
Dresdner BK AG FR	404	403,80
Henkel VZ	576,50	563
Hoechst AG	337,40	337,50
Karstadt AG	573	575,50
Kaufhof Holding	478	479
Linde AG	931	935
DT. Lufthansa AG	204,20	206
Man AG	422,20	423
Mannesmann AG	437	435,20
Mettallges AG	129,50	130
Preussag AG	469,40	471,50
Rwe	459,60	443
Schering AG	1136,50	1138
Siemens AG	693	687,50
Thyssen	303,50	303,60
Veba AG	534,90	533,50
Viag	521,50	524,40
Wellag AG	1060	1060





Francfort. Dax 30 sur 3 mois

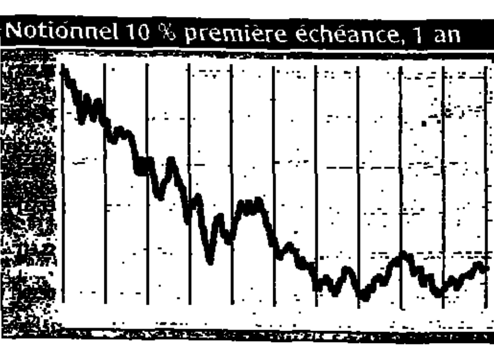
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Fermeté du Matif

Le contrat notionnel échéance mars a ouvert en hausse, jeudi 16 février, dans le sillage de la veille. Selon les opérateurs, ce mouvement devrait se poursuivre avec un support aux alentours de 112,24/28. Mercredi, le contrat notionnel mars avait gagné dix centièmes en compensation à 110,06, bénéficiant de la bonne orientation du marché américain, alors que, à court terme, le contrat Pibor juin plongeait de 0,09 point à 93,49, dans le sillage du repli du franc français. Le marché obligataire a profité, surtout en fin de séance, du redressement du marché américain malgré des statistiques mitigées.

Au comptant, le rendement de l'OAT s'est inscrit à 7,99 % contre 8 % la veille, mais son écart avec le Bund dix ans s'est creusé à 0,61 point de base.



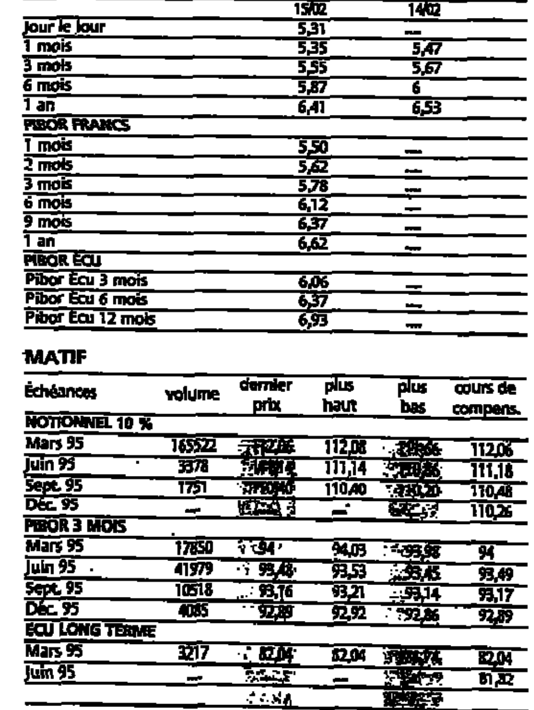
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,18
Pibor 3 mois	5,80
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,61
Fed Funds	5,88
Eurodollar 3 mois	93,58
Bund 6,75 % 2004	7,40
Allemagne jour le jour	4,88
Euro DM 3 mois	94,84
Gilt 6,75 % 10/2004	8,59
Royaume-Uni jour le jour	5,75

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/02	Taux au 14/02	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,44	7,46	101,30
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,64	7,66	101,57
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,88	7,87	102,16
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,99	7,98	102,45
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,26	8,29	103,72
Obligations françaises	8,12	8,15	101,92
Fonds d'État à TME	–0,79	–0,77	100,35
Fonds d'État à TRE	–0,54	–0,58	99,80
Obligat. franç. à TME	–0,66	–0,78	100,32
Obligat. franç. à P3R	+0,16	+0,15	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

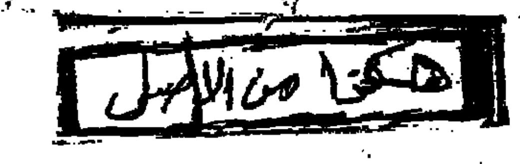


	15/02	14/02
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,35	5,47
3 mois	5,55	5,67
6 mois	5,87	6
1 an	6,41	6,53
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,50	—
2 mois	5,62	—
3 mois	5,78	—
6 mois	6,12	—
9 mois	6,37	—
1 an	6,62	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Écu 3 mois	6,06	—
Pibor Écu 6 mois	6,37	—
Pibor Écu 12 mois	6,93	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	165522	[illegible]	112,08	[illegible]	112,06
Juin 95	3378	[illegible]	111,14	[illegible]	111,18
Sept. 95	1751	[illegible]	110,40	[illegible]	110,48
Déc. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	110,26
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	17850	94	94,03	93,98	94
Juin 95	41979	93,48	93,53	93,45	93,49
Sept. 95	10518	93,16	93,21	93,14	93,17
Déc. 95	4085	92,89	92,92	92,86	92,89
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	3217	82,04	82,04	[illegible]	82,04
Juin 95	—	[illegible]	—	[illegible]	81,82

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40



Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Février 95	22830	[illegible]	1874	[illegible]	1873
Mars 95	1197	[illegible]	1882	[illegible]	1880,50
Avril 95	—	[illegible]	—	[illegible]	1888
Juin 95	1300	[illegible]	1858,50	[illegible]	1859,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2330 | US/DM ↘ 1,5090 | US/¥ ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,4686 | £/F ↘ 8,1830

Net repli du franc

Le deutschemark était en forte progression à 3,4723 francs jeudi au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4690 francs la veille. Le dollar s'affaiblissait à 5,2217 francs et 1,5033 deutschemark contre respectivement 5,2445 francs et 1,5120 deutschemark.

A New York, mercredi soir, le dollar s'échangeait à 5,2395 francs. Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le billet vert, touché par des ordres de vente, est tombé au-dessous de la barre de soutien de 98 yens pour finir à son plus bas niveau depuis trois mois face à la devise japonaise.

Le dollar avait touché 97,77 yens le 14 novembre 1994. Selon un opérateur, les ventes ont débuté dès [illegible] un marché en proie à un pessimisme grandissant.

FRANCFORT : USD/DM	1,5090	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,8600	333	357
Ecu	6,5375	—	—
États Unis (1 usd)	5,2330	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,8535	16,2500	17,3500
Pays-Bas (100 fl)	309,4600	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2615	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	88,0800	83	93
Irlande (1 iep)	8,1400	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,1830	7,8500	8,7000
Grèce (100 drach.)	2,2110	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,0900	66	76
Suisse (100 F)	410,5900	396	420
Norvège (100 k)	79,1600	74	83
Autriche (100 sch)	49,2840	47,6000	50,7000
Espagne (100 pes.)	4,0355	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7291	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,3197	5,1500	5,5000
Finlande (mark)	112,5600	109	117

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,25	[illegible]	5,25	[illegible]
Yen (100)	5,32	[illegible]	5,33	[illegible]
Deutschemark	3,46	[illegible]	3,46	[illegible]
Franc Suisse	4,10	[illegible]	4,10	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,32	[illegible]	3,32	[illegible]
Livre sterling	8,21	[illegible]	8,20	[illegible]
Peseta (100)	4,04	[illegible]	4,04	[illegible]
Franc Belge	16,81	[illegible]	16,81	[illegible]
Dollar Canadien	3,74	[illegible]	3,94	[illegible]
Florin Pays-Bas	3,08	[illegible]	3,08	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,34	5,56	5,88
Eurodollar	5,93	6,12	6,42
Eurolivre	6,50	6,62	6,97
Eurodeutschemark	4,81	4,94	5,14

L'OR

	cours 15/02	cours 14/02
Or fin (k. barre)	63600	63300
Or fin (en lingot)	63750	63700
Once d'Or Londres	375,60	376,90
Pièce française(20f)	368	365
Pièce suisse (20f)	369	368
Pièce Union lat(20f)	368	366
Pièce 20 dollars us	2505	2505
Pièce 10 dollars us	1222,50	1222,50
Pièce 50 pesos mex.	2370	2370

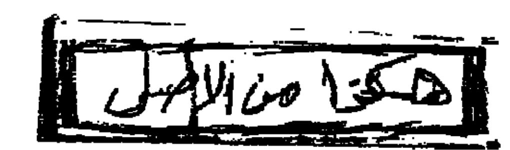
LE PÉTROLE

	cours 15/02	cours 14/02
WTI (New York)	16,33	16,45
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,53	18,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	15/02	14/02
Dow-Jones comptant	192,59	[illegible]
Dow-Jones à terme	262,18	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	[illegible]
Cuivre à 3 mois	—	[illegible]
Aluminium comptant	—	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	—	[illegible]
Etain à 3 mois	—	[illegible]
Zinc comptant	—	[illegible]
Zinc à 3 mois	—	[illegible]
Nickel comptant	—	[illegible]

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,75	[illegible]
Platine à terme	– 3 –	[illegible]
Palladium	159	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,19	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,35	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	103,25	[illegible]
Carc. porc (Chicago)	0,41	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	1461	[illegible]
Café (Londres)	2900	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1745,99	[illegible]
Sucre roux (Paris)	402	[illegible]
Coton (New York)	0,94	[illegible]
Jus d'orange (NY)	1,03	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 16 FÉVRIER
Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,39 %
CAC 40 : 1869,23

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	6200	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	1015	[illegible]	+ 2,36	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	905	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1880	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1958	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1150	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1060	[illegible]	—	[illegible]
Accor 1	543	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Air Liquide 1	750	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	435,60	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Alcatel Cable 1	380	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
Aspi 1	331,50	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	178,90	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Axa 1	240,60	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Bail Invest. 1	820	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	478,40	[illegible]	+ 3,68	[illegible]
Bque Colbert C2#	92	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	515	[illegible]	—	[illegible]
Berger (M) 2	1441	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
BIC 1	712	[illegible]	- 0,28	[illegible]
BIS 1	376,20	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
B.N.P. T	248,90	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Bollore Techno.1	455	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain 1	2799	[illegible]	—	[illegible]
Bon Marche (Au) 1	871	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Bouygues 1	548	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Canal + 1	800	[illegible]	—	[illegible]
Cap Gemini Sogeti 1	173,90	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	185,20	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Carrefour 1	2195	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Casino Guichard 1	140,60	[illegible]	- 0,14	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	122	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dl (Li) 1	731	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
C.C.F. 1	215,20	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55,40	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly) 1	435	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
CEP Communication 1	433	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	84,45	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Cetelem 1	939	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
CGIP 1	1076	[illegible]	- 1,77	[illegible]
Chargeurs 1	1193	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Christian Dior 1	409,70	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	220	[illegible]	—	[illegible]
Clarins 1	415	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Club Mediterranee 1	431	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Coflexip	260	[illegible]	—	[illegible]
Colas 1	935	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1360	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
CPR Paris.Reesc. 1	334,50	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Cred.Fon.France 1	699	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce 1	393,20	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	345	[illegible]	—	[illegible]
Credit National 1	400	[illegible]	- 1,75	[illegible]
CS(ex.CSEE) 1	344,90	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Damart 1	4770	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Danone 1	766	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Dassault-Aviation 1	415	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Dassault Electro 1	395	[illegible]	- 0,25	[illegible]
De Dietrich 1	2470	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Degremont 1	382	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	78,30	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	289	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Docks France 1	719	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction 1	122,50	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	479,10	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
E.B.F 1	981	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Ecco 1	620	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Eiffage 1	746	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Elf Aquitaine 1	386,30	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Eridania Beghin 1	760	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Essilor Intl 1	730	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	512	[illegible]	+ 4,49	[illegible]
Esso 1	■ 678	[illegible]	- 2,36	[illegible]
Eurafrance 1	1521	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Euro Disney 1	11,80	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	494	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1 - 1	1203	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Eurotunnel 1	25	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Filipacchi Medias 1	869	[illegible]	- 1,27	[illegible]
Finextel 1	87,65	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Fives-Lille 1	410	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Fromageries Bel 1	4605	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Galeries Lafayet. 1	2150	[illegible]	- 1,40	[illegible]
GAN 1	189,70	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Gascogne (B) 1	527	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1797	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Geophysique 1	329,90	[illegible]	- 0,27	[illegible]
G.F.C. 1	370	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Groupe Andre S.A. 1	499	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Groupe De La Cite 1	778	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
GTM-Entrepose 1	365	[illegible]	—	[illegible]
Guilbert 1	437,80	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1265	[illegible]	—	[illegible]
Havas 1	382,50	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
I.D.I.A 1	160	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Imetal 1	493	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Immeubl.France 2	365	[illegible]	—	[illegible]
Immob.Phenix 1	50	[illegible]	- 2	[illegible]
Ingenico 1	84	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Interbail 1	354	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Intertechnique 1	558	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Jean Lefebvre 1	326	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Klepierre 1	584	[illegible]	—	[illegible]
Labinal 1	776	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge Coppee 1	362,40	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	119	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Lapeyre C1	299	[illegible]	- 1,17	[illegible]
Lebon 2	276	[illegible]	- 2,54	[illegible]
Legrand 1	6620	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Legrand ADP 1	4305	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Legris Indust. 1	348,50	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Locindus 1	837	[illegible]	- 0,12	[illegible]
LVMH Moet Vuitton 1	843	[illegible]	+ 0,47	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Unilever 1	618	620	+ 0,32	605
Unit.Technologie 1	345,10	349,70	+ 1,33	395
Vaal Reefs 1	398	389,90	- 2,04	435
Volkswagen A.G 1	1435	—	—	1420
Volvo (act.B) 1	105	—	—	97
Western Deep 1	177,90	177	- 0,51	173
Yamanouchi 1	106	—	—	103
Zambia Copper 1	3,45	3,41	- 1,16	3,75

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
JEUDI 16 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
CFF 9% 88-97 CA#	103,46	[illegible]
CFF 10,25% 90 CB#	—	[illegible]
CLF 8,9% 88 CA#	104,19	[illegible]
CLF 9% 88-93/98 CA#	104,23	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	105	[illegible]
CRH 8,6% 92-93-94 CB	102,38	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,07	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	103,36	[illegible]
Em.Etat 10,26% 86 CA	103,62	[illegible]
Emp.Etat 6% 7/93 CA	97,46	[illegible]
Financier 9% 91 CB#	105,30	[illegible]
Financ.8,6% 92 #CB	103,40	[illegible]
Floral 9,75% 90 CA#	—	[illegible]
OAT 8,7% 5/88-95 CA#	100,63	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,95	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,90	[illegible]
OAT 9,90% 85-97 CA#	106,22	[illegible]

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	[illegible]	[illegible]
Bains C.Monaco 2	[illegible]	[illegible]
B.N.P.Intercont. 2	[illegible]	[illegible]
Bidermann Intl	[illegible]	[illegible]
B T P (la cie) 2	[illegible]	[illegible]
Cambodge	[illegible]	[illegible]
Vicat 2	535	525
Virax	128	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
JEUDI 16 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	56	[illegible]
AFE 2 #	◆	489	[illegible]
Aigle 2		285	[illegible]
Alain Manoukian(Ly)2#		97,20	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	126,10	[illegible]
Altran Techno 1 #		469	[illegible]
Arnault Associes	◆	449	[illegible]
Asime (ex.Segin)		284	[illegible]
B.A.C.	◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	583	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	475	[illegible]
Bque Tarneau (B)#	◆	210,80	[illegible]
Bque Vernes	◆	650	[illegible]
Beneteau #	◆	400,10	[illegible]
B I M P	◆	108	[illegible]
Boiron (Ly) 1 #		440	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	280	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)1		599	[illegible]
But S.A. 1		889	[illegible]
Cardif SA 1		610	[illegible]
CDA-Cie des Alpes 2		146	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 15 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34554,94	34554,94
Actimonétaire D		30997,83	30997,83
Améri-gan		7993,23	7685,80
Amplia	◇	108142,01	108142,01
Amplitude Monde D		694,82	674,58
Antigone Trésorerie		796870	796870
Arbitr. Court Terme		8808,81	8808,81
Stratégie Actions		942,57	906,32
Stratégie Rendement		1605,16	1554,63
Synthesis		13173,21	12914,91
Techno-Gan		6304,55	6062,07
Thésora D		792,04	784,20
Trésor Plus		1558,53	1543,16
Trésor Trimestriel		997,48	987,60
Trésoricic	◆	159590,95	159590,95
Trilion	◆	5105,69	5040,17
Uni-Associations	◇	119,74	119,74
Uni-Foncier		1225,02	1195,14
Unifrance		589,31	574,94
Uni-Garantie C		1433,86	1407,12
Uni-Garantie D		1244,64	1221,43
Uni Régions		1445,23	1409,98
Univar	◇	281,78	281,78
Univers Actions		1529,27	1484,97
Univers Obligations		1938,27	1902,13
Valorg		2285,48	2283,20
Valreal		32304,50	32208,56
Winterthur St-Honoré		238,98	228,14

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE

Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SCIENCES

MONTAGNE Les aléas de l'enneigement incitent les stations de sports d'hiver à s'équiper de coûteuses installations qui produisent la neige dite *« de culture »* – technique née aux Etats-Unis au cours des années 50 – pour permettre aux vacanciers de s'adonner au ski ou au surf ● L'INVESTISSEMENT nécessaire, 1 million de francs pour équiper 400 mètres de pistes, sans compter les frais d'exploitation, limite l'installation de canons à des stations qui se classent parmi les moyennes ou les grandes ● LE CLIMAT des montagnes européennes, moins froid que celui prévalant outre-Atlantique, a exigé le développement d'enneigeurs spécifiques à base de turbines ● L'AUTOMATISATION de ces réseaux enterrés permet de programmer la qualité et la quantité de la neige produite en fonction de l'hygrométrie, de la température ou de la vitesse du vent, entre autres paramètres.

Les canons à neige sont désormais pilotés par ordinateur

Des réseaux enterrés permettent de programmer les appareils installés le long des pistes de ski. Des économies d'énergie peuvent être réalisées grâce à cette technique

FAUTE DE NEIGE, les championnats du monde de ski prévus en Sierra Nevada (Espagne) ont été annulés. Les canons à neige installés sur les pentes qui dominent Grenade n'ont pu correctement fonctionner : il ne faisait pas assez froid. Il faut en effet descendre au voisinage de – 2 C pour obtenir une neige dont la qualité dépend beaucoup du taux d'humidité de l'air ambiant. Les installations d'enneigement crachent un brouillard de microgouttelettes d'eau qui recrée le phénomène naturel de cristallisation de la neige. D'où cette appellation, singulière à l'oreille du skieur profane, de *« neige de culture »* préconisée par les spécialistes de l'aménagement de la montagne : la neige est fabriquée artificiellement, mais à partir d'éléments naturels, l'air et l'eau.

Les aléas climatiques des récents hivers ont conduit de nombreuses stations à s'équiper d'installations automatiques d'enneigement pour garantir le démarrage de leurs activités en tout début de saison ou les prolonger au-delà du printemps. Cette technique est née aux Etats-Unis au cours des années 50 avec des canons bifluides crachant un mélange d'eau pulvérisée par un flux d'air comprimé dont la détente provoque le froid. Ces installations fixes, implantées tous les 40 mètres le long des pistes, nécessitent d'enfouir deux canalisations pour l'air et l'eau sous des pressions de 6 à 0 bars.

Le véritable essor intervient vers 1965 avec la mise au point, toujours outre-Atlantique, de systèmes monofluides à turbine utilisant l'air atmosphérique comme réfrigérant. L'eau sous pression de quelques dizaines de bars, acheminée par une seule conduite enterrée, est pulvérisée en microgouttelettes formées par une couronne de gicleurs et réfrigérées par l'intense brassage du flux d'air propulsé par les pales d'un ventilateur à grand débit.

INSPIRÉS DES TURBORÉACTEURS

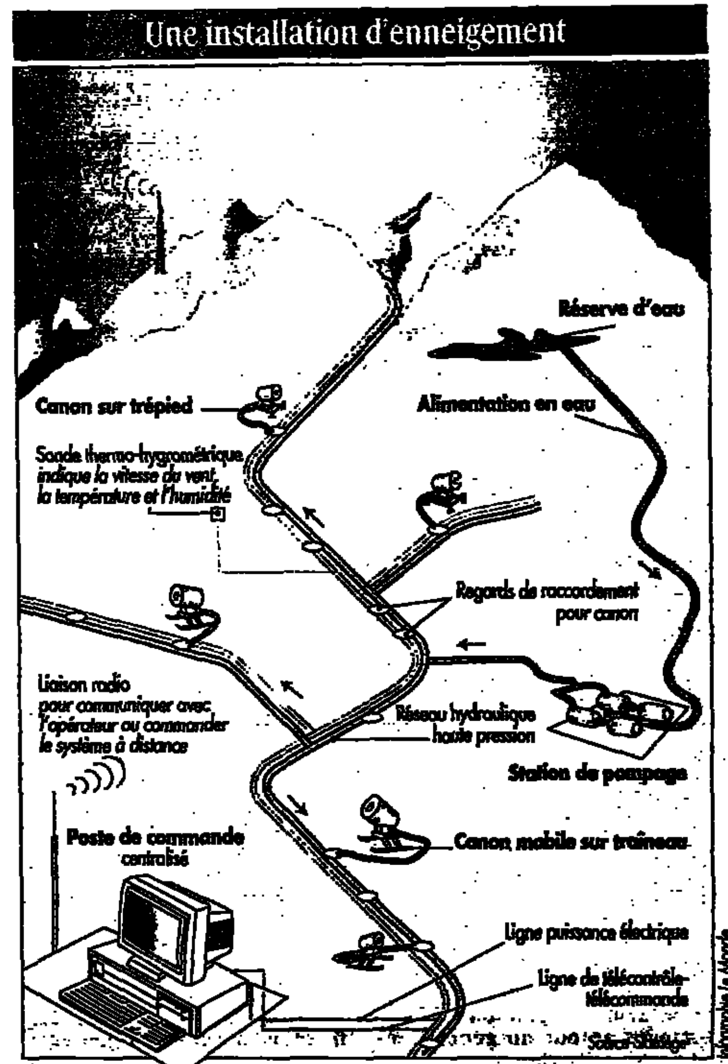
Bien adaptées au climat continental et froid d'Amérique du Nord, ces deux technologies s'avèrent difficiles à transposer aux montagnes d'Europe occidentale soumises à de fréquentes variations de température et d'hygrométrie. En 1973, Flaine est le premier site français doté de canons fixes bifluides. Actuellement, 137 stations françaises, soit une sur deux, sont équipées avec diverses installations qui fonctionnent en moyenne de 300 à 1 000 heures par an. Elles assurent l'enneigement d'appoint des stations pénalisées par leur basse altitude *(lire ci-dessous).*

Au début des années 80, une technologie s'est développée en France, en collaboration avec les spécialistes américains et suédois, pour construire des enneigeurs à turbines mieux adaptés à la climatologie des massifs européens. Les enneigeurs à turbine disposent d'un petit groupe motocompresseur embarqué, mis en route pendant quelques minutes pour amorcer la nucléarisation de l'eau et provoquer la formation des germes, les tout premiers microcristaux de glace. Ces matériels sont connectés au réseau d'enneigement par des tuyaux souples grâce à des regards, sortes de bouches d'égout escamotables donnant accès à de petits ouvrages souterrains en béton qui abritent les raccordements d'eau et d'électricité.

Construits par York sous le nom de Quartz et par Starnège sous celui d'Aramis, ces petites turbines allégées et affinées ont des allures inspirées des réacteurs d'avion. De débit moyen mais plus nombreux le long des pistes, ils sont montés sur une potence pivotante pour répartir la neige et limiter les travaux d'étalement avec des engins de damage. Ils peuvent produire des neiges de différentes qualités, plus ou moins humides, et sont programmables. Ce qui permet d'étaler par exemple une sous-couche de neige humide rafraîchie ensuite par de la poudreuse. *« Il faut une épaisseur d'au moins 20 centimètres pour obtenir une piste skiable, à condition qu'elle ait été au préalable soigneusement arasée, aménagée voire recouverte de gazon »*, indique Marcel Dénarié, chargé de mission au service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM) à Challes-les-Eaux.

Ces petits enneigeurs peuvent aussi être associés sur un même réseau à des modèles de plus gros débit utilisés aussi comme matériels d'appoint. Montés sur châssis pour être hélitreuillés ou tractés sur skis, ils peuvent être alimentés par des compresseurs d'appoint pour desservir des zones isolées.

Une installation d'enneigement



Trois réseaux sont insérés dans la montagne : un réseau hydraulique, un réseau électrique et un réseau électronique pour piloter les canons.

« Avant toute implantation, une étude complète du climat et de la nivologie locale est indispensable », souligne à ce propos Marcel Dénarié. Cette étude servira à prendre plus finement en compte les variations de température et d'humidité pour optimiser la production de neige : *« L'automatisation des installations mettra à profit les moindres périodes de refroidissement, de jour comme de nuit, pour travailler avec le meilleur rendement frigorifique et limiter les dépenses en énergie. »*

Serge Le Guen, qui dirige Starnège, l'une des quelques entreprises françaises spécialisées dans ces techniques, ajoute : *« Pour fabriquer de la neige, il faut en effet de l'eau et de l'électricité ! Avec 1 mètre cube d'eau, on obtient de 2 à 2,5 mètres cubes de flocons, et la dépense d'énergie est actuellement ramenée à 1,5 ou 2 kW avec les nouveaux enneigeurs à turbine basse pression. »* Cette puissance électrique est nécessaire pour actionner les ventilateurs des enneigeurs et pour pomper l'eau sous pression dans les lacs d'altitude ou les réservoirs qu'il faut parfois aménager spécialement.

INSTALLATIONS COÛTEUSES

Les progrès récents portent sur le pilotage et la télécommande des réseaux par ordinateur depuis une station centrale de contrôle. Des logiciels spécifiques prennent en compte en temps réel des données collectées par des sondes placées à proximité des pistes : température, hygrométrie, vitesse du vent. La mise en route et l'arrêt des installations s'effectuent dès que les conditions sont localement favorables.

De telles installations complexes sont coûteuses : en moyenne 1 million de francs pour équiper un hectare, soit environ 400 mètres de piste. Pour évaluer les frais d'exploitation, Marcel Dénarié a mené l'an dernier au SEATM une enquête-bilan auprès de trente-cinq stations françaises : la moyenne des dépenses est de 41 600 francs à l'hectare avec la facture EDF, le damage, l'entretien. Ce qui ramène le prix de la neige *« de culture »* à 8 francs par mètre cube. Si l'actuel réchauffement du climat persiste, ce n'est pas demain que le prix du forfait pourra baisser.

Claude Gelé

Une station française sur deux

On recense en France quelque 450 sites et centres de ski équipés d'au moins un remonte-pente. Mais seules 260 stations ont une activité qui justifie des installations d'enneigement. 137 de ces stations disposent de tels systèmes, qui couvrent 435 km de pistes. La facture d'exploitation est une bonne affaire pour EDF, puisque la puissance installée avoisine les 100 000 kW.

Une demi-douzaine d'industriels sont présents en France dans ces techniques. York, filiale d'un groupe américain de réfrigération, et sa société sœur Duplan Engineering, réalisent près de 70 % du marché français, évalué en 1994 à 145 millions de francs. Viennent ensuite quatre entreprises nationales, Starnège, filiale spécialisée du groupe Finanver, Techni-Neige, du groupe Petavit, suivies par Delas, ingénieriste associé à l'américain Hedco, et Montagner, installateur des matériels américains SMI. Aux Etats-Unis, où cette technique s'est développée depuis une quarantaine d'années, 90 % des sites sont équipés.

Les greffes de moelle osseuse traitent efficacement la leucémie aigue

Une étude atteste que cette thérapie est utile, sans conclure à la nécessité d'un donneur

LE *NEW ENGLAND JOURNAL OF MEDICINE* vient de publier les résultats – très attendus dans les milieux de l'hématologie – de la vaste étude prospective européenne coordonnée par le professeur Robert A. Zittoun (hôpital de l'Hôtel-Dieu de Paris) concernant les traitements de la leucémie aiguë myéloïde. Essentiellement observée chez les adultes, cette grave affection se caractérise par la prolifération de certaines cellules immatures de la moelle osseuse. Ce phénomène pathologique est la conséquence de la transformation maligne d'un clone d'une cellule-souche. En l'absence de thérapeutique, l'évolution est rapidement fatale.

Les premiers traitements de cette leucémie consistaient, dans les années 70, à administrer des associations de chimiothérapie plus ou moins combinée à des cures de radiothérapie. Ces associations médicamenteuses, dont on a progressivement augmenté la capacité, ne permettaient d'obtenir que de faibles taux de rémission et de guérison, la plus grande partie des malades souffrant de rechutes. Au début des années 80, on a commencé à associer à ces chimiothérapies des greffes de moelle osseuse à partir de moelle prélevée chez des donneurs immunologiquement compatibles. Ces protocoles thérapeutiques ont permis d'augmenter l'intensité de la chimiothérapie initiale afin d'élargir le potentiel de destruction des cellules malignes, tout en améliorant les capacités de l'organisme malade à reconstituer des lignées cellulaires de la moelle et du sang.

Par la suite, des greffes d'un autre type ont été proposées et développées, réalisées à partir de la moelle osseuse du malade (greffe dite de moelle autologue) lorsqu'un donneur compatible ne pouvait être trouvé, une situation malheureusement fréquente. Cette découverte a notamment été développée en France, à la fin des années 70, par le professeur Norbert-Claude Gorin (hôpital Saint-Antoine, Paris). En 1994, selon les données fournies par le professeur Norbert-Claude Gorin et le professeur Joseph Reiffers (président de la Société française des greffes de moelle osseuse), 1 700 autogreffes ont été réalisées en France, 4 000 en Europe et 8 000 dans le monde. Les principales indications de cette thérapeutique sont les maladies du sang, au premier rang desquelles les lymphomes et certains cancers.

RÉSULTATS NUANCÉS

Dans le cas de la leucémie aiguë myéloïde, le problème le plus important tient à ce que, une fois la rémission initiale obtenue par traitement chimiothérapique, des rechutes surviennent dans la très grande majorité des cas. Le travail européen cherchait à comparer l'efficacité des deux types de greffes de moelle et celle des chimiothérapies intensives. Cette étude a été conduite par l'OERTC (Organisation européenne de recherche et de traitement du cancer), en association avec un groupe de spécialistes italiens. Elle a réuni 59 établissements hospitaliers d'Europe occidentale et a été menée sur près de 1 000 personnes âgées de moins de cinquante ans et souffrant de ce type de leucémie. Après la chimiothérapie initiale, une rémission complète a pu être obtenue chez plus de 600 malades et une chimiothérapie intensive de « consolidation » a été administrée à 576 d'entre eux.

Trois groupes ont été alors constitués : celui des patients pour lesquels un donneur de moelle osseuse compatible a pu être trouvé, celui où une autogreffe de moelle a été pratiquée et celui, enfin, où les malades recevaient simplement une nouvelle cure intensive de chimiothérapie.

« Au total, les patients traités par greffe de moelle ont près de deux fois plus de chances de survie sans rechute à long terme, explique le professeur Zittoun. *Il n'a pas été observé de différences statistiquement significatives entre la greffe de moelle provenant d'un donneur de la famille et la greffe de la propre moelle du patient prélevée lorsqu'il entre en rémission. Cet essai européen est la première étude comparative démontrant la supériorité de la greffe de moelle dans le traitement de ces patients. »*

Ces données méritent toutefois d'être nuancées. En effet, si le temps de survie est amélioré avec les greffes de moelle, la survie globale de l'ensemble des patients, quelles que soient les modalités thérapeutiques, n'est pas modifiée. Tout se passe comme si une rechute après une greffe était plus difficilement « rattrapable » qu'une rechute après la seule chimiothérapie. Situation dans laquelle une greffe de la moelle peut alors être proposée.

Ces résultats témoignent de la nécessité qu'il y a à poursuivre les travaux dans ce domaine afin, notamment, de développer l'efficacité de chaque voie thérapeutique et d'améliorer ses applications aux personnes plus âgées, qui supportent généralement fort mal la toxicité des traitements actuellement les plus efficaces. Une méta-analyse de l'ensemble des travaux comparables menés à travers le monde sur ce thème va être prochainement mise en œuvre afin de dégager, à partir de l'étude de plusieurs milliers de cas, les meilleures conduites à tenir face à cette leucémie.

« L'un des problèmes les plus aigus qui nous sont posés concerne la proportion des malades qui refusent les traitements que nous pouvons leur proposer compte tenu de leur toxicité et de leurs effets secondaires, parmi lesquels l'installation, généralement, d'une stérilité définitive, souligne le professeur Zittoun. *C'est dire l'importance qu'il nous faut accorder, au-delà des améliorations techniques des protocoles thérapeutiques, à des recherches concernant la qualité de vie des malades et à l'acceptation de nos nouvelles thérapeutiques. »*

Jean-Yves Nau

★ « Autologous or Allogeneic Bone Marrow Transplantation Compared with Intensive Chemotherapy in Acute Myelogenous Leukemia » ***(New England Journal of Medicine*** **1995, 332 : 217-23). Cette publication est accompagnée, dans les colonnes de l'hebdomadaire américain, d'un éditorial signé du docteur Bob Löwenberg (université Erasmus, Rotterdam).**





Aux Andelys, un Château-Gaillard tout neuf se prépare pour le troisième millénaire

40 millions de francs vont être engagés dans la rénovation du fameux site médiéval normand

LES ANDELYS
de notre envoyé spécial

Au pied de la falaise livide du Vexin normand, la Seine louvoie vers l'un des plus anciens horizons industriels de France : entrelacs de manufactures en brique rouge, d'usines en plastique crème, de voies ferroviaires, d'autoroutes, de supermarchés et de gravières. La forteresse des Andelys, dite « Château-Gaillard », quoique démantelée par ordre d'Henri IV, dès lors qu'on put ne plus soupçonner la fidélité normande, continue néanmoins de protéger le paysage par la seule force de son aura historique : nul n'a osé, au cours des siècles, sur les collines alentour, rompre par des constructions le déploiement harmonieux de bois et d'herbages dessinés ici, depuis la nuit des temps, beaucoup par la nature, un peu par les hommes.

Les énormes murailles de craie et de silex de Château-Gaillard gouvernent donc toujours la contrée, comme lorsque Richard Coeur de Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, les fit élever en une grosse année pour narguer son suzerain Philippe Auguste, avec lequel il s'était querellé en croisade.

ANTHROPOPHAGIE

Le Capétien n'était pas homme à se laisser intimider par un vassal, fût-il en sus chef d'un Etat étranger et, sous le règne du successeur de Richard, Jean sans Terre, après un semestre de siège, il prit sans coup férir *« la citadelle imprenable »* ; ce qui lui permit de rattacher directement la Normandie au royaume des lys.

Le tribunal des Andelys expose en permanence une immense toile de l'artiste péronnais Francis Tattegrain (1852-1915), donnant la vision « grande tartine historique », mais non dénuée pour autant de vérité, à en croire la chronique de Guillaume Le Breton, de cet événement médiéval qui, en 1204, fit frémir l'Occident : entre les fortifications anglaises et les quatorze tours de siège françaises, un bon millier d'Andelysiens, chassés des premières comme bouches inutiles, mais bloqués par les secondes, en tant que suspects, durent, entre deux feux, se nourrir par eux-mêmes jusqu'à l'anthropophagie, en attendant que Philippe Auguste décide de les laisser passer. Au siècle suivant, Château-Gaillard, symbole étincelant de la puissance régalienne, fut ravalé au rang de prison d'Etat pour princesses adultères : l'affaire de la Tour de Nesle qui, démesurément accentuée, ferait un jour les choux gras d'Alexandre Dumas père, trouva ici son épilogue : Marguerite de Bourgogne, femme de Louis le Hutin, avait, comme disent les vieux livres de prix de l'époque romantique, *« un goût effréné pour le plaisir qui l'entraîna aux pires déportements »*. Elle ne faisait pas coudre ses amants dans un sac avant de les jeter en Seine mais, de conserve avec sa belle-soeur Blanche, Bourguignonne elle aussi, et conjointe du futur roi Charles le Bel, elle eut une liaison avec deux frères, Philippe et Pierre Gaultier d'Aulnay, dont l'origine normande n'est pas étrangère au lieu choisi par les maris trompés pour la captivité des coupables. Si Blanche fut finalement reléguée dans un couvent, Marguerite, épouse de chef d'Etat en exercice dans un système de pouvoir héréditaire, fut laissée à Château-Gaillard puis impitoyablement étranglée dans sa cellule du donjon.

DISPARITÉ JURIDIQUE

Il n'y manque aujourd'hui qu'un éclairage mélodramatique, un mannequin façon Grévin, une cruche d'eau et quelques souris en peluche guettant les miettes du pain sec de la reine déchue pour donner des frissons aux écoliers et autres amateurs d'histoire événementielle. Cela se fera peut-être parmi une foule d'autres aménagements devant permettre de rendre mieux lisible et plus accessible ce site attractif vu de loin mais malaisé et non balisé *in situ*. L'Etat et la commune des Andelys se sont mis d'accord sur un programme de 40 millions de francs qui fera entrer Château-Gaillard dans le troisième millénaire, restauré et pomponné sans être « violletleducquisé » ou « dysneylandisé ». Lorsqu'en 1851 le prince-président fit saisir au profit du gouvernement les biens de la dynastie orléaniste, la forteresse s'y trouvait, Louis-Philippe en ayant hérité par les femmes. Jusqu'à aujourd'hui, l'administration n'a jamais voulu céder le donjon à la mairie, alors que les autres ruines, notamment le bastion avancé ainsi que les terrains environnants, sont propriété communale.

Cette disparité juridique, regardée par certains élus locaux comme *« une survivance de l'absolutisme »*, n'a pas empêché l'élaboration d'un double plan associant les deux propriétaires : restauration et consolidation de l'ensemble des vestiges se déroulent sous l'égide du ministère de la culture et de la direction régionale des affaires culturelles ; ces travaux, déjà commencés, devraient avoir pour effet, entre autres, de mieux protéger un monument en partie ouvert aux quatre vents et soumis à des actes de *« mini-vandalisme »*. Dévolu à la seule municipalité, le second volet de cette entreprise de protection-valorisation comportera l'ouverture, côté ville, d'un nouvel accès aux piétons et aux automobiles, celles-ci restant invisibles des remparts grâce à un providentiel pli collinaire où seront nichés aussi le bar-restaurant et la boutique.

Ci-dessus : dessin du site de Château-Gaillard dans son état actuel, et (ci-contre) après restauration

DEUX PARCOURS

Dans l'enceinte même, l'histoire et la fonction de la citadelle seront expliquées sur des bornes en français, allemand et anglais, avec deux parcours : sur l'esplanade et dans les fossés, *« le siège de Philippe Auguste »* ; dans les souterrains, *« la vie quotidienne au XIIIe siècle »*.

A propos de souterrain, les responsables communaux du projet se demandent encore, comme s'ils n'avaient jamais été enfant ou n'en avaient pas autour d'eux, si la remise en état et l'ouverture au public du boyau secret allant du donjon à la falaise dominant le fleuve valent la peine d'être entreprises... Les caves offrent en tout cas assez de place pour la reconstitution de l'existence au jour le jour dans ce qui fut avant tout une caserne – pas forcément très peuplée : les Anglais n'étaient qu'une centaine lors du siège de 1204 – mais aussi un lieu de culte, un terrain de sport, de jeux et de danse, un magasin approvisionnant les cuisines des soldats, des officiers, du chapelain et du gouverneur. On saura ce qui se mangeait à la cantine militaire mais aussi lors des séjours royaux, car Château-Gaillard n'entendit pas que les sapeurs de Philippe Auguste et les plaintes de Marguerite.

L'iconographie, les maquettes, les figurines feront revivre la construction de l'édifice et les *« joyeuses entrées »*, oubliées car sans lendemains tragiques, de Saint-Louis et de sa femme Marguerite de Provence, Philippe le Bel, Jean le Bon, etc.

Le prochain millénaire s'annonce donc historiquement convivial aux Andelys. Surtout s'il vient à l'idée d'un mécène, les jours de fête, de remplacer l'eau de la fontaine Sainte-Clotilde, au pied de la butte fortifiée, par du vin, comme le fit, il y a mille cinq centsans, avec l'aide divine il est vrai, la femme de Clovis, première personnalité officielle à visiter les Andelys, alors que la *« roche gaillarde »* était encore vierge de créneaux.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Le « Coriolan » de Nicolas Poussin

Les visiteurs de l'exposition Poussin au Grand Palais, à Paris, ne l'ont pas vu. L'unique tableau du *« premier peintre ordinaire »* de Louis XIII que possède le musée de sa ville natale des Andelys (ouvert tous les jours, sauf le mardi, tél. 32-54-31-78) ne *« voyage »* pas.

***Coriolan cédant aux prières de sa mère*, brossé à Rome vers 1650, est une œuvre notable dans le cursus poussinien, préfigurant en particulier la frise antique où devait s'épanouir David.**

Ce déploiement de treize personnages autour du général romain, traître repentant, avait séduit le collectionneur Boutin, trésorier de la Royale sous Louis XVI, mais les sans-culottes s'en emparèrent. Bonaparte, en 1802, donna la toile aux Andelys, où elle est exposée en permanence depuis 1971.

Du 11 mars au 7 mai, le musée Poussin, vieille maison normande XVIIIe à colombages, abritera une exposition de peinture contemporaine groupant cinquante toiles de douze peintres français et japonais.

Un octroi en or

En dépit des travaux d'aménagement en cours, la forteresse de Château-Gaillard sera ouverte au public tous les jours à compter du 15 mars, sauf le mardi et le mercredi matin.

Le passé a légué également à la sous-préfecture de l'Eure une étape architecturo-gastronomique. C'est en 1751 que le gouvernement de Louis XV fit élever en bord de Seine les bâtiments du péage fluvial. Une chaîne était tendue entre la rive droite et une île, afin de ne laisser échapper aucun liard des « droits de travers ». Cet octroi rapporta tant que le surnom de « chaîne d'or » est resté à l'hostellerie qui succéda à la douane intérieure.

C'est encore aujourd'hui une table réputée pour ses préparations de gibier et ses fruits de mer. En période de crue, une salle à manger surélevée permet de pallier l'inondation de la salle basse (tél. : 32-54-00-31).

VENTES

Du plomb qui vaut de l'or

COMÉDIEN de théâtre et de cinéma, Noël-Noël (1897-1989) a été collectionneur de figurines historiques. Alors que ses amis Sacha Guitry et Fernand Gravey, également collectionneurs, avaient choisi les soldats de plomb, Noël-Noël avait quant à lui préféré les personnages de l'histoire de France, représentés par de petites figurines en plomb peint, qui mesurent environ 5 centimètres de hauteur. La vente de cet ensemble de cent quarante lots aura lieu à Drouot le 24 février.

Il s'agit principalement de la production de deux artisans, l'un belge, Vertuni, l'autre français, Alexandre, qui exercèrent à peu près de 1920 à 1950. Plus proches de la pièce de collection que du jouet, leurs sujets demeurent très réalistes malgré un aspect un peu naïf. A l'époque, acheter ce type de personnages un peu kitsch allait à contre-courant, alors que les soldats de plomb étaient déjà très recherchés, et c'est pourquoi ces figurines sont aujourd'hui quasiment introuvables. Normalement, elles valent environ 400 francs chacune, mais la figurine d'un ensemble réuni par la même personne fera monter leur valeur de base, et certaines d'entre elles, rarissimes, atteindront plusieurs fois cette somme. De plus, la modestie des prix incitera aussi les amateurs à enchérir sans retenue pour assouvir leur passion.

GRANDE DIVERSITÉ

Parmi les sujets de fabrication Alexandre, le plus spectaculaire est un ensemble de sept personnages, figurant autour du roi François Ier des chevaliers au camp du Drap d'or, en armure de tournoi. Les autres, représentant surtout des scènes de la vie quotidienne au XVIIIe siècle, avec un ou plusieurs personnages : chaise à porteurs avec laquais (5 figurines), le mousquetaire abreuvant sa monture (3 figurines), l'écrivain public avec son échoppe (2 figurines), l'arracheur de dents (3 figurines), le barbier (3 figurines) ou encore la servante.

Les lots fabriqués par Vertuni offrent une plus grande diversité, puisqu'ils vont du personnage célèbre aux guerriers anonymes de toutes époques. On trouvera ici Jules César, Vercingétorix, Charlemagne sur son trône, Philippe Auguste, Saint Louis, Charles V à cheval et en armure, de nombreux autres rois de France et des figures connues de l'histoire et de la littérature.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, vendredi 24 février, exposition le 23 de 11 heures à 18 heures. Expert : Jean-Pierre Stella, 67, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tél. : 46-33-40-50. Etude Ribeyre-Baron, 5, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 42-46-00-77.

Foires et Salons

★ Bordeaux-Lac (33) : Jusqu'au 19 février ; Paris Espace Champerret : 16-26 février ; Digne-les-Bains (04), Le Faou (29), Béziers (34), Béthune (62), Limoges (87) : 17-19 février.

PHILATÉLIE

Les oiseaux d'Amérique de John Audubon

AIGRETTE NEIGEUSE (2,80 F), pigeons à queue rayée (2,80 F), sterne pierre-garin (4,30 F) et buse pattue (4,40 F) sont les quatre sujets retenus pour la série « Nature » mise en vente générale dans tous les bureaux de poste lundi 27 février. Des oiseaux que l'on doit à l'ornithologue américain John-James Audubon (1785-1851), dont le portrait et la signature apparaissent sur les marges du bloc à 14,30 F qui réunit les quatre valeurs.

Audubon est né à Saint-Domingue. Ses parents d'origine française l'envoient à Paris où il étudie le dessin avec David.

Sa renommée repose sur son œuvre majeure, *Les Oiseaux d'Amérique*, parue en 1830, dont la première édition comporte 435 planches grand format (98 multiplié par 73 cm).

L'aigrette neigeuse (*Egretta thula*), appelée aussi « héron chaussé d'or », se nourrit de poissons attirés par ses pattes jaunes qui, lentement remuées, servent de leurre.

Le pigeon à queue rayée (*Columba fasciata*) vit dans les régions s'étendant de la Colombie-Britannique au Nicaragua. La sterne pierre-garin (*Sterna hirundo*) se rencontre presque partout en Europe, dans la partie tempérée de l'Asie, l'est de l'Amérique du Nord et certaines régions de l'Afrique du Nord. Elle niche sur les zones sableuses, marines et lacustres.

La buse pattue (*Buteo lagopus*), enfin, oiseau de couleur brune, avec un ventre noir et une queue blanchâtre que termine une large bande noire, doit son nom à ses tarses emplumés.

Ce rapace niche dans les toundras arctiques et migre en hiver dans des régions plus clémentes (Nouvelle-Ecosse, Ontario). Les timbres, au format vertical 26 multiplié par 36,85 mm (121 multiplié par 113 mm, pour le bloc), dessinés par Odette Baillais d'après les planches d'Audubon, mis en page par Michel Durand-Mégret, sont imprimés en feuilles de quarante.

Pierre Jullien

★ Vente anticipée les 25 et 26 février : à Paris, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Carré des arts du Parc floral ; à Nantes (Loire-Atlantique), aux bureaux de poste temporaires dotés d'un cachet sans mention « premier jour » ouverts à l'Hôtel de région, 1, rue de la Loire, et au Musée des beaux-arts, 1, rue Georges-Clemenceau.

★ Souvenirs philatéliques : quatre cartes, une par timbre, 15 F pièce plus port 4,40 F (J.-P. Morice, 5, rue des Tulipes, 44120 Vertou).

★ Société Audubon France, BP nº 6, Paris-Hôtel de Ville, 75181 Paris Cedex 04 (Tél. : (1) 42-76-47-72).

EN FILIGRANE

● L'année du Cochon. Le Nouvel An asiatique donne lieu à l'émission de nombreux timbres sur le thème du cochon, symbole de cette année. Le Japon a ouvert le feu dès novembre avec ses traditionnels timbres-loterie (50 Y + 3 Y et 80 Y + 3 Y), suivi par Taïwan le 1er décembre (3,50 et 13 $), les Etats-Unis le 30 décembre (29 c), Macao le 23 janvier (5,50 patacas) et... Jersey le 24 janvier (60 pence).

● **L'abbé Pierre en Uruguay.** Emission, le 14 octobre dernier, en Uruguay d'un timbre à 4,80 p à l'effigie de l'abbé Pierre pour le 40e anniversaire de l'appel sur les ondes de Radio-Luxembourg en faveur des sans-logis.

● **Philatélie en Haïti.** L'Haïti Philatelic Society – association américaine qui se consacre à l'étude des timbres et de l'histoire postale d'Haïti –, publie une revue trimestrielle, *Haïti Philately*, propose un service de nouveautés et organise deux fois par an une vente aux enchères (abonnement pour un an 12 $ voie maritime ou 20 $ par avion : Dwight Bishop, 16434 Shamhardt Drive, Granada Hills, California 91344, Etats-Unis).

L'Angleterre doit faire face à la résurgence du hooliganisme sur les stades de football

Les débordements des supporteurs anglais à Dublin inquiètent un pays qui doit organiser le championnat d'Europe en 1996

Le but marqué par l'Irlandais David Kelly, à la 22e minute du match « amical » entre l'Eire et l'Angleterre, mercredi 15 février à Dublin, a été le prétexte saisi par des supporteurs anglais pour agresser des supporteurs irlandais. Les heurts avec la police ont ensuite fait plusieurs dizaines de blessés légers, tandis qu'un homme décédait d'une crise cardiaque. Ces incidents, qui ont entraîné l'interruption définitive de la rencontre, ont suscité des réactions de colère et d'indignation en Angleterre.

LONDRES
correspondance

« *SABOTAGE* » (*Daily Mirror*), « *Cauchemar* » (*Sun*), « *L'émeute qui ravive l'horreur* » (*Guardian*) : les manchettes de la presse britannique soulignent, jeudi 16 février, l'inquiétude générale outre-Manche après l'arrêt du match amical la veille entre l'Angleterre et l'Irlande, à la suite des graves incidents provoqués par des hooligans anglais. « *Avec cet incident, nous voilà revenus à la case départ* », a déclaré le capitaine de l'équipe d'Angleterre, David Platt, résumant le sentiment général après l'émeute provoquée à Dublin.

Tout a commencé à la 22e minute, après que l'Irlande eut ouvert la marque. Au cri de « *Nous ne nous rendrons pas à l'IRA* » (l'Armée républicaine irlandaise), les supporteurs britanniques ont alors arraché les sièges de la tribune de Lansdowne Road, principal stade dublinois, dont ils se sont servis comme projectiles contre les supporteurs irlandais et les officiels. Cinq minutes plus tard, l'arbitre néerlandais était contraint d'interrompre la partie.

Le bilan de la soirée est dramatique : un mort, un Irlandais décédé d'une crise cardiaque, et de nombreux blessés, et surtout la remise en cause de l'organisation par l'Angleterre des championnats d'Europe de football l'an prochain. Il s'agit de la première compétition internationale devant se disputer sur le sol anglais depuis la Coupe du monde 1966, remportée par l'équipe dirigée par Bobby Charlton et son frère Jack, entraîneur depuis neuf ans de la sélection irlandaise. Le football anglais se voyait ainsi récompensé de la relative bonne conduite de ses supporteurs depuis la réintégration de ses clubs en coupes d'Europe, en 1990.

Le hooliganisme était en veilleuse depuis quelques années. La nouvelle politique commerciale des clubs britanniques (stades plus confortables, places plus chères) avait modifié sensiblement la composition sociologique du public de football, au point que les barrières de sécurité avaient disparu et que le contrôle policier se relâchait.

Les barrières de sécurité ont disparu et le contrôle policier s'est relâché

La violence n'était pas pour autant éradiquée. On l'a constaté, mercredi 8 février, lorsque le match de coupe entre Chelsea et Millwall a dégénéré en scènes d'émeutes à Londres. Depuis quelques semaines, la question d'une reprise en main était à l'ordre du jour.

Le contrôle des déplacements des supporteurs britanniques à l'étranger s'est toujours révélé être une tâche complexe. Une agence de voyage a été mise en place par la fédération anglaise (Football association) pour les organiser, sur la base du volontariat. L'échange de renseignements entre la Football Intelligence Unit de Scotland Yard, chargée spécialement de ce problème, et les forces de police du continent s'est heurté à bien des difficultés provoquées par les législations différentes. « *L'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés est l'attitude de la police sur le continent ou en Irlande : les hooligans sont arrêtés pendant quelques heures, puis relâchés avant leur expulsion. Ils ne sont donc pas jugés, ce qui complique la tâche d'identification pour la police britannique* », a déclaré un expert du Yard.

Les émeutes de Dublin peuvent avoir des conséquences diplomatiques négatives sur le processus de paix anglo-irlandais. La semaine prochaine, les deux gouvernements doivent rendre publiques leurs propositions communes concernant un arrangement institutionnel pour l'Ulster qui provoque l'inquiétude de la majorité protestante de la province.

Or, il apparaît que des membres du National Front, groupuscule d'extrême droite britannique, avaient infiltré la tribune occupée par les supporteurs anglais, déterminés à en découdre avec les Irlandais, considérés par ces extrémistes comme les ennemis héréditaires de la Couronne. Selon certaines informations, le National Front aurait été en contact avec des mouvements extrémistes loyalistes de Belfast hostiles aux négociations devant aboutir à la paix dans les six comtés. « *Pas de reddition à l'IRA* » : les slogans lancés lors du match par certains supporteurs anglais confirment l'existence d'une « filière » loyaliste.

Marc Roche

Désillusion française dans la Coupe de l'America

AVEC UN MORAL REGONFLÉ par le bon potentiel démontré par *France 3* (trois victoires et trois défaites, dont une concédée sur une faute du barreur français dans un duel avec Chris Dickson), Marc Pajot avait planifié quatre victoires dans les six régates du troisième Round Robin des éliminatoires de la Coupe de l'America pour revenir dans les quatre challengers qui disputeront les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton. Une seule course, perdue de 38 secondes contre *Sydney 95*, mercredi 15 février à San Diego, a suffi pour passer de l'espoir à la désillusion.


AMERICA

Avec deux victoires sur les Espagnols et une sur *France 2*, qui avait déchiré son spinnaker juste avant de franchir la ligne d'arrivée, le deuxième Défi australien avait surtout fait parler de lui pour les démêlés entre le milliardaire Syd Fisher et son barreur, le Britannique Chris Law, renvoyé à l'issue du premier Round Robin et désormais remplacé par Colin Beashel, ancien régleur de grand-voile de John Bertrand sur *Australia II* en 1983.

Un départ très moyen des Français et, à nouveau, un spinnaker déchiré dans le premier bord de portant (vent arrière), ont permis à *Sydney 95* de prendre le large pour aborder le deuxième bord de près (contre le vent) avec 15 secondes d'avance. Négligeant le contrôle de *France 3*, les Australiens ont su trouver les meilleures risées en s'échappant sur le côté gauche du plan d'eau.

Un risque payant, puisque l'écart atteignait 54 secondes à la troisième bouée. Malgré de bonnes conditions (brise forcissant de 8 à 11 noeuds), *France 3* n'a jamais pu refaire son retard.

S'ils veulent conserver leurs chances d'accéder aux demi-finales, les Français sont désormais condamnés à l'exploit dans leurs trois prochaines régates : battre au moins deux des trois meilleurs challengers actuels, *Team-New-Zealand*, *One-Australia* et *Tag-Heuer-Challenge* (Nouvelle-Zélande).

G. A.

■ **Christophe Auguin**, sur *Sceta-Calberson*, maintient son avance en tête du BOC Challenge, course autour du monde en solitaire avec escales. Mercredi 15 février, dans la troisième étape Sydney (Australie)-Punta del Este (Uruguay), il devançait de 175 milles le second, *Vendée Enterprises*, barré par Jean-Luc Van Den Heede. Auguin envisageait d'atteindre le cap Horn dimanche ou lundi. – *(AFP.)*

Le basket féminin prospère dans les petites villes

Plusieurs clubs français sont favorablement placés dans les phases finales des Coupes d'Europe

BOURGES a écrasé Challes, mercredi 15 février, en match aller des demi-finales de la Coupe d'Europe Ronchetti (70-31). VALENCIENNES-ORCHIES, vainqueur à Ljubljana (77-73) en quart de finale aller de la Coupe d'Europe des clubs champions, a pris une sérieuse option sur la qualification pour la finale à quatre.

BOURGES
de notre envoyée spéciale

« *NOUS AVONS le droit d'exister* », clame Corinne Benintendi, meneuse de Challes-les-Eaux. De quoi parle-t-elle ? « *Mais de notre ville ! Trois mille habitants, et ils nous promettent que nous allons redescendre dans une division inférieure parce que nous sommes trop petites pour être là.* » Et le basket-ball féminin ? Faut-il se battre pour sa crédibilité ? Corinne prend l'air étonné : « *Nous jouons pour nous et pour gagner.* »

Ainsi va le basket des filles, gentiment affectif et terriblement « pro ». Dans une ambiance bon enfant, les basketteuses s'entraînent aujourd'hui quatre heures par jour auprès d'un entraîneur professionnel, parfois venu de l'Est. L'habitude a été lancée il y a six ans par Challes notamment, comme cette tentation d'aller chercher des joueuses en Russie ou dans l'ex-Yougoslavie : « *Au début*, se souvient Corinne, *il nous arrivait de pleurer de fatigue. Nous avons supporté.* » A Bourges, l'un des chefs de file du championnat de France, toutes les joueuses sont des professionnelles. A Challes, elles travaillent à mi-temps, pour ces quatre heures d'entraînement.

RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Ainsi va le basket des filles, oscillant encore entre deux styles de vie, qu'une demi-finale de Coupe d'Europe entre Bourges et Challes dévoile avec une certaine malice. Niché dans une ville moyenne – 80 000 habitants –, le Cercle Jean-Macé Bourges Basket (CJMBB) est fort d'un budget de 6 millions de francs. Joueuses payées par le club, centre de formation, association de chefs d'entreprise partenaires et supporters, tous fervents d'un sport devenu roi à la faveur de l'explosion du basket. Et des mésaventures de l'équipe de football rétrogradée en CN 1, à la fin de la saison 1993-1994.

A Challes-les-Eaux – à côté de Chambéry –, le Challes Savoie Basket dispose d'un budget de 2,8 millions de francs, de supporters tout aussi fervents et d'un beau palmarès : championnes de France de 1991 à 1993, troisième club européen en 1993. Ici comme à Bourges, les filles ont succédé aux hommes, il y a quelques années. « *Le basket féminin est idéal pour les villes petites et moyennes*, estime Pierre Fosset, président du CJMBB. *A Bourges, un budget masculin serait sept à huit fois supérieur à celui des femmes. Le rapport qualité-prix est appréciable.* » Au-delà du championnat ou de la Coupe, le basket a ses amoureuses. Il est le premier sport collectif féminin du pays et fait des percées dans les zones rurales. Plus de 60 % des licenciés du Cantal, de l'Aveyron, de la Haute-Loire ou des Deux-Sèvres sont des femmes.

Dans des bourgades où les collectivités territoriales ont tendance à lever le pied, les sponsors ont pris le relais. Ainsi, à Bourges, un groupe agroalimentaire et 125 chefs d'entreprise réunis en association fournissent 60 % du budget : « *C'est la preuve que le basket féminin est légitime*, dit Pierre Fosset. *La philanthropie n'existe plus. Les partenaires veulent du retour sur investissement.* » Et le public ? « *Il est fou de ses filles : 2 200 personnes, en moyenne, assistent aux matches. Au début, nous avons fidélisé le public en offrant des places aux enfants des écoles. Ils venaient gratuitement, les parents payaient. Ils sont tous restés.* »

PLUS DE FINESSE

Le spectacle est là, à la faveur d'une élite devenue costaud. Les douze équipes de Nationale 1 offrent un championnat à rebondissements et un réservoir presque inépuisable à l'équipe de France, actuellement vice-championne d'Europe. Sur le marché des transferts, sévèrement réglementé par la FFBB, on convoite les vedettes françaises. « *Il est rare de trouver des femmes grandes qui ont de l'adresse* », dit Pierre Fosset.

Les entraîneurs se promènent aussi. Bourges vient d'accueillir Vadim Kapranov, venu de Challes avec l'une des figures les plus en vue, Helena Khoudachova (1,95 m), championne olympique avec la Russie aux J.O. de Barcelone, en 1992. Selon la fédération, les meilleures Françaises gagnent entre 15 000 et 20 000 francs, certaines « étrangères » un peu plus.

Au gré des entraînements et des transferts, le niveau est monté. Mais c'est un autre basket que celui des garçons : plus de finesse que de smashes et d'exploits physiques : « *Dans la technique pure, elles sont magnifiques* », note Pierre Fosset. « *Pour apprécier le basket féminin*, ajoute Corinne, *il faut être connaisseur. Les passes de jeu sont plus fines. Nous sommes des techniciennes ou des tacticiennes, même si nous devenons plus « physiques », parfois.* »

Les joueuses n'ont toujours pas de statut professionnel, contrairement aux hommes, réunis en une Ligue nationale française. Elles disent qu'il est encore un peu tôt. Mais, quand même, elles se hissent dans les phases finales de Coupe d'Europe et elles ne se sentent pas écoutées, ni par les médias ni par leur fédération. En avril, les assises nationales, à Cannes, se pencheront sur le mouvement féminin. Challes ou Bourges auront alors disputé la finale de la Coupe Ronchetti, Valenciennes aura peut-être remporté la Coupe d'Europe des clubs champions. Toutes auront espéré gagner le droit à plus d'existence.

Bénédicte Mathieu

Elite et masse

● **Nombre.** 169 915 licenciées en 1994, soit 38 % du nombre de licenciés de la Fédération française de basket-ball (454 729).

● **Clubs.** 232 en compétition dans les championnats nationaux, entre Nationale 1A et minimes féminines. L'élite (1A) se compose de douze clubs : Aix-en-Provence, Bordeaux, Bourges, Challes, Clermont-Ferrand, ASM (Clermont-Ferrand), Lunac, Mirande, Rouen, Strasbourg, Tarbes, Valenciennes.

● **Dates.** La finale de la Coupe Ronchetti se disputera sur deux matchs aller et retour, les 8 et 15 mars (avec départage éventuel à la différence de points marqués). La finale à quatre du championnat d'Europe des clubs champions aura lieu à Côme, en Italie, les 22 et 23 mars.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE KORAC
Demi-finales aller

Pau-Orthez (Fra.) - Milan (Ita.)	76-82
Berlin (All.) - Caceres (Esp.)	93-70

COUPE DES CHAMPIONS FÉMININS
Quart de finale aller
Ljubljana (Slo.) - US Valenciennes-Orchies (Fra.) 73-77

COUPE RONCHETTI
Demi-finales aller

Bourges (Fra.) - Challes (Fra.)	70-39
Priolo (Ita.) - Parme (Ita.)	75-65

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
Quart de finale
Montpellier (D1) - Monaco (D1) 2-0
Autres qualifiés : Bastia (D1), Paris-SG (D1) et Le Havre (D1).

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
26e et 28e journée (matches en retard)

Charleville - Marseille	1-0
Laval - Angers	2-0
Dunkerque - Saint-Brieuc	1-0
Red Star - Alès	4-0

Classement : 1. Guingamp, 54 ; 2. Marseille, 52 ; 3. Red Star, 52 ; 4. Châteauroux, 51 ; 5. Gueugnon, 51 ; 6. Toulouse, 49 ; 7. Nancy, 47 ; 8. Dunkerque, 45 ; 9. Amiens, 41 ; 10. Mulhouse, 37 ; 11. Perpignan, 35 ; 12. Alès, 34 ; 13. Charleville, 34 ; 14. Valence, 31 ; 15. Le Mans, 29 ; 16. Laval, 29 ; 17. Sedan, 27 ; 18. Niort, 26 ; 19. Angers, 23 ; 20. Beauvais, 23 ; 21. Saint-Brieuc, 22 ; 22. Nîmes, 17.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
18e journée (match en retard)
Genova-Milan AC 1-1

HANDBALL

COUPE DES CHAMPIONS
Quarts de finale (groupe B), 1er tour retour

Bidassoa Irun (Esp.) - OM-Vitrolles (Fra.)	22-21
Dukla Prague (Tch.) - Kiel (All.)	24-23

Classement : 1. Bidassoa Irun, 8 ; 2. OM-Vitrolles, 4 ; 3. Kiel, 2 ; 4. Dukla Prague, 2.

RUGBY À XIII

CHAMPIONNAT D'EUROPE
Angleterre-France 19-16

TENNIS

OPEN GAZ DE FRANCE
Simple dames, premier tour
S. Appelmans (Bel., n° 8) b. A. Carlsson (Suè.) 6-4, 6-2 ; K. Habsudova (Svq., n° 7) b. S. Rottier (P-B) 6-1, 6-1 ; J. Wiesner (Aut., n° 6) b. M. Babel (All.) 6-2, 5-7, 6-4 ; P. Langrova (Tch.) b. N. Dahlman (Fin.) 6-4, 6-2.
Huitièmes de finale
M. Pierce (Fra., n° 2) b. R. Stubbs (Aus.) 6-4, 3-6, 7-5 ; I. Majoli (Cro., n° 4) b. B. Rittner (All.) 6-3, 6-1 ; S. Graf (All., n° 1) b. E. Makarova (Rus.) 6-2, 6-1 ; M. Hingis (Sui.) b. J. Halard (Fra., n° 5) 6-4, 6-1.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Troisième Round Robin
Coupe Louis-Vuitton : *Sydney 95* bat *France 3* de 38 sec ; *Team-New-Zealand* bat *Nippon* de 1 min 34 sec ; *Tag-Heuer-Challenge* (NZ) bat *Rioja-de-España* de 2 min 30 sec.
Classement : 1. *Team-New-Zealand*, 20 pts ; 2. *Tag-Heuer-challenge* (NZ), 17 ; 3. *One-Australia*, 13 ; 4. *Nippon*, 10 ; 5. *Sydney 95*, 8 ; 6. *France 3*, 7 ; 7. *Rioja-de-España*, 0.
Coupe Citizen : *America 3* bat *Stars-and-Stripes* de 1 min 26 sec.
Classement : 1. *Young-America* et *Stars-and-Stripes*, 9 pts ; 3. *America*, 7.

VOLLEY-BALL

COUPE DES CHAMPIONS
Quart de finale retour
Cannes (Fra.) - Ravenne (Ita.) 3-1
Ravenne qualifié au point-average (100-93)

COUPE DES COUPES
Quart de finale retour
PSG Asnières (Fra.) - Soria (Esp.) 3-0
Soria qualifié au point-average (68-60)

L'OM obtient un nouveau moratoire

NICOLAS SARKOZY, ministre du budget, vient d'accorder un nouveau moratoire à l'Olympique de Marseille pour le règlement des dettes fiscales du club. Ce moratoire concerne la mise en recouvrement de deux redressements, d'un montant global de 16,5 millions, qui étaient exigibles au 15 février. La décision de M. Sarkozy sauve momentanément le club marseillais. Elle fait suite à une démarche effectuée, le 6 février, par Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'OM avait déjà bénéficié d'un moratoire, en juillet 1994, lui permettant d'éponger, en trente-huit mois, 74 millions de francs d'arriérés de dettes fiscales et sociales. Le club est parvenu, jusqu'ici, à faire face au règlement de ce moratoire (1 million de francs chaque mois, plus 4 millions de francs tous les quatre mois). Ses problèmes de fond restent toutefois entiers, avec un passif compris entre 200 et 250 millions de francs. – *(Corresp. rég.)*

■ **FOOTBALL : la décision d'annuler le mondial juniors au Nigeria**, du 11 au 26 mars, prise vendredi 10 février par le comité d'urgence de la Fédération internationale de football (FIFA), a été suspendue par la même instance, mercredi 15 février à Zurich (Suisse). La compétition a été repoussée à une date ultérieure, sous réserve d'un rapport positif d'une commission d'inspection composée de membres de la commission médicale de la FIFA, de l'Organisation mondiale de la santé et de consultants de groupes internationaux d'assurance, avant la fin mars. Cette décision a été prise après « *un débat long, intense et passionné* », notamment grâce à l'action du Camerounais Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football et membre de ce comité d'urgence.

■ **ATHLÉTISME : la Chinoise Sun Cayun** a amélioré de deux centimètres son propre record du monde de saut à la perche en salle en franchissant 4,15 mètres, mercredi 15 février à Erfurt. L'athlète de vingt et un ans a ainsi achevé une tournée d'un peu plus de deux semaines en Allemagne par un cinquième record du monde en cinq compétitions. – *(AFP.)*

Baisse des températures

Le flux perturbé reste rapide entre la zone dépressionnaire située au nord de l'Ecosse et les hautes pressions situées du sud des Açores à l'Afrique du Nord. Une perturbation assez active va s'enfoncer vers les régions méditerranéennes et le ciel de traîne gagnera la moitié nord du pays.

Vendredi matin, la zone pluvieuse touchera l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées, le Limousin, l'Auvergne, le Berry, la région Rhône-Alpes, la Franche-Comté, la Bourgogne, l'Alsace, la Lorraine. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 800 mètres et sur les Pyrénées au-dessus de 2 000 mètres. Les pluies seront faibles mais assez marquées sur les versants ouest des massifs.

Sur le littoral méditerranéen, les nuages seront nombreux mais ne devraient pas donner de précipitations. Au nord de cette perturbation, le ciel sera très nuageux avec quelques éclaircies. Les averses reviendront sur les côtes atlantiques et la Bretagne.

Vendredi après-midi, la perturbation descendra vers le sud et les précipitations se situeront en fin de journée au sud d'une ligne Bordeaux-Dijon. La limite pluie-neige s'abaissera vers 1 400 mètres sur les Alpes, le Massif Central et l'est des Pyrénées. Sur l'ouest des Pyrénées, elle descendra aux alentours de 1 000 mètres. Sur le pourtour méditerranéen, il n'y aura pas de changement. A l'arrière, le ciel de traîne se généralisera et deviendra actif sur la moitié nord avec d'assez fortes averses localement orageuses. Sous les averses, la limite pluie-neige se situera vers 900 mètres sur les Vosges et le Jura en fin d'après-midi.

Les vents seront forts. Le vent d'ouest se renforcera en Méditerranée et atteindra 80 à 90 km/h en soirée. Sur la moitié nord, le vent d'ouest atteindra 80 km/h en rafales sous les averses.

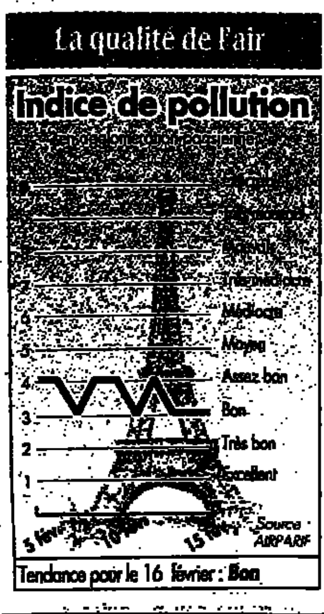
Les températures – encore légèrement supérieures aux normales saisonnières – seront plutôt en baisse. Le matin, il fera entre 4 et 7 degrés sur la moitié nord et de 8 à 11 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 10 à 15 degrés du nord au sud, localement de 16 à 17 près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

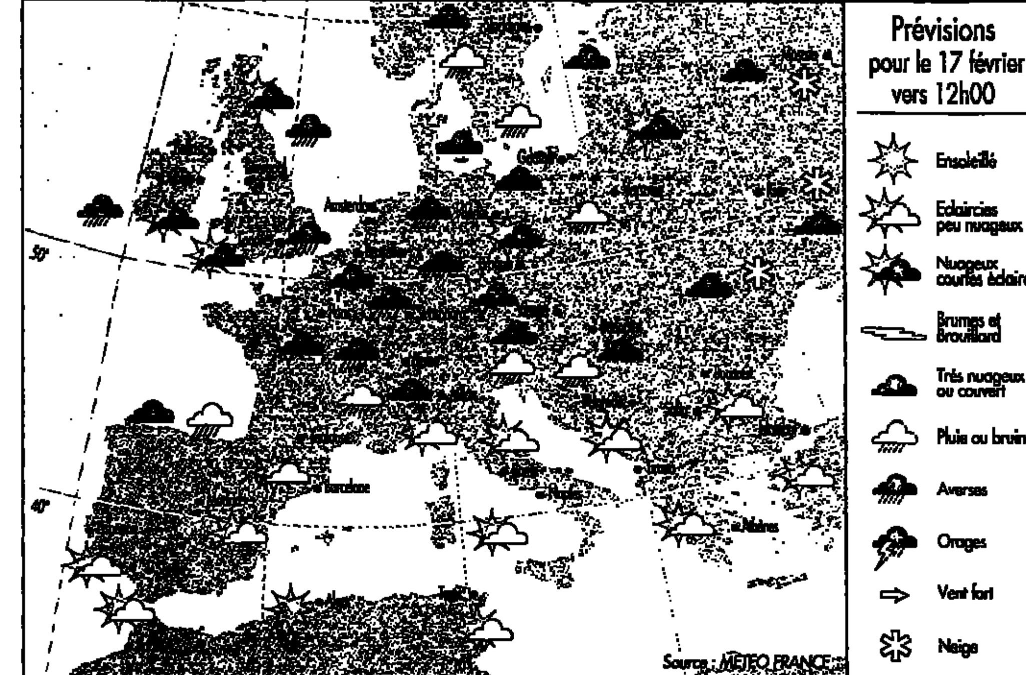


Prévisions pour le 17 février vers 12h00

La qualité de l'air



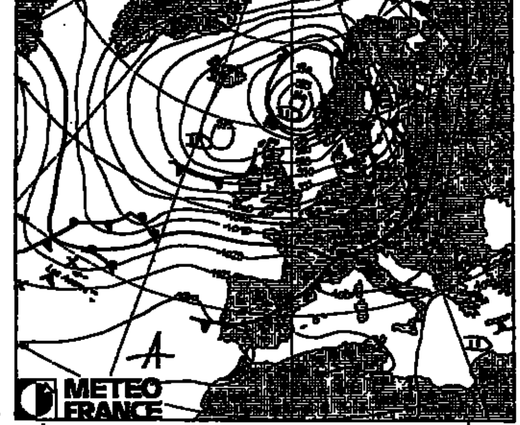
Tendance pour le 16 février : Bon



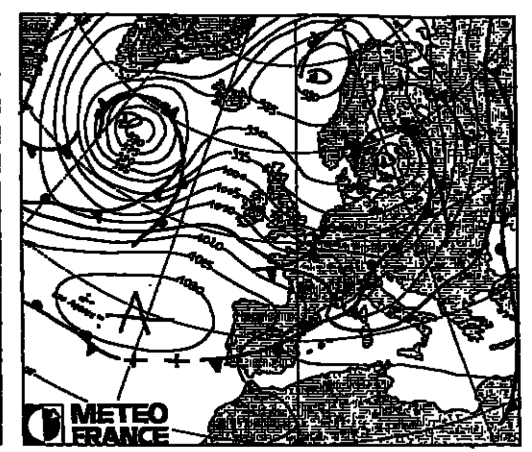
TEMPÉRATURES du 15 février 1995 maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO	15/10	GRENOBLE	7/7	TOURS	15/7
BIARRITZ	20/12	LILLE	13/6		
BORDEAUX	16/9	LIMOGES	12/8		
BOURGES	15/7	LYON, BRON	13/10		
BREST	12/6	MARSEILLE	16/11		
CAEN	14/7	NANCY	14/8		
CHERBOURG	12/6	NANTES	15/7		
CLERMONT-F.	16/7	NICE	16/8		
DIJON	11/5	PARIS	16/8		
FORT-DE-FR.	29/23	PAU	20/10		
		PERPIGNAN	21/13		
		POINTE-A-PIT.	31/22		
		RENNES	15/8		
		ST-D.-RÉUNION	31/25		
		ST-ÉTIENNE	16/8		
		STRASBOURG	14/7		
		TOULOUSE	19/10		

ÉTRANGER									
ALGER	22/9	CARACAS	29/21	LIMA	30/21	PRAGUE	8/6		
AMSTERDAM	11/8	CHICAGO	–2/–5	LISBONNE	18/12	PRETORIA	30/13		
ATHÈNES	15/8	COPENHAGUE	5/4	LONDRES	13/4	RABAT	19/10		
BANGKOK	35/24	DAKAR	24/18	LOS ANGELES	16/11	RIO DE JAN.	29/24		
BARCELONE	20/13	DJAKARTA	28/25	LUXEMBOURG	13/5	ROME	18/7		
BELGRADE	11/3	DUBAI	29/14	MADRID	16/8	SAN FRANC.	9/3		
BERLIN	9/6	DUBLIN	8/3	MARRAKECH	25/10	SANTIAGO	29/18		
BOMBAY	28/20	FRANCFORT	12/7	MEXICO	29/10	SÉVILLE	21/10		
BRASILIA	29/21	GENÈVE	10/9	MILAN	13/–2	ST-PÉTERSB.	4/1		
BRUXELLES	13/7	HANOI	19/16	MONTRÉAL	–4/–14	STOCKHOLM	4/0		
BUCAREST	5/2	HELSINKI	3/2	MOSCOU	3/1	SYDNEY	26/20		
BUDAPEST	12/6	HONGKONG	15/14	MUNICH	12/6	TENERIFE	21/15		
BUENOS AI.	28/14	ISTANBUL	13/6	NAIROBI	26/12	TOKYO	10/5		
		JÉRUSALEM	13/3	NEW DELHI	23/16	TUNIS	17/10		
		KIEV	3/2	NEW YORK	3/–5	VARSOVIE	10/6		
		KINSHASA	31/21	PALMA DE MAJ.	22/6	VENISE	13/4		
		LE CAIRE	20/14	PÉKIN	8/–3	VIENNE	13/5		



Situation le 16 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
Le retour des otages

DÉJÀ L'AVANCE RUSSE libère, en Allemagne, des milliers de Français. Les offensives de printemps sur tous les fronts pourront tout à coup délivrer dix-sept millions d'Européens réduits à l'esclavage dans les camps, les usines et les geôles du Reich.

Jamais, depuis quatre ans, la France n'a espéré avec plus d'exaltation que maintenant le retour prochain des absents : prisonniers militaires, déportés politiques, otages, travailleurs – trois millions de sacrifiés qui ont cruellement expié la défaite ou leur patriotisme. (...) Ce retour, il faut l'organiser d'une manière qui serve à la fois les intérêts des rapatriés et ceux de la nation. Heureusement, ils se confondent.

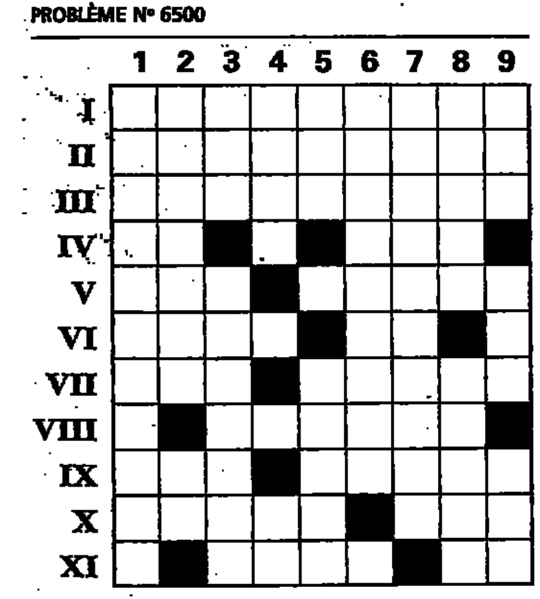
Les Allemands tiennent à emmener d'une part les précieux otages politiques, de l'autre les hommes qui pourraient nous servir, en particulier les officiers et sous-officiers qui encadreraient utilement notre nouvelle armée. Bien entendu, le moment approche où l'Allemagne ne pourra plus se permettre de replier constamment ces millions d'êtres qu'elle doit nourrir, si mal qu'elle les nourrisse.

C'est donc pour demain que se pose cette question : comment rassembler, vêtir, nourrir, soigner, rapatrier au plus vite et en bon ordre ces soldats en haillons, ces femmes exténuées, ces civils sans souliers qui seront tous tentés de prendre la route par leurs propres moyens, mais risqueront de briser leur vie dans une telle aventure, de succomber aux maladies qui minent beaucoup d'entre eux, de provoquer chez nous des épidémies et de laisser se glisser dans leur foule des agents de la cinquième colonne, des Allemands déguisés, des indésirables de toute sorte ?

Raymond Millet
(17 février 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6500



HORIZONTALEMENT

I. Fait de grands mouvements quand il travaille. – II. Qui peut crever. – III. Peut nous guetter quand on s'éloigne. – IV. Pas démodé. Héros pour les Sudistes. – V. Avait de nombreux comptoirs. Son coup peut nous assommer. – VI. Ne peut rien couvrir de ses ailes. Un peu de tabac. – VII. Apparus. N'est souvent regardée que d'un œil. – VIII. Produit des colonies. – IX. D'un verbe actif. Faux, pour de l'anis, bâtard, pour du fenouil. – X. Ville de Belgique. Capucin. – XI. Pour un accrochage. Largeur de crêpe.

VERTICALEMENT

1. Est aujourd'hui remplacé par une simple tôle. – 2. Qui a donné son nom. N'a pas un grand lit. – 3. Qui ne portent rien. Quelqu'un qui aurait pu passer. – 4. Mot évitant une répétition. Préposition. – 5. Puissance. Un mot qu'on n'emploie qu'en parlant du maître. – 6. Avant la parole. – 7. Qui mèneront à la faillite. – 8. Canal. Qui fait passer. – 9. Crie comme une bête. On se découvre quand il arrive. Dame ou demoiselle.

SOLUTION DU N° 6499

HORIZONTALEMENT

I. Parterres. – II. Agioteuse. – III. Toluène. – IV. Iras ; vu. – V. BA ; bée. – VI. Uppercuts. – VII. Lhote ; sot. – VIII. Aoriste. – IX. Ibérie ; ne. – X. Ré ; alloué. – XI. Esus ; lues.

VERTICALEMENT

1. Patibulaire. – 2. Agoraphobes. – 3. Rila ; pore. – 4. Tous ; étiras. – 5. Eté ; grésil. – 6. Reno ; tell. – 7. Rue ; buse ; ou. – 8. Es ; veto ; nue. – 9. Séquestrées.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ MANCHE. A partir du 27 février, les TGV Eurostar, qui empruntent le tunnel sous la Manche, assureront cinq allers et retours quotidiens entre Paris et Londres. Un sixième sera ajouté le vendredi en fin d'après-midi. Dès le 3 avril, les allers et retours quotidiens passeront à six, avec un septième le vendredi après-midi. – *(Reuter.)*

■ ÉTATS-UNIS. La compagnie Continental Airlines propose, du 14 au 20 février, des vols Newark-Londres à 99 dollars (environ 500 francs) et des vols Newark-Paris, Newark-Francfort, Newark-Madrid à 149 dollars (environ 750 francs). Les passagers âgés de moins de soixante-deux ans doivent partir de Newark un mercredi, un jeudi ou un vendredi et rentrer d'Europe le dimanche, le lundi ou le mardi suivant. Les autres peuvent partir quand ils le souhaitent mais doivent revenir avant le 31 mars. – *(Reuter.)*

■ TURQUIE. Le trafic maritime dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles, ainsi que les trafics routier et aérien, ont été partiellement paralysés en début de semaine en raison d'un épais brouillard résultant d'une importante pollution atmosphérique. – *(Reuter.)*

■ PHILIPPINES. Après le vote en mai 1994 d'une loi de libéralisation du secteur bancaire, dix nouvelles banques étrangères sont autorisées à s'installer aux Philippines : Bank of Singapore, Australia New Zealand Banking Group, Korea Exchange Bank, ING Bank, Bangkok Bank, Bank of Tokyo, Chemical Bank, Deutsche Bank, Fuji Bank et International Commercial Bank of China. – *(UPI.)*

■ BORDEAUX. L'aéroport de Bordeaux, qui a accueilli 2 427 338 passagers en 1994, enregistre une progression de son trafic de 3,1 % par rapport à l'année précédente. – *(AFP.)*

■ MALAISIE. Après sept mois de retard dû à des problèmes techniques, la compagnie aérienne malaisienne Malaysia Airlines System va prendre livraison en mars de dix Airbus A-330. Ces appareils moyen et long-courriers peuvent accueillir 390 passagers en classe unique. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 18 février

■ SALONS DE L'HÔTEL DE PAÏVA (45 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Didier Bouchard).

■ MUSÉE NISSIM DE CAMONDO (45 F + prix d'entrée), 10 h 30, 63, rue de Monceau (Paris Passion).

■ LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY (55 F, carte d'identité), 11 heures, sortie du métro Assemblée-Nationale (Paris et son histoire).

■ LE QUARTIER MONTPARNASSE (55 F), 11 h 15 ou 15 h 30, sortie du métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ LA MAISON DU FONTAINIER (lampe de poche, 40 F), 13 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).

■ MUSÉE GUIMET : Cambodge, du VI[e] au XI[e] siècle (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ L'HÔTEL DE SOUBISE (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ MONTMARTRE (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ MUSÉE D'ORSAY : visite par artiste, Claude Monet, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) ; Exposition Whistler, 14 h 30 (23 F + prix d'entrée).

■ OPÉRA-GARNIER (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

■ PALAIS GALLIERA : Exposition Histoire du jean (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

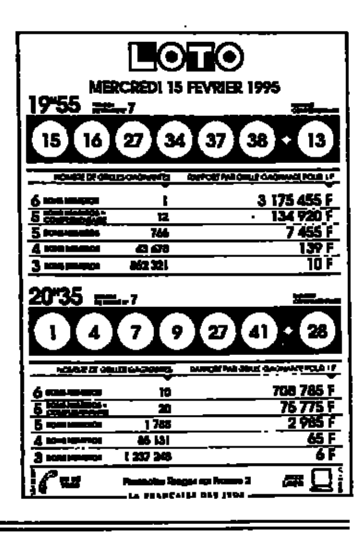
■ LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE sous le parvis de Notre-Dame (37 F + prix d'entrée), 15 heures, entrée de la crypte sur le parvis côté préfecture de police (Monuments historiques).

■ L'HÔTEL DE SOUBISE (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Approche de l'art).

■ L'INSTITUT (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Didier Bouchard).

■ MUSÉE DE LA FRANC-MAÇONNERIE (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

■ MARAIS : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul côté escalier roulant (Claude Marti).



ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

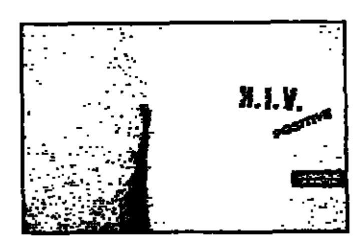
ART ET PUBLICITÉ Le photographe Oliviero Toscani, cinquante-trois ans, présente au Musée d'art contemporain de Lausanne douze ans de campagnes publicitaires pour Benetton, l'empereur italien du textile. Cette exposition coïncide avec le lancement d'une nouvelle campagne mondiale qui a pour cible la télévision. ● LES AFFICHES colorées, qui oublient le produit pour aborder les problèmes de société (le sida, la guerre, le racisme), révolutionnent la publicité mais ont provoqué nombre de controverses, interdictions, ainsi que la colère de quelques magasins franchisés en France et en Allemagne. ● DANS L'ENTRETIEN qu'il nous a accordé, Oliviero Toscani explique sa façon de travailler, les thèmes de ses images, revient sur ses relations avec Luciano Benetton, et réagit aux mesures de censure dont ont fait l'objet les affiches « scandaleuses ».

Benetton s'affiche dans un musée d'art contemporain

Le photographe Oliviero Toscani présente douze ans de campagnes publicitaires au service de la marque textile italienne. Depuis les portraits d'enfants de toutes races jusqu'aux images qui ont fait scandale autour du sida ou de la guerre en Bosnie









PHOTOGRAPHIES DE TOSCANI

Les Deux Mains reliées par des menottes (1989), La Famille métissée (1990), Le Baiser religieux (1991) et HIV positive (1993).

« BENETTON PAR TOSCANI », Musée d'art contemporain, 85, avenue du Général-Guisan, 1009, Pully/Lausanne. Tél. : (41) 21-729-91-46. Jusqu'au 25 mai. Catalogue, 230 p., 28 francs suisses.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Les affiches Benetton étaient sages dans les boutiques, novatrices dans les pages des magazines, provocantes dans la rue. Les voilà au musée. Ultime provocation ? Les couleurs pétaradantes bousculent les murs blancs, étendent leurs grands formats de 3 mètres sur 9 sur les deux niveaux du musée (privé) d'art contemporain de Lausanne. *« On en a fait des dégâts ! »*, constatait, rigolard, Oliviero Toscani, l'auteur des affiches, lors du vernissage, le samedi 11 février.

Des dégâts en effet. Le photographe a déjà exposé deux panneaux de sexes masculins et féminins à la biennale de Venise, en septembre 1994. On les retrouve ici, au milieu de toutes les campagnes qui ont fait scandale : le tatouage « HIV positive » imprimé sur une fesse, le malade du sida rendant son dernier soupir, le vêtement taché de sang du soldat bosniaque, le nouveau-né retenu par le cordon ombilical, une chaise électrique... On découvre également quelques bonnes affiches méconnues ou oubliées : cinq Pinocchio de bois courant les uns derrière les autres, des préservatifs de toutes les couleurs flottant dans le vide, et quelques portraits efficaces de gamins de toutes races.

Que Benetton entre au musée, pourquoi pas, à condition que le musée fasse son travail. Ce n'est pas le cas. Face à des images ambiguës et qui provoquent passions et controverses, il fallait expliquer ce que signifie cette intrusion de la publicité dans un lieu muséal. Il fallait analyser les images, voir comment le message s'est radicalisé en douze ans, ce que signifie la provocation, cette façon de globaliser les problèmes de société, comparer ces images avec d'autres expériences qui mêlent art et publicité. Mais aussi recueillir les réactions, pays par pays.

Rien de tout cela. Benetton a investi le musée comme s'il était chez lui. Quelques indices. L'exposition coïncide avec le lancement d'une nouvelle campagne mondiale qui a pour cible la télévision. On retrouve cette campagne, envahissante, à Lausanne, dans le couloir central. Et Benetton est aussi présent, sinon plus, que Toscani : sur les affiches à l'entrée du musée, sur les tee-shirts d'adolescents le jour du vernissage.

Oliviero Toscani mérite mieux. Pour s'en convaincre, il suffit de se plonger dans le catalogue. Près de quatre-vingts personnalités du milieu de l'art, de la presse, et aussi des intellectuels réagissent à ses affiches. En deux lignes, l'artiste Ben juge Toscani et ouvre un axe de recherche pour le futur : *« En pub, 8 sur 10 ; en art, 3 sur 10. Ses idées sont carrément piquées à l'art contemporain. »*

M. G.

« La stratégie de communication sera maintenue »

Présent au vernissage de l'exposition, Luciano Benetton a affirmé que *« la stratégie de communication sera maintenue »*, même s'il a admis que *« certaines campagnes ont été mal comprises »*. Aux franchisés allemands qui ont jugé les affiches *« ruineuses et scandaleuses »*, il a répondu *« que seuls une douzaine sur six cents magasins sont mécontents »*.

Il a reconnu la stagnation des ventes en France, mais a rappelé l'augmentation de 12 % en 1994 du chiffre d'affaires mondial. Il a enfin annoncé qu'une école d'arts visuels, la Fabrica, ouvrira prochainement à Trévise.

Le point ultime de la société du spectacle

LE FAIT MÊME d'écrire sur Oliviero Toscani – en bien ou en mal – c'est entrer dans un cycle pervers. En parler, c'est faire de la publicité gratuite pour Benetton ? Ne pas en parler ? Difficile dans la mesure où Toscani a marqué l'histoire de la publicité. Du message classique du genre *« la vie est trop courte pour s'habiller triste »*, il s'est progressivement éloigné pour inventer une nouvelle forme de communication, une véritable *« propagande publicitaire »* en rupture avec les codes habituels.

Embringué dans une spirale de surenchères et de provocations, il lui arrive parfois de taper juste – comme dans le cas des messages antiracistes United Colors of Benetton. A l'occasion d'autres campagnes, par exemple celle montrant une photo de vêtements ensanglantés d'un soldat bosniaque, son parti pris de choquer n'est guère convaincant. Par-delà ces outrances, certains diront que Toscani fait honneur à la photographie, une photo sans les mots qui, à partir d'une simple image, sans montage, arrive à susciter des discussions, des controverses. La publicité comme objet, social comme fait de société.

S'agissant du sida, on retrouve la même dualité : d'un côté, une idée simple – favoriser l'usage du préservatif – déclinée jusqu'à enrober l'obélisque de la Concorde d'une mirifique capote rose ; de l'autre, une idée beaucoup plus discutable, car nécessitant une lecture au second degré : une photo de tatouage *« HIV positive »* façon camp de concentration, manière, au risque de choquer, de condamner toute discrimination envers les malades.

Au-delà de ses ambiguïtés, le travail de Toscani est passionnant en ce qu'il préfigure une nouvelle forme de communication fondée sur la force brute de l'image. Son impact est instantané, mais se lira différemment selon le niveau d'information préalable du spectateur. On rejoint la problématique essentielle de la destruction de l'histoire, de la disparition de la connaissance historique par le spectacle, magistralement dénoncée par Guy Debord dans ses Commentaires sur la société du spectacle (Gallimard, 1988) : *« Quand l'image construite et choisie par quelqu'un d'autre est devenue le principal rapport de l'individu au monde qu'auparavant il regardait par lui-même, de chaque endroit où il pouvait aller, on n'ignore évidemment pas que l'image va supporter tout ; parce qu'à l'intérieur d'une même image on peut juxtaposer sans contradiction n'importe quoi. Le flux des images emporte tout, et c'est également quelqu'un d'autre qui gouverne à son gré le résumé simplifié du monde sensible ; qui choisit où ira ce courant, et aussi le rythme de ce qui devra s'y manifester, comme perpétuelle surprise arbitraire, ne voulant laisser nul temps à la réflexion, et tout à fait indépendamment de ce que le spectateur peut en comprendre ou en penser. »*

Franck Nouchi

Oliviero Toscani, photographe

« Luciano est mon Laurent de Médicis »

« On ressent, face à vos affiches, un profond malaise tant on ne sait plus de quoi il s'agit : de la publicité, de la propagande, de l'information ? Elles séduisent ou choquent. Elles étaient dans la rue, elles entrent au musée...

– Le malaise vient du fait que je ne considère pas les gens comme des consommateurs mais comme des êtres humains qui vivent dans un monde difficile. Je n'ai donc rien à faire avec les marchands de bonheur que sont les publicitaires. Le produit ne m'intéresse pas, son environnement, si. Je prends des images, je ne vends pas des vêtements. Je me considère comme un journaliste, un reporter-photographe. Je dérange parce que je mélange les genres, la douleur et le commerce, le journalisme et la publicité, le reportage et la mode. Mais le monde est comme ça ! A l'arrivée, il y a des images, qui sont reçues comme une nouvelle réalité et qui sont visibles partout sur la planète.

– Vous venez également d'entrer au musée...

– Benetton m'offre le plus grand musée du monde : la rue. Des dizaines de milliers d'affiches dans cent pays. Le rêve de tout artiste ! Le problème du musée est d'introduire un rapport de classes alors que je recherche une relation physique avec les gens. Un artiste doit faire changer les choses et leur perception. Moi, je veux montrer ce que l'on refuse de voir. Je viens de réaliser des dizaines de portraits de Palestiniens, qui sont les exclus d'aujourd'hui. Je vais me rendre en Corée du Nord pour en montrer enfin des visages. Ce ne sont pas mes photos qui comptent, mais la façon dont des millions de gens vont les recevoir. Prenez le baiser entre un prêtre et une religieuse. *A priori*, c'est choquant. Mais j'ai pris soin de réaliser une photo élégante. *« C'est immoral »*, ont dit certains. *« Qu'ils sont beaux »*, a répondu ma mère. Où est la vérité ? Pour susciter ce genre de débat, il faut que l'image soit la plus dépouillée possible, antiesthétique, antisentimentale. Ma dernière image, des fils de fer barbelé associés à des centaines d'antennes de télévision, est, en ce sens, la meilleure. Rien dans l'image ne vient brouiller le message : la télévision provoque l'aliénation mentale. Mon souhait serait d'arriver à sortir une image d'un catalogue de bricolage pour la transformer en message politique.

– D'où vient ce goût pour la photographie à la fois percutante et banalisée ?

– De mon père. Il était photographe de presse à Milan. Il me confiait tous les matins le tirage encore mouillé que j'apportais au journal, avant d'aller à l'école. J'ai aussi gravé dans le cerveau le film de la pendaison de Mussolini que mon père a réalisé pour les Alliés. J'ai appris avec lui l'impact d'une image, et le fait qu'il n'y a aucune différence entre un sujet sur Miss Italia, une réunion politique, un meurtre, la nouvelle Fiat. A l'arrivée, c'est une image. Mais je regrettais qu'elle ne soit pas techniquement parfaite. J'ai alors étudié à l'Ecole des arts appliqués de Zurich. On y enseignait la nouvelle objectivité photographique dans la lignée du Bauhaus. J'ai passé trois années fantastiques à conjuguer mon goût pour l'émotion brute et les recherches sur la forme d'un œuf, d'une fourchette. Le fond blanc de mes images, les personnages frontaux, le message direct, l'objectivité stricte, tout ça vient de Zurich. Au début des années 60, j'ai découvert les photos de William Klein, qui a mélangé reportage et mode. J'admire aussi Guy Bourdin, qui a le mieux abordé la société via la mode.

– Votre première campagne provocante ?

– En 1972, pour une nouvelle marque de jeans : Jésus. Je photographie un beau cul de femme en jean avec l'inscription : *« Qui m'aime, me suive. »* L'Eglise, la bourgeoisie, une bonne partie de la presse me sont tombées dessus. Sauf un intellectuel qui a pris la plume pour me défendre dans le *Corriere della Sera*. C'était Pasolini. J'ai compris, avec lui, le pouvoir, l'opinion, l'idéologie dominante. La liberté d'esprit aussi.

– Où puisez-vous vos images ?

– Je suis un analphabète moderne. Je ne lis aucun livre, je ne regarde quasiment jamais la télévision, je n'ai rien lu sur les théories de la communication, j'ai lu quelques bribes de Barthes que j'ai vite oubliées... Mais je dévore des dizaines de journaux tous les jours. Des quotidiens uniquement, de tous les pays. Mes images partent de détails, de fragments que je puise dans la presse.

– Quel rôle joue votre employeur dans vos images ?

– Aucun. Luciano Benetton a découvert dans la rue l'image du soldat bosniaque, qui est la plus controversée. Je ne suis pas tenu par des règles de marketing, de rentabilité, de cibles. Luciano est mon Laurent de Médicis, mon mécène. Je montre ce qui rassemble et sépare les gens. J'ai défini quatre thèmes : le sexe, la religion, la race, la vie et la mort. Le monde tourne autour de ça. Mes affiches aussi. Elles sont toujours très simples, car le reste est accessoire.

– On est frappé par la surenchère dans la provocation.

– Au début, les images d'enfants de toutes races (liées au slogan des « couleurs unies ») donnaient bonne conscience aux gens, c'était encore de la publicité. Puis j'ai enlevé les textes. La première image « nouvelle », en 1989, était la femme noire, seins nus tenant un bébé blanc. Mais elle porte encore un pull rouge. Plus tard, j'ai retiré les vêtements, en laissant enfin parler l'image, en la confrontant avec le seul logo de la marque. Le grand saut est venu avec la guerre du Golfe, en 1991. Luciano Benetton me dit : *« Il va y avoir une guerre. Il faut faire quelque chose. »* J'avais en mémoire une image de mon père en train de photographier un grand cimetière. J'ai alors imaginé ces centaines de croix blanches dans un cimetière de guerre, une image que nous avons sortie en plein conflit. Nombre de journaux ont refusé de la publier. J'ai ensuite imaginé son exact contraire : un enfant qui naît. Sans marque de classe ou de race. Il est sale, mais c'est la vie. La censure a été encore plus virulente, ce fut un désastre en Angleterre. J'ai alors compris que la vérité dérange.

Après, j'ai réutilisé des clichés d'actualité. Pourquoi ? Quand c'est publié dans *Paris-Match*, tout le monde s'en fout ; quand on voit l'horreur à la télévision, les gens continuent de bouffer. Je voulais qu'on voit vraiment ces sept images qui parlent du sida, de la guerre, du terrorisme, de la pollution et du racisme. On m'a encore tiré dessus.

– Ce ne sont pas vos images qui dérangent, mais leur association avec la marque verte. Utiliser la douleur des gens pour vendre du tricot !

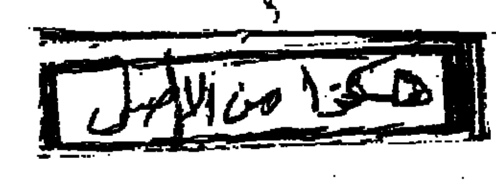
– Mais tout fait vendre ! Produire, ce serait bien, et vendre, ce serait mal ? C'est quoi cette censure morale, cette hypocrisie ? Caravage était un sodomite qui peignait des vierges. *Le Monde* vend 7 francs d'idéologie tous les jours. Baudrillard vend sa philosophie. C'est toujours mieux que de vendre de la politique ou de la religion. La marque verte est déterminante sur mes affiches, car elle explique le monde tel qu'il est : la relation entre la maladie et la production, l'économie et la guerre. C'est mon rôle – celui des artistes aussi – d'identifier ces corrélations. Après la campagne « HIV positive », un malade du sida a publié une page dans *Libération* avec cette phrase : *« Pendant l'agonie, la vente continue. »* Mais c'est exactement ce que je veux montrer dans mes affiches !

– L'affiche « HIV positive » a été interdite par le tribunal de Paris.

– Ce qui prouve que la France n'a pas réglé le problème de la collaboration pendant la deuxième guerre mondiale. On nous censure en France, mais au même moment les magazines offrent leurs pages à Chanel, dont l'image de marque est assurée par une belle fille blonde et grande. J'appelle ça une image rassurante, une forme de nostalgie du passé. On a mal compris mon affiche. Je l'ai imaginée après avoir vu un reportage télévisé aux Etats-Unis : un garçon est arrivé nu à l'école, avec « HIV positive » écrit sur la poitrine, pour dénoncer le ghetto dans lequel on plaçait les malades du sida. Une chose m'a frappé : le proviseur s'est précipité sur le garçon non pas pour cacher le sexe, mais le tatouage...

« On dit que mes images choquent, mais ça ne veut rien dire. Le soldat bosniaque est censuré en Europe et primé au Japon. On reçoit l'image différemment en fonction de son sexe, son âge, son pays, son histoire, sa culture... Mes images révèlent les tabous d'une société, mais aussi ceux qui sont ancrés au plus profond de chacun. »

Propos recueillis par
Michel Guerrin



Enquête et requête pour la sauvegarde du « paysage villageois » de Montmartre

Une colline qui est bien plus qu'un simple quartier de Paris, et qui doit être protégée

Des mesures ont été prises pour canaliser le flot des six millions de touristes qui, chaque année, partent à l'assaut de la colline de Montmartre, à Paris. La municipalité s'attaque maintenant à la sauvegarde de cet urbanisme singulier, encore préservé et qui attire la convoitise des promoteurs immobiliers. La menace qui pèse, rue Lepic, sur une maison peinte par Van Gogh le prouve.

A LA DEMANDE de son maire, le conseil municipal de Paris approuvait, le 22 juin 1992, le lancement d'une étude pour la protection du site de Montmartre. En présentant son projet, Jacques Chirac évoquait *« l'extraterritorialité »* de ce *« paysage villageois »* qui *« interdit de réduire cet espace à un simple quartier de Paris »*. Il constatait que les mesures de protection prises antérieurement ne visaient que *« le sommet de la butte géographique, à l'exclusion d'abords immédiats de facture plus composite, mais au rôle parfois majeur dans la composition paysagère »*. Il s'agissait maintenant de *« préserver les éléments d'architecture caractéristiques de Montmartre qui ne sauraient être tous protégés au titre de la loi de 1913 sur les monuments historiques »*. Le dispositif à mettre en place devait comprendre *« des dispositions [...] relatives à l'aspect des immeubles, aux emprises non constructibles et aux espaces verts privés (préserver la faible densité en même temps que le caractère désordonné de l'implantation qui caractérise un tissu villageois), et relative aux hauteurs d'immeubles, élément crucial dans un lieu au relief très accusé »*.

Le périmètre d'étude confié à un architecte spécialiste des secteurs sauvegardés, Alexandre Melissinos, s'étend sur 60 hectares (*Le Monde* du 1er juin 1994). Il est délimité par les boulevards de Clichy et de Rochechouart, la rue de Clignancourt et les rues Custine, Caulaincourt et Lamarck. Une première analyse du site a été faite. Un rapport, remis en 1993, a débouché sur une nouvelle mission, plus détaillée. Alexandre Melissinos a examiné chacun des 90 îlots compris dans le périmètre, en proposant pour les 1 600 parcelles des solutions particulières. Il prévoit, outre le classement de quelques édifices majeurs, de rendre intouchables près de 400 immeubles et de fixer des règles architecturales strictes pour les 1 200 bâtiments restants. Ces conclusions ont permis l'ouverture d'une enquête publique, menée du 17 octobre au 3 décembre 1994. *« Elle sera connue dans une quinzaine de jours*, estime Catherine Barbé, sous-directeur à la direction de l'aménagement urbain de la Ville de Paris. *Le Conseil de Paris devrait l'examiner en mai. Ce document devrait donner naissance, pour ce secteur, à un nouveau plan d'occupation des sols (POS) dont la logique s'apparente à celle d'un secteur sauvegardé. »*

L'îlot cadastral nº 69 121 a toutes les vertus vantées par Jacques Chirac. Il s'agit d'une pointe étroite au confluent de la rue Lepic, de la rue Joseph-de-Maistre et de la rue des Abbesses. Les immeubles sont peu élevés (trois niveaux au plus), la plupart ont été construits dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Ils forment un contraste notable avec les immeubles en briques ou pierres de taille, beaucoup plus élevés, qui leur font face. Un situation qui accentue le pittoresque de l'endroit. En 1887, Van Gogh habitait au 54, rue Lepic, chez son frère. Il n'a pas manqué de réaliser une toile (aujourd'hui au musée d'Amsterdam) de ce coin de Montmartre. Ces maisons ont servi de logis, d'ateliers, de commerces, de restaurants. C'est aujourd'hui encore leurs destinations.

Deux d'entre elles sont immédiatement menacées. Après deux refus, un permis de construire a été délivré à la société Royale Pierre pour remplacer l'atelier du 39, rue Lepic et le petit immeuble louis-philippard qui s'ouvre sur le 8, rue Joseph-de-Maistre, avec sa cour intérieure plantée d'un acacia. Un Prix de Rome, élève de Falguière, le sculpteur Lorieux, vivait et travaillait ici. Une vieille dame habite le rez-de-chaussée. Elle devra le quitter en décembre 1995. Le reste de la maison est muré. A sa place s'élèvera un immeuble de 17 logements sur 5 niveaux avec 21 places d'un parking creusé en sous-sol sur 4 étages. Le sous-sol est fragile en raison des anciennes carrières et d'un réseau hydrographique souterrain très instable. Les immeubles voisins ne risquent-ils pas d'être, eux aussi, voués à la destruction ? C'est ce que craignent les riverains, qui demandent au tribunal administratif l'annulation du permis de construire.

« Le permis de construire a été délivré après la visite d'Alexandre Melissinos et de l'architecte des bâtiments de France, constate Catherine Barbé. *Ils ont estimé que la construction d'un immeuble de ce volume, à cet endroit, permettait de dissimuler un mur pignon abrupt. »* L'un des riverains, signataire de la requête, Noëlle Leiris, pense que la taxe de 4 262 640 francs que devra verser à la municipalité le bénéficiaire du permis de construire pour dépassement du COS (coefficient d'occupation des sols) n'est pas étrangère à la solution retenue. Ce que conteste vigoureusement la mairie du 18e arrondissement. En attendant la décision du tribunal, la maison peinte par Van Gogh bénéficie d'un fragile sursis.

Emmanuel de Roux

Bataille contre un parking dans le 7e arrondissement

Charles-André Walewski a l'humeur batailleuse et une voix qui porte. Il a de qui tenir, puisqu'il est à la fois le descendant direct de Napoléon Ier et celui de la tragédienne Rachel. L'objet de sa colère : un parking que l'on s'apprête à creuser sous l'hôtel particulier qu'il habite, avenue de Latour-Maubourg, dans le septième arrondissement de Paris. La sortie de ce parking de 186 places et de 80 millions de francs, dont il conteste l'utilité (*« celui des Invalides, voisin, n'est jamais plein »*), sera, estime-t-il, une gêne pour la circulation. Quant aux travaux, ils risquent de mettre à mal ses collections *« de qualité muséale »* (meubles, porcelaines, tableaux, pastels...). *« Cela constituerait une atteinte au patrimoine national, dont l'actuel propriétaire ne se considère que le dépositaire »*, indique-t-il lui-même. Charles-André Walewski fait le siège de l'Hôtel de Ville et du ministère de la culture. Avec moins de succès que son auguste ancêt. Sans héritiers directs, il lui reste une arme qu'il n'a pas encore brandie : la destination de ses collections.

Le budget du théâtre sera en hausse de 3,1 % en 1995

Les « institutions » auront plus de moyens mais, en francs constants, la plupart des centres dramatiques nationaux seront moins aidés

HONNEUR aux forts ! Jacques Baillon, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture et de la francophonie, a décidé, d'*« effectuer des redéploiements et des choix »* pour répartir son budget de 1,432 milliard de francs (+ 3,1 % par rapport à 1994). Certains de ces choix, inscrits dans la pesanteur de la vie institutionnelle, sont obligés : les théâtres nationaux (Comédie-Française, Chaillot, Colline, Odéon et Strasbourg) bénéficient de 18,4 millions de francs de mesures nouvelles en 1995, ce qui représente une progression sur un an de près de 6 % pour un total de 335 millions. En revanche, à l'exception de l'enveloppe consacrée aux compagnies indépendantes et de celle consacrée au théâtre privé parisien (+ 3,8 % pour un total de 24,6 millions), tous les autres secteurs de la vie théâtrale verront leurs subventions baisser en francs constants.

C'est le cas de quarante-trois des quarante-huit centres dramatiques nationaux. Les cinq centres favorisés sont Orléans, dirigé par Stéphane Braunschweig (+ 1 million), le TNP de Villeurbanne, codirigé par Roger Planchon et Georges Lavaudant (+ 2 millions et une aide supplémentaire à l'achat de spectacles de 1 million), le Théâtre Nanterre-Amandiers, dirigé par Jean-Pierre Vincent (+ 2 millions), le Théâtre Sorano de Toulouse, dirigé par Jacques Rosner et le Centre dramatique régional de Lorient, confié cette année à Eric Vigner (+ 500 000 F). Quatre millions supplémentaires sont dévolus aux scènes nationales, soit une augmentation de 1,8 %, à 227,4 millions. Dans le cadre des contrats de plan Etat-régions, quatre scènes sont favorisées (Dunkerque, Narbonne, Mulhouse et la Guadeloupe) et cinq autres, parmi les plus récentes, voient leur développement accompagné (La Roche-sur-Yon, Blois, Martigues, Marseille et la Martinique).

La direction du théâtre affiche une priorité sélective aux compagnies dramatiques indépendantes. Tandis que 124 millions sont déconcentrés dans les directions régionales des affaires culturelles qui ont en charge plus de cinq cents compagnies à vocation régionale, plus de 11 millions supplémentaires sont consacrés aux compagnies de rayonnement national et international pour un total de 188,6 millions.

Dix compagnies dirigées par des metteurs en scène sont particulièrement aidées. Où l'on retrouve le metteur en scène Jacques Lassalle qui, malgré ses déclarations tonitruantes l'an passé après l'« affaire *Andromaque* » (*Le Monde* daté 17-18 juillet 1994), a demandé et obtenu une subvention de 1,5 million. Huit compagnies dirigées par des auteurs sont elles aussi favorisées.

L'autre priorité du budget 1995 est la réalisation d'importants travaux. 147,3 millions leurs sont consacrés (+ 10,7 %) et traduisent la volonté ministérielle de rééquilibrage Paris-province. Le Théâtre national de Strasbourg disposera ainsi cette année de 46,7 millions et la construction du Nouveau Sorano de Toulouse sera subventionnée à hauteur de 18 millions. Jacques Baillon veut aussi aider les « lieux de fabrication » de spectacles. La Fonderie au Mans, le Ballatum près de Liévin, l'Echangeur (Nord) et la Fabrique de Valence font l'objet d'aides spécifiques.

Enfin, le ministère a ouvert cinq « chantiers pour l'avenir » qui concernent la formation, l'aide aux auteurs français vivants, la création d'une mémoire du théâtre (mise à l'étude d'une « théâtrothèque »), le rayonnement international (participation du ministère à la première Saison française en Russie à l'automne de 1995) et une meilleure administration du théâtre (réforme des statuts de la Comédie-Française et redéfinition des partenariats avec l'éducation nationale et la direction de la musique et de la danse).

Olivier Schmitt

A la « Berlinale », la singulière vitalité du cinéma anglais

BERLIN
de notre envoyé spécial

A Berlin, comme dans tous les festivals internationaux, les films venus d'Extrême-Orient partent à l'assaut de la vieille citadelle européenne qui n'a souvent à leur opposer que des productions dont la lourdeur et le manque d'inspiration traduisent son essoufflement et son désarroi. A mi-parcours de la « Berlinale », trois bastions du Vieux Continent ont fait claquer leurs couleurs, en attendant le renfort promis par la France (avec Alain Robbe-Grillet et Bertrand Tavernier). Chacun à sa manière, ces trois films, allemand, italien et anglais, symbolisent l'état du cinéma dans leur pays d'origine.

FESTIVAL DE BERLIN 95

En lançant Daniel Olbrychski à la recherche de la légendaire Atlantide, Christian Wagner a fait alterner de magnifiques images de montagne et d'interminables scènes de bavardages et d'introspection. Le physicien, héros de *Transatlantis*, ne part pas pour l'Himalaya, où il a localisé la cité que l'on croyait engloutie, avant d'avoir répété qu'il convenait surtout de ne pas se laisser piéger par les apparences. La leçon aurait été mieux entendue si elle avait été administrée avec moins de verbiage, ou, si l'on préfère, avec davantage de cinéma. A l'image du personnage, le cinéma allemand est à la recherche de son identité perdue.

Présenté dans la section « Panorama », le film de Francesca Archibugi, *Con gli occhi chiusi*, est une coproduction italo-franco-espagnole sur laquelle a veillé Martin Scorsese, semble-t-il d'assez loin. Il s'agit d'un mélodrame familial et paysan, dont on imagine, au détour de chaque scène, qu'il fera l'objet d'un remontage destiné à l'accommoder à la sauce télévisuelle. Pour bien montrer que le monde paysan d'autrefois était impitoyable, la réalisatrice a multiplié les scènes « réalistes », qui valent à un cochon, un chat et un chien de se faire castrer... Quant à la jeune paysanne qui subit passivement et *« les yeux fermés »* les étreintes masculines, elle se retrouve, sans avoir l'air de trop y penser, sous la domination outrancièrement maquillée d'une maquerelle qu'incarne Laura Betti. L'inventivité de la réalisation est à la mesure de l'ingéniosité du procédé par lequel on signifie le trouble qui s'empare du jeune personnage masculin dont la probable myopie n'arrange rien : la scène se brouille devant ses yeux et le spectateur se voit gratifié de quelques secondes d'images floues.

C'est une fois encore du pays dont le cinéma parut longtemps le plus gravement malade qu'est venue la bonne surprise. Premier film de Michael Winterbottom, *Butterfly Kiss* témoigne de la capacité toujours renouvelée du cinéma britannique à puiser au cœur d'un réel dont la plupart des cinéastes européens s'éloignent de plus en plus. Si elle n'est pas exempte de quelques facilités et coquetteries de style, la mortelle randonnée de deux jeunes femmes également paumées, l'une tatouée en dix-sept endroits d'un corps sillonné de lourdes chaînes et percé de multiples anneaux, l'autre jusque-là trop sage et solitaire, a eu le mérite de réveiller le festival. Les meurtres s'y accumulent, commis avec une sauvagerie grandissante qui fait basculer vers le grotesque cette odyssée tragique et dérisoire, avec une tonicité et une envie de filmer qui font plaisir à voir, même si les faiblesses du scénario sont criantes. Il se murmure à Berlin que le prochain Festival de Cannes ouvrira grand ses écrans aux films britanniques. C'est une bonne nouvelle.

Pascal Mérigeau

■ **MUSIQUE : le pianiste et compositeur Denis Badault** a été réélu à la présidence de l'Union des musiciens de jazz (UMJ). Le bureau du conseil d'administration de l'UMJ se compose du batteur Bruno Tocanne (vice-président), du contrebassiste Philippe Laccarrière (secrétaire), du contrebassiste et compositeur Patrice Caratini (trésorier), de la pianiste Anne Ballester (trésorière adjointe) et du journaliste et directeur du Centre d'information du jazz Pascal Anquetil (secrétaire-adjoint). Laurent Carrier, secrétaire administratif, tient une permanence chaque après-midi dans les nouveaux bureaux de l'UMJ, 91, quai Panhard-et-Levassor, 75013 Paris. Tél. : 45-83-22-71.

A Martigny, les dessins d'Egon Schiele, observateur impitoyable des corps

Hanches osseuses, jambes écartées, postures outrées : le peintre autrichien prend le parti de l'insistance contre l'allusion, de la description appuyée contre l'ellipse

FONDATION PIERRE-GIANADDA, rue du Forum, 1920, Martigny, Suisse ; tél. : 026-22-39-78. Tous les jours de 10 à 18 heures, jusqu'au 14 mai.

La vie d'Egon Schiele tient en trois dates : naissance en 1890 en Autriche, première participation à une exposition en 1908, mort de la grippe espagnole en octobre 1918 à Vienne. Son œuvre tient en trois sujets : le nu et le portrait et des paysages, ces derniers exécutés par périodes brèves, le temps de quelques séjours dans la vallée du Danube. Sa légende tient à trois motifs : sa mort si prompte, un procès pour détournement de mineure qui s'acheva en condamnation – légère cependant – pour *« pornographie susceptible d'être vue par de jeunes gens »* et son insolente facilité de dessinateur. Héros précoce d'aventures présumées scandaleuses, il a passé tantôt pour l'ange noir de Vienne la décadente, tantôt pour un *« psychopathe sexiste »*, profondément névrosé, comme il se doit. Là-dessus, d'innombrables commentateurs ont glosé.

Mieux vaut regarder ses dessins et peintures en s'efforçant d'oublier leurs proses, faire comme si l'on ignorait tout de la vie dramatique et des péripéties amoureuses de l'auteur. Que voit-on alors, dans la rétrospective très abondante de la Fondation Gianadda, riche de cent cinquante pièces, prêtées pour la plupart par des collectionneurs privés ? L'histoire détaillée d'une formation et celle d'un cheminement hors des influences, bientôt interrompu.

Les débuts, à partir de 1907, sont une initiation à l'art moderne, vite accomplie, après un passage, non moins rapide, par l'enseignement de l'Académie des beaux-arts de Vienne.

Dans les huiles et les dessins les plus anciens se reconnaissent des réminiscences impressionnistes, post-impressionnistes et symbolistes mêlées, le souvenir de Vallotton et, sans doute, celui de Toulouse-Lautrec. Schiele regarde de loin ce qui se passe à Paris, à Munich et à Dresde. Mais son regard se détourne bientôt, attiré, fasciné, obsédé par celui qui est si proche de lui, le maître de la Sécession, la figure majeure de l'époque, Gustav Klimt. Schiele ne fut pas directement l'élève de Klimt, mais il subit si fortement son influence que les portraits de Gertrude Schiele et l'*Autoportrait aux doigts écartés* de 1909 pastichent les découpages sinueux, les motifs décoratifs proliférants et jusqu'aux rehauts d'or et d'argent chers au grand homme. Les formats grandissent, les compositions se font de plus en plus spectaculaires, autant que les poses et les expressions, hagardes ou provocantes. Il en va de même des dessins, lesquels, en 1909 et 1910, relèvent d'un « klimtisme » exacerbé. Le trait, dur et hérissé de saillies, détache la figure sur le fond du papier laissé vierge et cette figure, féminine le plus souvent, prend des postures outrées.

Le modèle nu est accroupi par terre, les jambes écartées et les bras étrangement tendus. Il est assis, exhibant son sexe, les jambes revêtues de bas noirs, les yeux effarouchés, une main crispée sur la gorge. Il est debout, dénudé jusqu'au ventre, tenant des seins dans ses paumes, le regard oblique. Des hommes qu'il fait poser, l'artiste n'observe que le bas-ventre, le postérieur, les hanches osseuses, les articulations énormes. Quand il réunit deux modèles en couple, ce sont deux femmes qui s'enlacent, s'efforçant d'avoir l'air extatique ou pervers. Où a-t-on vu de telles filles renversées sur des divans et ne cachant rien d'elles ? Chez Courbet, mais tout autrement peintes, et chez Klimt, dessinées plus légèrement.

Sur la toile, le style s'alourdit : il manque la promptitude fulgurante du trait noir

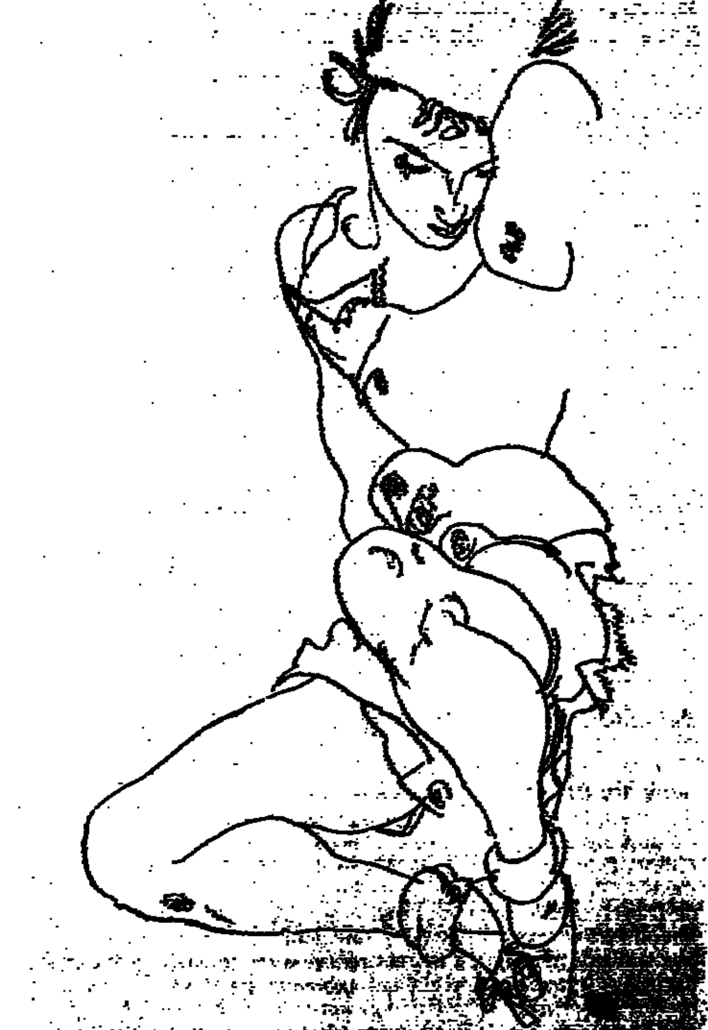
Schiele prend le parti inverse, celui de l'insistance contre l'allusion, de la description appuyée contre l'ellipse. Son style se fonde sur une ligne crayonnée qui trace un cerne continu autour du corps et qu'accompagnent des rehauts de gouache et d'aquarelle, couleurs aigres répandues en frottis et en coulures adroitement maîtrisées. Les formes se condensent en courbes simples, mais les vêtements froissés et les chevelures bouclées ajoutent leurs complications et leurs pelotes de lignes brisées très accentuées, très visibles et gestuelles. Sur ce croquis tendu interviennent les couleurs, élues pour leur éclat, bas d'un orange très vif ou d'un noir luisant, socquettes vert pomme, lèvres écarlates, chemises jaune doré ou vert bronze. Mais les chairs restent d'une pâleur constante, à peine relevée de temps en temps de rares marbrures rosâtres ou bleuâtres, ecchymoses ou signes annonciateurs du pourrissement futur.

Ainsi Schiele obtient-il des contrastes intenses, et les anatomies noueuses qu'il représente se détachent violemment sur le blanc et attirent l'oeil. Comme sa virtuosité est extrême, supérieure sans doute à celle de Klimt, ses dessins capturent le regard. Comme il se plaît à figurer les détails des sexes et qu'il ne lui déplaît pas de pousser l'indécence jusqu'à l'obscénité et la dissection, l'effet de révélation fonctionne à tout coup. En dépit de la répétition, en dépit de la monomanie de l'artiste, chaque image garde son énergie intacte. Elle se jette en avant, elle provoque, elle oblige à voir – et ce qu'elle montre est rarement gracieux.

Du moins en est-il ainsi sur le papier du dessinateur. Sur la toile, les lignes se figent et le chromatisme s'assombrit, dominé par les ocres, les bruns et les gris. Afin de « tenir » plus efficacement les figures sur de grands formats, Schiele multiplie les lignes noires qui enserrent les corps comme dans un filet. Le style tourne au système, il s'alourdit, il lui manque la promptitude fulgurante du trait noir impeccablement tendu. La comparaison avec Klimt serait sévère ici. La comparaison avec les derniers dessins de Schiele lui-même serait terrible. Bien que mobilisé, il n'en continue pas moins à travailler, saisit quelques portraits – Schoenberg mélancolique, le collectionneur Benesch méditatif, un prisonnier lamentable –, revient à ses chères filles dépoitraillées et offertes et, vers la fin de 1917, découvre une nouvelle manière, plus simple, plus sobre, plus juste.

Il se passe désormais des rehauts de gouache et des brumes colorées. Il ne conserve que le fusain pour des nus non moins indécents, mais voluptueux, non plus écartelés mais allongés et livrés au plaisir. Faisant poser son épouse, il fixe ses attitudes les plus abandonnées et, dans ces moments de trouble, la suavité du trait paraît préfigurer les odalisques matissiennes. A cet instant, un observateur admirable du corps et de ses spasmes se révèle, débarrassé de toute afféterie et de tout artifice inutile. Cet observateur qu'aucune réminiscence n'encombre plus a la temps de dessiner Klimt sur son lit de mort le 6 février 1918 – image oedipienne d'une neutralité sans compassion. Six mois plus tard, il disparaît.

Philippe Dagen



« Femme allongée », fusain, 1918

SOIREE A PARIS

Henri Texier et Louis Sclavis à Sons d'hiver

Vincennes reçoit deux acteurs majeurs du jazz contemporain



EN 1994, le contrebassiste Henri Texier et son Azur Quartet auront été une des plus belles histoires du jazz contemporain en France et en Europe, où le groupe s'est montré très actif. Créé à Amiens, le 10 février, son Sonjal Septet présente une instrumentation inusitée : aux saxophones un trio fougueux – François Corneloup, Julien Lourau, Sébastien Texier –, à la guitare Noël Akchoté, Bojan Zulfikarpasic au piano, et l'ami de toujours, Jacques Mahieux, à la batterie. A cette naissance, le sextette de Louis Sclavis répond par « Les Violences de Rameau », interprétation libre et inventive, *Boréades* ou des *Indes galantes*.

★ **Sons d'hiver, Espace Georges-Pompidou, 142, rue de Fontenay, Vincennes (94) (Mº Château-de-Vincennes, RER A, arrêt Vincennes). Le 16, 20 h 30. Tél. : 43-74-12-35. 70 F et 90 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Zacharias et les Cherubini
Pour se reposer de sa série de trois concerts-ateliers-conférences (*Le Monde* du 8 février), Christian Zacharias laisse parler ses doigts aux côtés du Quatuor Cherubini dans le *Deuxième Quintette avec piano* de Dvorak et celui de Schumann. Après six des douze *Cyprès* du compositeur bohémien, transcription pour quatuor à cordes d'un cycle de mélodies du même nom. *Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Mº Solférino ou Rue-du-Bac). 20 heures, le 16. Tél. : 40-49-40-00. 60 F.*

The Almighty
Ces « métallos » copieusement tatoués ont redonné des couleurs au hard rock britannique. Les amateurs apprécient la puissance naturelle de The Almighty, une concision quasiment punk et des titres pas totalement réfractaires aux mélodies, ce qui, finalement, n'est pas monnaie courante. *Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II) (Mº Place-d'Italie). 20 heures, le 16. Tél. : 53-79-00-11. Location FNAC. 110 F.*

Urban Species
Urban Species, un groupe ami de la galaxie de MC Solaar, l'auteur le plus primé des Victoires de la musique, a donné au rap anglais ses lettres de noblesse, en insufflant à ses scansions une dimension mélodique et spirituelle. Sur scène plus encore que sur disque, le groupe enthousiasme par sa remuante sensualité. *Elysée-Montmartre, 72, bd Rochechouart, (Mº Pigalle). 18 h 30, le 16. Tél. : 42-31-31-31. Location FNAC. 125 F.*

Compagnie Tanzplantation
Marco Berrettini :
Je m'appelle Business.
Il aime tout ce qui est excessif, et se moque de tout et de rien. Il est drôle, mais aussi touchant. Il a le sens de la tragédie dérisoire. Il n'est pas encore connu. Marco Berrettini ne se prend pas au sérieux, mais il croit dur comme fer en sa bonne étoile. A découvrir. *L'Ile-Saint-Denis (93). Centre culturel Jean-Vilar, 3, rue Lénine. 20 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 42-43-06-28. Entrée libre.*

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Robert Rauschenberg
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e (Mº Alma-Marceau). Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Du 18 février au 22 mars.

PARIS

Patrick Bailly-Maître-Grand
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e (Mº Rambuteau). Tél. : 42-78-05-62. De 13 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 11 mars.
John Batho
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris-4e (Mº Rambuteau). Tél. : 42-72-35-47. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 25 mars.
Jean-Sylvain Bieth
Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e (Mº Hôtel-de-Ville). Tél. : 42-78-03-97. De 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 18 mars.
Bernard Borgeaud
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris 6e (Mº Odéon). Tél. : 43-26-50-67. De 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 25 février.
Louise Bourgeois
Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e (Mº Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 10 avril.
Bibliothèque nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne, Paris-2e (Mº Palais-Royal et Bourse. Bus 20, 29, 39, 48, 65). Tél. : 47-03-81-12. De 12 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 1er avril. 20 F.
Stanley Brouwn, Hans-Peter Feldmann, François Morellet, Fred Sandback
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e (Mº Bastille). Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 4 mars.
1-1 = 2, Fabrice Hybert
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e (Mº Alma-Marceau, Iéna). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 5 mars.
Chine des origines
Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris-16e (Mº Iéna). Tél. : 47-23-61-65. De 9 h 45 à 17 h 45. (Fermé mardi). Jusqu'au 6 mars. 35 F, dimanche 26 F (comprenant la visite du musée).
La Collection africaine d'Alberto Magnelli
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e (Mº Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 20 mars.
Daniel Spoerri
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e (Mº Hôtel-de-Ville ou Rambuteau). Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 22 février.
De Delacroix à Matisse
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er (Mº Concorde). Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. (Fermé samedi et dimanche). Jusqu'au 13 avril.
André Derain
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e (Mº Iéna). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 19 mars. 40 F.
Derain sculpteur
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris-4e (Mº Hôtel-de-Ville). Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 25 février.
Dogon
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris-16e (Mº Victor-Hugo). Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 avril. 20 F, gratuit le mercredi.
Friedrich Dürrenmatt
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e (Mº Saint-Paul et Mº Rambuteau). Tél. : 42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. (Fermé lundi et mardi). Jusqu'au 19 mars.
Les Effets du soleil – almanachs sous le règne de Louis XIV
Musée du Louvre, aile Sully, 1er étage-entrée par la Pyramide, Paris 1er (Mº Palais-Royal). Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. (Fermé mardi). Jusqu'au 17 avril. 40 F de 9 heures à 15 heures.
Gaumont, cent ans de cinéma
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e (Mº Trocadéro, Iéna. Bus 22, 30, 32, 63, 72, 82). Tél. : 45-53-21-86. De 10 heures à 18 heures. Visites guidées à 10 heures et 11 heures ; les jeudi et vendredi, de 14 heures à 17 heures ; du mercredi au dimanche, toutes les demi-heures. (Fermé lundi et mardi). Jusqu'au 14 mai. 25 F.
Yvette Guilbert
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris-2e (Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre, bus 39, 48, 67, 74, 85). Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 1er avril. 20 F, 30 F billet jumelé avec l'exposition Louise Bourgeois, estampes.
Raoul Hausmann
Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris 6e (Mº Odéon). Tél. : 43-26-09-21. De 12 heures à 20 heures. (Fermé samedi et dimanche.) Jusqu'au 24 février.
Goethe Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris-16e (Mº Iéna). Tél. : 44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. (Fermé samedi et dimanche). Jusqu'au 24 février.
Jean-Olivier Hucleux
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94-Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 28 février.
Japon, saveurs et sérénité
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris-8e (Mº Monceau ou Villiers, bus 30, 94). Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. (Fermé lundi). Jusqu'au 15 mai. 27 F.
Marie-Jo Lafontaine
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e (Mº Filles-du-Calvaire). Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 11 mars.
Robert Malaval
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78-Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures ; jusqu'à 21 heures les soirs de spectacle. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 11 mars.
Marcel Mariën (1920-1993)
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris-4e (Mº Rambuteau ou Châtelet-les Halles). Tél. : 42-71-26-16. De 11 heures à 18 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 30 avril.
Alphonse Mucha (1860-1939)
Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris-16e (Mº Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna). Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. (Fermé dimanche, lundi). Jusqu'au 25 mars.
Jean-Luc Mylayne
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e (Mº Iéna). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. (Fermé lundi et fêtes). Jusqu'au 5 mars.
Jean Nouvel
Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles, Paris-3e (Mº Chemin-Vert). Tél. : 42-78-43-21. De 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 25 février.
Gina Pane, Michel Journiac, Urs Lüthi
Galerie Stadler, 51, rue de Seine, Paris-6e (Mº Odéon). Tél. : 43-26-91-10. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 4 mars.
Paris grand écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e (Mº Saint-Paul). Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40 ; dimanche jusqu'à 19 heures. (Fermé lundi et fêtes). Jusqu'au 30 avril. 35 F (comprenant l'accès au musée).
Pascin (1885-1930)
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e (Mº Invalides). Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 25 février. 25 F.
Peintures italiennes du Musée des Beaux-Arts de Nantes
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e (Mº Luxembourg). Tél. : 42-34-25-95. De 11 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 21 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 17 avril. 31 F, mar. : 21 F.
Jean Pia ubert
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris-12e (Mº Bercy). Tél. : 44-67-04-88. De 11 heures à 17 h 30. (Fermé mardi). Jusqu'au 5 mars.
1950 : Jean Prouvé, Charlotte Perriand, Alexandre Noll, Serge Mouille
Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot, Paris-3e (Mº Filles-du-Calvaire). Tél. : 42-74-47-27. De 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 15 mars.
Rêves d'alcôves ou la Chambre au cours des siècles
Musée des Arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris-1er (Mº Tuileries ou Palais-Royal). Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. (Fermé lundi et mardi). Jusqu'au 30 avril. 30 F.
Rodin, Whistler et la muse
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7e (Mº Varenne, RER Invalides, bus 28, 49, 69, 82, 92). Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. A partir du 1er avril, jusqu'à 17 h 45. (Fermé lundi). Jusqu'au 30 avril. 27 F (billet jumelé avec la visite du musée).
Georges Rousse
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77-Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; mardi de 13 heures à 21 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 5 mars.
Kurt Schwitters (1887-1948)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e (Mº Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 20 février.
Sept artistes indiens contemporains : Manjit Bawa, Bal Chhabda
Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis, Paris-10e (Mº Gare-de-l'Est). Tél. : 42-46-43-44. De 13 heures à 19 h 30 ; lundi de 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 25 mars.
Les Trésors du grand écuyer

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

A CRAN
Film français de Solange Martin, avec Clémentine Célarié, Bruno Todeschini, Sotigui Kouyaté, Andrée Damant, Asil Raïs (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
DROP ZONE
Film américain de John Badham, avec Wesley Snipes, Gary Busey, Yancy Butler, Michael Jeter (1 h 42).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt, (1 h 15).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

SÉLECTION

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter, avec Sam Neill, Julie Carmen, Jurgen Prochnow, Charlton Heston, David Warner, John Glover (1 h 35).
Interdit moins de 12 ans.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
BARCELONA
Film américain de Whit Stillman, avec Taylor Nichols, Chris Eigeman, Tushka Bergen, Mira Sorvino (1 h 43).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).
LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).
COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
ELISA
Film français de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
EXOTICA
Film canadien d'Atom Egoyan, avec Don McKellar, Arsinée Khanjian, Elias Koteas, Bruce Greenwood, Sarah Polley (1 h 43).
Interdit moins de 12 ans.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HARCÈLEMENT
Film américain de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore, Donald Sutherland, Caroline Goodall, Dennis Miller (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
JOUR DE FÊTE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
KASPAR HAUSER
Film allemand de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka (2 h 17).
VO : Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LITTLE ODESSA
Film américain de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell (1 h 47).
Interdit moinq de 12 ans.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
RESERVOIR DOGS
Film américain de Quentin Tarantino, avec Harvey Keitel, Tim Roth, Michael Madsen, Chris Penn, Steve Buscemi, Lawrence Tierney (1 h 39).
Interdit moins de 16 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
RIABA MA POULE
Film franco-russe d'Andreï Konchalovsky, avec Inna Tchourikova, Alexandre Sourine, Guennadi Iegoritchev, Guennadi Nazarov (1 h 57).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
ROSINE
Film français de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmédo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon, Louis Queste (1 h 40). Interdit aux moins de 12 ans.
Le République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).
STARGATE
Film américain de Roland Emmerich, avec Kurt Russell, James Spader, Jaye Davidson, Viveca Lindfors, Mili Avital (2 h).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
VANYA, 42e RUE
Film américain de Louis Malle, avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pine, Julianne Moore, Phoebe Brand (1 h 55).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISE

INDISCRET
Film britannique de Stanley Donen, avec Cary Grant, Ingrid Bergman, Cecil Parker, Phyllis Calvert, 1958 (1 h 40).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

■ **PROGRAMMES :** toutes les émissions de France-Inter, France-Culture, France-Musique et Radio-Bleue (désormais diffusée en FM à Paris, sur 107,1) seront désormais annoncées dans un nouvel hebdomadaire, *La Semaine*, édité par Radio-France. Chaque semaine, le magazine proposera, en 48 pages couleur, les programmes complets de ces radios, ainsi que les temps forts et l'actualité des autres radios publiques : France-Info, FIP, les « locales », Urgences, ainsi que les deux programmes diffusés par satellite : France-Culture Europe et Victor. Diffusée uniquement par abonnement, *La Semaine* est vendue 239 francs par an ou 140 francs pour six mois. Renseignements : (16-1) 42-30-16-16 ou par Minitel 36-15 Radio-France.

■ **TÉLÉVISION :** « Géopolis », émission présentée par Claude Sérillon sur France 2, traitera de l'Algérie le dimanche 26 février, vers 22 h 40. Sous le titre « Algérie : la guerre intérieure », l'émission, dont les plateaux, présentés par Claude Sérillon, ont été enregistrés à Alger, doit prendre notamment la forme d'un journal télévisé, animé par une journaliste algérienne. L'invité en sera M. Mohamed Salah Dembri, ministre algérien des affaires étrangères.

■ **FEUILLETON :** Pascale Breugnot, directrice des magazines et des documentaires de TF 1, va réaliser le feuilleton de l'été de la chaîne. Il devrait s'appeler « Les Têtes couronnées », un titre non encore définitif, et en huit épisodes *« très romanesques »* raconter une histoire qui a lieu dans un royaume imaginaire, qui sort de vingt-cinq ans de dictature communiste. Par rapport aux feuilletons des étés précédents, « Les Cœurs brûlés » et *« Les Yeux d'Hélène »*, avec Mireille Darc, il s'agit, assure Pascal Breugnot, d'*« un changement de cap complet »*.

Jean-Marie Castille-Jabouille, tel un Huron dans le monde des livres

Dimanche à 15 heures 30 et mardi à 11 heures 30, sur La Cinquième, le jeune animateur est confronté à la complexité de la sphère audiovisuelle et du microscome de l'édition

IL A LA FRAÎCHEUR d'un jeune premier et manifeste un étonnement digne du Huron découvrant une planète inconnue. Jean-Marie Castille-Jabouille est pourtant, tout sauf un naïf. Après dix ans passés au poste d'audit financier dans un important cabinet américain, le jeune animateur – il est âgé de 29 ans –, de « Jeux d'encre », le « magazine des livres » de La Cinquième, est confronté à la double complexité de la sphère audiovisuelle et du microcosme de l'édition.

A priori, la première ne devrait pas lui poser trop de problèmes. Jean-Marie Castille-Jabouille débute en effet sous les ailes protectrices de Marie-France Brière, ex-directrice des jeux, variétés, divertissements et événements à France Télévision. Aujourd'hui, Marie-France Brière produit notamment « Jeux d'encre » pour La Cinquième, à l'enseigne de sa société Tilt Productions.

SUBJECTIVITÉ

L'objectif de « Jeux d'encre » est à la fois terriblement simple et compliqué : il s'agit de parler du livre sous toutes ses formes – romans, essais, bandes dessinées, livres de poche, albums de top models, etc. – afin d'inciter à lire ceux qui, justement, ne lisent pas. Et particulièrement les 15-30 ans, *« même si l'émission déborde de cette tranche d'âge »*. Il s'agit aussi de rompre avec ce que font les autres télévisions, voire avec les rubriques « livres » de la presse écrite.

L'amorce d'une solution est dans la définition de cette émission de vingt-six minutes qui veut être un « magazine des livres » et non un « magazine littéraire », et dans la volonté affichée ne pas se priver de *« subjectivité »* et de *« coup de cœur »*. Quitte à ne pas suivre les instructions et les incitations des maisons d'édition. Voire à les ignorer carrément.

L'émission, introduite par des lettres jaunes sur une tâche d'encre bleue, est rythmée par quatre séquences principales, qui prennent la forme de reportages, d'entretiens-portraits ou d'enquêtes. Compte tenu de la taille réduite de l'équipe qui fabrique « Jeux d'encre » – quatre personnes, dont l'animateur et le réalisateur, Michel Basile –, ces sujets sont « faits maison », puisqu'ils sont tous réalisés par... le présentateur de l'émission. Ceci explique peut-être l'aspect un peu décousu de certains des thèmes évoqués, ou le manque d'aisance à l'écran dont fait parfois preuve Jean-Marie Castille-Jabouille.

La première séquence est consacré à un petit reportage sur une des « stars du livre ». Après Robert Sabatier, Bernard Lentéric, Alain Rey ou Philippe Druillet, « Jeux d'encre » s'apprête à inviter pour sa dixième édition l'écrivain-scénariste Jean-Claude Carrière. *« L'idée est de les faire réagir à chaud sur l'actualité, sur eux-mêmes, de faire en sorte que les téléspectateurs trouvent des éléments qui les intéressent dans ce qui est dit et montré »*, explique Jean-Marie Castille-Jabouille. Y compris en pratiquant des *« croisements »* qui pourraient sembler à parfaitement surréalistes à tout autre chroniqueur littéraire. Ainsi, l'animateur de évoque avec enthousiasme les confidences livrées en plein milieu du Parc des Princes par le chroniqueur sportif Eugène Saccomano, à propos de sa passion pour l'oeuvre de Louis-Ferdinand Céline.

…JE RACONTE COMMENT J'AI ATTENDU VINGT ANS LA CHAÎNE DU SAVOIR AVANT DE PASSER À LA TÉLÉ !

PESSIN

MARKETING PLUS QUE PASSION

Le deuxième chapitre du magazine est constitué par le portrait d'un jeune auteur, d'un éditeur ou d'un autre professionnel du livre (traducteur, par exemple) tandis que la troisième partie est consacrée à une enquête. Mais *« nous n'avons pas encore eu l'occasion de les faire selon notre idéal, du fait des problèmes de temps »*, admet Jean-Marie Castille-Jabouille.

Les idées pourtant ne lui manquent pas, qui vont de comment se réalise le *Quid* jusqu'aux maisons d'édition qui expurgent les œuvres classiques ou surlignent les passages importants afin d'attirer de nouveaux lecteurs vers les livres. « Jeux d'encre » enfin se clôt sur un sujet *« plus léger, sans que le terme soit péjoratif »* : un livre de souvenirs, une BD...

Apparemment, la facture de ce nouveau magazine est somme toute classique. Mais quelques accents s'y glissent et une philosophie s'en dégage, qui prouvent sa volonté de se différencier des autres magazines parlant de livres. Ainsi, Jean-Marie Castille-Jabouille a-t-il tenu à introduire entre les quatre séquences une rubrique baptisée « Têtes de gondole ». Il y présente les ouvrages qui lui ont particulièrement plu, en dehors de tout effet de mode et de toute sortie éditoriale annoncée. *« Je veux surtout éviter d'être une émission de livres comme les autres ; je veux garder mon indépendance »*, se plaît à souligner Jean-Marie Castille-Jabouille.

Car le jeune homme a découvert avec étonnement ce qu'il décrit comme le monde clos de l'édition, les auteurs, toujour les mêmes, qui font à l'unisson la « une » des pages littéraires des journaux et sont également les invités vedettes des émissions télévisées, les *« renvois d'ascenseurs »* entre critiques et auteurs ou encore l'impossibilité de lancer des jeunes auteurs. *« Je ne prétends pas jeter un pavé dans la mare ni faire de provocation gratuite »* dit-il, en regrettant notamment *« la froideur des éditeurs rencontrés pour qu'ils me permettent de lire les œuvres de jeunes auteurs encore non publiés »*. L'ancien audit est encore tout éberlué *« par ce monde de l'édition qui est, à quelques exceptions près, fondé davantage sur le marketing et le business que sur la passion »*.

Yves-Marie Labé

JEUDI 16 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Dingue de toi.
18.50 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.10).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Invité : Robert Hue.
21.05 Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

21.15 Téléfilm : Julie Lescaut. Rumeurs, de Marion Sarraut, avec Véronique Genest.
22.55 Magazine : Sans aucun doute. Avec Sophie Favier, Marie Lecoq, Mᵉ Didier Berges. Les vols de voitures ; Pour ou contre la dépénalisation de la drogue ?
0.15 Série : Paire d'as.
1.15 Journal et Météo.
1.30 Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.
2.30 TF 1 nuit (et 3.05, 4.10).
2.40 Programmes de nuit. Côté cœur ; 3.15, Histoires naturelles (et 5.10) ; 4.20, Passions ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.45 INC.
13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.40).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Que le meilleur gagne (et 4.20).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.05).
19.50 America's Cup.
19.59 Journal et Météo.
20.25 Carnet de campagne.

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Hommage à Rachid Mimouni : *Silence on tue*, de Françoise Joly et Kristian Autain ; Les Pilules magiques ; Brûlés sans flammes ; Demain le Vésuve.
23.05 Cinéma : Rambo. ■ Film américain de Ted Kotcheff (1982).
0.35 Journal, Météo, Journal des courses.
1.05 Le Cercle de minuit.
2.25 Programmes de nuit. Studio Gabriel (rediff.) ; 3.00, Bas les masques (rediff.) ; 4.50, 24 heures d'info.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Bande et sarabande*, de Samuel Beckett.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Tremblement de terre. ■ Film américain de Mark Robson (1974).
23.00 Météo et Journal.
23.25 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. Algérie, années d'espoir, années de cendre. 2. Algérie, années de cendre, de Benjamin Stora, Jean-Michel Meurice, Fabienne Strouvé.
0.25 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : Open des Canaries.
0.55 Musique : Cadran lunaire. *Scherzo et tarantelle*, de Wieniawski, par Tedi Papavrami, violon, Christophe Larrieu, piano (10 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Alerte à l'aéroport. De Charles S. Dubin et Don Chaffey, avec Gil Gerard, Derlinda Tolbert.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1965 : l'assassinat de Malcolm X.

20.50 Cinéma : Music Box. ■■■ Film américain de Constantin Costa-Gavras (1989).
23.00 Téléfilm : Les Proies de la femme caméléon. De Fleming B. Fuller, avec Daphne Zunica, James Wilder.
0.35 Magazine : Culture rock (et 3.20). La saga.
2.00 Rediffusions. Rock express ; 2.25, La Ferté-Alais 1991 ; 4.15, Arles, le secret des pierres ; 5.10, Culture pub ; 5.35, E = M 6.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

13.35 Cinéma : Trois couleurs Blanc. ■■ Film franco-polono-suisse de Krzysztof Kieslowski (1994).
15.05 Documentaire : Miles. De Philippe Koechlin.
16.15 Cinéma : Bonsoir. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1993).
17.35 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Pleine Lune sur Blue Water. ■ Film américain de Peter Masterson (1988).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Mad Dog and Glory. ■ Film américain de John McNaughton (1992) (v.o.).
23.50 Cinéma : La Lumière des étoiles mortes. ■ Film français de Charles Matton (1993).
1.40 Documentaire : Gérard Philipe, un prince dans la foule. De Dominique Cazenave et Anne Andreu.
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi.
14.00 Le Temps des cathédrales. De Roger Stéphane. 8. Le Bonheur et la Mort.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô la Terre (rediff.) ; Ma souris bien aimée (rediff.).
16.25 ▶ L'Œuf de Colomb (rediff.).
16.40 Les Ecrans du savoir (suite). Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Leeds (Angleterre).
18.30 Le Monde des animaux. Les nasiques de Bornéo.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Les épouvantails en voie de disparition.
19.30 Documentaire : Photo de classes. De Litsa Boudalika.
20.27 Album couleurs. Récolte des pommes (Etats-Unis, 1910), couleurs : pochoir.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : La Belle Saxonne, Dresde. Soirée proposée par Beate Schönfeldt.
20.41 Documentaire : Dresde entre la fête et les cendres. De Beate Schönfeldt. *Histoire et renaissance d'une ville complètement détruite en 1945.*
21.45 Le Bombardement de Dresde, 13 février 1945. De Matthias Koch.
22.40 Téléfilm : Les Prussiens sont là. De Hans-Joachim Kasprzik, avec Rolf Hoppe, Arno Wysniewski (1/4).
0.15 Nouveaux Baroques et artistes en marge. De Marian Kiss.
0.50 Glenn Gould joue Bach. 2. La Question de l'instrument, de Bruno Monsaingeon (rediff.).
1.45 Dietrich Fischer-Dieskau. Récital Schumann (rediff.).
2.20 Rencontre. Dialogue entre Virgil Tanase et Pavel Lounguine (25 min).

CABLE

TV 5 ▶ Journée spéciale Israël 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55 min). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Thalassa. Les secrets de la mer Morte. 20.30 Envoyé spécial. Juifs et Noirs. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Les Grands Jours du siècle. Exodus. 22.35 Quelque chose qui se termine. 23.30 Viva. 0.15 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.05 Le Showbiz et la Politique. D'André Halimi. 20.00 Edgar P. Jacobs : le legs de l'espadon. De Christophe Heili. 20.30 Force brute. De Robert Kirk. 21.20 La Rivière volée. De Dereck Joubert. 22.10 Sabra et Chatila. De Stephen Walker. 23.05 Prostitution. De Mireille Dumas. 1. Travestir. 0.05 Les Derniers Chiens sauvages d'Afrique. D'Hugo Van Lawick. 0.55 L'Ouest, le vrai. De Graig Haffner (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.45). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total (et 22.45). 21.00 Ziegfeld Follies. ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1946, v.o.). 23.15 Frank Sinatra : The Voice. D'André Halimi. 0.10 Brahms. Concert. Symphonie n° 3 en fa majeur. Enregistré au Royal Concert Hall de Leipzig, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Graine de champion ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 John et Mary. ■ Film américain de Peter Yates (1969). 21.35 Road Test. 21.55 Chronique du front. 22.00 Anna. ■ Film français de Pierre Koralnik (1967). 23.30 Souvenir. Cravate noire, du 30 mai 1966. Avec Nino Ferrer, Marianne Faithfull, Tom Jones, les Moody Blues, Sylvie Vartan, Serge Gainsbourg, Valérie Lagrange, Guy Marchand... 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.45 Destination séries (30 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 0.00). 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Code Quantum. 23.10 Série : Equalizer. 23.55 Le Club. 0.55 Série : Le Saint (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.00). 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. Spécial Simple Minds. 23.30 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Basket-ball. En direct de Limoges. Championnat d'Europe des clubs : Limoges-Badalone. 22.00 Boxe. 23.00 Championnat du monde IBF des poids super légers : Jake Rodriguez/Konstantin Tszyu. 0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.15 Malombra. ■■■ Film italien de Mario Soldati (1942, N.). 20.30 La Gamberge. ■■ Film français de Norbert Carbonnaux (1961, N.). 22.00 Tarzan trouve un fils. ■ Film américain de Richard Thorpe (1939, N.). 23.20 Un drôle de caïd. □ Film français de Jacques Poitrenaud (1964, N.). 0.40 L'Amazone aux yeux verts. ■ Film américain d'Edwin L. Marin (1944, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Horror Kid. Film américain de Fritz Kiersch (1983). 20.30 Le Retour de Frank James. ■■ Film américain de Fritz Lang (1940). 22.00 Cher frangin. ■ Film français de Gérard Mordillat (1989). 23.35 Zuckerbaby. ■ Film allemand de Percy Adlon (1985, v.o., 90 min).

RADIO

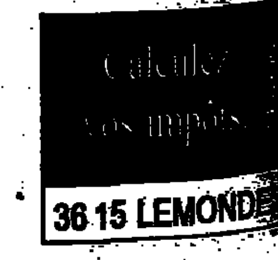
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Joël Schmidt (Heinrich von Kleist). 19.30 Perspectives scientifiques ; L'empire des techniques. 4. La technologie contemporaine : ruptures et continuités. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Musak. 4. Aménagement ou pollution ? 20.30 Fiction. Françoise Lebrun (De la curiosité). 21.32 Profils perdus. Jacques Benoist-Méchin (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. Le jeune homme contrarié. 0.05 Du jour au lendemain. Florence Seyros (Les Apparitions). 0.50 Coda. Joao Gilberto. 4. Aux États-Unis : de Carnegie Hall aux rencontres avec Stan Getz.

FRANCE-MUSIQUE : 19.05 Domaine privé. 20.00 Soirée Henri Dutilleux. Concert donné le 19 décembre 1991 au théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Tout un monde lointain... pour violoncelle et orchestre, David Geringas, violoncelle ; Timbres, Espace, Mouvement ou la Nuit étoilée ; L'Arbre des Songes, concerto pour violon et orchestre, Pierre Amoyal, violon. 23.07 Soirée Henri Dutilleux (suite) : Les Citations, Maurice Bourgue, hautbois, Huguette Dreyfus, clavecin, Bernard Cazauran, contrebasse, Bernard Ballet, percussion ; Ainsi la nuit pour quatuor à cordes, par le Quatuor Arditti ; Trois strophes sur le nom de Zacher, David Geringas, violoncelle ; Deux sonnets de Jean Cassou, Gilles Cachemaille, baryton, Henri Dutilleux, piano ; Figures de résonances, Geneviève Joy et Henri Dutilleux : pianos. 0.00 Tapage nocturne.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Gérard Longuet (« Grand débat spécial »).

O'FM 99.9, 19 heures : Dominique Strauss-Kahn « Le Grand'O » (« O'FM-La Croix »).



Jean-Claude Vannier, inventeur solitaire de la chanson française

La chaîne musicale MCM rend hommage à l'arrangeur et auteur-compositeur

NÉ EN 1943, Jean-Claude Vannier a passé l'âge de traîner dans les cours de récréation, mais à la question *« Qu'est-ce qu'y fait, ton père ? »*, il répond avec un charme de gamin en route vers l'adolescence : *« inventeur »*. L'œil vif, le cheveu sage, avec ses airs lunaires de savant fou, Vannier fils est un de ces hommes de l'ombre auxquels la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et la chaîne musicale MCM rendent justice dans « Les Coulisses de la création », une série de portraits qui compte déjà sept volets (dont Etienne Roda-Gil, Pierre Delanoë et Jean Dréjac).

Jean-Claude Vannier est une drôle de créature, campé dans son appartement, entre son piano et les jouets de ses enfants, et que Claude Nougaro décrit comme un dandy fragile et génial. *« Jeune homme*, explique le truculent Toulousain, *Vannier n'attachait pas sa chemise aux poignets »*, tant il paraissait avoir la peau sensible et diaphane. *« Même le frottement de l'air l'aurait agressé... »* A l'époque, Jean-Claude Vannier est arrangeur. Il habille les chansons écrites par d'autres d'inoubliables motifs : des sections de cordes, *« jamais de cymbales »*, d'infimes décalages, des dérapages volontaires, une forte dose d'imaginaire et, pourquoi pas, *« des aspirateurs, des machines à coudre »*.

Que je t'aime de Johnny Hallyday, *Tous les bateaux, tous les oiseaux* de Michel Polnareff, *La Drague*, le sketch de Guy Bedos et Sophie Daumier, *Dansez sur moi* de Claude Nougaro, *Do doo dah* de Jane Birkin, mais aussi bon nombre de chansons de Françoise Hardy, Véronique Sanson, Brigitte Fontaine, Barbara, Dalida, Bashung, etc. figurent au tableau de ce chasseur d'idées, dont Mike Lanaro dit qu'il *« possède la force de traverser les époques en se posant des questions que les autres ne se posent pas »*.

> « Il est le seul à pouvoir placer casserole et pot de colle dans une chanson d'amour »

Ainsi les violons orientaux et décalés qui sous-tendent *Melody Nelson*, *« cérémonie funèbre à bicyclette »* (Claude Nougaro), une des plus belles chansons de Serge Gainsbourg, dont Jean-Claude Vannier était l'ami de longue date (*« Serge me disait : toi tu es Cole, moi je suis Porter »*).

« J'aime, dit Vannier, *le déglingué, les fausses notes, tout ce qui penche. »* Pianiste classique formé à l'école du bricolage par un père vivant de ses brevets, Vannier a d'abord travaillé dans un studio d'enregistrement. « Puni » pour indiscipliné, il avait été *« muté aux accordéons, puis aux Arabes ». « Et, et c'est ainsi que je me suis retrouvé à Alger, pianiste d'hôtel un an durant. J'aime le mélange et je déteste la pureté car elle mène à l'épuration »*, explique celui dont la chanteuse Enzo Enzo dit qu'*« il sait voir dans les gens ce que les autres soupçonnent à peine »*.

C'est lui qui, en 1974, convaincra Michel Jonasz d'écrire des chansons, alors qu'il vient à peine de livrer au chanteur son premier essai de composition : *Super Nana*, puis *Les Vacances au bord de mer*. Là encore, la liste des tubes va s'allonger au fil des années. *« A chaque fois que l'on m'a dit : ça ne marchera pas, c'est toujours resté. » « Il est le seul*, commente Maurane, pour qui Vannier a écrit *Ami ou ennemi* et *Sur un prélude de Bach, à pouvoir placer casserole et pot de colle dans une chanson d'amour. »* L'auteur de *Petits pois lardons* (Julien Clerc) a-t-il un truc ? *« Pour sortir un mot je me livre à un travail d'enquête harassant, je lis toute la méthode Montignac, des traités d'horlogerie ou d'aviation. Mais j'adore ça, j'ai le temps, je prends le temps. »*

Solitaire, *« pas trop liant »*, amateur de jardins, aquarelliste *« à quoi boniste »*, antimondain et volontiers moqueur, Vannier se rit de ses discrètes facéties en citant Jean Paulhan : *« Les enfants, ces demi-fous que nous tolérons parmi nous. » « J'ai*, dit-il, *tout piqué aux mômes, les idées, la haine de l'injustice, les jouets, les orchestrations. Tout. »* Démonstration musicale avec Enzo Enzo, interprète d'un drolatique *Hou Hou*, dont l'auteur assure la rythmique au Fisher Price. Vannier est épatant. D'ailleurs, le vieux renard Salvador en est sidéré. Pour son dernier album, *M. Henry*, il a chargé Vannier d'écrire des paroles sur un blues de sa composition. *« Il m'envoie un texte*, explique Salvador, *et je lis : Adieu concombres, adieu scarolles... Mince, alors. Puis petit à petit, les mots s'agencent. Vannier est en avance sur son temps. »*

Pour le plaisir, Jean-Claude Vannier écrit aussi des nouvelles (*Le Club des inconsolables*), des musiques de film, et chante : il a à son palmarès six albums en son nom propre et des spectacles chacun plus délicieux que l'autre. Dernier en date (1990), dont ce documentaire drôle et intelligent livre de larges extraits : Pleurez-pas les filles (album chez Philips). Vannier y est accompagné par une fanfare féminine recrutée dans les meilleurs conservatoires. Pistons, fer à repasser, tasses à café, aspirateur et saxophone. Inclassable, Vannier, père de quatre filles, est, dit Nougaro, *« le cas absolu d'un homme qui ne peut vivre sans les femmes. Un lesbien »*.

Véronique Mortaigne

★ MCM : « Les Coulisses de la création », samedi 18 février à 15 h 35 et mercredi 22 février à 13 heures.

Purification

par Daniel Schneidermann

ENTRE UNE DANSEUSE décolletée, un fantaisiste et une chanteuse, l'animateur Jean-Pierre Foucault avait invité l'écrivain Jean-Edern Hallier dans « Le monde est fou », émission baroque et intermittente de TF 1, composée de lutteurs japonais, de nudistes au bowling, et de divers moutons à cinq pattes. Mais c'était moins l'écrivain qui intéressait Jean-Pierre Foucault, que l'animateur d'une émission littéraire sur la chaîne câblée Paris Première.

Car Jean-Edern Hallier, depuis l'automne dernier, anime une causerie littéraire hebdomadaire. Et, dans cette émission, il a trouvé un « truc » : il fait subir à certains livres, ostensiblement détestés, divers mauvais traitements. Il les déchire, en dévore quelques pages, les lacère, les jette par-dessus son épaule. Cette trouvaille vaut à l'émission une diffusion régulière au « Zapping » de Canal Plus, recueil quotidien de scènes télévisées choisies, qui en étend la réputation au-delà des étroites frontières du câble. Ainsi s'est assise la renommée du « Jean-Edern's club ».

Assis à la table de Foucault, Jean-Edern Hallier avait donc devant lui un seau à champagne. Dans ce seau, il avait versé, assura-t-il, quelques litres d'eau du Gange. Comme il l'avait déjà accompli dans son émission quelques semaines plus tôt, l'écrivain immergea dans ce bain le dernier livre de Taslima Nasreen, une de ses cibles favorites, à fin de purification. Il jeta ensuite par-dessus ses épaules quelques autres ouvrages qui lui avaient déplu, dont une biographie de la princesse Grace de Monaco, trop irrévérencieuse à son goût.

Ainsi la trouvaille du « Jean Edern's club » révélait-elle sa vraie nature de geste conçu, fabriqué et reproduit industriellement. « Le seau à champagne de Jean-Edern Hallier » s'installait au panthéon des « trucs » de télévision, en compagnie d'autres scènes de genre, telles que l'arrivée en TGV d'Edouard Balladur pour une visite provinciale, la tournée en uniforme de François Léotard à Sarajevo, le sac de riz porté par Bernard Kouchner aux enfants somaliens, le coup de colère de Bernard-Henri Lévy, ou l'exhibition de sa déclaration de patrimoine par Philippe de Villiers.

Commis dans la confidentialité chaleureuse de Paris Première, ce sacrilège à huis clos, ou presque, constituait une authentique trouvaille de télévision, à la fois exaspérante et plaisante, provocatrice et imparable. On pouvait légitimement penser qu'il traduisait, chez son auteur, une sincère colère à l'égard de toutes les impostures de l'édition. Aucune réplique efficace n'y était envisageable. Transféré en grande pompe chez Foucault, sur le plateau de TF 1, devant les millions de spectateurs du « prime time », le même geste perdait instantanément son sens et son âme. Il n'était plus qu'une gesticulation mécanique, une fleur vénéneuse déracinée, instantanément flétrie et à jamais inoffensive.

VENDREDI 17 FEVRIER 1995

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic infos, Tout compte fait.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Dingue de toi.
18.50 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 0.50).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Téléfilm : Honorin et l'enfant prodigue. De Jean Chapot, avec Michel Galabru, Claire Borotra.
22.35 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Les magazines de cinéma. Invités : Pierre Tchernia, Frédéric Mitterrand, Isabelle Giordano ; Histoire de la météo ; Parlez-moi d'amour. Invités : Cendrine Dominguez, Olivier Minne, Valérie Pascal, Caroline Loeb, Laurent Petitguillaume, Isabelle Heurteaux.
0.00 Série : Agence tous risques.
0.55 Journal et Météo.
1.10 Jeu : Millionnaire.
1.40 TF 1 nuit (et 2.45, 3.25, 4.05).
1.50 Programmes de nuit. Histoire de la vie ; 2.55, Intrigues ; 3.35, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.15, Mésaventures ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.50).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et vous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 America Cup.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.40 Sport : Football. 8[e] de finale de la Coupe de France : Le Havre-PSG.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Jean-Marie Domenach (*Le Crépuscule de la culture française*) ; Robert Sabatier (*Le Cygne noir*) ; Michi Strausfeld, éditeur allemand ; Jean-Marc Roberts, écrivain et éditeur ; Marin Karmitz (*Bande à part*) ; Alain Corneau, réalisateur du film *Le Nouveau Monde*.
23.30 Variétés : Taratata. Invité : I Am. La fête du disque.
0.40 Journal, Météo, Journal des courses.
1.10 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 2.40, Les Grands Travaux : les eaux fertiles ; 4.25, Rio Loco ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Inde*, de David Gentleman.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Le Serment de la mer Rouge, de Gilles Ragris et Stephane Poule. *L'Erythrée depuis l'indépendance.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Jeanne Bourin. Mongolie : chasse à la marmotte ; Côte-d'Ivoire : l'apothéose du mâle ; Etats-Unis : Cranberries, l'or rouge du Nouveau Monde.
22.50 Météo et Journal.
23.15 Magazine : Strip-tease. De Marco Lamensch et Jean Libon. Madame est servie ; Resquilleurs : attention tout se paie ! ; Al dente ; Fées d'hiver.
0.10 Magazine : Les Cavales de la nuit. Hommage au réalisateur Hubert Knapp.
2.15 Cadran lunaire. *Los Divinos*, de de Falla, par le ballet national espagnol Antonio Marquez, chorégraphie d'Alberto Lorca, costumes de Picasso (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Drôle de collège. De Rod Amateau, avec Michael J. Fox, Nancy McKeon.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : *Innocentes Victimes*. De Peter Levin, avec Park Overall, Robby Benson.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après. Le Spectre.
23.30 Magazine : Sexy Zap.
0.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
2.30 Rediffusions. Culture rock (La saga) ; 3.25, Les Seychelles ; 4.20, Portrait des passions françaises (La peur) ; 5.05, E = M 6 ; 5.30, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Neuf mois. □ Film français de Patrick Braoudé (1994).
15.20 Magazine : L'Œil du cyclone. Spécial Imagina (rediff.).
16.25 Le Journal du cinéma.
16.30 Cinéma : Cache cash. □ Film français de Claude Pinoteau (1994), avec Sophie Broustal, Jean-Pierre Darroussin, Jean-Claude Dreyfus.
17.55 Surprises (et 4.55).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Notre homme. D'Elisabeth Rappeneau, avec André Dussollier, Charlotte Kady.
22.10 Documentaire : Tremblement de terre. D'Alex Gregory.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Des hommes d'honneur. ■ Film américain de Rob Reiner (1992).
1.15 Cinéma : Le Cerf-volant bleu. ■■ Film chinois de Tian Zhuan-zhan (1992).
3.35 Cinéma : Bonsoir. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1993).
5.15 Cinéma : Cyclone à la Jamaïque. ■■ Film britannique d'Alexander McKendrick (1964).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi.
14.00 Documentaire : Les Grandes Biographies. George Marshall (rediff.). *Cet Américain qui a donné son nom au plan d'aide économique à l'Europe après la seconde guerre mondiale a reçu le Prix Nobel de la paix en 1953.*
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Le Corps humain. Les oreilles et l'ouïe.
18.30 Le Monde des animaux. La femme araignée.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. La maladie du jeu ; les Espagnols au bord de la crise de nerfs !
19.25 Documentaire : Asinara, l'île interdite. D'Achim Tacke. *L'île d'Asinara abrite l'une des prisons les plus sûres d'Italie. L'expérience d'un gardien.*
20.27 Album couleurs. Danseurs espagnols (France, 1898), couleurs : pinceau
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Les lendemains qui chantent. De Jacques Fansten, avec Wojtek Psoniak, Anne Marev.
22.15 Documentaire : L'Orient, mirage de l'Occident. 2. La Traversée du réel, de Pierre Zucca
23.15 Cinéma : Bonjour. ■■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1959), (v.o.).
0.55 Magazine : Velvet Jungle. Proposé par Patrice Blanc-Francard et présenté par Valli. The Rise of Neneh Cherry, de Dick Jewel ; Frank Black, enregistré au Top Live (rediff.)
2.10 Série : Johnny Staccato. 6. Viva Paco !, avec John Cassavetes (rediff.) (v.o., 26 min).



CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Au nom de la loi. Rediff. de la RTBF le 25 janvier. Dans la cour des vieux ; Jeux de cartes ; A points nommés. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 3 février. Avec Tonton David. 22.50 37 ° 5 le soir. Rediff. de TF 1 du 4 janvier. Les enfants hyperactifs ; La maternologie ; La consultation du sourire. 0.05 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.45 La Beauté du monde. De Guy Baskin. 1. Les merveilles du Sabah. 20.35 Le Showbiz et la Politique. D'André Halimi. 21.25 Les îles aux trésors. De David Cohen. 9. Le Robinson Crusoé de Juan Fernandez. 21.55 Force brute. De Robert Kirk. 22. Jeux de guerre. 22.45 La Rivière volée. De Dereck Joubert. 23.35 Sabra et Chatila. De Stephen Walker. 0.25 Prostitution. De Mireille Dumas. 1. Travestir (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 20.30). 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). 21.00 Embouteillage. 22.30 Récital Luciano Pavarotti. Enregistré à Paris, au Champ de Mars, en 1993. 0.25 Tennis. Open féminin Gaz de France. Quarts de finale. Au stade Pierre-de-Coubertin (résumé) (275 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invitée : Shirley Bassey. 20.25 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Le Frelon vert. 21.45 Le Meilleur du pire. 22.15 ▶ Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Le Choix de Toby. 22.45 Série : Seinfeld. La Mangue. 23.10 Top bab. 23.50 La Semaine sur Jimmy. 0.00 Série : New York Police Blues. 0.50 Série : Les Chevaliers du ciel (30 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 0.00). 22.25 Série : Code Quantum. La Chute d'une étoile. 23.10 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Souvenirs de 64 (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag. 21.00 L'Invité de marque. Invité : Jean-Louis Foulquier. 21.30 Autour du groove. 22.00 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits Hip Hop Special. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Equitation. En direct de Bruxelles (Belgique). Coupe du monde : jumping de Bruxelles. 21.00 Eurosportnews (et à 1.00). 21.30 Snooker ; 22.00 Boxe. En direct de Sunderland (Angleterre). Championnat de Grande-Bretagne des poids légers. Michael Ayers-Paul Burke. 0.00 Supercross (rediff.).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Un drôle de caïd. □ Film français de Jacques Poitrenaud (1964, N.). 20.30 Adorable menteuse. ■■ Film français de Michel Deville (1961, N.). 22.10 Quality Street. ■■ Film américain de George Stevens (1937, N., v.o.). 23.35 Le Cambrioleur. ■■ Film américain de Paul Wendkos (1957, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.20 Legends IV. Gene Hackman, Dennis Hopper et Lloyd Bridges. 18.50 Téléfilm : Adieu Alcatraz. De Paul Wendkos (1987). 20.30 Hollywood 26. 21.00 French Connection 2. ■■ Film américain de John Frankenheimer (1975). 22.55 Larry le liquidateur. □ Film américain de Norman Jewison (1991, v.o.). 0.35 Le Chat et le Canari. ■ Film américain de Radley Metzger (1977, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Avec Jean-Jacques Brochier (Une enfance lyonnaise au temps du Maréchal). 19.30 Perspectives scientifiques. Les lymphomes. Avec le professeur Gisselbrecht. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Musak. 5. Aujourd'hui-demain : Le monde (musical) à l'envers ? 20.30 Radio archives. Radio Cinoche 3. Maturité. 21.32 Musique : Black and Blue. Atomic Basie. Avec André Clergeat. 22.40 Les Nuits magnétiques. Noche Flamenco, la semaine Flamenco de Nice. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Roudaut (Louis-René des Forêts). 0.50 Coda. Joao Gilberto (5).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert Franco-Allemand. (Transmis simultanément sur Hessischer Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct, de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. Eiji Oue : Symphonie n° 7, de Beethoven ; La mort de Cléopâtre, de Berlioz, Ursula Krüger, mezzo-soprano. 22.30 Musique pluriel. Œuvre de Vandenbogaerde et de Maudot. 23.07 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et vents op. 16, de Beethoven ; Pièces romantiques pour violon et piano op. 75, de Dvorak ; Le Mancenillier op. 11, de Gottschalk. 0.00 Jazz club. En direct du Duc des Lombards. Philippe Catherine, guitare, Emmanuel Bex, orgue, et Aldo Romano, batterie

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

LE MONDE / VENDREDI 17 FÉVRIER 1995

Revue de phrases

par Pierre Georges

RAVAGES des amitiés déchirées. La guéguerre majoritairo-majoritaire fait rage. Et les Montaigu et les Capulet, l'œil rivé sur l'indice de performance de leur champion, s'assènent en ce rude débat des phrases assassines et définitives.

Il aura suffi de quelques sondages en amorce de vrille pour qu'enfin la discussion s'amorce sur des bases intéressantes. Ainsi Nicolas Sarkozy, dont nul ne saurait ignorer les penchants prononcés pour le balladurisme et dont l'inquiétude, désormais, se fait manifeste. Le porte-parole de l'école de la réforme sans casse et du croire en la France a des soucis. Il s'avance sur le champ de bataille, s'époumonne : *« Halte au feu, halte au feu ! »* et dégaine sans sommations. *« J'ai beaucoup de peine à voir un certain nombre de partisans de Jacques Chirac se comporter comme se comporteraient des socialistes. »*

Sa peine en effet doit être immense pour qu'il en arrive à semblable extrémité ! *« Socialistes ! »* Il n'est, en terres majoritaires, pire insulte. En face, on blêmit sous l'outrage. Et puis on rigole d'abondance. Faut-il qu'ils soient inquiets à Matignon pour ainsi *« ressusciter le péril rose »*. Faut-il qu'ils soient saisis d'un doute pour jouer, ou le feindre, au grand jeu nouveau du « Jospin fais-moi peur » ! Rude vie des majorités désunies ! On se missile, on s'apostrophe, on se met en garde, on fait donner la garde, on s'aime d'un furieux désamour.

Camp balladurien. Philippe Douste-Blazy prédit l'apocalypse maintenant. C'est qu'il a fort *« envie de crier casse-cou »*. Et qu'il le crie d'ailleurs au prix d'une métaphore définitive : *« Attention ! Ne jouez pas à un nouveau jeu qui serait idiot. C'est la roulette russe, mais en mettant six balles dans le barillet. Dans ce cas-là, on est sûr de se faire très mal ! »* Et c'est un médecin de campagne présidentielle qui le dit.

Camp chiraquien. A qui la faute, à qui la faute ? Question profondément apitoyée de Pierre Lellouche, député du Val-d'Oise : *« A la lumière du programme proposé lundi par M. Balladur, on est en droit de se demander s'il fallait vraiment, par cette candidature-là, diviser la majorité de 1993. »* La réponse manifestement est dans la question et dans l'ellipse vacharde, *« cette candidature-là »*.

On s'aime, on s'aime d'amour à mort. Camp balladurien. José Rossi, ministre de l'industrie, assassin : *« Jacques Chirac n'avance pas d'un pouce. »* Camp chiraquien, Robert André Vivien, un grognard celui-là, fournisseur en gros de formules tout terrain : *« On peut faire le dos rond sous l'orage ou faire face à la pluie en se mouillant. Il vaut mieux être mouillé debout que trempé le dos rond »*, a-t-il confié à *Libération*. Mâle formule ! Encore qu'elle ne soit pas sans rappeller cette autre, immortelle : *« Les escargots meurent debout. »* Et ce n'est probablement pas ce qu'a voulu dire Bob l'espiègle.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le jeudi 16 février 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17780,60	−1,17	−9,84
Honk Kong index	8103,14	+3,06	−1,07

Tokyo. Nikkei sur 1 an

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/02	var. en % 14/02	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1861,90	+0,31	—
Londres FT 100	3074,90	+0,12	+0,30
Zurich	1255,63	−0,17	+1,23
Milan MIB 30	1064	+0,66	+3,80
Francfort Dax 30	2135,04	+0,08	+1,35
Bruxelles	1358,55	+0,01	−2,23
Suisse SBS	1004,16	−0,35	−3,27
Madrid Ibex 35	288,29	−0,29	+1,15
Amsterdam CBS	279,10	−0,18	+0,39

DEMAIN dans « Le Monde »

DÉCLARATION DES REVENUS DE 1994 : tout ce qu'il faut savoir pour déclarer, avant le 2 mars minuit, les revenus encaissés au cours de l'année 1994. Sept pages spéciales, dont une permettant de calculer directement le montant des impôts.

Tirage du *Monde* daté jeudi 16 février : 496 279 exemplaires.

L'enquête sur les GAL espagnols atteint un ancien secrétaire d'Etat

MADRID
de notre correspondant

Le juge Baltasar Garzon, chargé du dossier des GAL (Groupes antiterroristes de libération), devait convoquer pour jeudi 16 février dans la soirée l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafael Vera. C'est la première fois qu'un ancien membre du gouvernement devait être entendu pour cette affaire. Celle-ci a pour protagonistes d'anciens fonctionnaires de police, poursuivis pour avoir perpétré des attentats contre des membres de l'ETA.

Rafael Vera avait demandé la récusation du juge Garzon. Non seulement cette demande a été rejetée, ce qui permet au juge de reprendre l'instruction du dossier (*Le Monde* du 16 février), mais il va également pouvoir reprendre ses investigations sur d'autres aspects de cette affaire. La chambre pénale de l'Audience nationale (Cour nationale) a en effet accédé, mercredi 15 février, à la demande du juge Garzon de rouvrir ce que l'on appelle le « dossier Amedo ».

Jose Amedo et son collègue Miguel Dominguez – les deux anciens policiers et membres des GAL repentis, qui multiplient aujourd'hui les accusations contre des responsables politiques – ont été condamnés à cent huit ans d'emprisonnement, le 20 septembre 1991, pour leur participation à des attentats des GAL. Les faits déjà jugés, à savoir six attentats manqués, ne pourront pas être de nouveau examinés, mais le juge Garzon va pouvoir poursuivre son enquête sur l'origine des fonds qui avaient permis à ces deux policiers de mener des opérations au nom des GAL. Le magistrat va essayer de savoir quels étaient les responsables politiques de cette sale guerre, et reprendre son enquête, interrompue en 1988, sur l'éventuelle utilisation de fonds secrets, en dépit des réticences du ministère de l'intérieur à collaborer. Le jugement de condamnation de ces deux hommes avait rejeté la responsabilité civile de l'Etat dans cette affaire. Aujourd'hui, Baltasar Garzon a donc de nouveau le champ libre.

Cité à comparaître jeudi, l'ancien responsable de la lutte antiterroriste, Rafael Vera, a déclaré qu'il était *« prêt au pire »*. Il pourrait être inculpé pour détournement de fonds publics et responsabilité présumée de l'enlèvement, en décembre 1983, de Secundo Marey, libéré après dix jours de séquestration. Désormais, le magistrat pourra lui poser d'autres questions, d'autant que José Amedo a encore répété mardi soir à la télévision que *« les GAL étaient dirigés depuis le ministère de l'intérieur »* et que *« les ordres venaient des responsables politiques»*.

Michel Bole-Richard

Six personnes contaminées à Nice après une fibroscopie

NICE
de notre correspondant

Six personnes sont hospitalisées en réanimation dans plusieurs hôpitaux de Nice après avoir subi une fibroscopie lundi 13 février. Elles sont victimes d'un germe qui aurait contaminé le produit anesthésiant. Des plaintes ont été déposées auprès du procureur de la République.

Les six patients avaient tous subi, lundi dans la matinée, une fibroscopie dans le même cabinet de gastro-entérologie à Nice. L'examen consiste en l'introduction d'une caméra vidéo miniature pour aller explorer les voies digestives. Une anesthésie légère (de vingt minutes environ) avait été pratiquée, à l'aide de Diprivan, sur les six personnes.

Dans l'après-midi suivant l'intervention, alors qu'ils avaient quitté le cabinet médical, les patients ont été pris de diarrhée et de forte fièvre. Ces symptômes s'accompagnaient d'une chute importante de la tension artérielle. L'état de santé des patients a nécessité leur hospitalisation d'urgence. Trois jours plus tard, trois d'entre eux avaient pu quitter l'hôpital, mais trois étaient toujours en réanimation.

La pratique de la fibroscopie ne semble pas en cause. Les soupçons se portent sur le Diprivan, qui aurait été contaminé par un germe. Le Diprivan (ou propofol) est un anesthésique général d'action rapide produit par les laboratoires Zeneca Pharma. On précise chez Zeneca qu'aucun autre incident similaire ne s'est produit ailleurs qu'à Nice. Une enquête est en cours qui devrait, espère t-on, permettre de déterminer l'origine et la nature de la contamination. Dans l'attente, le laboratoire a décidé de suspendre à titre conservatoire l'utilisation du lot B 4110 A du produit. Pour sa part, le gastro-entérologue écarte toute erreur de manipulation ou négligence. Le flacon de 50 ml a été ouvert quelques instants avant la première fibroscopie, ce qui garantit, a priori, sa stérilité, d'une durée maximale de six heures après ouverture.

Jean-Pierre Laborde

DANS LA PRESSE

Politique et temps d'antenne

LIBÉRATION

Les rieurs ont tort. Pour convenir que cette règle, malgré les disputes picrocholines auxquelles elle donne lieu, est non seulement respectable mais indispensable, il suffit de jeter un oeil par-dessus les Alpes. L'aventure de Berlusconi, ploutocrate entrepreneur de « trash TV », a porté la caricature de la démocratie et de ses procédures à un niveau jamais atteint. Le PAF – paysage audiovisuel français – n'est certes pas menacé de tels excès ; mais il ne perdra rien à être surveillé pendant quelques semaines avec la tatillonne et géométrique application de quelques jardiniers à la française.

Gérard Dupuy

LA TRIBUNE-DESFOSSÉS

Pendant cette période de précampagne (qui dure jusqu'au 7 avril inclus), les diffuseurs ne sont pas tenus, comme pendant la campagne officielle, d'accorder des temps d'antenne égaux. Le CSA leur demande de s'en tenir au principe d'équité, une formule suffisamment vague – qui intègre notoriété, représentativité en voix et en sièges parlementaires, classement dans les sondages –, pour leur laisser les coudées franches. Mais les partis politiques qui s'estiment lésés veillent scrupuleusement aux temps d'antenne, au point de devenir les alliés du CSA contre les PDG des chaînes *« inéquitables »*.

Emmanuel Hecht

L'HUMANITÉ

Simple tâche que tout téléspectateur a pu accomplir et constater que les petites lucarnes sont devenues la chasse gardée de la droite. Preuve par le CSA : le RPR a bénéficié de soixante-treize fois plus de temps d'antenne que le candidat communiste Robert Hue dans les journaux télévisés et bulletins d'information. (...) Question sans réponse : comment peut-on exiger des chaînes le respect d'un principe d'équilibre basé sur la notion d'équité dont les contours flous sont laissés à leur appréciation ?

Dominique Bègle

Un technicien mécontent a saboté des installations au CERN

LE LABORATOIRE européen pour la physique des particules (CERN) risque de ne pas reprendre ses expériences de sitôt. Ses installations ont en effet été victimes d'un acte de vandalisme perpétré, dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 février, par un technicien français de cet organisme de recherches international situé à la frontière franco-suisse. Pour des raisons encore inconnues, cet homme d'une cinquantaine d'années, employé depuis vingt-sept ans au CERN, a coupé certains câbles d'alimentation électrique et subtilisé quelque 1 200 cartes électroniques dans les armoires de contrôle des appareils qui génèrent les particules utilisées par les physiciens.

Le coupable, qui s'est dénoncé aux autorités du CERN, aurait déclaré que son geste était motivé par des raisons personnelles, vraisemblablement des problèmes matrimoniaux liés à un divorce récent. L'affaire est maintenant dans les mains de la justice, à Bourg-en-Bresse (Ain), où il a été mis en examen pour dégradation de matériel, mais aussi, semble-t-il, pour des faits liés à ses relations avec son ancienne épouse. Parallèlement, une enquête interne est en cours au CERN pour évaluer les dégâts dont on estime qu'ils retarderont le redémarrage des installations initialement prévu pour le début du mois d'avril.

Situées de part et d'autre de la frontière franco-suisse, non loin de la ville de Genève, les installations du CERN se composent d'une série d'accélérateurs de particules qui « communiquent » les uns avec les autres. Pour les machines les plus anciennes, le PS et SPS, ils servent d'« usines » à fabriquer des particules, les électrons et les positons (électrons positifs), qui sont ensuite accélérés dans le LEP, le plus grand collisionneur électron-positon du monde construit dans le sous-sol du pays de Gex et mis en service en 1989.

Faute de disposer de ces installations situées en aval, le LEP ne peut fonctionner et ne peut accueillir les nombreuses équipes internationales qui viennent ici faire leurs expériences. Ce qui inquiète aujourd'hui la direction du CERN sur la suite des événements, ce n'est pas tant la remise en état des câbles sectionnés que la récupération des cartes électroniques manquantes. L'agent du CERN qui a commis cet acte de vandalisme ne les a pas, semble-t-il, sorties de l'enceinte de l'établissement, mais les a simplement cachées en différents endroits. La plupart ont déjà été récupérées et l'homme a donné au parquet des indications sur ce point.

Ce que redoutent les techniciens du CERN, c'est que certaines de ces cartes aient subi des dommages irréparables. Dans ce cas, il serait très difficile de les remplacer. Ce matériel étant ancien, les puces électroniques qui le composent ne sont plus en vente sur le marché. De plus, lorsque toutes les armoires de contrôle des faisceaux de particules auront retrouvé leurs capacités de commande, un long travail sera nécessaire pour recalibrer les installations et faire en sorte que les faisceaux de particules suivent les trajectoires qui leur sont imposées. Faute de quoi, le faisceau se perd dans le tunnel de béton qui l'abrite sans qu'il en résulte quelque dommage que ce soit pour l'environnement.

Reste que l'on peut s'étonner qu'il soit aussi simple de mettre en péril une telle installation. Les systèmes de sécurité du CERN sont essentiellement tournés vers la protection des personnels lorsque la machine est en fonctionnement. Lorsqu'elle est arrêtée pendant plusieurs mois pour des opérations de maintenance, la circulation des personnels y est relativement libre, *a fortiori* pour un agent dont c'est le lieu de travail et qui dispose de toutes les autorisations nécessaires pour se déplacer. Sans doute le CERN, après une telle affaire, renforcera-t-il sa surveillance.

Jean-François Augereau

Le Monde DES LIVRES
VENDREDI 17 FÉVRIER 1995

L'homme qui transforma le plomb en or

Pierre Lazareff fit de la presse une passion exclusive et de ses journaux un succès. Racontant sa vie, Yves Courrière décrit un monde disparu

PIERRE LAZAREFF
d'Yves Courrière.
Gallimard, 780 p., 175 F.
(En librairie le 23 février).

C'est un journaliste et c'est un mythe. Le mythe du journaliste, donnant du « coco » en veux-tu en voilà, lunettes sur le front, pipe au bec, toujours en mouvement. C'est la légende du petit « Pierrot-les-Bretelles », qui savait tout avant tout le monde, anticipait les désirs du public, connaissait le « populo » et tutoyait les ministres. Lazareff, l'homme de *France-Soir* et de « Cinq colonnes à la Une », l'alchimiste qui transformait – au sens propre – le plomb de l'imprimerie en or, en espèces sonnantes et trébuchantes. C'est le souvenir d'un âge d'or, celui d'une presse à gros tirage, qu'on avalait comme des petits pains, qu'on criait dans les rues, qui s'arrachait à des millions d'exemplaires et qui rapportait de l'argent. Un mythe disparu.

Il y a deux sortes de journalistes. Ceux qui sont nés avec un stylo dans la bouche et ceux qui le deviennent par hasard. Pierre Lazareff était prédestiné. *« Tu es né enveloppé dans du papier journal ! »*, lui dira sa mère, puisqu'ils habitaient, lors de sa naissance, le 16 avril 1907, rue Drouot, à cinquante mètres de l'immeuble du *Figaro*. A quatorze ans, il publie son premier article dans un hebdomadaire théâtral : un entretien avec le doyen de la Comédie-Française. Il multiplie les échos sur le théâtre, et collabore au journal de la CGT, *Le Peuple*, dirigé par Raymond Manevy, avec lequel il travailla presque toute sa vie. Pendant ces années d'apprentissage, il fait deux rencontres symboliques : le dessinateur Christophe et Gaston Leroux.

> *« Ramasser le monde en un jour Le jeter aux hommes chaque matin »*

Le dessinateur du *Sapeur Camember* l'avertit : *« N'oubliez jamais, jeune homme, que les gens sérieux ne sont jamais graves... et que les gens graves ne sont jamais sérieux ! »* La sentence le marquera profondément : *« La vérité qu'exprimait cette phrase m'a profondément touché. Elle a déterminé dans une large mesure mon optique personnelle et mon optique professionnelle. Dès avant ma rencontre avec Christophe, je jugeais la presse du temps désuète. Le propos de Christophe m'éclaira. Les journaux d'alors ou bien tombaient dans la gravité quand ils étaient sérieux, ou bien n'étaient pas sérieux. Il fallait trouver une nouvelle formule afin de secouer la poussière de la presse française. Il fallait rendre attrayant le sérieux. Ainsi on pourrait toucher un nombre étendu de lecteurs. »* Quand il rencontre Christophe, Pierre Lazareff a seize ans.

A dix-sept ans, il fait la connaissance de Gaston Leroux qui l'appelle « Rouletabille numéro 2 » et lui assène deux vérités qu'il n'oubliera jamais : *« Le journalisme c'est savoir, savoir, savoir faire et faire savoir »* et *« Le premier devoir d'un journaliste, c'est d'être lu »*. Entre-temps, il a créé un journal, *Illusions*, qui vécut trois numéros. Il collabore à *L'Echo de Paris*, au *Soir*, à *Paris-Matinal* et à *Paris-Midi*, où il rencontre Jean Prouvost, pour écrire l'une des plus belles pages de la légende de la presse.

Industriel du Nord, spécialisé dans la filature de laine, Jean Prouvost rachète, en 1928, *Paris-Midi*, qui tire à quelques milliers d'exemplaires. Il embauche le jeune pigiste des échos de théâtre pour créer une nouvelle rubrique puis pour devenir – à vingt et un ans – chef des informations. *« J'ai sur la presse*, explique celui que l'on appelle « JP », *une idée bien nette. Idée que je crois valable dans tous les pays du monde. Un journal doit faire tous les sacrifices pour avoir le plus grand tirage possible. Une fois qu'il a ce tirage, personne ne peut plus rien contre lui car il a de la puissance, les annonceurs seront obligés à la longue (...) de lui apporter de la publicité quel que soit le prix exigé. Alors la mise de fonds sera amortie et les bénéfices considérables. »*

Bientôt le tirage de *Paris-Midi* dépasse les 100 000 exemplaires. En 1930, Prouvost achète *Paris-Soir* et ses 50 000 exemplaires. C'est le début d'une révolution. En cinq ans, le journal frôle les 2 millions d'exemplaires. *Paris-Soir* joue la carte de la photographie. La plupart des articles sont illustrés. Un événement du matin est en photo dans l'édition du soir même. Le journal ne lésine pas sur les moyens. Il possède des voitures et même deux avions. Dix personnes sont fréquemment envoyées sur un événement, les reporters restent des mois sur place. Et quels reporters ! Blaise Cendrars, Antoine de Saint-Exupéry, Roger Vailland, Georges Simenon, Joseph Kessel, etc. Joseph Kessel qui, dans un roman, brossera ce portrait du jeune Lazareff : *« Très petit, chétif, roux et myope, il y avait chez Romain Riatte une vivacité d'écureuil, une malice et une gentillesse de singe qui le faisaient aimer par tout le monde. Malgré sa santé fragile, il travaillait seize heures par jour et sa curiosité des hommes et des choses avait la force d'une passion. » « Ramasser le monde en un jour*, déclare Riatte-Lazareff, *le jeter aux hommes chaque matin. Les sortir de leur ornière, de leur trou, de leur ennui, de leur routine aveugle. Les promener à travers leurs merveilleux semblables. »*

Pierre Lazareff vu par Edouard Boubat : « Tu es né enveloppé dans du papier journal », dira sa mère.

EDOUARD BOUBAT/TOP

C'est à cette même promenade qu'il conviera, après la guerre, les lecteurs de son *France-Soir*, le journal dont il sera le vrai patron, après s'être débarrassé des fondateurs résistants avec la complicité d'Hachette. Il y appliqua les mêmes recettes et obtint les mêmes succès. Avec sa femme, Hélène Gordon-Lazareff, il crée *Elle*, puis *France-Dimanche* et *Télé-7 Jours*. La télé devient un phénomène de société. Il lance, avec Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet et Igor Barrère, « Cinq colonnes à la Une ». Hélène et Pierre Lazareff sont les rois de Paris. Tout le monde se presse à leur table. Son ami Georges Pompidou est au gouvernement, son pouvoir est au zénith, mais *France-Soir* amorce son déclin. Les manchettes successives du journal sont dépassées par les informations audiovisuelles. Il ne peut plus inventer ce nouveau journal populaire et de qualité que tout le monde cherche encore.

« Lui qui, toujours, avait eu une intuition formidable, lui qui avait toujours prévu avant les autres les transformations de la société, ne ressentait plus rien. (...) Il aurait souhaité que le monde s'arrêtât au stade où il l'avait connu », confie Françoise Giroud à Yves Courrière. Comme de Gaulle et comme Hubert Beuve-Méry, il passa à côté de Mai 1968.

De cette gigantesque biographie – près de 800 pages –, Lazareff aurait sans doute dit : *« Trop long, coco ! »* Mais lui qui voulait voir la vie passer à travers des histoires et des personnages aurait été servi. Il y a ce petit personnage central, sa passion de la vie et de son métier – c'était deux synonymes –, mais aussi ses douleurs, ses inquiétudes, qu'Yves Courrière décrit avec pudeur. Il y a aussi ses amis fidèles qui ont supporté et subi ses colères. Il y a surtout Hélène, sa femme qui le fit tant souffrir. Il lui écrira : *« Vous êtes Moi, comme je suis Vous »*, et n'enverra jamais la lettre. Couple moderne et couple phare, couple-roi et couple brisé. *« Seul Pierre est l'amour*, dira Hélène, *les autres ne sont que des amants. »* Il était dévoré par un cancer, elle frappée par la maladie d'Alzheimer. Le 24 avril 1972, elle assista à son enterrement : *« Quelles belles obsèques ! (...) Il y avait même Brigitte Bardot ! Dites-moi, cher, qui enterrait-on ? »*

Alain Salles



L'épreuve du traducteur

Faire coïncider les mots avec la pensée de l'auteur, restituer le ton, l'émotion et le sens du message. Ainsi Antoine Berman définit-il l'œuvre de traduction. Il illustre son propos par quatre versions d'un poème de John Donne

POUR UNE CRITIQUE DE LA TRADUCTION : JOHN DONNE
d'Antoine Berman.
Gallimard,
coll. « Bibliothèque des idées »,
279 p., 169 F.

Lorsque, il y a une dizaine d'années, Antoine Berman publia *L'Epreuve de l'étranger* (1) – ouvrage consacré à ces romantiques d'outre-Rhin ayant produit des traductions si grandes qu'elles font désormais partie du patrimoine allemand –, on avait considéré, de façon unanime, que, depuis Valery Larbaud, personne n'avait mieux analysé l'art de ces travailleurs de l'ombre que l'auteur de sous l'invocation de Saint-Jérôme baptisait *« les peseurs de mots »* : les traducteurs.

Dans cet essai qui paraît trois ans après sa mort, et auquel il a travaillé jusqu'à la fin sans désemparer, Berman développe, avec une sagacité prodigieuse, certaines remarques et certains aperçus qui émaillaient son livre précédent. Par exemple, ceux-ci, qui se révèlent d'une importance capitale : à savoir, que *« dans la traduction il y a quelque chose de la violence du métissage »* ; que le traducteur est auteur, mais jamais l'Auteur, et que *« son œuvre est une œuvre, mais n'est pas l'Œuvre »* ; et surtout que, dans la langue d'arrivée, *« la traduction éveille des possibilités latentes, et qu'elle seule, de manière différente de la littérature, a pouvoir d'éveiller »*. Assertion qui rappelle celle d'Ezra Pound, pour qui la traduction *« met en évidence le sommeil, les points paresseux de la langue qui accueille le texte original et, la secouant, la réveille »*.

Berman tient à souligner, et il a cent fois raison, que la critique n'est pas le *« travail du négatif »* que d'habitude on voit en elle, mais qu'elle est, par essence, positive, *« ontologiquement liée à l'œuvre »*. Pour Larbaud, déjà, c'était la traduction elle-même qui est une forme de critique : *« La plus timide, la plus humble et la plus agréable à pratiquer. »* Et n'oublions pas, à ce propos, que, selon T. S. Eliot, le labeur du créateur consiste à passer au crible, à combiner, à construire, à expurger, à corriger : *« Certains écrivains sont supérieurs aux autres uniquement parce que leurs facultés critiques sont supérieures. »*

De même Berman observe-t-il que *« la critique d'une traduction est celle d'un texte qui, lui-même, résulte d'un travail critique »*... Il soutient que *« le rapport interne qu'une œuvre entretient avec la traduction (ce qu'elle contient en soi de traduction et de non-traduction) détermine idéalement (...) les problèmes qu'elle peut poser »*. Et de renchérir, non sans audace, en affirmant que *« toute œuvre « prévoit » sa traduction dans sa structure »*.

C'est cela, la tâche du traducteur : deviner cette *« prévision »* secrète au cœur du texte à traduire, et trouver, pas forcément les mots qui coïncident avec les mots de celui-ci, mais avec sa pensée ; et qui restituent le *« ton »*, l'accent d'une voix unique, l'émotion et le sens d'un message.

> *« Toute œuvre « prévoit » sa traduction dans sa structure. »*

On peut dire que Berman abandonne, ici, le mot de *« littéralité »* – lequel avait suscité chez lui quelques réticences –, en tant qu'il signifie *« mot à mot »*, *« phrase à phrase »*, tandis que pour Berman, il veut dire *« attachement à la lettre, respect de la lettre de l'œuvre »*. Ainsi, lorsqu'il s'agit de confronter trois versions françaises d'un poème de John Donne, *Going to Bed*, et celle, en espagnol, d'Octavio Paz – lequel considérait la sienne comme une adaptation –, il penche pour le poème *« moderne »* de Paz, parce que le Mexicain, dans sa démarche en apparence si libre, a mieux capté l'*« essence »*, mieux cerné le *« noyau »*, le *« dit »* du poème de Donne, sans le moindre recours à des archaïsmes. Et de rappeler, en *guise d'avertissement*, que le style, la manière des littératures des différents pays ne sont pas fatalement contemporaines, loin s'en faut...

Par ailleurs, Berman juge qu'analyser une traduction sans tenir compte des normes établies par l'usage à telle ou telle époque est une entreprise absurde. Selon lui, Vialatte n'a pu traduire *« telle quelle »* l'écriture dénudée de Kafka, tout simplement parce qu'il obéissait, de manière inconsciente, aux normes en vigueur dans les années 30. Et, quand Goldschmidt ou Lortholary le retraduisent aujourd'hui, *« ils le font, chacun à sa manière, en fonction des nouvelles normes qui régissent le polysystème français »*.

Tout en reconnaissant que dans certains cas exceptionnels – Dostoïevski, Kafka... – les traductions, sans être bonnes, peuvent enrichir, voire ouvrir des horizons insoupçonnés à une littérature, Berman conçoit la traduction comme un long processus : d'abord, si une œuvre fait partie de l'enseignement d'une littérature étrangère, elle peut être *« adaptée »* lorsqu'elle heurte trop les normes autochtones ; puis vient le temps des premières traductions à ambition littéraire (les plus dangereusement fautives, à son avis) ; ensuite, celui des nombreuses retraductions – de sorte que, de fil en aiguille, la révélation d'une œuvre *« dans son être propre »* a une chance de s'accomplir : *« La « révélation » pleine et entière de cette œuvre est elle-même l'œuvre de la traduction. Et elle n'est possible que si la traduction est « vraie ». Avant, il n'y a pas de « révélation », il n'y a que les étapes menant ou non à celle-ci. »*

Seulement alors, le lecteur pourra ressentir la *« consistance immanente »* de la version en dehors de tout rapport avec l'original : *« On n'est pas naturellement lecteur de traductions, on le devient. »* Et il arrive que, face à un *« passage inachevé »* d'un chant de Dante, d'une scène de Shakespeare, d'un poème de Neruda, on découvre une langue *« qu'aucun écrivain français n'aurait pu écrire »*.

L'ambition de Berman appartient-elle au monde des utopies ? Voici Borges qui vient à sa rescousse en affirmant qu'établir d'emblée que toute nouvelle combinaison d'éléments – en l'occurrence, de mots – est obligatoirement inférieure à l'écrit original, *c'est établir au départ que le « brouillon 9 »* est obligatoirement inférieur au *« brouillon h »*, étant donné qu'il n'y a, en fait, que des brouillons : *« L'idée qu'un texte peut être « définitif » relève de la religion ou de la fatigue. »*

Armé d'une érudition hors pair, à la recherche des lois hasardeuses de la traduction, Antoine Berman a engagé sa vie dans un labyrinthe où, au passage, il a creusé des ouvertures, des portes, des fenêtres, des meurtrières aussi, et il en a atteint le centre – c'est-à-dire le tréfonds même de la littérature. Où il a trouvé ce maître-livre qu'il portait en lui, que tout traducteur devrait lire, méditer, contredire au besoin, prolonger – et davantage tout écrivain, ce traducteur premier qui n'a rien sous les yeux qu'un écheveau d'images qu'il lui faut dévider avec soin, et cela dans l'obscurité.

Hector Bianciotti

(1) *Gallimard, coll. « Essais »*, 312 p., 120 F. Prochainement dans la coll. « Tel », 322 p., 54 F.

L'ÉDITION

■ **Des guides de voyage à 15 francs.** *Amsterdam, Londres, Prague, Barcelone, Venise, Paris* : tels sont les six premiers titres d'une nouvelle collection de guides touristiques à paraître en avril aux éditions Mille et une nuits. Après avoir remporté un vif succès avec ses livres à 10 francs, cette dynamique petite maison poursuit son expansion avec des ouvrages minces – soixante-quatre pages en couleurs, au même format que les titres de littérature – pour voyager le temps *« d'une aventure, d'une rencontre, d'une découverte »*.

■ **Nouvelle collection de philosophie chez Aubier.** Sur des sujets proches de l'actualité, « Alto » se propose d'offrir, au rythme de quatre titres par an, *« des outils de réflexion »* pour aborder *« sur des bases neuves »* un certain nombre de questions fondamentales. Deux ouvrages, à paraître mi-mars, inaugureront cette collection : *Politique. Une introduction*, de Jean-Yves Calvez, et *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, de Dominique Méda.

■ **Candidats académiques.** En vue de l'élection qui aura lieu jeudi 2 mars, l'Académie française a enregistré deux nouvelles candidatures au fauteuil d'Eugène Ionesco : celle de l'écrivain Patrick Besson et d'André Sernin, qui avait déjà postulé en 1990. Etaient jusqu'alors candidats Marc Fumaroli, historien et professeur au Collège de France, et l'écrivain Denys Viat.

■ **Les libraires parisiens en colère.** L'appel d'offres lancé en juin 1994 par la Mairie de Paris pour le marché des livres de prix et des bibliothèques scolaires de la Ville de Paris – un marché de 2,6 millions de francs – a été remporté, jusqu'en 1997, par un grossiste, la Société française du livre (SFL). Dans un communiqué, le Syndicat national de la librairie (SNL) proteste, au nom des libraires parisiens, contre cette *« attribution exclusive »*. Il reproche à la Mairie de Paris de tenir un *« double langage »*, déclarant d'une part soutenir l'existence d'un réseau de librairies de qualité, et favorisant un grossiste de l'autre. En *« accaparant »* ainsi *« nos marchés naturels »*, soulignent les libraires, *« les grossistes participent à terme à la disparition de nos entreprises et des emplois de nos salariés »*. Un différend qui réactualise la question du plafonnement des remises aux collectivités locales.

■ **Naissance de Diderot Éditeur.** Fondé pour permettre la diffusion de la pensée scientifique française sur un plan international et accueillir des travaux étrangers de qualité, Diderot Éditeur – qui dispose de bureaux éditoriaux à New York et à Amsterdam – prévoit de publier quarante à cinquante titres en 1995. Comprenant notamment deux collections coéditées avec l'École normale supérieure, la production ne se limitera pas aux sciences dites « dures », mais proposera, en sciences humaines et beaux-arts, des textes de philosophie de la connaissance, d'histoire de l'art et de la culture. Les premiers titres sortiront en mars, à l'occasion du Salon du livre de Paris (Diderot Editeur, Arts et Sciences, 20, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 Paris. Tél : (1) 48-04-91-45).

■ **Jeunes talents chez Muslim-Papal.** Nées dans la mouvance d'un mouvement artistique qui associe peinture, musique, cinéma, multimédia et littérature, les éditions Muslim-Papal se proposent de faire découvrir de jeunes talents avec des premiers romans ou des auteurs francophones méconnus, et de redécouvrir des philosophes comme Pierre Abélard ou Otto Weininger. Deux premiers titres ont paru ces jours-ci : *La Semaine du chevalier quelconque*, de Jean Debats, et *Chroniques du non-agir*, de Guillaume Denom (Editions Muslim-Papal, 20, rue Médiolane, 36110 Moulins-sur-Céphons. Tél : (16) 54-35-44-32).

■ **Prix.** Le Grand Prix des ministères et du service public a été décerné à Pierre Laroque pour *Au service du droit et de l'homme. Souvenirs et Réflexions*, publié par le Comité d'histoire de la Sécurité sociale (diffusion PUF). Ont été également récompensés Henri Prévot, pour *La France : économie et sécurité* (Hachette-Pluriel), Pierre Bauby et Jean-Claude Boual, coauteurs de *Pour une citoyenneté européenne : quels services publics ?* (Editions de l'Atelier), ainsi que *L'Histoire du ministère de l'intérieur de 1790 à nos jours*, ouvrage collectif publié sous la direction de Paul Bouteiller à la Documentation française. Par ailleurs, le Prix de la nouvelle francophone revient à Georges Baudoin pour son recueil *Contes à rebours* (Buchet-Chastel).

Surenchère autour de Rushdie

Plon a emporté les droits de son prochain roman. Le coût de l'opération est élevé : financièrement et moralement...

Un livre mis aux enchères et finalement attribué au plus offrant : quoi de plus naturel dans une société marchande ? Deux éditeurs coiffés sur le poteau par un concurrent plus gros qu'eux : quoi de plus banal ? Pourtant, lorsqu'il s'agit du dernier roman de Salman Rushdie, *The Moor's Last Sigh (Le Dernier Soupir du Maure)* – encore inédit mais qui paraîtra cet automne en Angleterre et aux Etats-Unis au début de 1996 –, l'affaire prend un tour particulier. D'abord parce qu'elle coïncide avec l'anniversaire de la condamnation à mort, par fatwa rendue il y a six ans, le 14 février 1989, par l'ayatollah Khomeiny, contre l'auteur des *Versets sataniques (lire ci-dessous)*. Ensuite – et peut-être surtout ? – parce que le prix offert pour ce manuscrit vient d'atteindre des sommets peu habituels dans une vente de droits, de ce côté-ci de l'Atlantique.

On avait rarement vu, en effet, un ouvrage de littérature étrangère s'arracher en France pour 450 000 dollars (environ 2,38 millions de francs). C'est Plon, filiale du Groupe de la Cité, qui a emporté le marché vendredi 10 février, devant les deux éditeurs « traditionnels » de Rushdie en France : Stock et Christian Bourgois – ce dernier était appuyé en l'occurrence par les Editions du Seuil. Les négociations étaient menées depuis Londres par la puissante agence anglo-américaine Aitken, Stone and Wylie – l'Américain Andrew Wylie, surnommé « le chacal », étant celui-là même qui avait obtenu, en 1987, 850 000 dollars pour l'édition anglaise des *Versets sataniques* (1) et qui vient de défrayer la chronique, en Grande-Bretagne, avec l'à-valoir faramineux versé à l'écrivain Martin Amis (« Le Monde des livres » du 20 janvier).

« A fantastic job », se félicitait-on à Londres, lundi, chez Aitken, Stone and Wylie. Les enchères se seraient envolées très vite, éliminant assez tôt deux concurrents sérieux, Grasset et Gallimard. Le premier pour des raisons financières, le second, prétendent les mauvaises langues, par peur d'éventuelles représailles islamistes. *« Faux »*, rétorque-t-on chez Gallimard. *« Personne n'a peur ici. Gallimard s'est arrêté autour de 250 000 dollars simplement parce que, à ce prix-là, il devient déraisonnable de continuer. »* Il est vrai qu'à la dernière Foire de Francfort l'éditeur italien Mondadori avait acquis le même ouvrage pour « seulement » 300 000 dollars.

GOÛT AMER

Des trois maisons restées en lice, Le Seuil, Stock et Plon, cette dernière n'a pas hésité à *« aligner les zéros »* pour arrêter l'affaire. Son butin ? Deux livres. Le plus important, *The Moor's Last Sigh*, relate, sur plus de cinq cents pages et plusieurs générations, le destin d'une famille espagnole dans l'Inde d'aujourd'hui. Et, quoique *« difficile »*, ce roman du métissage culturel, comme le définit lui-même Salman Rushdie (2), apparaît, pour ses premiers lecteurs, comme l'une des plus belles œuvres de l'écrivain britannique. S'y ajoute un recueil de neuf nouvelles, *East, West*, déjà sorti aux Etats-Unis et en Angleterre, où affleure une réflexion sur la fiction, les patries, les frontières (3). Ces deux livres devraient paraître en français en 1996 et 1997.

Mais cette vente laisse un goût amer dans la bouche des concurrents de Plon. Christian Bourgois, en particulier, l'éditeur des *Versets sataniques* (1989), mais aussi de *Haroun et la Mer des histoires* (1991) ou de *Patries imaginaires* (1993), se déclare *« médusé »* par *« ce qu'est devenue l'édition française »*. *« Tout ce qu'a représenté Rushdie pour moi, les risques que j'ai pris, ne comptent-ils pas une minute ? »*, s'indigne l'éditeur, qui a longtemps vécu sous protection policière. Au Seuil, Claude Cherki, qui a assisté Christian Bourgois dans la négociation et a enchéri jusqu'à 420 000 dollars, se déclare surpris que, pour Salman Rushdie, 30 000 dollars aient pu *« faire la différence »* : *« Comment peut-on être un défenseur de la liberté d'expression et ne pas se montrer solidaire de l'éditeur qui a pris des risques pour vous ? »* Même *« consternation »* chez Stock, qui, le premier, avec *Les Enfants de la nuit* (1983), avait fait découvrir Rushdie au public français. Face aux *« préoccupations quantitatives »*, la littérature, le combat d'un écrivain ont-ils désormais si peu de poids ? s'interroge Monique Nemer, directrice éditoriale.

The Moor's Last Sigh, ce n'est *« ni les Mémoires de Mme Thatcher ni les souvenirs de Maradona »*, c'est autre chose. Un livre emblématique. Mais aujourd'hui *« tout s'achète, et tout est à vendre »*. Même les symboles. Même le calvaire d'un homme traqué par des religieux fanatiques, et qui se terre, depuis six années, au fond de l'Angleterre, tel un mort-vivant en sursis.

Ainsi, de toutes parts, Salman Rushdie est devenu un enjeu d'argent. A Téhéran, où l'on continue de promettre 10 millions de francs à qui rapportera sa tête et où l'Organisation de la propagande islamique (OPI) organise, pour le 16e anniversaire de la révolution, un prix de la meilleure nouvelle racontant *« l'existence d'angoisse et d'horreur »* de l'écrivain (*Le Monde* du 3 février). A Londres et à Paris, où des hommes d'affaires, à l'abri de sa mort annoncée, négocient au prix le plus fort sa volonté d'écrire – donc d'exister. A Cologne, au siège de la compagnie Lufthansa, et un peu partout en Occident, où l'on estime que son transport, sa sécurité, bref, sa survie, commencent à coûter beaucoup trop cher. Comme si l'écrivain était irrémédiablement pris en tenaille entre ceux qui veulent l'abattre, en vertu d'une interprétation terroriste de leur religion, et ceux qui tirent profit de sa situation, en appliquant à son œuvre les sacro-saintes lois du marché.

Florence Noiville

(1) En France, *les Versets sataniques* avaient été acquis par Christian Bourgois en 1988 pour 50 000 dollars.
(2) *Newsweek*, 6 février 1995.
(3) *The New York Review of Books*, 16 février 1995.

Six ans de « fatwa »

Six ans après la condamnation à mort, le 14 février 1989, de l'écrivain britannique Salman Rushdie par l'ayatollah Khomeiny – sous le prétexte que son livre, *Les Versets sataniques*, était blasphématoire envers l'islam et le prophète Mahomet –, l'Union européenne a renouvelé, lundi 13 février, son appel aux dirigeants iraniens, afin que soit levée cette sentence *« prise au mépris de la Déclaration universelle des droits de l'homme »*. La Suède, de son côté, a exigé, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Lena Hjelm-Wallen, que l'Iran prenne des dispositions pour empêcher que soit exécutée cette *« fatwa inhumaine et dénuée de sens »*. Et une manifestation a eu lieu à Stockholm, en présence du ministre norvégien de la culture, Aase Kleveland, et de l'écrivain bangladais Taslima Nasreen – elle-même menacée de mort par des extrémistes musulmans de son pays. Dans le même temps, en Iran, un communiqué des Gardiens de la révolution (Pasdaran) affirmait que *« ceux qui attendent que le temps passe en espérant l'annulation de la fatwa doivent savoir »* que celle-ci *« restera valable jusqu'à l'exécution de cet ordre divin »*. Face à ces échanges, Salman Rushie, dans une déclaration rendue publique lundi 13 février, s'en est pris à la politique menée, depuis 1992, par l'Union européenne face au régime iranien. *« Il est maintenant clair,* souligne l'écrivain, *que la tactique d'apaisement envers l'Iran et la reprise des relations avec ce pays sur des bases anciennes ne provoquent qu'un mépris grandissant. Si les gouvernements étaient déterminés sur cette question, il leur faudrait choisir des méthodes plus brutales. Le « dialogue critique » n'a jamais fonctionné depuis le début. (...) Ce n'est qu'un bavardage où l'un parle et l'autre ment. C'est une feuille de vigne sous laquelle l'Union européenne cache l'indigence de ses intentions. »* Et l'écrivain de rappeler que, depuis 1992, l'Iran a obtenu de rééchelonner sa dette envers l'Union européenne et a réussi à multiplier avec elle ses échanges commerciaux.

L'anniversaire de cette condamnation à mort a également donné lieu à de nouvelles prises de position. En France, une centaine d'intellectuels, de militants associatifs, d'élus, ainsi que de simples résidents nés dans des pays de tradition musulmane et vivant en Europe, lancent un appel intitulé « Pour Salman Rushdie et la liberté de conscience ». Ils y soulignent notamment qu'*« en prenant pour cible un citoyen britannique pour l'unique raison qu'il est né de parents musulmans, les autorités iraniennes en viennent aussi à dénier aux populations immigrées un droit essentiel : la liberté de conscience, et à leur imposer l'idée que chaque individu est définitivement assigné à la religion de ses parents »*. Parmi les signataires de cet appel figurent : Jamal-Eddine Bencheikh, Fehti Benslama, Driss El Yazami, Leïla Sebbar, Sami Naïr...

En Iran même, cent trente-quatre écrivains ont signé le Manifeste des 134, qui annonce la constitution d'une « Union professionnelle » visant à *« supprimer tout ce qui s'oppose à la liberté de pensée, d'expression et d'édition »*. Diffusé en France par la Ligue des droits de l'homme, ce texte a reçu le soutien de nombreux intellectuels, parmi lesquels Maurice Aghulon, Jean-Pierre Azéma, Pierre Bourdieu, Jacques Derrida, Annie Ernaux, Yves Lacoste ou Benjamin Stora.

Enfin, en Allemagne, le comité de défense de Salman Rushdie, présidé par l'écrivain Günter Wallraff, a appelé au boycott de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, qui, pour des raisons de sécurité – la compagnie parle de *« risque insupportable »* –, refuse de transporter l'écrivain britannique. Cet appel a recueilli plus de deux cents signatures d'artistes, journalistes, hommes d'affaires et scientifiques allemands et étrangers.

Fl. N.

★ **Les neuf comités de défense de Salman Rushdie (Allemagne, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas et Suède) se réuniront à Paris, samedi 18 mars, pour une journée de travail qui sera suivie, à 17 heures, par une réunion publique au Centre Georges-Pompidou. Une autre réunion publique est prévue le lendemain, dimanche 19 mars, au Salon du livre, à 15 heures. Renseignements/fax : (1) 47-35-85-31.**

Oscar Wilde à Westminster

Le 14 février, jour anniversaire de la première représentation, un siècle plus tôt, de sa pièce *De l'importance d'être constant*, a été inauguré, dans cette partie du transept sud de l'abbaye de Westminster qu'on appelle « le coin des poètes », une plaque au nom d'Oscar Fingal O'Flaherty Wills Wilde, dit Oscar Wilde, qui a ainsi pris place aux côtés de Shakespeare, de Milton et de Chaucer. Après les plaques déjà apposées le 3 janvier à Londres et le 6 février à Dublin, où il est né en 1854, c'est une nouvelle étape dans le processus de réhabilitation dont le poète fait l'objet en Angleterre, lui qui y fut si longtemps le symbole même de la dépravation : 1895, c'est aussi l'année où Wilde perdit le procès en diffamation qu'il avait intenté à Lord Queensberry, le père de son jeune amant, Lord Alfred Douglas, et où il fut condamné, en raison de cette liaison, à deux ans de travaux forcés.

Une pièce sur la vie de l'écrivain, écrite par David Hare, devrait être jouée par Liam Neeson et Hugh Grant – le héros du film *Quatre mariages et un enterrement* –, tandis que deux films sont en projet : une biographie par Kenneth Branagh et Stephen Fry – l'équipe de *Peter's Friends* – et une nouvelle adaptation du *Portrait de Dorian Gray*, par Hanif Kureishi et Roger Michell. Enfin, The Oscar Wilde Society, créée en 1990, voit son nombre d'adhérents augmenter constamment, publie un bulletin et organise chaque année un déjeuner d'été à Magdalen College à Oxford, dans l'appartement qu'y occupait l'écrivain.

■ **TOUT COLERIDGE RASSEMBLÉ.** Le professeur Jim Mays, qui est à la tête du département de littérature anglaise à l'University College de Dublin, a recherché pendant plus de vingt ans tous les textes écrits par Samuel Taylor Coleridge. Il s'apprête à publier les quelque trois cents documents ainsi rassemblés sur les cinq continents, de l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande en passant par la Suisse, la Russie ou le Moyen-Orient. La plupart sont des poèmes et étaient conservés dans des bibliothèques ou des collections privées, mais également dans des endroits plus inattendus comme une grange ou même au creux d'un mur. Certains des matériaux utilisés par le poète ne démentiront pas une solide réputation d'excentricité – morceau d'algue ou de peau humaine pour tenir lieu de papier, sang ou sirop en guise d'encre –, tout comme certains textes chantant la goutte ou les ongles incarnés... Il n'empêche : les admirateurs de l'auteur de *Kubla Kahn* et de *the Ancient Mariner* attendent avec impatience la publication de cette « intégrale ».

■ **TÉLÉ CARTLAND.** La très célèbre romancière britannique Barbara Cartland commence une nouvelle carrière à quatre-vingt-quatorze ans. Elle vient en effet de fonder, avec son fils Ian, une société de production, Cartland Film and Television, qui, associée à Working Title Films, une filiale de Polygram, va réaliser une série d'épisodes télévisés d'une heure chacun, adaptant treize de ses romans d'amour romantiques sous un titre générique : « Le Théâtre de romance de Barbara Cartland ».

■ **ÉDITEURS ANGLAIS CONTRE SUPERMARCHÉ.** Plusieurs éditeurs anglais dont Penguin et Transworld Publishing ont décidé d'attaquer en justice la chaîne de supermarchés Asda qui diffuse une douzaine de best-sellers en version livre de poche, à un prix inférieur d'une livre à celui pratiqué dans les librairies. Asda vend des livres depuis 1970 au rythme de plus de cinq millions de titres par an.

■ **SUÈDE.** Les quinze premières représentations de l'opéra de Rodion Tchédrine, *Lolita* – d'après le roman de Vladimir Nabokov –, au Royal Opera de Stockholm ont été assez mouvementées, car cette histoire d'amour entre un adulte et une adolescente suscite beaucoup d'objections de la part des mouvements féministes et des associations pour les droits des enfants. En revanche, le fils de l'écrivain, Dimitri, s'est déclaré enchanté et disposé à ce que l'œuvre soit jouée dans n'importe quelle langue, bien que les exécuteurs testamentaires de Nabokov aient donné une option à Hollywood pour toute adaptation en français, en anglais ou dans toute autre langue importante.

■ **RUSSIE.** Censurés depuis cent vingt ans en Russie, les contes érotiques collectés au milieu du XIXe siècle par le plus célèbre éditeur de contes populaires russes, Alexandre N. Afanassiev (1826-1871), ont enfin été publiés. Cette longue attente ne fait pas pour autant de l'ensemble une œuvre littéraire : le style parlé, fidèle à l'imagerie des contes populaires, s'adapte très mal au registre érotique. A dire vrai, le terme de « pornographie » semble mieux approprié à cette nouvelle publication (traduit du russe par A. Rubinstein et J. P. Morel, éd. Séguier, 238 p., 110 F) ; la traduction littérale du titre russe est d'ailleurs *Contes obscènes*. Une première traduction française, très édulcorée, avait vu le jour au début du siècle sous le titre *Contes secrets russes*.

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **LE CENTRE DE FORMATION PSYCHANALYTIQUE ET DE RECHERCHES FREUDIENNES, l'une des associations françaises d'obédience lacanienne, vient de décider, à la suite d'une crise interne, sa dissolution. Deux groupements sont nés, lundi 30 janvier, de cet événement : Espace analytique (association de formation psychanalytique et de recherches freudiennes), animé par Maud Mannoni (12, rue de Bourgogne, 75007 Paris), et la Société de psychanalyse freudienne (16, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris).**

■ **L'ASSOCIATION Mémoire de Barrès vient de voir le jour à Charmes (Vosges), dans le pays où est né l'auteur de *La Colline Inspirée*. Une revue d'études barrésienne est actuellement en projet (rens. auprès du vice-président de l'association, Marcel Cordier, rue Boucier, 54000 Nancy).**

■ **Les Éditions Ulysse Fin de siècle, parallèlement à la publication de cahiers de littérature contemporaine (Roger Laporte, Jacques Borel, Michael Palmer, John Cage, Pierre Bettencourt, Bernard Noël...), organisent, à la bibliothèque municipale de Dijon, des débats ou des lectures publiques d'écrivains et de comédiens : jeudi 16 mars, Jacques Réda ; jeudi 13 avril, Noël Jovignot lit Luc Dietrich ; jeudi 18 mai, débat autour de la revue *Quai Voltaire*, avec Alain Nadaud et Jean-Philippe Domecq (Bibliothèque municipale : 3, rue de l'Ecole-de-Droit ; tél. Nicolas Ragonneau, 80-35-42-30, ou Marie-Claude Champion, 80-44-94-10).**

■ **A L'INSTITUT DU MONDE ARABE, mercredi 22 février à 18 h 30, une rencontre-débat, animée par Rabah Mezouane, sera organisée à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de la grande chanteuse égyptienne Oum Kalsoum et de la sortie du livre de Selim Nassib *Oum* (Balland). Un film de Simone Bitton sera projeté, en présence de la réalisatrice (Auditorium de l'IMA, 1, rue des Fossés-St-Bernard, 75005 Paris, tél. 40-51-38-38, entrée libre dans la limite des places disponibles).**

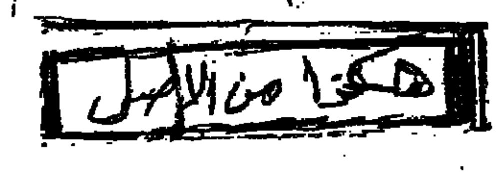
■ **L'INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE LA COMMUNICATION organise, dans le cadre des premières « Rencontres méditerranéennes », lundi 27 février de 17 h 30 à 19 h 30 au Sénat, une rencontre-débat autour de l'écrivain d'origine libanaise Salah Stétié (inscription – gratuite – auprès de cet Institut, 17, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, tél. 40-22-91-41).**

■ **LES FINNO-OUGRIENS INCONNUS, tel est le thème d'une exposition qui se tient, du vendredi 17 février au samedi 18 mars, à l'Institut finlandais de Paris. Trois colloques et plusieurs festivals de cinéma auront également lieu à cette occasion (Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. 40-51-89-09).**

■ **L'INSTITUT NÉERLANDAIS organise, du lundi 20 au mercredi 22 février, un colloque sur les échanges franco-bataves à l'époque révolutionnaire. Parallèlement, une exposition sur le bicentenaire de la République batave sera inaugurée le 22 février ; elle se prolongera jusqu'au 19 mars (Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 75007 Paris, renseignements et inscriptions : 47-05-85-99).**

■ **UN COLLOQUE INTERNATIONAL ALBERT CAMUS se tiendra à Poitiers, au Parc des expositions, les 4, 5 et 6 mai (renseignements et inscriptions auprès de Lionel Dubois, appt 60, 17, allée de Marigny, 86000 Poitiers, tél/fax : 49-45-80-59).**

RECTIFICATIF
Question sociale
Dans l'article de Nicole Lapierre consacré au livre de Robert Castel, *Les Métamorphoses de la question sociale* (« Le Monde des livres » du 10 février), c'est le *« paupérisme »* (état d'indigence) – et non la *« paupérisation »* (baisse du niveau de vie), ainsi que nous l'avons imprimé par erreur – qui était évoqué à propos de la révolution industrielle.



Le « happy

Détournement littéra

Oscar Wilde à Westminster

Le « happy end » de Miss Highsmith

L'angoisse naissant d'une description maniaque de la banalité quotidienne : l'ultime livre de la romancière est hyperboliquement dans sa manière. Perturbée pourtant par l'évidente volonté d'une fin heureuse...

SMALL G
Une idylle d'été
de Patricia Highsmith.
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis)
par François Rosso,
Calmann-Lévy, 382 p., 120 F.

Peut-on lire *Small g* autrement que comme un roman-testament ? Certainement, mais peut-être pas dès maintenant, car il paraît en France alors que son auteur, Patricia Highsmith, vient de mourir d'un cancer, samedi 4 février (*Le Monde* du 7 février). On y cherchera donc forcément – et non sans raison – des indices, des « derniers mots », voire de tardifs « aveux » (terme auquel la romancière était particulièrement allergique). Faut-il, pour autant, céder à une pulsion nécrophile bien connue des éditeurs et se précipiter sur ce livre, « pour voir », sans connaître l'œuvre de Highsmith ? Assurément non, sous peine de ne lire qu'une *« idylle d'été »* – titre que, bizarrement, l'éditeur français voulait donner au roman, et qui ne figure qu'en sous-titre, Patricia Highsmith ayant tenu à conserver *Small g*.

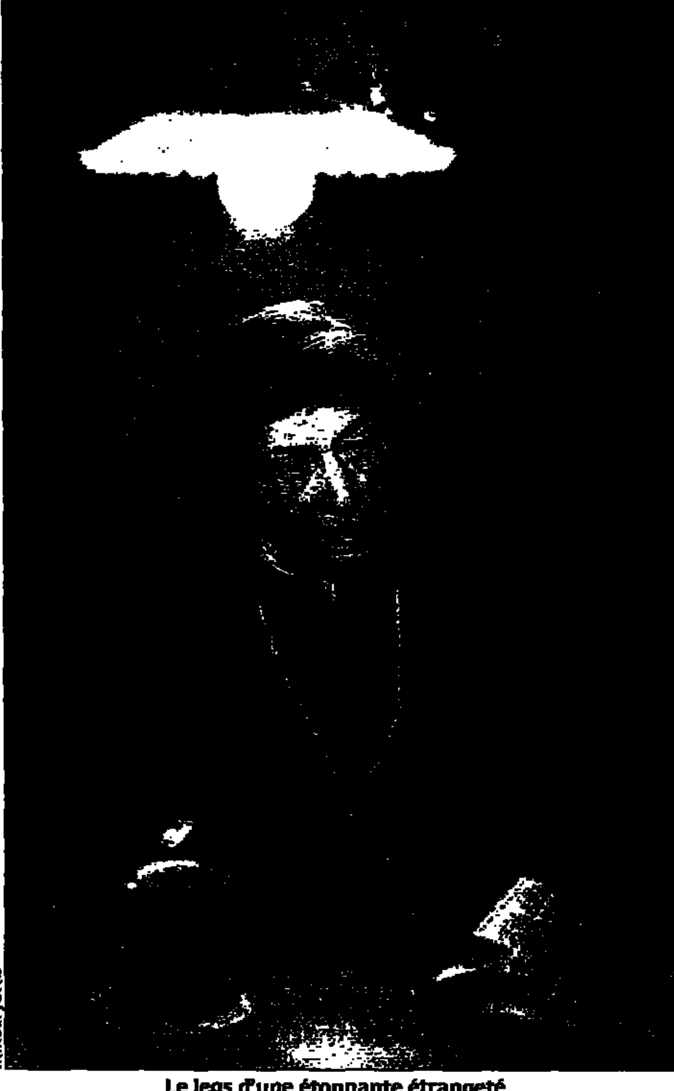
Une façon discrète et distinguée de prendre congé

Si l'on en croit le prière d'insérer et les commentaires – parfois peu amènes – qu'on a pu entendre ici ou là, en zappant sur les radios après la mort de Highsmith, *« Une idylle d'été »*, c'est l'histoire, à Zurich, dans des semaines de canicule, de personnages gravitant autour d'un café, Chez Jakob, surnommé « small g » (ainsi signale-t-on, dans certains guides, des lieux fréquentés par des homosexuels), parce que, le samedi soir essentiellement, une partie de la communauté gay de la ville s'y retrouve. Les héros en sont Rickie Markwalder – un gentil gay de quarante-six ans, qui a peur de vieillir (et du « virus ») et dont le très jeune amant, Peter, a été poignardé un soir pour quelques francs –, Renate Hagnauer – une méchante femme, couturière très dure avec ses apprenties, qui veut faire payer aux gays en général et aux jeunes femmes en particulier, son refus d'elle-même et son infirmité (un pied bot) –, Luisa, dix-neuf ans – une des apprenties de Renate, à la fois sa préférée, qu'elle a recueillie chez elle, et son souffre-douleur.

Rien de faux dans tout cela, mais pour « casser » un texte de Highsmith, rien de tel que ce genre de résumé, permettant de conclure : *« Ainsi, avant de mourir, la grande dame du Policier a raté son dernier roman »* (si, si, on l'a entendu !). Au contraire, *Small g* est un aboutissement, le point ultime du mystère Highsmith. Comment, de la simplicité extrême d'un récit, d'une description maniaque de la banalité du quotidien – dans un univers devenu un planétaire lieu commun –, naît une incompréhensible tension qui porte le lecteur au malaise, à l'angoisse ? Quel mécanisme secret « tient » ce lecteur, le pousse à « vouloir savoir », alors qu'il pressent que rien ne va se passer ? Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait vrai dans *Small g* : il se passe quelque chose, finalement. Un coup de théâtre heureux. C'est peut-être la seule faiblesse du livre. Et ce qui le rend, aujourd'hui, quelques jours après la mort de Highsmith, bouleversant.

Le happy end, qu'on pourra juger « trop beau » pour du bon Highsmith, est, bien sûr, précédé de quelques morts et d'une curieuse agression. Mais ces incidents ne sont là que pour installer une atmosphère – l'impeccable scène, à la première page, du meurtre de Peter par des drogués en manque, égarés et prêts à n'importe quelle folie pour une dose – et relancer l'anxiété. Le propos de Highsmith n'est pas de capter l'attention de son lecteur avec une intrigue et ses péripéties, mais de l'immerger, mystérieusement, dans la réalité ; de le forcer à regarder le monde, la société, les lieux où il vit sans les voir, et sans vouloir comprendre.

Highsmith nous contraint à observer les détails, les signaux minuscules qui exhibent ce que chacun voudrait cacher. Et la complaisance n'est pas son fort. Rickie Markwalder, dessinateur et propriétaire d'un drôle de chien de cirque, Lulu, est extrêmement sympathique, mais, par ses observations et par les stéréotypes dont il est lui-même quelquefois prisonnier, il révèle tout le conformisme des milieux homosexuels. A l'opposé de la liberté qu'ils prétendent incarner. Une croyance excessive en l'apparence, la reproduction des modèles les plus éculés de couple, une manière normative d'être soi-disant hors norme.



IRMELI JUNG

Le legs d'une étonnante étrangeté

Mais Rickie ne se laissera pas engluer dans cette communauté. Parce qu'il a de l'humour, de la générosité, et un instinct de vie qui le protègent. Son amitié pour la jeune Luisa – qui fut amoureuse, en pure perte, de Peter, le mort de la première page – l'aidera aussi beaucoup à échapper aux comportements convenus. Luisa est une fille comme les aime Highsmith : un peu victime, courageuse, attentive, prête à accueillir les hasards de l'existence – voire à les susciter –, disposée à l'aventure, au changement. Elle a eu une enfance difficile. Son beau-père abusait d'elle et sa mère laissait faire. Pour tenter de détourner d'elle cet homme, elle s'était transformée, à quinze ans, en « petit mec » : cigarettes fortes, moto, cuir, jurons, et fréquentation de loubards ne dédaignant pas de faire le coup de poing.

Pour cristalliser l'amitié de Rickie et de Luisa : quelques hommes, quelques femmes, mais surtout, Renate Hagnauer, qui cache son pied bot sous de longues robes – si Renate tenait tant, après sa mort, à être incinérée, pense Luisa, *« c'était parce que de cette manière son pied bot serait réduit en cendres... »* Une remarque de « pur Highsmith ». Frau Hagnauer ne s'autorise, comme signe de ce qu'elle aurait voulu être, qu'un long fume-cigarette. Renate, caricature de lesbienne refoulée, qui, n'ayant pas osé sa liberté, est devenue le symbole hideux et ridicule de la convention, de la bien-pensance bourgeoisement suisse, *« pays propre, ordonné et où les habitants débordaient de sens civique ! Terriblement rigoriste en fait. Autrement, pourquoi cette Suisse, au premier coup d'œil si avenante, aurait-elle le taux le plus élevé de toxicomanes par habitant au monde ? Forcément parce qu'elle est* trop *rigoriste. »*

Renate ne peut être réduite à ce croquis simpliste, bien sûr, et ses contradictions sont présentes à chaque page. Mais ce qu'elle affirme représenter doit être détruit, dans ce roman. Fût-ce au prix d'un volontarisme habituellement étranger à Patricia Highsmith. *Small g* est ainsi, dans l'œuvre de Highsmith, le lieu d'une double étrangeté. Le mécanisme de l'angoisse diffuse y est hyperboliquement highsmithien. Mais il est comme perturbé par une volonté évidente de faire un livre heureux.

Un dernier livre ? Patricia Highsmith savait qu'elle n'aurait pas le temps d'aller plus loin, et, avec son habituelle élégance, elle a « semé » des repères, de petits signes pour tous ceux qui l'ont aimée, dans ses livres, et dans la vie. Sur une affiche dessinée par Rickie, de beaux chats, dont un siamois ; quelque part, une mélodie de Cole Porter ; ailleurs, une chanson de Marlene Dietrich, *Johnny, wenn du Geburtstag hast*... Toute la mythologie intime de Mme Highsmith quand elle devenait « Pat ». Ses couleurs, du noir, du blanc, du rouge. Son goût des vêtements androgynes – pantalon, ceinture, cravate –, sur des silhouettes ambiguës. Son amour de ces figures-là, en mouvement, dans la danse. Sa passion de la peinture, sans aucune cuistrerie – ici juste un mot sur Kandinsky –, son regard sur la vieillesse, l'effondrement des corps, leur ruine, une des choses qui, si l'on en était vraiment conscient, pourrait – devrait ? – conduire au suicide.

Détails plus rares encore : l'excès de solitude, qui, quelquefois, conduit à éprouver *« un plaisir inaccoutumé à frapper à sa propre porte en sachant qu'il y avait des amis présents dans l'appartement »*. Une très brève et délicate scène d'amour entre Luisa et une autre jeune femme – douceur de la peau, souplesse des corps se cherchant, et ce fantasme si lesbien de n'être *« plus qu'une seule personne »*. L'ordinaire, presque toujours ridiculement décrit, des amours de femmes, se lit, dans les dernières pages de *Small g*, avec émotion. Tout comme l'accumulation de clichés, à la fin du *Journal d'Edith*, serre la gorge, inexplicablement. Dans ce qu'on croit plat, rebattu, usé, se concentre l'art très particulier de cette romancière qu'on n'a pas encore vraiment découverte, bien qu'elle soit l'une des contemporaines les plus lues dans le monde entier.

« Le plus curieux, peut-être, était qu'en dépit de ses doutes Rickie se sentait heureux. Intimement, tranquillement heureux. » Voilà les derniers mots du livre. N'était-ce pas la façon la plus discrète et distinguée de prendre congé ? De ses lecteurs. De la vie. De soi-même. C'était en tout cas bien dans la manière de la singulière « Miss Highsmith », qui n'avait pas l'intention de s'expliquer, de se confier, d'ouvrir sa porte aux « prédateurs ». Qui ne voulait léguer que des livres, des questions, des énigmes et une étonnante étrangeté. Savait-elle qu'elle avait magistralement réussi et qu'on n'en aurait pas fini de sitôt de chercher les réponses ?

Josyane Savigneau

Détournement littéraire

Comment faire lorsqu'on rêve d'écrire un roman, mais qu'on n'a pas de sujet ? Réponse – cocasse – avec Gérard Reve

PARENTS SOUCIEUX
de Gérard Reve.
Traduit du néerlandais
par Marnix Vincent
Le Promeneur, Gallimard
343 p., 160 F.

Treger est un poète qui gagne très médiocrement sa vie en traduisant des pièces de théâtre sans intérêt. Il ambitionne d'écrire un hymne à l'usage de tous les peuples – une prosopopée à la gloire de la Mère de Dieu – et, si son oisiveté le lui permet, de donner au monde un roman. Mais pour cela, il faut un sujet. Or, de sujet, Treger n'en a point. A moins d'emprunter quelques éléments à sa propre vie, *« ce qui se fait beaucoup à l'heure actuelle »*. Le poète sacrifiera donc à la mode. Treger se lance dans son roman autobiographique. Mais qu'a-t-il d'intéressant à offrir au lecteur ? Rien que l'histoire de *« deux garçons qui habitaient l'étage supérieur d'un vieux taudis, en face du jardin zoologique, et qui étaient des adeptes de l'amour entre garçons »*.

HISTOIRE DE RIEN

Ecrire un roman sur ça ? se demande Treger. Un roman où il n'y aurait pas l'ombre d'une frange, où l'on chercherait en vain le reflet d'une lycéenne dénudée. Un roman qui relaterait par le menu vingt-quatre heures de la vie que Treger, *alias* Léopard, une *« tantouse sur le retour »*, catholique et alcoolique pratiquant, fouilleur de poubelles invétéré, mène avec Licorne, un étudiant en pharmacie, particulièrement bien outillé, et qui aime examiner au microscope ses spermatozoïdes, qu'il appelle les *« flagellés »*.

Un roman donc où il ne se passe rien, *« sinon sortir pour faire les courses »*. Ce dont, Treger en est bien conscient, le lecteur se fiche éperdument. D'autant plus que les journées de Treger se déroulent invariablement entre quatre points fixes : son taudis, le marchand de vin, l'église et le zoo, avec quelques haltes du côté des ordures jetées sur les trottoirs d'Amsterdam. Tout est prétexte à d'interminables rêveries. Treger racle ses idées fixes, brasse ses obsessions, remue ses pensées fangeuses.

REBUTS

Ce sera le roman de tous les rebuts. Rebuts de la pensée, rebuts de la société. Le livre lui-même se proclame rebut de la littérature. Un livre *« absolument dénué d'intérêt, grâce auquel* [l'auteur] *ne ferait tout au plus plaisir qu'à une poignée de pervers »*, lesquels trouveront à puiser dans le catalogue des fantaisies érotiques, ruminations obscènes et scénarios sado-masochistes mettant en scène des jeunes gens *« au front bas »* débarqués de province, des garçons *« faisandés »*, un ours en peluche ligoté et baptisé Sébastien, un organiste tripatouilleur d'enfants de chœur, un servant dont la belle gueule de papiste est promise au bâillon, des flics munis de gourdins faisant régner la discipline dans une auberge de jeunesse pénitentiaire...

Tout un *« théâtre cocasse »* qui plonge Treger, l'ermite pervers, dans la plus folle extase, quand il ne ressasse pas ses hantises : la pauvreté, la décadence, la conspiration mondiale des Noirs et des diabétiques contre le catholicisme. L'espoir viendra d'un pape noir et du retour aux temps anciens, où les pauvres, comme Treger lui-même, étaient *« ramassés et brûlés »*, où la souffrance était le chemin de la vérité, où les tortionnaires rivalisaient de raffinement, où la mort par chatouillement était une forme de peine capitale reconnue.

Parents soucieux est le titre, au familialisme ironique, que Gérard Reve, double présumé de Treger, choisira finalement pour ce roman qui ne cesse de *détourner* : les mineurs du droit chemin, le sexe de la normalité, la religion de ses consolations, la police de sa mission, l'écrivain de sa tâche, le monde de sa représentation, pour le soumettre à l'imagination de Treger, qui oscille entre religion et fantasme, pornographie et lamentations, ascèse et excès, tragédie et kitsch.

Roland Jaccard

L'éveil du village juif

Inédits, les premiers récits d'Israël Joshua Singer témoignent de la lente ouverture d'un monde à la modernité

ARGILE ET AUTRES RÉCITS
(Perl ; Oyf fremder erd)
d'Israël Joshua Singer.
Traduit du yiddish,
notes et postface
par Carole Ksiazenicer-Matheron,
éd. Liana Levi, 238 p., 130 F.

Nous sommes en 1916, dans cette partie de la Pologne qui reste encore, mais pas pour longtemps, l'une des marches occidentales de l'empire du tsar. Catholiques et juifs s'y côtoient sans trop se mélanger. Ravagée par la guerre, l'Europe s'écroule, alors que, sur les bords argileux de la Vistule, un homme de vingt-trois ans, à la fois nostalgique et observateur attentif du grand chambardement, écrit en yiddish sa première nouvelle digne de ce nom.

Etonnant Israël Joshua Singer ! Certes, sa faconde, son immense talent seront quelque peu occultés par la gloire de son frère cadet, Isaac Bashevis, peut-être l'un des plus lus, commentés et traduits des lauréats de l'académie suédoise. Pourtant, en suivant l'évolution de l'aîné, depuis ses récits rédigés entre 1916 et 1924 jusqu'aux fresques romanesques qui le rendront célèbre en Amérique quinze ans plus tard (1), le lecteur comprend vite qu'il s'agit là d'un des plus importants écrivains de ce siècle.

Ces premiers récits, en voici quelques-uns, tous inédits. Hormis leur beauté chatoyante, leur intérêt vient de ce qu'ils témoignent d'une lente mais très sûre ouverture de l'écrivain – fils de rabbin – vers un monde autre que celui du village juif écrasé sous le poids de la tradition. Ressuscitant la magie de l'enfance, l'univers citadin ou les horreurs de la guerre, ils marquent déjà une rupture avec les histoires hassidiques que Singer, adolescent, racontait. Ainsi, l'orphelin et la fille du chiffonnier, seuls dans la campagne argileuse, sont davantage sollicités par le réveil de leurs sens que par l'étude de la Bible. Au kheyder, école religieuse où la classe doit mémoriser par cœur des textes en hébreu, les enfants attrapent des mouches et rêvent de s'ébrouer dans la Vistule (« Argile » et « Le Kheyder »).

UNE IDENTITÉ IMPLICITE

Avec « Prière » et « Pétrifiés », l'écrivain décrit encore le milieu rural, où les événements essentiels – sanctification d'un anniversaire, étreinte amoureuse, naissance et mort étroitement imbriquées – éclairent une identité implicite, jamais abandonnée malgré l'effritement de la tradition. Avec la même bienveillante justesse est perçu le monde paysan non juif dans « Magda » : fuite du temps, solitude d'une vieille fille dont la modeste existence ne se justifie que par l'amour qu'elle porte à son superbe alezan, devenu vieux lui aussi.

Traités d'une manière expressionniste éloignée du réalisme classique (auquel Israël Joshua Singer reviendra après avoir quitté la Pologne), les paysages citadins servent de décor à une modernité en trompe l'œil, d'où surgissent des faussaires, des lâches et de vieux monstres balzaciens (« Dans la vieille ville », « La Poisse » et « Perles »). Comme beaucoup d'écrivains à l'époque, Israël Joshua Singer a été fasciné par la révolution d'octobre mais, confronté aux réalités terribles de la guerre civile et de la terreur lors d'un séjour en Ukraine, il retourne à Varsovie déçu et amer. Cette expérience, il la raconte dans son grand roman de facture classique, *Camarade Nachman*, publié en 1939 aux Etats-Unis (2). Elle lui aura également inspiré deux récits bouleversants, « Plomb » et « Départ », qui figurent à la fin du recueil. Par leur cruauté sublimée, ils rappellent Boris Pilniak, l'auteur de *L'Année nue*, Babel aussi et sa *Cavalerie rouge*, une malédiction cosmique abattue sur l'humanité perdue. Si cette manière esthétisante d'écrire ne se retrouve plus dans les œuvres ultérieures de Singer (n'est-ce pas dommage ?), elle témoigne étonnamment d'un éveil du village juif à la modernité... avant que la folie assassine des nazis ne le fasse pour toujours disparaître.

Edgar Reichmann

(1) *Les frères Askenazi* et *Yoshe le fou*, récemment réédités chez Denoël, dans la collection « Empreinte » (« Le Monde des Livres » du 15 juillet 1994).
(2) Stock, « Le Nouveau Cabinet cosmopolite », 1985.

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

RÉCITS D'ELLIS ISLAND.
HISTOIRES D'ERRANCE ET D'ESPOIR,
de Georges Perec avec Robert Bober
Le long poème en prose, admirable et émouvante litanie, que Georges Perec écrivit pour le film que le cinéaste Robert Bober consacra à Ellis Island – cet îlot du port de New York par lequel transitèrent environ seize millions d'immigrants entre 1892 et 1924 – avait déjà fait l'objet d'une publication en 1980. Sa reprise, sous forme d'album illustré de textes et de documents d'époque, auxquels sont ajoutés des textes de Perec sur l'identité et la dispersion, et des témoignages de gens qui sont passés, enfants, par ce que certains appelèrent *« l'île des larmes »*, est un bel événement éditorial (POL/INA, 159 p., 195 F). Le film *Récits d'Ellis Island* de Perec et Bober est diffusé en cassette vidéo par le Seuil.

TÊTE DE CHEVAL, de Marc Trillard
Prix Interallié 1994 pour *Eldorado 51*, Marc Trillard publie, chez Phébus, *Tête de cheval*, paru chez un autre éditeur, en 1992, mais immédiatement retiré de la vente pour cause de cessation d'activité. *Tête de cheval* est un roman intense et érotique. L'amour fou d'un palefrenier (plus précisément étalonnier) pour le cheval dont il orchestre les ébats reproducteurs. Thème tabou mais mythique, porté par une écriture puissante, charnelle, cinglante comme un coup d'éperon (éd. Phébus, 120 p., 89 F).

LE DERNIER CHANT DES DINOSAURES, de Georges Fleury
Félibois, Carpagnousse, Beaufrecy *alias* Toucheboeuf. Les personnages ont de la famille du côté de *La Jument verte*. La verve de l'auteur relève de la même ascendance. Veuf inconsolable, Félibois vit avec ses deux fils. Cheminot, il arrête le convoi quand il voit un lapin pris à l'un de ses collets. L'administration s'émeut. On lui confie les aiguillages, puis on le renvoie. Il devient alors braconnier à part entière. Sur fond de nostalgie et de satires, une savoureuse évocation des Raboliot, de belles images de leur univers en voie de disparition (Grasset, 250 p., 110 F).

LA MAGIQUE ÉTUDE, de Jean-Yves Plancot
Simon a cinquante ans. Deuil, maladie, ruine à la suite des malversations de son beau-frère qui l'a remplacé dans son entreprise. Sophie, seize ans. Mise enceinte par l'amant de sa mère. Avortement. Du canal où elle se jette, Simon la sauve. Unir leur détresse, entreprendre la rimbaldienne *« magique étude »* qui est la quête du bonheur. Est-ce possible, d'autant qu'arrive Jérôme, l'amour ? Des personnages actuels que le talent du romancier nous rend plus présents. Désarroi des corps et des âmes, une jeunesse perdue, être vieux trop tôt, la paternité comme remède au désespoir. Des sujets délicats, traités avec subtilité (éd. de Fallois, 260 p., 120 F).

ITINÉRAIRE, 1944-1994, de Roger Ascot
La poésie n'est pas destinée à rester enfermée dans une tour d'ivoire captive du narcissisme qui la condamne au dépérissement. Le premier volume de poèmes de Roger Ascot, romancier et essayiste, le prouve s'il en était encore besoin. Tranche de vie que métamorphose une puissante musique intérieure, ces vers faussement intimistes d'un poète déchiré entre Paris et Jérusalem se nourrissent de l'histoire de ce siècle marqué par les guerres, les camps d'extermination, l'hypocrisie et l'indifférence, mais aussi éclairé par quelques lueurs d'espoir (éd. Métropolis, CP 211 Genève 17, 61 p., 92 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

JUDITA, de Francesc Trabal
Bien avant *Nadja*, Francesc Trabal (né à Sabadell, en Espagne, en 1899, mort en 1957 au Chili) écrivait *Judita*, le premier roman surréaliste. Ici, la passion folle est traitée avec verve et dérision. Barcelone se trouve réduite à une chambre d'hôtel anonyme. Les lettres de l'amoureux n'ont pas de signature. D'ailleurs, la femme qui devrait les recevoir n'existe pas. Son nom, aux résonances bibliques, nous renvoie à l'Ecclésiaste : tout, même l'amour, est vanité (traduit du catalan par Monserrat Prudon, éd. Jacqueline Chambon, 159 p., 98 F).

PIERRE DE LUNE, de William Wilkie Collins
Opiomane, ami et collaborateur de Charles Dickens, Wilkie Collins a publié ce roman en 1868, ce qui le met à mi-chemin, dans l'histoire du roman policier, entre Edgar Allan Poe et Arthur Conan Doyle. Composé de récits émanant de différents personnages, ce livre était considéré par Jorge Luis Borges comme un des romans fondateurs du genre. Non seulement l'intrigue, mêlant aventure et mystère, y est magistralement menée, mais les personnages – filles perdues en dépit de leur bonne volonté, vieilles demoiselles pieuses et desséchées, majordomes serviables mais n'en pensant pas moins, jeunes gens fougueux... – sont toujours des types humains crédibles et non de simples rouages (traduit de l'anglais par L. Lenob, préface de Charles Palliser, éd. Phébus, 510 p., 149 F). Du même Wilkie Collins, les éditions Ombres publient, dans leur élégante collection de poche, un recueil regroupant cinq nouvelles dont la première « Qui a tué Zebedee ? » donne son titre à l'ouvrage et dont la dernière s'intitule... « Une lettre volée » (traduit de l'anglais par Alexandre Mehl, « Petite Bibliothèque Ombres », 183 p., 59 F).

LETTRES À YVONNE VON WATTENWYL, de Rainer Maria Rilke
Nomade, Rilke était, on le sait, un épistolier inépuisable. Plusieurs dames de la grande société européenne bénéficièrent ainsi de la générosité littéraire du grand poète. Beaucoup de volumes de lettres parurent. Mais à la différence de nombreux écrivains, chacune des lettres de l'auteur des *Élégies de Duino* constitue un fragment, ou un moment, de sa quête poétique et existentielle. Le présent ensemble couvre la période 1919-1925 (traduit de l'allemand par Yvonne Gmür, texte établi et annoté par Hugo Sarbach, présenté par Jean-Yves Masson, éd. Verdier, 106 p, 75 F). Signalons aussi la publication récente, dans la collection « Corps 16 », de la belle traduction des *Élégies de Duino* par Marc B. de Launay (éd. Findakly, 22, avenue Jean-Alcard, 75011 Paris, 75 p., 100 F). Enfin, les *Chants d'amour et de mort du cornette Christoph Rilke* ont été repris en album, dans une traduction de Thierry Haumont et avec des illustrations de Frédéric Clément (Casterman, « Les Authentiques »).

SONNETS, de William Shakespeare
Après Pierre-Jean Jouve, Henri Thomas avait entrepris la traduction des célèbres et mystérieux *Sonnets*. Ils furent publiés, en 1961, dans l'édition des *Œuvres complètes* de Shakespeare dirigée par Pierre Leyris au Club français du livre. Ils sont ici repris avec un essai écrit quelques années plus tard (éd. Le Temps qu'il fait, Cognac, 188 p., 110 F).

ÉCRITS INTIMES

MON PÈRE, de Daniel Gélin
Daniel Gélin ne s'est jamais consolé de la disparition de l'homme qu'il admirait le plus au monde : son père, Alfred Gélin, qui avait élevé la discrétion au rang d'un art de vivre. Aussi, en écrivant ce récit sensible, a-t-il tenté de renouer la conversation trop tôt interrompue avec un être dont la trace s'affirme chaque jour davantage en lui. *« La mort devait nous séparer, mais elle nous a réunis »*, écrit joliment l'écrivain-comédien dont on pressent qu'il n'a pas fini de dialoguer avec son père (Calmann-Lévy, 177 p., 89 F).

Beautés et dangers du roman de soi

Alors que Kenzaburô Ôé « s'enferme » dans un récit par trop autobiographique, Yûko Tsushima s'en dégage par une écriture empreinte de symbolisme et de poésie

LA FEMME QUI COURT DANS LA MONTAGNE
(Yama o hashiru onna)
de Yûko Tsushima.
Traduit du japonais
par Liana Rosi.
Albin Michel, 325 p., 150 F.
UNE EXISTENCE TRANQUILLE
(Shizukana seikatsu)
de Kenzaburô Ôé.
Traduit du japonais
par Anne Bayard-Sakai.
Gallimard, 259 p., 125 F.

Tous deux marqués par des drames personnels qui ont nourri leur œuvre, la romancière Yûko Tsushima et le Prix Nobel Kenzaburô Ôé ne jouissent pas d'une notoriété égale dans les lettres, bien qu'ils aient été semblablement retenus par les éditeurs et les traducteurs étrangers. Six livres ont été traduits en français pour l'un comme pour l'autre.

Fille d'Osamu Dazai, Yûko Tsushima n'a pas tardé à s'imposer et, au fond, à faire oublier son ascendance. A la tragédie de son père, qui se suicida en 1948, un an après la naissance de Yûko, a succédé celle de la mort de son propre fils, en 1985. Ôé, comme chacun le sait à présent, a fondé l'essentiel de son inspiration sur la naissance de son fils Hikari, qu'une malformation de la boîte crânienne a rendu handicapé mental.


Yûko Tsushima : un minimalisme trompeur

On est donc en présence de deux œuvres hantées par des événements biographiques. Même si l'on sait que, dans le cas d'Ôé, l'ambition et la valeur littéraires dépassent de loin la teneur anecdotique de sa vie, si riche et bouleversante soit-elle, on ne peut que constater que, de livre en livre, il revient de manière obsessionnelle et répétitive aux mêmes moments qui ont jalonné son existence d'intellectuel meurtri dans sa vie privée. Ses lectures, ses cours, ses conférences, son activité de militant pour la cause des handicapés sont, au fond, les seuls prétextes de son insertion dans le monde. Son humour, son goût pour les voyages, sa curiosité, la diversité de sa culture, qui se nourrit aussi bien des poèmes de Yeats et de Blake que des romans de Dostoïevski et de *La Divine Comédie*, qui va puiser ses modèles chez les écrivains africains et chez les romanciers des pays de l'Est, donnent une tonalité souvent inattendue à sa narration, qui s'éloigne de plus en plus du rythme romanesque. Abandonnant tout effort de masquer les références autobiographiques, il finit par rejoindre – certes avec moins de rage – des confrères apparemment d'une culture opposée, comme Thomas Bernhard.

Yûko Tsushima appartient à un tout autre courant, moins ambitieux, plus « japonais », plus traditionnellement rattaché à une littérature intimiste de portraits psychologiques féminins, sans prétention, familiaux : intrigue ténue dans laquelle les lecteurs (ou plus souvent lectrices) se reconnaissent aisément, situations ordinaires, analyses subtiles, récit linéaire. Or, avec des moyens différents, ce sont des problèmes analogues à ceux d'Ôé qu'elle tente de résoudre : comment un romancier peut-il lutter contre la violence de ce qui peut apparaître comme une fatalité singulière ? Avec l'admirable *Poursuivie dans la lumière de la nuit* (1), elle était sortie du mutisme prostré qui avait suivi la mort de son fils à l'âge de huit ans. Pendant quelques années, la fiction perdait toute force de combativité à ses yeux, et la littérature toute vitalité. Elle décide alors d'écrire une lettre ouverte à une romancière du XI[e] siècle, l'auteur du classique *Yoru no Nezame*, pour prolonger l'existence de son enfant par une survie intérieure et par un dialogue qui traverse le temps, qui le nie, qui le transfigure.

UNE FEMME VULNÉRABLE

La Femme qui court dans la montagne a été publié au Japon en 1980. A partir de l'histoire très simple d'une jeune femme flouée, prisonnière d'une famille médiocre, haïe par son père alcoolique, abandonnée par un amant de passage qui la laisse enceinte, Yûko Tsushima décrit la lente constitution d'un univers intérieur. Contrairement à Ôé, qui depuis quelques années parsème ses récits – car on ne peut plus vraiment parler de romans – de ses propres doubles, écrivains, compositeurs, traducteurs, professeurs, intellectuels qui partagent ses facultés d'analyse et ses centres d'intérêt, la romancière met en scène une jeune femme très commune, plutôt sotte, vulnérable, manipulable. Elle la suit pas à pas à partir du moment où Takiko découvre et assume sa grossesse. Les gestes, les paroles, les notations – jusqu'au carnet de crèche ! – sont minutieusement rapportés, sans apparat, dans un souci volontaire de platitude. Et pourtant, un sentiment poétique se dégage rapidement de ce portrait minimaliste. Le quotidien, quand il est observé attentivement, comme chez Pieter de Hooch ou Vermeer, recèle des trésors.

Takiko échappe à l'accablement familial non seulement en décidant de garder l'enfant, mais en s'installant progressivement dans une rêverie qui double la grisaille des jours. Sa quête de petits métiers alimentaires la conduit chez un marchand de plantes. Un collègue, Kambayashi, la fascine. Non pas qu'elle s'éprenne de lui. Elle ignore le sentiment amoureux ; l'aurait-elle connu, elle en aurait été définitivement dégoûtée. Mais elle cherche un soutien, un miroir. Kambayashi a un fils handicapé (2). Leurs destins lui semblent alors parallèles.

Un voyage professionnel dans la « montagne », qui est en réalité une pépinière un peu à l'extérieur de la capitale, les rapproche davantage. Takiko essaie d'inventer avec l'homme un rapport charnel qui ne serait pas d'ordre vraiment érotique, plutôt un idéal de fusion. La « montagne » devient l'idée même d'un pays prénatal, le Nord qu'habitait la mère de Takiko, région de transparence et de *« cristal »*. C'est sur ce terrain symbolique que se développe le monde intérieur de l'héroïne, et c'est aussi là que s'épanouit le mieux le talent de Yûko Tsushima.

Ôé, dans son dernier livre traduit, se situe, lui, d'emblée sur le plan de la chronique familiale. Autant ses précédents romans guidaient les lecteurs dans un univers onirique et violent, fourmillant de superstitions, de croyances, de mythes, mais aussi d'événements politiques profondément analysés et réinsérés dans une structure narrative complexe, autant celui-ci, du reste représentatif de sa production récente, joue sur le prosaïsme et l'autobiographie. Bien sûr, cela ne signifie pas banalité. Mais il y a une certaine complaisance dans l'entreprise elle-même, en dépit d'un caractère que l'on peut juger authentique et assez hardi.

La parole est donnée à Mâ, la fille de l'auteur. L'écrivain, en effet, part pour la Californie avec sa femme. Il laisse à Tokyo ses trois enfants : son aîné Hikari, surnommé Eoyore (d'après le personnage de l'*« âne pessimiste »* de *Winnie l'ourson*), son fils cadet Ô, qui prépare un concours universitaire, et Mâ, qui travaille sur Céline. Ôé imagine donc ce que sa fille pense de lui, ce qui n'est pas sans risque. C'est aussi une façon de conjurer son départ, comme s'il ne pouvait se résoudre à renoncer à une responsabilité familiale.

Un mince fil anecdotique soutient l'essentiel du livre, qui est constitué par des réflexions sur la littérature, sur la musique (qu'Eoyore pratique) (3), sur la religion chrétienne et la crucifixion, sur Céline, Kurt Vonnegut (de passage à Tokyo), les écrivains des pays de l'Est (dont Kundera), Michael Ende. La trame maigrelette est dominée par les problèmes que pose à sa sœur la sexualité d'Eoyore et par la tentative de viol dont est victime Mâ elle-même de la part d'un personnage douteux, que son père connaît et qui est impliqué dans une affaire de mort mystérieuse en mer. C'est Eoyore qui la sauve.

MANQUE DE DISTANCE

La façon dont Ôé pose sur lui-même le regard imaginaire de Mâ et dont il entraîne la jeune fille dans ses propres fantasmes sexuels fait naître un certain malaise. Outre l'évident problème de cohérence du projet, qui tient du journal de lectures déguisé (si intéressantes que soient, çà et là, les remarques théoriques) et du conseil de famille, on est embarrassé par le manque de distance de l'écrivain par rapport à lui-même, malgré ses détours astucieux et les passages émouvants dont Eoyore est le protagoniste.

Les comptes rendus des crises de dépression ou de conscience religieuse de l'auteur, appesantis par les analyses supposées de sa fille, les lettres familiales, les commentaires attendris des amis sur les états d'âme d'Ôé, tout cela peut agacer le lecteur le mieux disposé et le plus conscient de l'envergure d'un romancier dont l'originalité n'est plus à prouver. Le ton faussement naïf, mais littérairement ferme, de la narratrice, sa dépendance affective et intellectuelle envers son père, qui lui prête sa plume, nuisent à l'univers poétique d'Ôé, beaucoup plus à son aise dans le roman. Puisse le Nobel [illegible] à la fiction. La fiction vraie, [illegible] peut dire.

René de [illegible]

(1) Traduit, comme les [illegible] mans, par Rose-Marie [illegible] Editions Des femmes, [illegible]
(2) Yûko Tsushima a eu [illegible] dé mental, mort en 19[illegible]
(3) Hikari Ôé est [illegible] teur. La pianiste A[illegible] ses œuvres et les [illegible] lors de ses récitals.

La mort du poète James Merrill

Né à New York le 3 mars 1926, le poète américain James Merrill, l'un des contemporains les plus singuliers, est mort d'un arrêt cardiaque à Tucson (Arizona) le 6 février (*Le Monde* du 9 février).

Né dans une famille richissime où l'on avait le goût d'une vie mondaine bien réglée, le jeune James Merrill pouvait côtoyer, dans la maison de Greenwich Village, Wallace Stevens, qui devait demeurer l'une de ses références constantes. Son œuvre, d'une hauteur et d'une élégance rares, fera fond de cette enfance, matière et manière. Parfois injustement accusé de formalisme, sinon de froideur, pour ses recherches aux frontières du classicisme, il a su intégrer des éclats de vie quotidienne, des réminiscences de ses voyages, des références mythologiques dans un verbe d'une pureté sourcilleuse.

Sa virtuosité technique, son attention extrême à la langue, son goût pour les collisions d'images brèves et étincelantes s'allient à une exigence rythmique qu'il allait puiser dans la musique classique. *Nights and Days* (1966) reçut le National Book Award (Prix national du livre). *Divine Comedies* (1976), pour lequel il obtint le prix Pulitzer, *Mirabell : Books of Number* (1978), qui lui valut un second Prix national du livre, et *Scripts for the Pageant* (1980) forment son œuvre majeure, trilogie épique où alternent et s'interpellent dimensions cosmique et personnelle.

Au dialogue poursuivi par-delà la mort avec ses aînés – Wallace Stevens, Elizabeth Bishop, Wystan Auden et le Grec Constantin Cavafy –, aux obsédants retours sur lui-même, James Merrill ajoutait ses plongées dans la société grecque et la littérature française. S'il traduisit Valéry, c'est Ponge qui l'intriguait, ce *« débiteur de Braque »*, s'imaginant *« entre Chardin et Rameau »*. Mais il se reconnaissait une dette particulière envers Proust. Depuis sa thèse de fin d'études, consacrée à la métaphore dans *A la recherche du temps perdu*, il n'avait jamais cessé de relire celui qui l'accompagnerait dans l'essentiel de son œuvre – poétique, aimait-il à préciser, car, s'il avait écrit deux romans (et deux pièces de théâtre) dans sa jeunesse, il prétendait n'être pas romancier, et ne l'avoir jamais été.

Ces dernières années, il s'était mis à l'ordinateur pour recueillir ses souvenirs des années 50. Lui qui n'en avait jamais fini d'écrire, tant il était convaincu qu'il *« n'approcherait pas la musique de Byron avant le trentième brouillon »*, nous confiait ses interrogations devant la « surécriture » à laquelle conduisait la technique nouvelle. Mais il concluait, invoquant en une pirouette Flaubert comme preuve : *« Nous étions prêts pour l'ordinateur bien avant qu'il n'existât. »*

Il « bénissait » Ponge d'être *« très difficile à traduire »*. Compliment qu'on aurait pu lui retourner si l'on mesure la rareté de son œuvre accessible en français. Pionnier, Alain Bosquet nous aura cependant donné une belle version du *Poète noyé* (1), d'où émerge un portrait de l'artiste au travail : *« Se noyer fut une merveille de technique/Le mot recélant son propre sens, comme le Temps ; /Face à la mer, il y pénétra/Comme, pourrait-on dire, des poèmes au sein d'un poème/Ou bien, au point faible d'une sonate/ Des exercices de doigté : hommage/A tout accomplissement. »*

Jean-Louis Perrier

(1) *Trente-cinq jeunes poètes américains* (Gallimard, 1960).

Rachid Mimou[illegible]



La face cachée

Rêve

Rachid Mimouni, l'homme de qualité

Le témoignage de Tahar Ben Jelloun sur celui qui rêvait d'inscrire « la liberté dans tous les actes, la démocratie dans tous les cœurs »

L'écrivain algérien d'expression française Rachid Mimouni est mort à Paris dimanche 12 février (voir Le Monde *du 14 février). Ses obsèques ont eu lieu jeudi 16 février à Boudonaou, son village natal, en Algérie.*

Je le vois encore, Rachid Mimouni, en cette soirée du 31 décembre 1993 avec sa femme et leurs trois enfants, à Tanger, chez Pierre Casalta, directeur de Médi 1, la radio du Maghreb. Il venait juste d'arriver d'Alger, une ville quittée avec douleur. Il s'en voulait un peu de se mettre à l'abri. Il pensait aux difficultés d'une nouvelle vie. Il ne se considérait pas en exil, juste un peu éloigné de sa région natale en attendant que les *« choses s'arrangent »* ; d'ailleurs, ses deux autres enfants étaient restés là-bas, à l'université. Il était ému, un peu étonné de se sentir bien, entre amis. Les enfants, très beaux, portaient le costume de fête. Nous ne parlâmes pas de l'Algérie, mais de littérature. Il n'aimait pas trop parler de politique. Les médias l'interrogeaient plus souvent sur le développement de l'intégrisme que sur son oeuvre littéraire. Il faut dire qu'il écrivit un pamphlet plein de rage et de lucidité ; son dernier roman *La Malédiction* se voulait aussi une métaphore de la tragédie algérienne.

Tanger est une ville calme. Quand on y arrive par bateau, elle ressemble un peu à Alger. Il sortait rarement et travaillait beaucoup. Ce n'était pas un mondain. C'était un homme discret, réservé et même timide. Il parlait doucement, comme s'il murmurait quelque aveu. C'était un homme angoissé. Une angoisse rentrée sur fond de colère et de blessures importantes. On dirait qu'il était miné de l'intérieur et que l'immense désillusion que l'indépendance lui apporta l'avait rendu malade pour toujours. Comme il l'a écrit dans *Le Fleuve détourné* : *« Naïfs nous l'étions tous. Nous sommes descendus de nos montagnes la tête emplie de rêves... Nous rêvions d'inscrire la liberté dans tous les actes, la démocratie dans tous les cœurs, la justice et la fraternité entre tous les hommes... »*



GÉRARD RONDEAU

Une angoisse rentrée sur fond de colère et de blessures

Il ne se confiait jamais. J'écoutais ses chroniques sur Médi 1 tous les jeudis. Il n'y parlait pas d'intégrisme. Il y abordait les problèmes du Maghreb en général, des faits de société, des sujets d'humeur et rappelait inlassablement le besoin de liberté, de démocratie et de justice. Toute son oeuvre est obsédée par ces principes.

Digne successeur de Kateb Yacine, il avait comme lui la haine du fanatisme et du totalitarisme. C'était un juste, un homme simple avec un imaginaire fabuleux, un univers surprenant. Son écriture est limpide, dépouillée à l'extrême. Ses images sont puisées dans le fond de la culture populaire. Il n'avait pas le comportement hautain de certains intellectuels. Il se définissait comme témoin, un homme à l'écoute d'un peuple à l'espérance trahie. C'était un homme du peuple. Il ne nourrissait à l'égard des autres écrivains maghrébins aucune rivalité, aucune jalousie. Il les lisait et ne disait jamais de mal d'eux, alors que certains, aigris et ratés, ne se gênaient pas pour le salir. Il ne réagissait pas. Il avait ainsi de la grâce et de l'élégance morale. C'était un homme de qualité, attentif et fraternel.

Mais c'était un homme blessé, meurtri par la manière dont son pays fut saccagé par des bureaucrates vivant par la corruption et dans l'impunité. Il raconta tout cela dans *Tombéza*.

Ces derniers temps, il était agacé par la vision réductrice que certains médias européens véhiculent à propos de l'Islam et de l'Algérie. Il avait beau leur rappeler qu'il était avant tout romancier, raconteur d'histoires, ils ne voyaient souvent en lui qu'une cible éventuelle des extrémistes. Il n'est pas mort de deux balles, il est mort de déception, une immense, une incommensurable déception.

Tahar Ben Jelloun

La face cachée des âmes

Du voyeur d'une femme nue à ce que Dostoïevski entend sous la table, Claude Delarue dévoile en cinq nouvelles les mystères de cette « existence innommée »

BIENVENUE A TAHITI
de Claude Delarue.
Julliard, coll. « L'Atelier Julliard », 185 p., 85 F.

Elle est *« inéluctablement l'autre, l'éternel féminin »*. Il ne l'a pas revue depuis cinq ans. Il se rend à Naples, où elle réside. Devant la maison, au lieu d'entrer, il se poste à la fenêtre. Voir sans être vu. Il s'est déjà offert ce spectacle, quelques années plus tôt. Bien qu'ayant le sentiment d'agir mal, il s'obstine à regarder cette femme qui se dénude. Malgré lui, il récite l'*Ave Maria*, comme la première fois, quand, après qu'il l'avait épiée, elle était entrée dans sa chambre où il feignait le sommeil. Enfin, il frappe à la porte. Elle l'accueille : *« Mon chéri ! »*

1918. Les soviets chassent les moines de leur monastère. Le starets Pakhomitch emporte un manuscrit. Sur la chemise de peau qui le contient, il écrit : *« La parole de Dieu est sous la table. »* 1925. Pakhomitch meurt. Son disciple, le moinillon Panagoulis, obtient d'être transféré dans le Sinaï, au monastère Sainte-Catherine. Il y part avec le manuscrit qu'à sa mort on trouve près de lui. 1960. A Sainte-Catherine, le moine Papadiamantis se lie d'amitié avec le narrateur, qui travaille sur des textes anciens. Papadiamantis lui ayant révélé une espèce de rite personnel, il s'attachera à étudier le rapport entre les manies des créateurs et leur création. Le moine a coutume de se mettre sous la coque d'une barque retournée. Il tient cette habitude du jour de son enfance où, dans cette position, il entendit une voix, la sienne peut-être, *« en tout cas, c'était la voix de Dieu »*. 1980. Papadiamantis fait une découverte *« de la plus haute importante »* : le manuscrit sauvé par le starets Pakhomitch contient une lettre écrite à Hombourg en 1863. Adressée à Apollinaria Sousiova, elle est signée de son amant, Dostoïevski.

MAGIE DE L'ÉCRITURE

Ce sont là deux des cinq nouvelles de Claude Delarue résumées partiellement. Au lecteur de découvrir qui est la femme observée, et le rapport entre Dostoïevski et la voix divine *« sous la table »*. Le moins que l'on puisse dire est que l'auteur nous surprend. Par ses sujets pour lesquels « originalité » semble un mot faible, et par sa façon de nous les imposer. On n'entre jamais de plain-pied dans un texte de Delarue. On avance d'abord en aveugle, rien n'indiquant où l'on va, et pourtant, alors qu'on pourrait se lasser, on ne quitte pas le chemin qu'il a tracé. Il y a là de la magie. Celle de l'écriture, dense, solide, presque lapidaire, sans sacrifier à des formulations absconses. Car il n'y a pas, chez cet écrivain très particulier, d'astuces, d'artifices pour égarer le lecteur sous prétexte de soutenir son intérêt.

Plus sobrement, il y a un art du récit qui, phrase après phrase, apporte la clarté. Pour le lecteur aveugle, tout devient lumineux. Ce qui paraissait étrange est normal ; l'invraisemblable se révèle ressortir au familier. Et de nouvelle en nouvelle, paraît leur unité : la part d'ombre de chaque âme, les mystères de cette *« existence innommée »* qui nous seconde, dont on ne peut rien dire aux autres, voire à soi-même, et de laquelle peut naître l'amour ou la haine. Ainsi du voyeur d'une femme nue – mais qui est-elle ? – ou de ce que Dostoïevski entend sous la table. Pour un rare bonheur de lecture, pour constater que notre littérature n'est pas seulement affaire de nombril, pour approcher l'indicible, n'évitez pas les abîmes qu'ouvre et éclaire Claude Delarue.

Pierre-Robert Leclercq

Rêve d'Algérie

Avec une mélancolie charmeuse, Jean-Noël Pancrazi retourne vers le pays de ses premières années

MADAME ARNOUL
de Jean-Noël Pancrazi.
Gallimard, coll. « Haute Enfance », 144 p., 80 F.

Promeneur des nuits parisiennes, dont il a su, dans ses deux précédents romans – *Les Quartiers d'hiver* et *Le Silence des passions* (1) –, rendre très sensible l'amère solitude, Jean-Noël Pancrazi se retourne aujourd'hui vers l'Algérie de son enfance. Batna, aux abords des Aurès, pourrait ressembler à n'importe quelle autre ville provinciale avec son cinéma et sa rue Carnot si elle n'était ressuscitée par les images du souvenir. On dirait qu'il suffit à l'auteur d'interroger le jeune garçon qu'il fut pour qu'une foule d'impressions renaissent aussi vives, aussi brûlantes qu'autrefois. Sur fond de collines d'oliviers et de tornades de sable, le gamin grandit, sage en apparence, bon élève qui garde bien ses secrets. Il habite avec ses parents le quartier des Européens où vit aussi une femme qui ne semble pas vraiment intégrée à la communauté. C'est cette madame Arnoul dont il se sentira le plus proche, au point de la considérer comme une mère d'élection. En sa compagnie, il ira jusqu'à un wagon abandonné où elle aime se réfugier et contemplera, le soir à la maison, la mappemonde qu'elle a achetée, promesse d'un autre espace à portée de la main. Jean-Noël Pancrazi excelle à peindre les rêves de deux êtres fiévreux réunis par une amitié qui n'a guère besoin de mots pour se savoir inaltérable. Il y a là toute une algèbre de gestes et de regards dont la complexité se résout, comme par miracle, en harmonie.

Soudain arrive la guerre, qui déroulera sous les yeux du garçon son répertoire d'effets chocs : soldats ivres, gens apeurés, premiers morts. Grâce à son amie, il échappe à un attentat. Mais madame Arnoul, dénoncée par un sympathisant de l'OAS qui la juge suspecte, sera emmenée par les forces de l'ordre. Elle ne réapparaîtra qu'à la fin du conflit, au moment où les familles françaises regagnent la métropole. En se dirigeant vers le Village nègre – elle a décidé de s'y installer parmi les musulmans –, elle adresse au garçon un signe d'adieu. Ils ne feront plus de chemin ensemble. Quand le soir tombera, ils ne souriront plus aux anges.

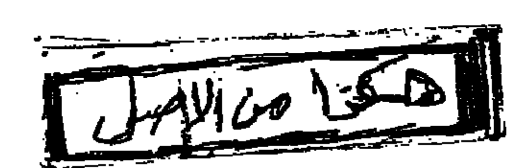
PAYSAGE INTÉRIEUR

L'enfant, à cet instant, croit quitter son enfance. Il ne reverra plus madame Arnoul, ni ses camarades d'école, ni ses voisins, il ne fera plus sa communion, ne respirera plus le même air empoussiéré. Il prend conscience que là où il va se rendre, il deviendra une sorte d'étranger ou plutôt – ce sont les derniers mots du livre – un enfant perdu. Décidément, il ne s'en débarrasse pas, de l'enfance : elle lui colle à la peau, elle est sa vraie nature. Tant pis si elle l'empêche de marcher au pas des adultes.

Jean-Noël Pancrazi, mélancolique et charmeur, recompose les fragments du passé qui le hante. Si la manière douce, insinuante, de ses phrases nous touche autant, c'est qu'elles épousent le mouvement d'une rêverie qui, fuyant le lyrisme cotonneux, met en évidence tout un paysage intérieur et son mystère.

Christian Giudicelli

(1) Gallimard, 1992 ; Gallimard, 1993.



Histoires littéraires

PAR FRANÇOIS BOTT



B. CLEEVE

LES SACRIFICES DE L'AMOUR
de Claude-Joseph Dorat.
Préface d'Alain Clerval.
Ed. Le Promeneur,
306 p., 130 F.
CONTES IMMORAUX
du prince de Ligne.
Présentation
de Roland Mortier,
texte établi et annoté
par Manuel Couvreur.
Ed. Desjonquères,
206 p., 120 F.

A l'ombre de Voltaire

On les appelle des « petits maîtres ». Ils tiennent une place modeste dans les manuels, à l'ombre des Voltaire ou des Chateaubriand, et les lycéens les négligent ou les considèrent avec cet air supérieur que donne l'appartenance à la postérité. Claude-Joseph Dorat (1734-1780) se range, malgré lui, dans cette catégorie défavorisée de la population littéraire française. De la même génération que Beaumarchais, Restif de la Bretonne, le prince de Ligne et la belle Julie, c'est-à-dire Mlle de Lespinasse, il mourut quelques mois avant la marquise du Deffand, alors que Necker, pressentant des orages, essayait encore de réformer la France. Dorat avait écrit deux romans épistolaires : ses enfants et petits-enfants, Les Sacrifices de l'amour *(1771) et* Les Malheurs de l'inconstance *(1772). Le second préfigura* Les Liaisons dangereuses, *car les petits maîtres se payent parfois le luxe d'être les précurseurs des « stars », même s'ils sont le plus souvent expédiés en quelques phrases par les historiens de la littérature.*

Dans un siècle tourné vers la frivolité, Claude-Joseph Dorat avait la réputation d'être l'un des plus légers. Ce n'était pas rien. Les gens qui s'employaient à le dénigrer disaient que c'était juste un « personnage de ruelle ». *Entendez le genre d'homme qui préfère les chambres des dames aux antichambres des ministres. Dans sa jeunesse, Dorat avait préféré devenir mousquetaire plutôt qu'avocat ou magistrat. Mais il renonça à la carrière des armes pour obtenir l'héritage d'*« une vieille tante janséniste » *qui pensait que l'on perdait son âme sous l'uniforme. Ensuite, il eut assez d'argent pour mener la vie qu'il désirait. Il perdit son âme autrement : dans les amours, les livres, les mondanités ou les* « fréquentations douteuses ». « Tous les tourbillons de la société m'emportèrent à la fois », *écrirait-il sans exagérer.*

Ce sont très souvent les tantes jansénistes, les cousins navigateurs ou les oncles peintres du dimanche qui décident de la vocation des êtres. Et c'est tant mieux, car Claude-Joseph Dorat mérite davantage qu'une mention rapide et polie dans les manuels. Avec Les Sacrifices de l'amour, *il s'est fait curieusement le défenseur de la fidélité conjugale, puisque son héroïne, Mme de Senanges, résiste à la passion qu'elle éprouve pour le chevalier de Versenai. Désertant le camp de Crébillon fils pour rejoindre celui de Rousseau, Dorat s'efforçait de réhabiliter le « devoir » et les sentiments. Mais cela ne l'empêchait pas de mélanger (très agréablement) les accents ou les larmes du préromantisme avec les polissonneries du libertinage. Et la peinture du vice l'inspirait davantage que celle de la vertu.*

Voyez le portrait de la marquise d'Ercy : « Elle est belle, et l'on serait tenté de l'en dispenser. Elle a tant de grâce que sa beauté lui devient presque inutile. Mais (...) sa tête la trompe sur les mouvements de son cœur (...). Elle est jalouse avec hauteur, exigeante sans tendresse, capricieuse à un excès que je peindrais mal, et le caprice est presque toujours chez les femmes en proportion de leur froideur. » *Claude-Joseph Dorat ajoutait que* « l'ambition démesurée » *de cette marquise* « la subordonnait à toutes les variations du crédit ». *Essayez d'évincer ou de congédier le naturel... Parce qu'il n'avait jamais regardé le prix de ses frivolités, Dorat termina son existence ruiné et couvert de dettes. Avant de s'éteindre, il refusa le secours de la religion pour faire enrager, sans doute, le fantôme de la vieille tante.*

Le « divin prince de Ligne », *disait Paul Valéry. Sainte-Beuve le mettait parmi les personnes les plus aimables de la planète. Jules Amédée Barbey d'Aurevilly déclarait que ce Belge était* « le plus français des hommes ». *Et Voltaire se traitait de* « vieux hibou » *lorsqu'il s'adressait à cet* « aigle d'Autriche ». *L'autre Joseph – car il s'appelait Charles-Joseph de Ligne – naquit à Bruxelles, en 1735, mourut à Vienne, en 1814, pendant le congrès, et resta comme l'une des figures les plus attrayantes de la littérature française sous les Lumières. A vrai dire, il n'appartenait à personne. Il était de toutes les patries. Le cosmopolitisme était son genre de vie, et la désinvolture sa vocation. Il rencontra Voltaire en 1764, Goethe en 1807, Beethoven en 1812, et descendit le Dniepr sur le bateau de Catherine II, en 1787.*

Le maréchal de Ligne cumula toutes les carrières : la guerre, la séduction, la mondanité et les lettres. Il aimait autant charmer les femmes qu'être charmé par elles. Il avait le goût du bonheur et la passion des jardins. Ecrivant pour se distraire, il débuta dans la littérature avec un Discours sur la profession des armes, *et confirma, à la fin du parcours, sa virtuosité dans l'art épistolaire.*

Les Contes immoraux *promènent le lecteur à travers l'Europe des stations thermales. Sous le masque romanesque, Ligne raconte ses aventures amoureuses, très* « internationales » *bien sûr. A la différence des libertins, il s'efforçait de ne faire* « le malheur de personne ». *Aussi éloigné de Valmont que du romantisme, il considérait l'amour comme un plaisir, et non comme le moyen de souffrir ou de faire souffrir. Le rire plutôt que les larmes. Les coups de foudre et les émois sans les cruautés. Le ravissement sans les amertumes ni les chagrins.*

« J'ai voulu faire quelques tableaux du cœur humain, mais point en noir. Je n'aime pas les monstres », *annonçait Ligne dans sa préface. Il déconseillait à ses lecteurs de prendre leurs sentiments* « au tragique ». *Il réclamait de l'*« indulgence » *pour la légèreté et les* « égarements ». *Il pensait que son livre n'effaroucherait personne, sauf* « les vieilles prudes » *et* « les curés qui ne connaissaient pas le monde ». *Une heureuse nature.*

Le prince de l'insouciance. Le contraire de ces gens (très nombreux) que mon professeur de philosophie appelait des « doloristes ».

D'autres mondes

PAR NICOLE ZAND

TERRITOIRES
(Maps)
de Nuruddin Farah.
Traduit de l'anglais
par Jacqueline Bardolph.
Ed. Le Serpent à plumes,
450 p., 125 F.
PELOURINHO
de Tierno Monénembo
Seuil, 222 p., 95 F.

Cartes et identités

La Somalie, depuis le désengagement des « casques bleus », ne fait plus la « une » des journaux... D'ailleurs, est-ce que nous nous étions vraiment intéressés à cette opération militaire internationale menée par les Américains et baptisée « Rendre l'espoir » ?... D'autant plus qu'il nous a toujours été difficile de saisir la logique insensée des luttes claniques et des violences de factions rivales qui, depuis vingt-cinq ans, ont réussi à ruiner le pays. Alors, c'est la littérature qui, une fois encore, permet, sinon de tout comprendre, du moins de saisir de l'intérieur les enjeux d'une guerre civile qui a assassiné ou forcé à l'exil ceux qui refusaient la dictature. Et c'est un intérêt pas seulement documentaire que nous procure l'œuvre originale et même déconcertante du romancier somalien Nuruddin Farah, dont Le Serpent à plumes publie une jolie édition soignée, bien traduite de *Territoires* (1986), le premier titre d'une trilogie comprenant également *Gifts* et *Secrets*.

Considéré comme l'un des grands auteurs anglophones, il avait été découvert avec *Né de la côte d'Adam* – paru en 1981 dans l'excellente collection de littérature africaine chez Hatier –, puis, plus récemment, avec un roman de 1979, *Du lait aigre-doux*, chez l'éditeur suisse Zoé (« Le Monde des livres » du 9 décembre 1994).

Depuis 1972, Nuruddin Farah est devenu un Somalien errant, exilé loin de son pays. Né en 1945, il a subi dès l'enfance un brassage culturel peu commun dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest écartelé entre les influences arabe, anglaise, éthiopienne et italienne, sans oublier des interventions russes ou américaines. Une enfance « *schizophrène* », explique-t-il : « *A la maison, nous parlions somali, mais nous lisions et écrivions dans d'autres langues : en arabe, la langue sacrée du Coran ; en amharique, celle du maître colonial éthiopien : en anglais, la langue qui nous permettrait un jour de faire partie d'un monde plus vaste. Nous nous déplacions d'un univers langagier à l'autre avec l'inquiétude d'un locataire incertain quant à la durée de son bail.* »

Dans *Territoires*, on retrouve les données de cette multiplicité des langues au long d'une gigantesque fable qui conte l'histoire d'un jeune garçon, Askar, orphelin, doté d'une intelligence exceptionnelle, recueilli à sa naissance par une Ethiopienne, Misra. A ses côtés, il vit en Ogaden une enfance heureuse, celle de la Somalie d'avant la guerre, d'avant la partition. Il décrit avec beaucoup de tendresse, de violence et de sensualité le lien qui l'unit à Misra, la chaleur de son corps, l'odeur de sa sueur, de son sang, toute une science des perceptions et des territoires corporels décrits avec la richesse de tous les sens. Mais quand Misra décidera, après la circoncision – cette découverte du « *territoire de la douleur* » –, de le laisser partir dans un monde dont il ignore les règles, ce sera comme si tout l'univers d'Askar se désintégrait. « *Il se posait la question de savoir quel degré de répugnance aurait pu naître du contact physique avec une personne que l'on n'aime plus. Quand celle que l'on est forcé de toucher, d'embrasser, enlacer, est maintenant un objet de haine. Comment se fait-il que nous aimions tant toucher, d'une manière animale, l'objet de notre adoration ?* »

Farah le Somalien, Monénembo le Guinéen : deux Africains errants

A huit ans, alors que la guerre fait rage, Askar est envoyé à Mogadiscio chez sa tante, la belle et froide Salaado, et son oncle, Hilaal, un universitaire spécialiste de linguistique, qui vont s'employer à lui donner une éducation solide. Qui vont lui faire prendre conscience de son appartenance à une nation. Lui faire découvrir un monde de cartes et de territoires dans lequel l'enfant Askar, même devenu adulte, va se chercher, sans succès, une identité culturelle autant que nationale. « *Il y a une vérité des cartes*, lui explique l'oncle Hilaal. *L'Ogaden en tant que terre somalie est une vérité. Pour le cartographe éthiopien, l'Ogaden, en tant que terre somalie, est une contre-vérité.* »

Va-t-il s'engager dans le Front de libération, ou choisir une carrière dans l'université ? Il sera finalement celui qui témoigne par l'écriture, qui s'adresse à lui-même, en faisant comme s'il parlait à son lecteur, au vocatif, dans cette autobiographie fantasmée d'un homme qui se débat entre les différents « moi » qui le constituent et qui revient sans cesse à ses propres commencements. « *Et c'est ainsi que tout commence. D'abord il raconta l'histoire sobrement sans l'embellir.* » Puis il la répétera indéfiniment comme s'il était à la fois le défenseur, le plaignant et le juré, en l'ornementant, l'enrichissant, la chargeant de ses rêves, de ses regrets, de ses obsessions, de ses contradictions, dans une composition circulaire proprement étourdissante. Jamais gratuite, mais dont il faut accepter le piétinement, le ressassement, les clichés poétiques qu'on exprime mieux dans une langue adoptée. Un beau roman où le langage des corps et des rêves s'impose plus que celui des cervelles.

C'est encore à une quête de l'identité qu'est consacré *Pelourinho*, le roman d'un autre Africain errant, francophone cette fois, le Guinéen Tierno Monénembo. Né il y a quarante-sept ans au cœur du Fouta-Djallon, dans une région où Sékou Touré avait brisé brutalement toute velléité de particularisme, il a vécu, depuis son départ de Guinée, en 1969, des exils successifs en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, en Algérie, au Maroc, en France, au Niger et au Brésil.

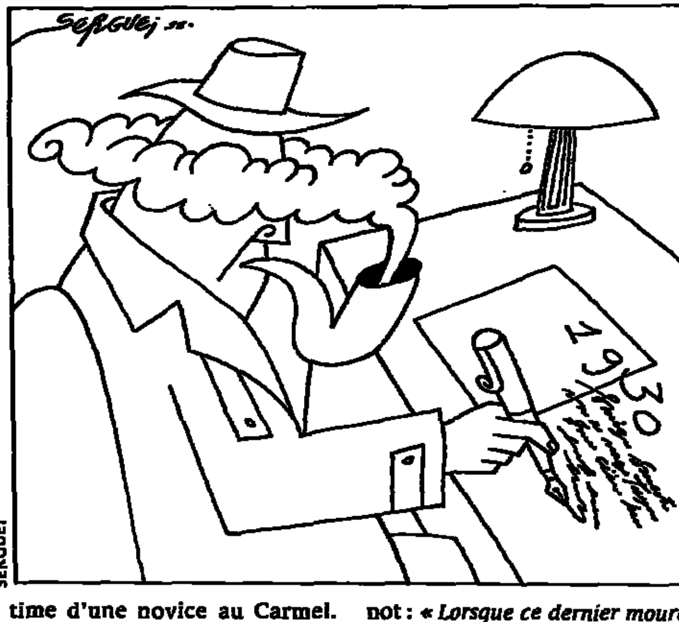
A l'inverse du retour vers l'Afrique des Noirs américains des années 60, c'est au Brésil que le personnage principal, un écrivain d'Afrique dont on ne connaîtra pas le nom – et que le narrateur appelle Escriptore ou bien Africano –, va chercher les traces de ses racines. A Salvador de Bahia, la magique, la superbe, où plus qu'ailleurs il sent que l'Afrique n'est pas loin et que les négriers n'ont pas changé la nature des Africains en les transplantant, que ces Bahianais sont toujours frères. Manifestement, le romancier a été fasciné par la ville et ses rues tumultueuses, par l'atmosphère des bas quartiers, les hauteurs du Mercador et la cuisine fleurant l'huile de palme, par les *santerias* et les cultes de *Iemanta*, par les églises et les bordels, par le vieux quartier de Pelourinho où se trouvait autrefois le marché d'esclaves, au point de métisser la langue de tous les Bahianais possibles et de la faire danser en rythme. On le sent si triste de quitter la ville qu'il a composé son livre comme un hommage nécrologique, adressé au mort Escriptore par son copain de rencontre, un petit truand. « *Maintenant que tu es mort, Escriptore, il ne me reste plus qu'à mesurer le coût de mon étourderie* », commence, à la première ligne du roman, le narrateur. Une mort absurde, annoncée, inévitable, qui illustre la quête impossible de l'identité perdue.

Histoire

PAR JEAN-PIERRE RIOUX

LA FRANCE DES ANNÉES 30
Tourments et perplexités
d'Eugen Weber.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre-Emmanuel Dauzat.
Fayard, 417 p., 180 F.

A petits pas, comme Maigret



SERGUEI

Eugen Weber est devenu le Maigret de notre histoire contemporaine. Dans sa *Fin des terroirs* (1983) le bonhomme de Los Angeles avait exploré à la paresseuse le vieux socle rural, si longtemps bouseux et très ensauvagé, de cette France qu'il aime avec malice. *Fin de siècle* (1986), puis *Ma France* (1991) avaient modernisé le regard sans modifier la philosophie générale : les Français, décidément, restent aussi étranges qu'attendrissants, avec leur ardeur républicaine et leurs pieds sales, leur culte du blanc sec et leur imparfait du subjonctif. Cette *France des années 30* est de la même cuvée.

On ne se lasse pas de suivre le commissaire Weber. Comme son illustre prédécesseur – dont il salue joyeusement la montée en puissance éditoriale à partir de 1931 –, il a cet art inimitable de flâner nez au vent, de sentir la sciure fraîche sur le sol du bistrot, de suivre la comédie humaine en clignant de l'œil, de raisonner à très petits pas, perdu dans les volutes du caporal gris. Weber excelle à déterrer la pièce plaisante dans le carton d'archives, il sait pointer la citation dans un roman de mœurs parfaitement oublié, il adore froisser une correspondance ou un journal intime (celui, inédit, de Jacques Le Roy Ladurie, le père de l'historien, l'a visiblement séduit). Sa méthode a la texture et l'odeur de ces numéros de *L'Illustration* qu'on feuillette à plat ventre dans le grenier de grand-père un jour d'été ; elle juxtapose les pages à demi arrachées, elle scotche, elle caresse la rouille et suit la poussière dans le rai de soleil.

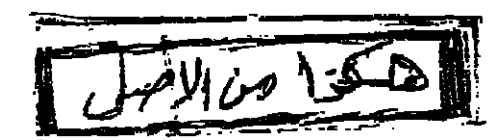
Ainsi, comme aurait dit à l'époque la chère Geneviève Tabouis, vous apprendrez demain, grâce à Weber, ce qu'étaient les [illegible] time d'une novice au Carmel. Vous apprécierez qu'en 1935 un féroce guesdiste, Adéodat Compère-Morel, ait lancé victorieusement « *le Popu, le vrai apéritif rouge* », puis que, à l'heure de Munich, un confiseur ait songé à répandre des bonbons en forme de masque à gaz. De même, on remarque sans déplaisir que 1936 fit triompher l'Ambre solaire de L'Oréal et naître l'Orangina, qu'un étudiant en médecine sur trois, avant la guerre, était d'origine étrangère, ou que les chaînes d'épicerie et les teinturiers se livraient alors à une bataille publicitaire gentiment interactive à coups de primes et de petits cadeaux aux acheteurs... Voilà pour l'intimisme à bon compte, la chine du dimanche, la promenade à Clochemerle, où Weber se régale.

Parfois, notre limier s'égare. Ainsi, quand il qualifie de « *socialiste* » Henri Queuille, l'inamovible ministre radical de l'agriculture : ça va jaser dans les comices agricoles du côté de Neuvic. Il a la plume trop leste ou bien approximative quand il parle de Pétain « *taureau sans cornes* », de la « *gaucherie* » de Daladier ou des « *chansonnettes* » de Charles Trenet. Et le ciment de la mosaïque ne tient pas toujours bien. Que penser, par exemple, page 323, de cet [illegible] not : « *Lorsque ce dernier mourut en 1932, emporté par la typhoïde, après avoir mangé des huîtres, la construction de la ligne était déjà bien avancée* » ? Voilà pour l'art du raccourci et le souci du pittoresque, qui parfois étonnent.

Il serait injuste de ne pas reconnaître pourtant que l'enquête est serrée et probante sur bien des points. Dans les domaines qu'il connaît bien, Weber-le-péremptoire est imbattable. Ainsi, sur le sport, si peu prisé par les Français de ces années-là, il peut se dispenser de lire les travaux récents de Pascal Ory et vit à l'aise sur sa lancée de spécialiste du tandem, du Tour de France et du football. De même, et plus gravement, l'historien de l'Action française sait dire pourquoi, dans ce pays malade, les « *aboiements* » du fascisme « *se perdirent dans la cacophonie des voix qui proposaient des recettes de salut* » et comment les ligues s'époumonèrent : ses pages sur le 6 février 1934 ou sur les Croix-de-Feu du colonel de La Rocque sont dignes et fortes. Et à propos de l'antisémitisme, il montre que celui-ci s'étala à stricte proportion des progrès d'une large xénophobie née d'une crainte de « l'invasion étrangère » et d'un pacifisme envahissant qui n'était pas fondamentalement raciste mais ac- [illegible] réfugiés en France d'être des fauteurs de guerre potentiels. Des remarques de ce genre sont si souvent absentes des analyses portant sur le temps de Vichy qu'il vaut vraiment la peine d'aller voir Weber pour comprendre l'amont du drame.

Enfin et surtout, c'est l'envoi du livre, sur « *le désert de la paix* » disait Tacite, qui emporte la conviction. « *Cinquante et un mois durant, c'est un millier de Français qui tombèrent au front chaque jour* » : cette France a trop saigné en 14-18 pour n'être pas à jamais morose et tourmentée, titubante, « *incapable d'infléchir son destin* ». Que peut souhaiter, sinon la paix à tout prix, un pays dont pratiquement un homme sur deux est un ancien combattant rescapé de l'horreur et qui refuse viscéralement de marcher au pas, où l'on compte 1 323 femmes pour 1 000 hommes âgés de vingt-cinq à trente ans, où, sur 600 kilomètres de long et 30 de large, du Nord à l'Est, bée encore la cicatrice des tranchées de la mort ? Oui, l'affreuse alchimie de la Très Grande Guerre a fait du patriotisme un pacifisme. Il a énervé la France, au sens premier du mot. En rappelant si haut cette terrible règle du jeu, Weber sauve son livre.

Ceci posé, la vision grisonnante qui hante sa démonstration doit être critiquée. Car cette France exsangue, puis affrontée au « *crachin* » de la grande crise économique a eu aussi, n'en déplaise à Weber, des sursauts culturels, bien mal mis en valeur (un Jean Giraudoux, par exemple, est très injustement traité et l'industrie du cinéma méritait mieux). Elle a compris la loi d'airain du salaire qui s'impose face à l'antique patrimoine foncier. Elle a su innover à l'usine et rentabiliser le travail. Elle a activement réfléchi au destin du pouvoir et au renouvellement des élites, posé les prémices de cet Etat-providence qui va être édifié en 1945. Bref, elle n'a pas été aussi stérile et aussi désolée que le laisse accroire ce livre d'images, monochromes comme le trottoir du boulevard Richard-Lenoir quand Jules Po- [illegible]



[I]dentités

des rêves s'impose plus que celui des cervelles.
C'est encore à une quête de l'identité qu'est consacré *Pelourinho*, le roman d'un autre Africain errant, francophone cette fois, le Guinéen Tierno Monénembo. Né il y a quarante-sept ans au cœur du Fouta-Djallon, dans une région où Sékou Touré avait brisé brutalement toute velléité de particularisme, il a vécu, depuis son départ de Guinée, en 1969, des exils successifs en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, en Algérie, au Maroc, en France, au Niger et au Brésil.
A l'inverse du retour vers l'Afrique des Noirs américains des années 60, c'est au Brésil que le personnage principal, un écrivain d'Afrique dont on ne connaîtra pas le nom – et que le narrateur appelle Escriptore ou bien Africano –, va chercher les traces de ses racines. A Salvador de Bahia, la magique, la superbe, où plus qu'ailleurs [...] que l'Afrique n'est pas loin [...] les négriers n'ont pas changé [...] ture des Africains en les trans[...] tant, que ces Bahianais sont [...] jours frères. Manifestement, le romancier a été fasciné par la ville et ses rues tumultueuses, par l'atmosphère des bas quartiers, les hauteurs du Mercador et la cuisine fleurant l'huile de palme, par les *santerias* et les cultes de *lemanja*, par les églises et les bordels, par le vieux quartier de Pelourinho où se trouvait autrefois le marché d'esclaves, au point de métisser la langue de tous les Bahianais possibles et de la faire danser en rythme. On le sent si triste de quitter la ville qu'il a composé son livre comme un hommage nécrologique, adressé au mort Escriptore par son copain de rencontre, un petit truand. « *Maintenant que tu es mort, Escriptore, il ne me reste plus qu'à mesurer le coût de mon étourderie* », commence, à la première ligne du roman, le narrateur. Une mort absurde, annoncée, inévitable, qui illustre la quête impossible de l'identité perdue.

[...]mme Maigret

réfugiés en France d'être des fauteurs de guerre potentiels. Des remarques de ce genre sont [...]



LE FEUILLETON de PIERRE LEPAPE

Cet obsédant « malgré tout »


TUDOR BANUS

LES MORTS RESTENT JEUNES
(Die Toten bleiben Jung)
d'Anna Seghers.
Traduit de l'allemand
par Raymond Henry.
Ed. Autrement, deux volumes,
460 p. et 430 p., 240 F.

Faut-il avoir peur de l'Allemagne ? L'excellent numéro que la revue de gauche *M (Mensuel, Marxisme, Mouvement)* consacre à « l'Allemagne An V » (1) nous fait sentir combien cette question est étrange et renvoie aux douleurs du passé plutôt qu'à une pensée de l'avenir. Chez nous, l'évocation du nationalisme allemand et de ses effroyables effets a pour conséquence de rendre aimable et véniel le nationalisme français, dont chacun sait, depuis la Révolution, qu'il est généreux, universaliste et libérateur. De l'autre côté du Rhin, comme le souligne Jürgen Habermas dans ce numéro de *M*, des voix de plus en plus insistantes se font entendre pour dire qu'en fin de compte la parenthèse de la guerre civile mondiale ouverte par Lénine – et dont l'hitlérisme ne fut qu'une tragique péripétie – est désormais heureusement refermée et que doit reprendre le cours normal de l'histoire malencontreusement interrompu en 1917. Ce qu'on fait dans l'ex-Yougoslavie. L'Allemagne pro-occidentale et européenne de Bonn, disent encore ces théoriciens de la parenthèse, est tout aussi caduque que celle de Pankov puisqu'elle s'inscrit dans l'espace de cette aberration passagère de l'histoire. Adieu mirages de l'Ouest, portons désormais des regards éperdus du côté des nos marches orientales.

Le XIX[e] siècle des Etats-nations nous colle encore au cerveau. Comme le dit Habermas « *les nations sur lesquelles les Etats-nations paraissent s'appuyer sont des créations au plus haut point artificielles. En tant qu'unités fictives, elles sont toujours le résultat des processus d'homogénéisation violents. La résurgence du XIX[e] siècle, en Europe de l'Est, le démontre une nouvelle fois : les nouvelles frontières politiques ne font naître que de nouvelles minorités nationales, et les vieux problèmes ne disparaissent jamais – fût-ce au prix de l'épuration ethnique* ». Mais faire la critique de cette illusion-là n'est pas à la mode. Les nationalismes n'ont pas encore leurs repentis qui tirent gloire et prestige intellectuel de la confession publique de leurs erreurs passées. Les antagonismes nationaux se portent bien pour peu qu'on les habille de vêtements respectables ; et quand nous disputons en France de l'intégration européenne, à droite comme à gauche, c'est encore pour savoir si elle est apte ou non à juguler la puissance allemande.

Pour sonder la profondeur du mal, un bon roman est souvent plus utile qu'un savant traité. Encore faut-il qu'il s'agisse d'un vrai roman et non d'une démonstration déguisée. La reparution, près de cinquante ans après sa première édition, du livre-somme d'Anna Seghers, *Les morts restent jeunes*, pouvait susciter, de ce point de vue, bien des craintes. La romancière, née avec le siècle et morte en 1983, demeure dans les mémoires comme le bras littéraire de Walter Ulbricht, le prototype talentueux de l'artiste stalinien, dévoué, *perinde ac cadaver*, à la dictature du prolétariat. Présidente de l'Union des écrivains est-allemands, Prix Lénine, couverte d'honneurs et de privilèges par le régime, elle passe, au choix, pour la pédagogue ou pour la propagandiste du réalisme socialiste le plus obstinément orthodoxe. Anna Seghers avait constaté que ses compatriotes de la RDA profitaient des bienfaits du léninisme sans avoir ressenti le besoin de faire la révolution. Ils étaient donc communistes avec leurs bras et leurs pieds, mais pas avec leur conscience. Sa mission d'écrivain était de prendre en charge lesdites consciences avec ses livres, pour les éduquer. Chasser les mauvaises pensées et instiller les bonnes. Elle écrivait aussi qu'une œuvre d'art n'est pas un éditorial politique ni un meeting, mais il fallait la croire sur parole. De fait, à quelques pages près, tout ce qu'elle publia entre 1950 et sa mort est de l'ordre du credo émouvant et de la thèse ornée.

Si certains de ces textes – *Ce bleu exactement* ou *Passage* – sont encore lisibles autrement qu'à l'état de documents idéologiques, c'est qu'Anna Seghers n'est jamais parvenue à chasser complètement l'artiste « bourgeoise » qui protestait en elle. Sa plume se rebellait derrière son dos. L'orgueil de l'écrivain supplantait la modestie de la maîtresse d'école. Dans *Les morts restent jeunes*, commencé lors de son exil au Mexique dans les années noires du nazisme et achevé quelques mois à peine après son installation définitive dans le secteur soviétique de Berlin en 1947, cette tension entre l'écriture et le catéchisme communiste est plus sensible encore. Sur le gros roman de la militante planent des ombres géantes, étrangères à l'esthétique et à la rhétorique de la persuasion, celles de Tolstoï, de Dostoïevski. Celle de Thomas Mann également, dont le *Docteur Faustus*, publié en 1947, propose, lui aussi, une analyse romancée de la « maladie allemande ».

Certes, la vision de Thomas Mann, qui traverse toute l'épaisseur de l'histoire culturelle germanique, est infiniment plus complexe que celle d'Anna Seghers. *Docteur Faustus* est un monument construit sur les thèmes du mal et de la culpabilité dont on n'a jamais fini, un demi-siècle après, d'explorer les dédales (2). Comparé à lui, *Les morts restent jeunes* fait parfois figure de roman-feuilleton édifiant. L'intention de l'auteur y est trop visible : acquitter le peuple, au bénéfice de l'immaturité. Racontant les histoires parallèles de cinq familles entre la défaite allemande de 1918 et celle de 1945, Anna Seghers entreprend de déculpabiliser les masses. La bourgeoisie est seule responsable ; une minorité infime, une caste réduite que sont venus soutenir des aristocrates déchus, des paysans apeurés, des militaristes, des ouvriers trompés par la social-démocratie, des foules que leur naïveté politique permettait de manipuler.

C'est un peu court sans doute, et parfois le lecteur se pince. Le grand talent narratif d'Anna Seghers, la manière subtile qui est la sienne de saisir les personnages de l'intérieur et de permettre à chacun de s'identifier avec la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes ne suffit plus à masquer les manques. Ainsi lorsque la romancière – juive elle-même, victime de la terreur nazie et dont la mère est morte dans un camp d'extermination – traite de la Shoah. Ou plutôt n'en traite pas, faisant de l'antisémitisme un simple argument de propagande destiné à détourner le ressentiment social sur un bouc émissaire. Le nazisme n'existe pas en lui-même pour Seghers, il est une variante germanique du fascisme, soubresaut criminel du capitalisme agonisant. C'est bien pratique : la partie de l'Allemagne qui a « choisi le socialisme » est désormais purifiée, hors de danger, acquittée du passé au nom de l'avenir. Cependant qu'à l'Ouest les bourgeois hâtivement dénazifiés rêvent à une nouvelle revanche.

A un tel exercice, toute autre qu'une très grande romancière sombrerait dans le ridicule et dans l'odieux. *Les morts restent jeunes*, comme *Les Communistes* d'Aragon, mais aussi comme les romans de Céline ou comme les *Cantos* de Pound, ramènent la vieille, l'obsédante question du « malgré tout ». Comment, avec ses erreurs de pensée monumentales, ses simplismes, ses aveuglements, ses stupidités même, le livre d'Anna Seghers parvient-il, malgré tout, à nous donner un savoir de nous-mêmes et de notre histoire que nous saisissons comme vrai ? Contre le discours explicite qui y est tenu, contre la vérité abstraite dont l'auteur s'affirme la dépositaire et la dispensatrice. Malgré les grilles d'interprétation, malgré les schématismes d'une philosophie de l'histoire, malgré les servitudes de l'efficacité politique, le roman dit du vrai. Ces militants communistes héroïques et obtus, ces industriels patriotes et affairistes, ces paysans apeurés et fascinés par la force, ces hobereaux méprisants et désemparés, cette société labourée par la honte, la haine de soi, la misère et livrée en pâture à la violence des passions et à l'ivresse des mots, tout cela, sous la plume d'Anna Seghers, est mieux que justement décrit : nous en saisissons l'obscur mystère, la monstrueuse déraison. Il n'y a pas, noires d'un côté, blanches de l'autre, des marionnettes qu'agiteraient des comploteurs de l'ombre, des pouvoirs occultes ou un inébranlable sens de l'histoire, mais des hommes gris, perdus, à peine sortis de la boue des tranchées et de la fallacieuse camaraderie de la mort pour être replongés dans l'angoisse d'un avenir sans forme. Qu'on nomme cela dialectique matérialiste, lutte des classes, mystification idéologique, peu importe. Peu importe aujourd'hui, sinon pour les historiens, ce qu'Anna Seghers a voulu dire, montrer, démontrer, inculquer. Sous les énormes prothèses luisantes et huilées de la quincaillerie stalinienne, il y a de la chair, et qui vit.

(1) N° 74, décembre 1994-janvier 1995, 88 p., 40 F, illustré de dessins de Grosz, avec de nombreuses contributions d'intellectuels allemands, critiques comme il se doit (*M*, 209, rue Saint-Maur, 75010 Paris).
(2) Une version française de *Doktor Faustus* a paru en 1951 chez Albin Michel. Elle est également disponible en livre de poche « Biblio », n° 3021.

Version originale

Edward Saïd relit son « Orientalisme »

Auteur d'une étude qui fit grand bruit dans le monde anglo-saxon au début des années 80, l'essayiste récidive à l'occasion d'une réédition. En récusant les faux procès

En 1978 paraissait, aux Etats-Unis, une étude désormais célèbre d'Edward Saïd dans laquelle, derrière les textes littéraires, philosophiques, ethnographiques des grands orientalistes des XIX[e] et XX[e] siècles, il décelait un discours essentiellement politique : monolithe aux mœurs bizarres sinon barbares, l'Orient n'accéderait à l'échelon supérieur que s'il était civilisé, donc colonisé, par l'Occident. Pour celui-ci, c'était presque une obligation morale, à l'égal de la « destinée manifeste » américaine. Le sous-titre de l'édition française de *L'Orientalisme*, parue en 1980 (1), était explicite : *L'Orient créé par l'Occident*.

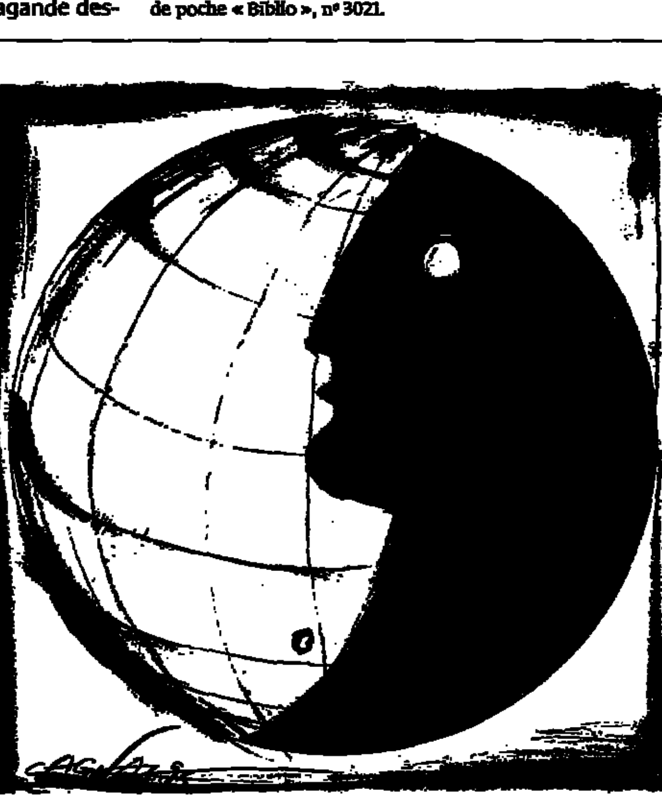
Quinze ans plus tard, *Culture and Imperialism* prolongeait le discours, approfondissait la recherche, établissait un parallèle entre essor littéraire et conquête coloniale, s'en prenant autant à l'âge d'or du roman anglais (Jane Austen, Rudyard Kipling, Joseph Conrad) qu'au Malraux de *La Voie royale* ou au Camus de *La Peste* et de *L'Etranger*.

Attentif aux cultures occidentales, professeur d'anglais et de littérature comparée à l'université Columbia, à New York, Edward Saïd est également un fin, quoique partial, observateur de la situation au Proche-Orient. Il s'est souvent exprimé dans la presse en particulier dans *Le Monde diplomatique* de novembre 1993, où il s'élevait contre l'accord du 13 septembre 1993 entre Israël et l'OLP (dont il fut membre du Conseil national de 1977 à 1991), accord qu'il considérait comme un acte de reddition des Palestiniens.

Or voici qu'est annoncée, aux Etats-Unis, une réédition de *L'Orientalisme*, assortie d'une longue postface d'Edward Saïd, dont de larges extraits ont paru dans le *Times Literary Supplement* du 3 février. Intitulé *L'Est n'est pas l'Est : la fin imminente de l'âge de l'orientalisme*, il s'agit là d'un texte d'une densité et d'une clarté remarquables, où Saïd jongle, à en donner le vertige, avec toutes les cultures, toutes les idées, tous les espaces, tous les temps. C'est aussi – surtout – pour lui l'occasion de préciser sa pensée, notamment contre les tentatives d'annexion de la part des intégristes.

Dès sa parution, écrit-il, *L'Orientalisme* a provoqué, surtout en Amérique et en Angleterre, une variété de réactions, « *parfois (il fallait s'y attendre) de grande hostilité, parfois d'incompréhension, mais surtout* (...) *d'enthousiasme* ». Mais, ajoute Edward Saïd, « *la seule réaction que je regrette, celle qui justifie, de ma part, les plus gros efforts pour tenter d'y répondre, c'est celle qui fait état d'un prétendu anti-occidentalisme, pour reprendre la formule employée, à tort et par trop bruyamment, par les commentateurs tant hostiles que sympathisants* ». Edward Saïd se défend, d'abord, d'avoir tenu le phénomène de l'orientalisme « *pour une synecdoque, ou symbole miniature, de l'Occident tout entier, ou d'avoir soutenu qu'il devait ainsi le représenter* », d'avoir fait de l'Occident, en somme, l'ennemi de l'Arabe et du musulman, ou même du Chinois, de l'Indien, de tous les peuples non européens qui ont souffert du colonialisme et des préjugés de l'Occident. De la même façon, il réfute le syllogisme selon lequel, en faisant de l'Occident un prédateur, violenteur de l'islam et des Arabes, il se serait servi de l'orientalisme comme d'un repoussoir, donnant de l'islam une image de perfection – son livre fut effectivement perçu comme tel par la critique arabe et musulmane – et alimentant ainsi la pensée et l'action des intégristes musulmans.

« *Pourtant, je disais explicitement*, argumente Saïd, *qu'il ne m'intéressait guère – et que je m'en sentais encore moins capable – de montrer le vrai Orient ou le vrai islam. Mieux : je disais que des mots tels qu'« Orient » et « Occident » ne correspondaient à aucune réalité stable existant en tant que fait naturel.* »


CAGNAT

La tâche du critique n'est pas de séparer le combat pour le contrôle territorial de celui pour la détermination du sens historique et social, mais au contraire de les lier. Pour ce faire, Saïd pose comme condition du développement et de la pérennité de toute culture l'existence d'un autre, *alter ego* différent et concurrent. Ainsi se construit une identité – et c'est à dessein qu'il emploie le terme de « *construction* ». « *Eux* » et « *nous* ». En découlent bien entendu, par la désignation d'ennemis officiels, des lois sur l'immigration (politique), ou le caractère et le contenu d'une éducation (société), ou encore la constitution d'une orthodoxie (morale).

Or, insiste Edward Saïd, la notion sous-jacente – difficile à accepter pour la plupart d'entre nous – à la conception qui est la sienne est que « *l'identité humaine n'est ni naturelle ni stable, elle est construite, parfois même inventée de toutes pièces* ». Il s'en prend donc « *au credo naïf du positivisme* (...), *de l'historicité inchangeable d'une culture,* (...) *d'une identité nationale* ». L'erreur épistémologique de l'intégrisme – en anglais, *fundamentalism* – est de penser que ces « fondements » « *sont des catégories anhistoriques, non sujettes à, et par conséquent hors de, l'examen critique de vrais croyants, censés les accepter de par la foi* » – d'où la perception en tant que danger d'un Salman Rushdie.

Comment, en 1977, alors qu'il rédigeait son œuvre maîtresse, Saïd aurait-il pu prévoir, deux ans plus tard, l'« *extraordinaire radicalité de la révolution islamique* » en Iran, l'invasion en 1982 du Liban, l'intifada de 1987, l'invasion de l'Afghanistan, la guerre du Golfe ? Ne serait-ce qu'en raison de l'éclairage nouveau que projette ce récent vécu sur un texte vieux de dix-huit ans, la nouvelle édition américaine de *L'Orientalisme* pourrait être un des grands événements de l'année éditoriale.

Henri Béhar

(1) Seuil, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par C. Malamoud.

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le Nom sur le bout de la langue, de Pascal Quignard.
Dans la lignée des petits traités, un texte subtil sur l'identité de l'écrivain, paru en 1993 chez POL (« Folio » Gallimard, nº 2 698).

Le Secret, de Philippe Sollers.
Paru en 1993, le livre qui reprend sans doute au plus juste le projet balzacien de « démontage » du réel. A travers les aventures et le roman familial d'un agent, *Le Secret* montre, avec ironie et gravité, ce monde du XXᵉ siècle finissant, où l'on a substitué le « est-ce possible, techniquement ? » à la question, civilisée, « est-ce humain ? » (« Folio » Gallimard, nº 2 687).

Journal d'Hannah, de Louise Lambrichs.
Contrainte d'avorter durant la deuxième guerre mondiale, une femme imagine que son enfant est né, qu'il a grandi. Elle tient le journal de cette existence imaginaire (Le Livre de poche, nº 13 666).

Pareils à des enfants, de Marc Bernard.
Les souvenirs d'une enfance pauvre, à Nîmes, avant la première guerre mondiale. Ce livre a reçu le prix Goncourt en 1942 (« L'Imaginaire » Gallimard, nº 321).

Gueule d'amour, d'André Beucler.
Les amours tragiques de Lucien et de Madeleine, l'inconnue vagabonde rencontrée après l'armistice (« Librio », nº 53).

Romans et nouvelles, I et II, de Stendhal.
Pierre-Armand Dubois préface ces textes, pour la plupart posthumes, auxquels les grands romans ont fait de l'ombre (« Petite Bibliothèque Ombres », nºˢ 43 et 44).

LETTRES ÉTRANGÈRES

La Barque de glace, d'Eduardo Mallea.
Ami de Borges, Mallea est un des principaux écrivains argentins, mais son œuvre est méconnnue en France. Ici, à travers les récits pittoresques d'un narrateur, Adhémar, il livre ses reflexions sur la mémoire et l'oubli, l'absence et la quête de sérénité (traduit de l'espagnol – Argentine – par Léonard Vergnes, « Les Cahiers rouges » Grasset, nº 206).

Baraka, de John Saul.
Martin Laing aime sa femme, l'aventure, les dollars et le pouvoir. Un roman distancié de l'écrivain canadien qui entraîne le lecteur du Vietnam au Sahara, le froid au cœur (traduit de l'anglais par Henri Robillot, « Bibliothèque étrangère », Rivages Poche, nº 142).

Loin de Médine, d'Assia Djebar.
Une épopée qui a pour sujet les femmes musulmanes, fiction à la fois historique et poétique, réhabilitation de la femme musulmane des origines qui renvoie bien sûr aux femmes musulmanes d'aujourd'hui (Le Livre de poche, nº 13 672).

Je suis vivant dans ma tombe, de James Purdy.
De retour dans sa Virginie natale, rescapé de la guerre du Pacifique mais affreusement mutilé, Garnet Montrose cherche l'homme aux abois qui sera obligé de veiller sur lui et qui portera ses lettres d'amour à la veuve Nance. Un roman âpre et troublant (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par François-Xavier Jaujard, « Collection Motifs », Le Serpent à plumes, nº 15).

Lettres à Olga, de Vaclav Havel.
L'étonnante et passionnante correspondance que le futur président de la République tchèque échangea avec sa femme, durant sa détention de mai 1979 au début de 1983. Dommage seulement que la typographie réclame une excellente vue...(Traduit du tchèque par Jan Rubes, avec la collaboration de Catherine Daems, L'Aube poche, nº 8.)

L'Homme flambé, de Michael Ondaatje.
Né au Sri Lanka, élevé en Angleterre, enseignant canadien, l'auteur est aussi un formidable conteur oriental. L'histoire est celle d'un homme, un patient anglais, atrocement brûlé dans un accident d'avion au Sahara, à la fin de la deuxième guerre mondiale et soigné en Italie. Ce livre a obtenu le Booker Prize en 1992 (traduit de l'anglais par Marie-Odile Fortier Masek, « Points » Seuil, nº P26).

La Forêt ivre, de Gerald Durrell.
Mort en janvier, le frère de Lawrence avait aussi bien du talent. Jeune marié, le voici en Amérique du Sud avec l'espoir de constituer la plus vaste collection possible d'oiseaux et d'animaux rares à protéger (traduit de l'anglais par Mariel Sinoir, Petite Bibliothèque Payot, « Voyageurs », nº P221).

ESSAIS

Du détachement et autres textes, de Maître Eckhart.
Sur le thème de l'abandon et du « laisser être », un traité et un sermon du grand mystique allemand, dans une nouvelle traduction et avec une présentation de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière (« Rivages poche », nº 143). Dans la même collection, *L'Économique* de Xénophon, par Jean-Claude Riedinger (nº 145).

Vie et mort de l'image, de Régis Debray.
Cette « Histoire du regard en Occident », qui fut publiée en 1992, illustrait la démarche « médiologique » de l'auteur (« Folio-essais », nº 261).

La Chine, I et II, de Jean-Luc Domenach et Philippe Richer.
Édition remise à jour de cette histoire du pouvoir communiste en Chine, de 1949 aux derniers développements (« Points-Histoire » Seuil, nºˢ H188 et 189).

Improvisations sur Rimbaud, de Michel Butor.
L'improvisation, sous la plume de Butor, est un art sans lourdeur ; ce qui le rend encore plus éclairant (« Agora »-Pocket, nº 139).

L'Invention des sciences modernes, d'Isabelle Stengers.
L'auteur se propose d'analyser la place des sciences dans le monde d'aujourd'hui par rapport aux pouvoirs, tant politiques que culturels(« Champs » Flammarion, nº 308).

L'Année 1994 dans le monde, de Brigitte Camus-Lazaro.
Le minutieux recensement chronologique d'une année qui est, selon André Fontaine, préfacier de l'ouvrage, « pour le meilleur et pour le pire », celle de l'Afrique – de l'Afrique du Sud au Rwanda et à l'Algérie (« Folio-actuel », nº 42).

En attendant la montagne

Des nouvelles discrètes de Ludwig Hohl qui esquissent, page à page des personnages en quête de perfection

CHEMIN DE NUIT
(Nächtlicher Weg)
de Ludwig Hohl.
Traduit de l'allemand
par Philippe Jaccottet.
Poche Suisse (L'Age d'homme),
152 p., 40 F.

Devant Ludwig Hohl, Dürenmatt s'inclinait : *« Je connais beaucoup d'écrivains. Ludwig Hohl est le seul en face de qui j'ai mauvaise conscience. Je ne suis pas à sa mesure. Voilà pourquoi je n'écris pas des phrases, voilà pourquoi j'écris des pièces de théâtre. »* Pourtant, celui qui intimidait malgré lui est resté dans le recoin encombré des grands méconnus. La voix discrète et splendide de cet écrivain suisse de langue allemande – né en 1904, mort en 1980 – prend tout son éclat dans *Notes ou de la réconciliation non prématurée* (1), son œuvre majeure, et aussi dans ce petit récit tardif, *Une ascension* (2). Les très courts textes écrits entre 1931 et 1938 et recueillis dans *Chemin de nuit* sont apparemment sans rapport avec les deux alpinistes d'*Une ascension*, embarqués dans l'obstination d'un but invisible, celui de franchir la montagne pour aller plus loin, au bout de là où l'on peut aller, pour échapper à l'enclos du monde. Le premier des deux compagnons, ivre de sa conviction, grimpe sans jamais douter. Le second, qui fait demi-tour, meurt bêtement à son arrivée dans la vallée, en trébuchant dans un ruisseau.

Mais quand on sait combien Ludwig Hohl a travaillé ce sublime récit, quand on se rappelle qu'il l'a écrit, laissé reposer et réécrit pendant cinquante années avant de se décider à le publier, cinq ans avant sa mort, on peut lire rétrospectivement les nouvelles de *Chemin de nuit* comme la préparation de ce tableau final, presque parfait, qu'est *Une ascension*, comme l'esquisse d'une vision déjà achevée et encore enfouie.

Le sentiment de l'esquisse, du désespoir devant la perfection impossible se trouve d'ailleurs au centre du *Chemin de nuit* : le plus court de ces textes, peut-être le plus essentiel, s'intitule « Esquisse d'une esquisse du monde ». Une nouvelle d'à peine plus d'une page, où l'on voit un homme prêt à réaliser l'œuvre de sa vie, qui a la taille d'une maison. Il dresse pour cela un échafaudage, lequel nécessite lui-même d'autres échafaudages, et encore d'autres échafaudages pour les échafaudages. Et plus on s'approche de l'œuvre, plus on recule dans le temps vers le premier pas nécessaire à sa réalisation. *« Oui, maintenant, l'homme était plus loin de l'échafaudage de l'œuvre qu'il ne l'avait été d'abord de l'œuvre même. »*

Hypothèse bien borgésienne, et c'est l'ironie du sort si Ludwig Hohl repose aujourd'hui à côté de Borgès, dans un cimetière de Genève. Le réel ne sera jamais aussi grand que la vérité, et l'écriture toujours en combat avec l'exactitude impossible de son message. Le narrateur de *Chemin de nuit*, contrairement au héros d'*Une ascension*, n'est pas encore revenu de ce scepticisme. Il n'en est encore qu'au tâtonnement, au *chemin*, se montre infiniment au bord du renoncement.

Le but qu'il s'assigne arbitrairement, il ne l'atteint chaque fois qu'en revenant sur ses pas après l'avoir manqué une première fois. Comme cette feuille, sur le trottoir, avec laquelle le passant s'invente soudain une intimité dérisoire mais évidente, absolument nécessaire. Il n'a *pas le droit* de se séparer de la feuille. Mais, à l'image du second personnage d'*Une ascension*, il renonce, par peur du ridicule. A cause des femmes, aux fenêtres. Et il abandonne son petit absolu. Ce n'est qu'après coup qu'il se ressaisit et que, gonflé de sa victoire, *« la feuille à la main, il rentre chez lui, tête haute »*.

Les histoires remontent ainsi le temps, à la manière du premier échafaudage d'« Esquisse d'une esquisse du monde ». Elles bricolent le temps comme pour mieux le recommencer, pour se donner une deuxième chance, revenir à l'endroit où il est encore possible de bien faire, d'agir au lieu de penser, de vivre le monde exactement, sans détour, sans hésitation, en affrontant sa certitude. L'ascension est amorcée. Il importe de chercher les phrases exactes, de ne pas faire demi-tour sinon pour rattraper les pitons que les pieds auraient manqués. C'est dans ce parcours périlleux, des paysages de Hollande au Danube autrichien, que nous entraîne le *Chemin de nuit*, jusqu'au récit final des « Trois vieilles femmes dans un village de montagne ». Les montagnes sont un défi, comme la nuit, comme les phrases. Le combat commence, corps à corps.

M. V. R.

(1) L'Age d'homme, 1989. « Le Monde des livres » du 15 septembre 1989.
(2) Gallimard, 1980. « Le Monde des livres » du 10 octobre 1980.

Actualité des classiques

Des textes rares aux grandes œuvres du patrimoine, de nombreuses collections peuvent aujourd'hui satisfaire l'amateur

C'est probablement dans les divers domaines classiques, français et étrangers, que les collections de poche ont ces dernières années le mieux affirmé leur identité. Des textes rares aux grandes œuvres du patrimoine; des éditions savamment annotées aux tentatives pour rendre attrayants des textes célèbres, le champ est vaste qui s'ouvre à la culture comme à l'imagination des directeurs de collection. Dans ce cadre, la série « Lire et voir les classiques » chez Pocket peut être considérée comme une réussite.

Mais l'inventivité n'est pas toujours indiscutable. Ainsi de ces « lectures fléchées » proposées par Marabout, dont Bertrand Poirot-Delpech avait fort bien souligné les ambiguïtés (*Le Monde* du 14 décembre 1994). La formule est simple : donner aux lecteurs pressés, ou à ceux que le goût de la lecture n'habite pas encore, le moyen de connaître une œuvre (*Le Père Goriot, Madame Bovary, Le Rouge et le Noir, Le Grand Meaulnes...* qui seront suivis par *Du côté de chez Swann, Jacques le Fataliste, L'Odyssée...*) en les guidant vers ses moments essentiels ou supposés significatifs. Même si le texte intégral est présent, son découpage et sa hiérarchisation – accomplis d'ailleurs avec une certaine rigueur – altèrent inévitablement son sens comme sa nature. Quoi qu'en pensent les acheteurs de ces volumes, il n'est nullement avéré que cette méthode constitue une avancée ou un progrès : c'est un même dommage que l'on fait subir à la littérature et au lecteur – même si celui-ci n'en est pas conscient.


NICOLAS GUILBERT

Mettre en avant le texte des œuvres et considérer le commentaire comme second, c'est rappeler un ordre légitime. Les volumes de la collection « Foliothèque », qui proposent des essais critiques serrés et didactiques renvoyant au texte même (dans la collection « Folio »), respectent cet ordre. Parmi les derniers titres : *Un roi sans divertissement de Jean Giono*, de Mireille Sacotte, *Une vie de Guy de Maupassant*, de Mariane Bury, *Crime et châtiment de Dostoïevski*, de Jean-Louis Backès... Chez le même éditeur – Gallimard –, saluons les mérites des séries « Folio classique » (*Les Aventures de Télémaque*, de Fénelon, par Jacques Le Brun ; un excellent choix de la *Correspondance* de Mallarmé, par Yves Bonnefoy et Bertrand Marchal ; et, en mars, les *Œuvres choisies* de Calvin, par Olivier Millet), « Folio bilingue » (deux nouvelles de *Dubliners*, de Joyce, la *Lettre au père*, de Kafka, et *Le Prince*, de Machiavel, pour les dernières parutions), et « Folio théâtre » (en mars : *Le Malentendu*, d'Albert Camus, par Pierre-Louis Rey, *Jules César*, de Shakespeare, par Yves Bonnefoy). Mention spéciale pour « Poésie Gallimard », qui propose une édition des *Tragiques*, d'Agrippa d'Aubigné, établie par Frank Lestringant, agrémentée d'un imposant – et nécessaire – appareil critique. La dernière édition en poche de cette oeuvre admirable (en GF Flammarion, édition J. Bailbé) datait de 1969.

La collection « Classiques d'aujourd'hui » du Livre de Poche, qui s'adresse à un public d'âge scolaire, est beaucoup plus modeste dans ses ambitions critiques. Des textes courts, mais intégraux, de grands écrivains (de Balzac à Maupassant, de Tchekhov à Chamisso et Hoffmann) à un prix (10 francs) défiant toute concurrence... ou seulement celle de « Mille et une nuits » et autre « Librio » – dont les catalogues démontrent d'ailleurs un heureux esprit de curiosité. Signalons également, en « Hachette-Classiques », une édition bilingue d'extraits des *Essais* de Montaigne, établie par Bruno Roger-Vasselin.

Toujours au Livre de Poche, outre les séries « Biblio » – essais et romans –, la collection « La pochothèque », qui développe son secteur encyclopédique, s'enrichira prochainement d'un Cocteau, d'un Thomas Mann (en deux volumes), d'un Malcolm Lowry et d'un La Fontaine. Plus risquée, la belle série « Lettres gothiques », dirigée par Michel Zink, vient de publier (avec, en regard du texte moderne, la version en ancien français) *Le Messagier de Paris*, chronique bourgeoise et traité d'éducation de la fin du XIVᵉ siècle. Traduit par Karin Ültes-chi, édité par Georgina E. Brereton et Janet M. Ferrier, ce texte savoureux est une mine de renseignements sur les mentalités et la vie quotidienne en cette période du Moyen Age. En mars sont annoncées, dans cette même série, les *Œuvres complètes* d'Adam de La Halle.

De son côté, Flammarion, avec GF, continue de mener une politique audacieuse et exigeante. La philosophie et les sciences en sont, pour cet hiver, les principaux bénéficiaires. Notons un Bichat, présenté par André Pichot, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, suivi d'autres textes qui exposent le projet d'une physiologie vitaliste ; le *Traité de morale*, de Malebranche présenté par Jean-Pierre Osier (du même Malebranche, qui est au programme de l'agrégation de philosophie, les *Conversations chrétiennes*, suivi de *Entretiens sur la métaphysique, sur la religion et sur la mort* – édition établie par Geneviève Rodis-Lewis, en « Folio essais ») ; *L'Entendement*, de Hume, présenté et traduit par Philippe Baranger et Philippe Saltel ; enfin, dans le cadre des nouvelles traductions de Platon, un *Parménide*, par Luc Brisson, et une anthologie, *Platon par lui-même*, de Louis Guillermit.

P. K.

Le 200ᵉ numéro d'« Orphée »

Pouvait-on trouver meilleur emblème, pour une collection de poésie, que celui de cet aède qui charmait les dieux et les mortels, apprivoisait les fauves et, selon la légende, émouvait même les pierres ? C'est pour montrer que la poésie *« touche au mythe, au mystère, à l'épopée... »* et souligner *« l'extrême diversité de sa parole »*, que Claude-Michel Cluny a créé, en 1989, la collection « Orphée » aux éditions La Différence. Une entreprise « folle » qui, en six ans, l'a conduit à proposer, en bilingue, des textes de tous les horizons linguistiques et culturels, des *Psaumes pénitentiels* du roi David aux *Visions* de Li He, poète chinois du IXᵉ siècle, ou aux *Jours heureux* de l'Argentin Juan Rodolfo Wilcock.

Cette collection, dont on ne redira pas la qualité, fête ces jours-ci son 200ᵉ numéro avec un recueil de Christofle de Beaujeu, poète oublié du XVIᵉ siècle (*Entouré de silence...*, choix et présentation par Gisèle Mathieu-Castellani, 128 p., 35 F). A cette occasion, pour trois volumes d'« Orphée » achetés en librairie, l'éditeur, jusqu'à la fin du mois de mars, en offre un quatrième : *Adonis et autres poèmes*, de Jean de La Fontaine (choix et présentation par Maurice Chappaz). Cet anniversaire coïncide, par ailleurs, avec la parution d'*Œuvre romanesque II*, deuxième tome des œuvres complètes de Claude-Michel Cluny (600 p., 198 F).

Fl. N.

tagne

ssent, page à page

iques

patrimoine,
satisfaire l'amateur

e 200e numéro
d'« Orphée »

Les divorcés de l'an mil

Comment est-on passé d'un royaume franc à des royaumes français et allemand ? Un maître ouvrage de Carlrichard Brühl

NAISSANCE DE DEUX PEUPLES « FRANÇAIS » ET « ALLEMANDS » (IXe-XIe siècle) (Deutschland-Frankreich. Die Geburt zweier Völker)
de Carlrichard Brühl.
Traduit de l'allemand par Gaston Duchet-Suchaux, édition française établie par Olivier Guyotjeannin.
Fayard, 392 p., 150 F.

DE LA MEUSE À L'ODER. L'ALLEMAGNE AU XIIIe SIÈCLE
sous la direction de Michel Parisse.
Picard, 232 p., 120 F.

La construction sans cesse renforcée d'une Europe unie, une *« Europe des patries »*, pour reprendre la formule de Charles de Gaulle, a souvent été lue comme une solution efficace pour apaiser les cruelles brûlures d'un siècle de conflits funestes, où la prédominance du continent s'abîma. L'ombre tutélaire du modèle carolingien fut dès lors invoquée pour justifier la restauration d'une concorde franco-allemande qu'on voulait croire originelle. Mais pour souligner ainsi une parenté idéalisée, il fallut combattre des siècles d'historiographies partisanes qui avaient instruit parallèlement le dossier des deux nations, aujourd'hui prêtes à toutes les révisions, fussent-elles radicales, pour éteindre les haines héritées.

Fustel de Coulanges avait prévenu : *« Il y a des assertions qui ont commencé par être des hypothèses et qui, à force d'être redites, sont devenues des axiomes. »* Aussi soucieux de bannir les lieux communs abusivement accrédités que d'éviter le salut par l'amnésie d'un débat trop douloureux, Carlrichard Brühl propose aujourd'hui un maître ouvrage qui tente d'établir l'acte de naissance des deux « nations » sans jamais abdiquer l'esprit critique qui, seul, évite l'écueil du nationalisme ou du détournement idéologique. Mais les pièges sont multiples et le péril permanent : si l'historiographie a imposé un modèle aisément repérable, donc plus facile à démonter, la terminologie, simplement géographique ou politique, doit être clairement décodée pour éviter toute rechute dans l'anachronisme ou le déterminisme historique le plus absurde. La tâche est si ardue que ces problèmes de méthode occupent plus de la moitié de l'ouvrage, transformant ce qu'un sec avertissement aurait pu péremptoirement résumer en un passionnant travail de décryptage de l'archive, proche de l'enquête policière, qui envisage chaque hypothèse (date, titre, espace interrogés) pour mieux repousser toujours les limites de nos trop rapides – car si confortables – certitudes.

Comment observer l'éclosion de deux nations distinctes, de deux Etats séparés ? Par la langue sans doute, mais les appellations héritées, traditions historiographiques, mythes nationalistes, en font autant de pièges. Le doute, méthodiquement attaché à toute dénomination, datée, fixée, démythifiée, permet une archéologie du vocabulaire politique qui fonde l'histoire des idéologies. Qu'on se rassure ! L'illustration est aussi brillante que facile à suivre.

> *« Le patriotisme est une vertu, l'histoire est une science, il ne faut pas les confondre »*

Au XIXe siècle, les historiens d'outre-Rhin proposèrent une adéquation Germains/Allemands, héritière directe d'une *Germania* de Tacite malmenée à dessein, qui confortait l'élan pangermaniste, tandis que le mythe celtique répondait, côté français, à ce besoin de fonder une histoire nationale d'avant Rome et ses conquêtes. Arminius et Vercingétorix, incarnations germanique et gauloise d'un sentiment national de plus en plus outré, devinrent les idoles improbables et grotesques d'une conscience politique plus soucieuse d'affirmation que d'exactitude. Aujourd'hui, les historiens ne succombent plus à ces mythologies pseudo-nationales, mais les idées reçues ont la vie dure et naguère, dans ces mêmes colonnes, Maurice Duverger s'indignait de la chronologie, réellement pertinente, adoptée par Georges Duby, qui inaugurait son *Histoire de France*, chez Hachette, en... 987.

Mais peut-on parler de France lorsque la *Francia* des documents est d'une polysémie si fâcheuse, notion spatiale sans cesse rétractée jusqu'au XIIe siècle avant de connaître une extension nouvelle et désormais irréversible au XIVe ? *Gallia* et *Germania*, héritées de l'Antiquité latine, ont une valeur géographique qui ne permet pas de réelle distinction ethnique. Le *rex Francorum*, abrégé en *rex*, *« titre royal absolu »*, qui est l'une des originalités du vocabulaire carolingien, impose une notion simple de la royauté, sans opérer le clivage, qu'elle gomme au contraire en même temps que le génitif. La lourde charge passionnelle et idéologique des *theodiscus* ou *teutonicus* n'est pas plus utile puisque la distinction qui les fait naître est linguistique, parfois géographique pour le second, mais jamais ethnique ; et s'il y a bien, pour la chancellerie pontificale, un sens politico-ethnique dans l'apparition des *Teutonici*, il isole et rejette au-delà des Alpes des hôtes indésirables dans la Péninsule où le Pape entend réduire le pouvoir impérial.

Ce n'est donc pas par la langue que se justifierait la fable d'une histoire particulière de la nation allemande. La confusion dans l'usage des termes *gens, populus* et *natio*, concepts pourtant différents, ne permet pas sans contresens d'adopter la doctrine de Renan, qui voit dans la nation une solidarité forte, assise sur un passé fédérateur et un désir de vie commune ; même la subtile correction de Ferdinand Lot entre citoyenneté juridique (nation) et origine ethnique (nationalité) ne peut être efficace. Reste l'idée de peuple, fortement promue par la confrontation et le brassage nés des croisades, mais qui opposent autant Francies orientale et occidentale que les hommes du Nord à ceux du Sud (comme l'illustre, au XIIIe siècle, l'expédition contre les « Albigeois »). Tant qu'il n'y a pas conscience nationale, il n'y a pas d'histoire nationale possible et les règles institutionnelles, toujours fortement marquées par les usages mérovingiens conservés par Charlemagne, ne permettent pas d'en sauvegarder l'illusion...

Comment est-on alors passé d'un royaume franc à des royaumes français et allemand ? La seconde partie de l'ouvrage propose une réponse d'autant plus convaincante qu'elle reste prudente. Il n'y a pas rupture, ni même césure, mais lente dissociation au cœur du *regnum Francorum*. Le choc des invasions ébranle l'édifice carolingien qui se fissure (traité de Verdun, 843), évince la famille régnante (887), la remplace finalement à l'est dès 919 (avec le Saxon Henri Ier) comme à l'ouest (le robertien Hugues Capet appliquant, dès 987, la méthode inaugurée en Francie orientale – sacre et couronnement de l'héritier associé au trône – pour assurer l'hérédité dynastique).

Le succès d'Otton Ier sur les Hongrois (955) assure une prédominance que reconnaît la promotion impériale (962). A la fin du XIe siècle, la mutation s'achève. La transition linguistique l'atteste : on n'évoque plus, semble-t-il, après 1077 la fiction d'un *rex Francorum*. Insensiblement, les aventures « nationales » se disjoignent ; les liens entre les souverains, moins souvent amenés à se rencontrer, comme des parents de plus en plus éloignés, se distendent, et lorsque le roi Philippe Ier devient, en 1107, le protecteur attitré du pontife, les gens de l'Empire sont déjà perçus comme des étrangers. Toutefois la conscience d'une origine commune, l'absence de litiges aux frontières des deux Etats naissants (Bouvines relève d'un conflit dynastique) suffisent à écarter toute idée de rupture entre deux peuples dont la vision fratricide n'apparaît qu'avec la rivalité Valois/Habsbourg au XVe siècle et le séisme de la Révolution, qui réveille un sentiment national agressif dont nous ne sommes qu'imparfaitement dégagés.

« Le patriotisme est une vertu, l'histoire est une science, il ne faut pas les confondre. » En faisant sienne cette pensée de Fustel de Coulanges, Carlrichard Brühl offre une leçon de méthode et de rigueur historique d'une exceptionnelle qualité. Cette réflexion théorique sur le métier d'historien, si précisément appliquée, confortera ceux qui redoutent l'abus des césures chronologiques rarement pertinentes en matière de représentation mentale. Et si l'on n'attend pas du bref manuel sur l'Allemagne au XIIIe siècle, conçu sous la direction de Michel Parisse, qu'il prolonge le débat – il s'agit d'un ouvrage de circonstance conçu pour combler une lacune, bien irritante pour les candidats aux concours de l'enseignement, dans la maigre bibliographie française sur le sujet –, on relèvera que, outre un tour d'horizon aussi scrupuleux qu'utile (soulignant la restructuration de la chevalerie par sa modélisation idéale, la promotion spectaculaire du fait urbain ou la relative discrétion de la spécificité culturelle), les auteurs proposent une définition de l'empire (1) qui ne peut fédérer un sentiment national.

Ils contestent, par ailleurs, le bien-fondé de la césure traditionnelle héritée de l'historiographie allemande (1250, mort de Frédéric de Hohenstaufen) qui déprécie, ou ignore, les permanences pour privilégier les événements dynastiques, dont on voit mal, avec Carlrichard Brühl, pourquoi ils ponctueraient l'histoire des peuples. Ce devoir de remise en cause est sans doute une école exigeante, mais il permet, en transformant le regard, des révisions stimulantes et, ici, d'ores et déjà fécondes.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *« Une agglomération de royaumes, une dignité personnelle, une source de mythes collectifs »* (Sylvain Gouguenheim).



BAYERISCHE STAATSBIBLIOTHEK MÜNCHEN

Les peuples scandinave, germain, gaulois et romain rendent hommage à l'empereur Otton III (début du XIe siècle)

L'enfant « re »-trouvé

Un album somptueux fait le point sur trente ans de débats entre médiévistes

L'ENFANCE AU MOYEN AGE
de Pierre Riché et Danièle Alexandre-Bidon.
Seuil/Bibliothèque nationale de France, 220 p., 450 F.

En avançant (abruptement ?) la thèse selon laquelle l'Europe prémoderne n'aurait pas eu de concept d'« enfance », réservant cette « invention » à l'Occident des temps modernes, Philippe Ariès lançait en 1960 un débat qui ne tardait pas à féconder la recherche sur l'histoire de la famille. Par-delà les adhésions (Jean-Claude Schmitt) et les contestations (Nathalie Zenon Davis, Jean-Louis Flandrin), l'essentiel demeurait l'ouverture d'un chantier qu'Ariès lui-même encouragea. Préfaçant la réédition de son ouvrage pionnier en 1973 (1), l'historien reconnaissait les réserves qu'appelait un tel postulat, avouant avec une humilité trop rare pour être tue avoir *« paresseusement écarté »* certains problèmes mais confirmant aussi que les sources écrites ne démentaient pas l'essentiel de ses options. Si la mort l'empêcha de voir paraître l'*Histoire de la vie privée* qu'il codirigeait (2), Ariès accompagna toujours en curieux plus qu'en censeur la recherche qu'il avait initiée.

C'est de l'image qu'est venu le correctif d'une thèse trop radicale. Depuis une quinzaine d'années, l'investigation documentaire a regardé différemment l'iconographie de l'enfance, sollicitant davantage l'image ordinaire, moins prisonnière des prismes déformants de l'artiste, du mécène ou de l'exemplarité assumée. Les apports, plus récents encore, de l'archéologie ont permis, à l'automne 1994, de présenter une nouvelle vision synthé-exposition sobrement didactique de la Bibliothèque nationale, qui vient de fermer ses portes après quatre mois de large succès public, caricaturait volontiers (par souci de forcer le contraste ?) la position d'Ariès, en prétendant apporter enfin le démenti d'une vision trop uniformément adoptée jusque-là (1).

L'ouvrage – superbe – qui paraît en prolongement de cette manifestation n'a pas de ces raccourcis, spectaculairement réducteurs, et propose une réflexion aussi fine que suggestive sur ce délicat sujet, toujours fort débattu (3). La qualité du texte et la pertinence de sa problématique (refus ou désir d'enfant ; dangers des premiers âges ; rythme de la formation, des abécédaires à l'apprentissage ; enjeu religieux et liturgique de l'innocence exemplaire), l'extraordinaire soin porté à la mise en page comme à l'illustration, idéalement rendue – et les enluminures n'ont pas souvent ce privilège –, font de cette publication une réussite qui n'a pas besoin d'une polémique outrée pour s'imposer.

L'historien n'a pas tort qui ouvre des pistes et féconde la recherche. Celui qui le corrige ne peut que souhaiter à son tour être dépassé. C'est le prix d'une science qui avance.

Ph.-J. C.

(1) *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime*, Plon, 1960, réédition Seuil 1973.

(2) Cinq volumes, Seuil 1985-1987.

(3) N'évoquons que le magistral travail de John Boswell, récemment disparu (*Au bon cœur des inconnus*, Gallimard, 1993) qui nuançait la réhabilitation de l'attention à l'enfant dans un monde médiéval où l'abandon n'était pas si

Le roi sphinx

Gérard Sivéry réhabilite Louis VIII, qui régna peu mais fut au cœur d'une évolution du pouvoir monarchique

LOUIS VIII LE LION
de Gérard Sivéry.
Fayard, 480 p., 150 F.

Dans la galerie des monarques français, Louis VIII (1223-1226) occupe résolument une place à part. Peu de souverains ont été, avant même d'accéder au pouvoir, aussi célébrés, incarnation d'un espoir de renouveau, magiquement annoncé. Carolide, il est le premier Capétien à descendre des Carolingiens et accomplit ainsi la prophétie d'une nouvelle lignée. Peu aussi ont dû attendre si longtemps l'autonomie qui révélerait leur personnalité. Maintenu sous haute surveillance dès l'enfance, il ne profite ni de son héritage maternel (il ne pourra s'exercer au pouvoir dans la gestion de l'Artois) ni de la dot de son épouse, astucieusement versée au Trésor royal.

Face à l'histoire, il n'est pas simple d'être le fils de Philippe Auguste, le père de Saint Louis, voire, simplement, l'époux de Blanche de Castille. Son règne tant attendu fut si bref (quarante mois !) que, depuis Charles Petit-Dutaillis il y a plus d'un siècle, les historiens ration de l'oubli. Gérard Sivéry propose aujourd'hui une réhabilitation somme toute légitime. L'homme annexa l'Aunis, la Saintonge, La Rochelle, dont il fit la porte atlantique du royaume capétien, récupéra le Poitou et s'assura, en une chevauchée triomphale, le contrôle du rivage méditerranéen. Le prince engagea une politique d'incursion en terre d'Empire, outre-Rhône, et réussit, seul depuis le Normand Guillaume, un débarquement en Angleterre, où l'épopée royale projetée échoua mais affaiblit durablement l'autorité du rival Plantagenêt en ancrant la Grande Charte outre-Manche. Guerrier impétueux au « cœur de lion », il conduisit lui-même les campagnes qui dilataient l'espace capétien, soumis à son père comme au pape, ce qui devait brouiller l'image d'un prince dont la vraie personnalité échappe souvent.

NOUVEL ACHILLE

C'est là que l'apport de Sivéry est essentiel : sans négliger les chroniques classiques (Rigord, Guillaume le Breton), l'historien exploite le *Carolinus* de Gilles le Parisien ou le poème mythologi-négligé, et fonde sur un dossier administratif copieux (six cents pièces en trois ans !) une vision subtile et neuve du parcours politique de Louis VIII. Nouvel Achille, ce prince lettré, qu'on voulait disciple de Charlemagne, est au cœur d'une évolution du pouvoir monarchique qui fait du roi un chef de guerre, rôle ici assumé avec une belle constance, mais aussi le garant de la paix et de la concorde, roi justicier incarnation de la violence publique, seule légitime (1). Personnage prestigieux et sacré – là, la ferveur populaire double la mission religieuse –, il reçoit le premier ces privilèges pontificaux qui permirent aux Capétiens d'échapper aux censures ecclésiastiques. Maintenant, sans faiblir, une autorité pleinement récupérée sans rompre pour autant avec Guérin, l'évêque de Senlis, vraie tête politique du règne précédent, père de l'affirmation administrative, le roi a la lucidité, tandis que se précisent les usages judiciaires et monétaires, que s'affinent les comptes financiers, que se transfèrent les ressources des banalités pour compenser la progressive dessaisie des juridictions locales au profit des baillis, de modérer la à l'assimilation trop précoce des provinces récemment annexées, il propose la formule, plus tard si décriée, de l'apanage, qui permet de donner un seigneur personnel – choisi parmi les fils de France – aux terres encore mal intégrées. Son expérience d'héritier en Artois lui prouvait que le risque d'une autonomie réelle pouvait être contrôlée.

Reste une énigme politique. Le régime d'assemblée mis en place par l'éphémère monarque n'a, semble-t-il, pas dépassé une vocation de cour d'enregistrement des décisions royales. Inédit, en revanche, le souci d'une approbation élargie, qui marginalise les opposants à la fidélité incertaine. Louis VIII est-il novateur par opportunisme ou prépare-t-il une mutation monarchique, menée à terme bien plus tard ? Malgré la qualité de l'enquête de Sivéry, le Roi Lion reste pour l'Histoire un roi sphinx

Ph.-J. C.

(1) Voir l'analyse, d'une densité exemplaire, de Richard W. Kaeuper, *Guerre, justice et ordre public. La France et l'Angleterre à la fin du Moyen Age*, Au-

Plaidoyer pour une mémoire

La fille du conseiller Albert Prince, mort mystérieusement en 1934, rouvre le dossier des « affaires » de l'entre-deux-guerres

ILS ONT TUÉ MON PÈRE
L'AFFAIRE PRINCE 1934
de Gisèle Dessaux Prince.
Plon, 349 p., 139 F.

Dans la nuit du 20 au 21 février 1934, Albert Prince, conseiller à la cour d'appel de Paris, était écrasé par un train, au lieu-dit La Combe aux Fées, à quelques kilomètres de Dijon. Comme il n'avait apparemment rien à faire là, sa mort allait prendre les proportions d'une affaire d'Etat. Deux thèses devaient s'opposer, celle du crime et celle du suicide. Soixante ans après, les tenants de l'une et de l'autre continuent de s'affronter pour peu que l'occasion leur en soit donnée. Le titre du livre que publie aujourd'hui Gisèle Dessaux Prince, *Ils ont tué mon père*, est suffisamment explicite pour que l'on sache d'emblée dans quel camp se range son auteur.

Si elle est distincte de l'affaire Stavisky, l'affaire Prince en est malgré tout inséparable. Avant d'être nommé conseiller à la cour d'appel de Paris, Albert Prince avait occupé, de mai 1928 à octobre 1931, les fonctions de chef de la section financière du parquet. Il avait eu à connaître, à ce titre, de certaines activités de Stavisky, et, particulièrement, d'un dossier ouvert sur les activités d'une société, La Foncière, au conseil d'administration de laquelle se côtoyaient hommes politiques et hommes de paille. Par rapport à ce qui allait devenir l'affaire Stavisky, celle de La Foncière pouvait paraître modeste. Le scandale vint au fil des ans d'une succession de renvois consentis par le tribunal correctionnel saisi du dossier, sans que jamais le représentant du parquet ne s'y oppose.

D'octobre 1929 à octobre 1933, Alexandre Stavisky avait ainsi pu éviter un procès et ses conséquences, et jouir sans partage d'une liberté qui lui avait été consentie en dépit de son inculpation. La magistrature ne pouvait à la longue qu'en être éclaboussée. Elle le fut. Quelques mois plus tard, c'était la crise politique, le « suicide » de Stavisky (8 janvier 1934), l'émeute de la place de la Concorde (6 février 1934)...

Il est bien possible que le livre de Gisèle Dessaux Prince ait été commandé par notre actualité nourrie, elle aussi, de son lot d'affaires et de leurs senteurs de corruption. Non pas pour la faire pâlir mais pour rappeler que les scandales financiers ont marqué toutes les époques et que cette corruption, en ses multiples détours, peut aller jusqu'à la tragédie.



COLLECTION PRIVÉE

Un magistrat dans la tourmente du scandale Stavisky

ROMAN POLICIER

Pour savoir si Albert Prince fut assassiné ou s'il s'est donné la mort, on a beaucoup cherché, beaucoup supposé aussi. Le dossier rouvert avec passion par Gisèle Dessaux Prince est d'une lecture passionnante et parfois fascinante. On y trouve tous les ingrédients propres à épicer un roman policier. Il restitue une époque où la presse écrite était reine comme l'est aujourd'hui la télévision. Elle ne lésine pas quand il s'agit d'investigation. Elle engage, avec des ponts d'or, d'anciens agents de l'Intelligence Service, quitte à se faire gruger par eux. Elle lance sur la piste un Georges Simenon, dont la renommée, pour être récente, n'en est pas moins ascendante.

Aux enquêteurs d'exception des journaux, la police oppose les siens. Plus exactement le sien. Il est inspecteur à la Sûreté générale. Il se nomme Pierre Bonny. Récemment, pour ses résultats dans la recherche des talons de chèques émis par Stavisky, le ministre de l'intérieur, Albert Sarraut, l'a proclamé *« premier flic de France »*. Le voilà sur l'affaire Prince. Ses débuts sont tout feu, tout flamme. Bonny paraît sur le point de démontrer le crime. Il appréhende deux « figures » du milieu, Carbone et Spirito. Ces « gros bras » ont des appuis à Marseille où le maire, Simon Fabiani, donne de la voix. Carbone et Spirito obtiendront de la justice le non-lieu qui les sauve. Quel jeu a joué Bonny ? Ambigu, comme à son ordinaire. Le *« premier flic de France »* tombe de son piédestal. Il en gardera une amertume fatale. Elle le conduira durant l'Occupation à la Gestapo de la rue Lauriston et, à la Libération, au poteau d'exécution. Le matin de sa mort, il aurait pourtant tenu à dire que le conseiller Prince avait bien été assassiné...

Des pistes, il y en aura dix, vingt. Aucune n'aboutit. Des indices, il y en a tout autant. Pourquoi le premier président de la Cour de cassation a-t-il pu dire qu'Albert Prince avait *« signé son arrêt de mort »* le jour où celui-ci lui remit une note sur les renvois successifs du procès de La Foncière ? Qui, le 20 février, attira à Dijon le conseiller Prince, qui n'y avait que faire ? Quelle était cette automobile dans laquelle des témoins disent avoir vu un homme se débattant entre deux autres ?

Le récit va ainsi de questions en soupçons, mené comme une traque mais qui n'aboutit pas. L'auteur n'est pas sans arguments pour répondre à ceux qui dépeignirent son père, en février 1934, comme un homme menacé dans sa réputation et dans son honneur. Au bout du compte, ce plaidoyer pour une mémoire est en même temps un document sur cette période qui vit la IIIe République secouée par une tourmente qui en annonçait d'autres.

Jean-Marc Théolleyre

L'aventure de « Combat »

Histoire, par Yves-Marc Ajchenbaum, d'un journal qui naquit de la Résistance, vécut dans l'excès et mourut avec panache

À LA VIE, À LA MORT
Histoire du journal
« Combat », 1941-1974
d'Yves-Marc Ajchenbaum.
Le Monde Editions,
392 p., 140 F.

Début 1941 paraît, à Lyon, un « bulletin » diffusé à dix-huit exemplaires. Berty Albrecht, *« militante sans parti »*, et Henri Frenay, officier d'état-major, auxquels se joindra Maurice Chevance, lieutenant d'infanterie coloniale, n'ont alors qu'une exigence élémentaire : *« faire quelque chose »*, informer, affirmer une autre vérité que celle de l'Etat français. Peu à peu, le « bulletin » va essaimer sur toute la région, l'équipe s'agrandir, prendre des contacts avec d'autres feuilles ronéotées et les modestes groupes de résistance de la zone occupée. Le « bulletin » ne suffit plus. Il faut un journal. Ce sera *Les Petites Ailes de France*, puis *Vérités*, enfin *Combat*. Prudent à l'égard de Pétain qu'il ne cite pas au début, le journal va prendre des couleurs de plus en plus franches en 1942. En mai, un texte de Frenay s'en prend ouvertement au maréchal ; en juin paraît en première page une déclaration du général de Gaulle ; en août, une petite croix de Lorraine est inscrite dans la boucle du « C ». Pourtant, l'équipe rédactionnelle est divisée dans ses rapports avec Jean Moulin et le CNR (Conseil national de la Résistance), craignant, au-delà de la référence symbolique au chef de la France libre, une certaine mise au pas. « Montée » à Paris, la rédaction clandestine s'adjoint un nouveau collaborateur en la personne de Pascal Pia, ancien rédacteur en chef d'*Alger républicain*, qui a initié Albert Camus au journalisme. Travailleur acharné, érudit, passionné de littérature, énigmatique, il sera la cheville ouvrière du premier *Combat* de l'après-guerre dont l'auteur de *L'Etranger* est l'actif et éloquent « faîtage ».

En février 1946, le journal tire à 150 000 exemplaires. Marqué par ses origines, voire, pour ses détracteurs, par un certain idéalisme romantique, *Combat* se lance avec fougue dans les grands débats qui partagent une France à reconstruire. Sa susceptibilité orgueilleuse quant à l'indépendance de la pensée, de la liberté critique, marque bien la place d'un organe de presse à l'opposé du « populisme » racoleur et honni d'un Pierre Lazareff. Tout est alors bouillonnant, brillant, querelleur, un peu confus aussi, alors que l'opinion est soucieuse de choix clairs. La popularité relative de *Combat* est trop liée, après la Libération, à ses glorieuses origines ; avec le temps, elle est appelée à décroître.

AIMANTATION

Dans son étude fouillée, documentée, écrite d'une plume franche, Yves-Marc Ajchenbaum analyse bien les rouages spécifiques d'un mécanisme éditorial soumis à des fluctuations politiques, des rivalités de personnes, des aléas financiers, des controverses et au choix des hommes qui se succèdent, Pascal Pia, Albert Camus, Raymond Aron, Claude Bourdet, Albert Ollivier... Il souligne avec raison le rôle d'aimantation intellectuelle qui est un des privilèges du journal et, notamment dans le domaine culturel, sous l'égide de Maurice Nadeau. *Combat* gardera longtemps cette aura en associant les plumes les plus prestigieuses aux talents les plus hardis. Il reste que *« sa cité en ébullition est un microcosme. Paris dans ses profondeurs ne suit pas, le lectorat provincial est absent »*. En 1959, *Combat* ne vend plus que 60 000 exemplaires...

Dès 1947, Henri Smadja, homme d'affaires tunisien, propriétaire de *La Presse de Tunisie* et d'une société d'impression, La Presse de France, s'est proposé pour renflouer le journal. Smadja ne cherche pas une tribune mais un *« marchepied pour accéder à l'establishment politico-culturel né de l'après-guerre »*. *Combat*, pourtant, va s'avérer trop lourd pour sa fortune. Au fil des années, tout ira de mal en pis : dettes énormes à l'égard du Trésor public et de la Sécurité sociale, distribution aléatoire, composition, en l'absence d'un personnel qualifié, fantaisiste et truffée de coquilles (un vrai *« parc à huîtres »*, dira-t-on).

Contre vents et marées, Smadja va colmater les brèches, improviser, bricoler, ruser, tempêter, porté par cet amour acharné, exclusif, insensé peut-être, qu'il porte à son journal, et qui n'est pas sans lui donner un certain relief pathétique et dérisoire.

Les quatorze dernières années du journal se passeront sous l'autorité d'un nouveau rédacteur en chef, Philippe Tesson, lié au directeur par *« une étrange histoire d'amour filial, faite de tumulte et de perversité »*. Une alliance qui ira de la fascination à l'exaspération, de la complicité retorse à l'anathème lorsque Tesson abandonnera un journal en sursis pour créer *Le Quotidien de Paris*. Guerre d'Algérie, gaullisme : la politique rédactionnelle est souvent passionnelle. Mais ce qui fait l'originalité de *Combat* – l'extrême variété des opinions qui s'y croisent ou s'y heurtent de page en page – est aussi ce qui empêche son essor. Le quotidien sera, en mai 1968, à la pointe de la révolte estudiantine. Mais ce ne sera que feu de paille. Le tumulte retombé, les lecteurs qui avaient vibré aux flamboyances d'un journal plus libertaire que révolutionnaire s'en détournent alors qu'il glisse dans le lecanuetisme...

Après le départ de Tesson, Jean-Pierre Farkas tentera, parmi les pires difficultés, un nouveau départ. Dernier sursaut. Epuisé, ruiné, harcelé, Smadja se tue le 13 juillet 1974. Un mois plus tard *Combat* sombre. Son dernier numéro : des pages à moitié blanches qu'ouvre un énorme titre : *« Silence, on coule ! »* C'était mourir avec panache, comme il avait su si souvent vivre.

Pierre Kyria

★ **Pierre Kyria a collaboré à *Combat* pendant ses dix dernières années, notamment comme responsable des pages littéraires.**

Le grand air de la calomnie

Thomas Ferenczi revient sur « l'affaire Salengro ». Moins pour reprendre les détails d'une vie brisée que pour s'interroger sur la liberté d'écrire quand elle rime avec la liberté de détruire

ILS L'ONT TUÉ !
L'affaire Salengro
de Thomas Ferenczi.
Plon, 250 p., 135 F.

En juillet et août 1936, *L'Action française* puis *Gringoire* « déclenchent » l'affaire Salengro par deux articles accusateurs. Roger Salengro, le ministre de l'intérieur du gouvernement du Front populaire, a déserté et, le 20 janvier 1916, un conseil de guerre l'a condamné à mort par contumace... *« Cette fâcheuse aventure*, ironise *L'Action française*, *doit mettre une certaine gêne entre le Soldat inconnu et lui. »* La campagne s'amplifie dans les semaines qui suivent : Salengro est un déserteur. Une commission placée sous la présidence du général Gamelin constate, le 30 octobre 1936, que tout est calomnie. Fait prisonnier en 1915, Roger Salengro a été aussitôt jugé – comme tant d'autres soldats disparus – par un conseil de guerre, et acquitté. Ni désertion ni condamnation. Le 13 novembre, la Chambre des députés *« constate l'inanité des accusations »* portées contre le ministre de l'intérieur. Quatre jours plus tard, celui-ci se suicide au gaz dans son appartement de Lille. Il avait choisi, avait-il écrit à Léon Blum, de renoncer à la vie parce qu'il était *« à bout »*.

Le livre que Thomas Ferenczi consacre à l'affaire Salengro n'a pas pour objet de reprendre en détail le déroulement tragique d'une vie massacrée par la calomnie. L'affaire Salengro, comme d'autres, oblige à réfléchir sur le rôle de la presse, ses droits, ses devoirs, et sa possible « tyrannie ». Cette réflexion, Thomas Ferenczi entend la conduire en esprit libre, en journaliste dégagé de tout préjugé. Quelques journaux ont « tué » Salengro. Ces mises à mort, quelles leçons pouvons-nous en tirer ?

Thomas Ferenczi nous montre la presse des années 30. Elle n'est plus du tout celle de la fin du XIXe siècle, ni même celle de l'avant-guerre. Les grands quotidiens qui régnaient sur la presse en 1914 – *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Matin*, *Le Journal* – ont perdu une très large part de leur audience. En revanche, *Paris-Soir*, qui tirait en 1930 à 60 000 exemplaires, passera les 2 millions en 1938. Cette presse, sensible à l'exemple américain, *« préfère l'information à la discussion, les nouvelles sensationnelles aux éditoriaux réfléchis »*. Mais Thomas Ferenczi nous décrit le temps venu des hebdomadaires retrouvant les orientations politiques et littéraires qui furent celles de la presse à ses débuts : *Marianne*, dirigé par Emmanuel Berl, *La Lumière*, où écrivent Pierre Cot et Pierre Mendès France, *Candide*, proche de *L'Action française*, *Je suis partout*, déjà séduit par le fascisme, *Gringoire* enfin, où écrivent Georges Suarez, Henri Béraud, et qui exerce une sorte de magistère sur l'opinion de droite.

« A BAS... ! »

C'est *Gringoire* qui mènera l'assaut, nous rapporte Thomas Ferenczi, et notamment Henri Béraud, qui avait écrit, un peu plus tôt : *« A bas les politiciens de profession ! A bas cette chose honteuse, affublée d'un nom qui évoque à la fois le bagne et la prostitution ! A bas la vie publique ! »* Pour Léon Daudet et Charles Maurras, l'affaire sera prétexte à faire campagne contre *l'« hébreu »* Blum, contre la dictature du Talmud, et, bien sûr, contre Salengro le déserteur. Dans *Je suis partout*, Lucien Rebatet dénoncera ce ministre *« méprisable et nul »*, capon par surcroît, et *Candide*, ouvert à de nombreux littérateurs, tels Bainville, Gaxotte, Brasillach, Montherlant, se joindra vigoureusement à la campagne. Dans *L'Echo de Paris*, Henri de Kerillis signifiera à Léon Blum qu'*« on ne va pas chercher les ministres sur les bancs des conseils de guerre »*. Quant à la grande presse, observe Ferenczi, elle resta le plus souvent dans une prudente expectative, rendant compte des accusations et des démentis, mais elle donna à l'affaire Salengro une dimension nationale.

Quelques écrivains s'étonneront, s'indigneront qu'en France la mise à mort soit si facile. *« Si j'avais le courage*, écrira Roger Martin du Gard, *je ferais comme Salengro : bonsoir la compagnie ! Trop compliqué. Continuez sans moi. »* Dans *Le Figaro*, François Mauriac dira son indignation : *« Sans doute la plume leur serait tombée des mains à ces accusateurs impitoyables s'ils avaient vu se dérouler le film muet : un ministre de l'intérieur le plus abandonné de tous les hommes, dans cette grande ville dont il était deux fois le chef, cherchant au milieu de la nuit, sur le carreau d'une petite cuisine, la place où dix-huit mois plus tôt sa femme s'était couchée pour mourir. Cette scène, ses ennemis ne pouvaient même l'imaginer... mais ses amis ? »* *« L'amour*, écrira Mauriac, *nous prémunit contre la diffamation et non les lois. »*

1936 ? 1995 ? Que faire ? Au lendemain du suicide de Salengro, Léon Blum, justement bouleversé, voulut une réforme de la loi : *« Tuer ou mourir. Il faut par la loi trouver une autre solution. »* Il défendit devant le Parlement une loi retirant aux cours d'assises, impitoyablement indulgentes, la connaissance de la diffamation et de l'injure, pour les confier aux tribunaux correctionnels. Cette loi « scélérate », comme il fut dit alors à l'extrême gauche comme à droite, fut rejetée par le Sénat. Le général de Gaulle fera en 1944 la réforme refusée à Léon Blum. Un demi-siècle plus tard, la même question restera posée. Que faire pour que la liberté d'écrire ne soit pas la liberté de détruire ?

Tout dialogue sur la presse ressuscite, en France, un vieux débat : entre ceux qui, modernisant le discours de Robespierre et de Marat, entendent que la liberté de la presse soit illimitée, et qui tiennent toute borne pour une censure, et ceux au contraire qui attendraient des lois qu'elles rendent la presse prudente et sage. Entre ces deux héritages, la place risque d'être étroite. Le mérite de ce livre, qui se refuse aux outrances que portent nos traditions, est de réfléchir sur la liberté de la presse aujourd'hui, sur les moyens de ne pas restreindre cette liberté très « précieuse » sans qu'elle eût pourtant le privilège d'être absolue. *« Devenue un contre-pouvoir*, observe Thomas Ferenczi, *la presse a besoin elle-même de contre-pouvoirs... C'est cet équilibre de pouvoirs, ce jeu de poids et de contrepoids qui fonde la démocratie. »*

CONTRE-POUVOIR

Les deux pouvoirs traditionnels, que l'histoire n'a cessé d'opposer l'un à l'autre, notre démocratie moderne les a aujourd'hui limités. Mais qu'en est-il du pouvoir des médias quand leur puissance, par la radio et la télévision, s'est tant multipliée ? Qu'en est-il du pouvoir de la justice quand, si longtemps tenue en soumission, elle devient vraiment indépendante ? Les dernières pages de ce livre captivant nous invitent à réfléchir sur l'équilibre des pouvoirs dans notre société.

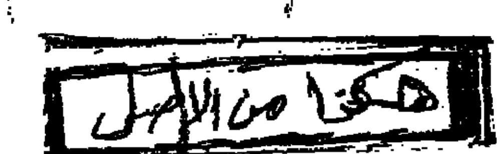
Le contre-pouvoir auquel notre tradition républicaine fait confiance est bien sûr l'autorité judiciaire, car la loi donne aux tribunaux français les moyens de sanctionner tous les abus de la liberté de la presse. Encore faut-il que la justice française, qu'une histoire trop secouée a fragilisée, se sente assez de force pour réprimer les abus d'un pouvoir si puissant, et que les médias soient assez réfléchis pour ne pas se réclamer d'une liberté absolue, supérieure à toute autre. Un contre-pouvoir pourrait aussi venir, nous rappelle Thomas Ferenczi, d'une déontologie ou d'une éthique professionnelle : qu'une presse libre se tienne elle-même pour responsable, qu'elle apprenne et qu'elle enseigne le respect de chacun ! Mais l'ambition de Thomas Ferenczi est plus vaste. *« Si l'éducation du journaliste est quelquefois à faire*, écrit-il, achevant son livre, *celle du citoyen l'est aussi. »*

Car les médias ne font sans doute que nous ressembler. Cette soif de rumeurs, ce plaisir pris à médire, ce goût des indiscrétions et des scandales, pouvons-nous sérieusement les imputer aux médias ? Et si nous nous délivrons des lois qui nous dérangent, si nous ne cessons d'exiger des autres les vertus dont nous nous dispensons volontiers, ne reconnaissons-nous pas les vieux traits d'un peuple dont les médias risquent d'être le miroir ? *« Guerre à la calomnie, paix à la liberté »*, écrivait Emmanuel Berl, directeur de *Marianne*, au lendemain du suicide de Salengro, dénonçant *« l'atroce corrida »*, mais s'opposant à tout projet qui risquait de remettre en cause la liberté de la presse.

Et sans doute n'est-il pas besoin de lois plus vigoureuses qui risqueraient fort d'être un jour dévoyées. L'éducation du citoyen est à faire, nous dit justement Ferenczi. Qui la fera ? Un patient enseignement du respect d'autrui ? Une autre vie politique qui ne serait plus une pédagogie de la haine et de la calomnie ? Des médias conscients de leur puissance, qui seraient attentifs à la dignité de chacun ? Une justice indépendante, respectant et appliquant le droit, insensible à l'opinion publique ? Ferenczi ne nous dit pas quels seront ces maîtres, mais il nous aide à les chercher.

Jean-Denis Bredin





« Combat »

...ibaum, d'un journal qui naquit ...excès et mourut avec panache

...nie

...tre les détails d'une vie brisée ...la liberté de détruire

La famille modèle

Frédéric Le Play et ses disciples, tout en célébrant les vertus de la tradition, ont fondé à leur manière la sociologie de terrain

LES MÉLOUGA
Une famille pyrénéenne au XIXe siècle
de Frédéric Le Play, Emile Cheysson, Bayard, Fernand Butel.
Présentation et postface d'Alain Chenu.
Nathan, 250 p., 149 F.

C'est sans doute le hasard d'un séjour dans la station thermale de Cauterets et, peut-être, le témoignage de moralité d'un curé local (il les consultait souvent) qui ont conduit Frédéric Le Play à s'intéresser, en 1856, aux Mélouga. Cette famille de paysans d'une haute vallée des Pyrénées, promue par lui à la distinction de type idéal, fut ainsi promise à une durable célébrité, du moins parmi les historiens et les sociologues de la famille. Souvent citée, la monographie qu'il leur a consacrée n'avait, cependant, jamais été rééditée en français depuis 1877. La voici exhumée. Faut-il la ranger au rayon des vieilles curiosités, au demeurant pas toujours sans attraits, ou bien présente-t-elle encore un réel intérêt ? Les deux, paradoxalement.

Frédéric Le Play, ingénieur de formation, grand organisateur d'expositions universelles, est devenu conseiller d'Etat, puis sénateur sous Napoléon III. Il est à la fois le premier sociologue « de terrain » et le principal représentant d'un catholicisme social conservateur qui entend réformer la société en restaurant l'autorité des patrons, des propriétaires et des pères de famille. En 1855, il publie *Les Ouvriers européens*, volumineux recueil de trente-six monographies familiales, regroupées par régions, de l'Oural à l'Europe de l'Ouest. L'année suivante, il fonde la Société d'économie sociale, mixte d'institution savante et de club politique, chargée d'orienter la réflexion et les options des élites. L'étude sur les Mélouga, qu'il entreprend alors, occupe une place centrale dans cette double démarche d'observateur et de réformateur social.

Quand il arrive chez eux pour la première fois, les Mélouga résident à quinze sur le domaine où ils jouissent, dit-il, en raison de leur *« existence frugale, d'une honnête aisance »*. Le Play détaille avec précision le budget, évalue la totalité des biens, décrit la répartition des tâches, inventorie les *« récréations »*, consigne les pratiques d'alimentation et d'hygiène. Il dépeint l'observance de la religion et les *« habitudes morales »* de cette famille qu'il juge admirable, parce que remarquablement stable. A chaque génération, le domaine, selon la coutume et en dépit du code civil, est transmis intégralement à l'aîné, fille ou garçon. Une fois marié, l'aîné cohabite avec les parents et, après leur décès, perpétue la maison et le nom. Les autres enfants restent s'ils sont célibataires ou partent, dotés, fonder ailleurs un autre foyer. Ce groupe domestique où les parents assurent le maintien de l'exploitation et la perpétuation des traditions constitue, aux yeux de Le Play, l'instance de socialisation par excellence : *« Les enfants, voyant les membres de la communauté obéir en toute circonstance, s'habituent, dès leur plus jeune âge, à accorder aux supériorités sociales le respect à défaut duquel il ne peut y avoir de stabilité dans l'Etat. »*



MARC LE MÉNÉ

Le Play statufié (Jardin du Luxembourg, Paris)

UN EXEMPLE PARFAIT

Pour Le Play, qui considère la famille comme la matrice de la société, cette *« famille souche »*, dont les Mélouga sont l'exemple parfait, est celle qu'il faut promouvoir et revitaliser, face à l'essor d'un capitalisme assimilant les hommes à des marchandises et face à la montée des idées socialistes brouillant les hiérarchies sociales. Sa typologie distingue cette *« famille souche »* de deux autres modèles dont *« elle conjure les exagérations et réunit les avantages »* : *« la famille patriarcale »*, dans laquelle tous les enfants mariés s'établissent au foyer, et *« la famille instable »*, où les enfants quittent la maison paternelle dès qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Le Play dénonce l'extension de cette dernière sous l'action corruptrice de l'individualisme moderne et l'influence délétère de sa traduction juridique, le code civil égalitaire.

De tels maux n'épargnent pas ces paysans pyrénéens pour lesquels il avait tant de considération. Ses disciples, de 1869 à 1906, repartent à Cauterets. Ils décrivent, l'un après l'autre, les étapes de la chute de la maison Mélouga, les procès de successions, le morcellement du domaine, la destruction des anciennes solidarités. Le dernier de la famille, conducteur de tramway, néglige la messe, fume et boit... Décidément, tout s'en va.

Cette publication regroupant des textes réactionnaires et moralisateurs n'en constitue pas moins une étonnante étude du devenir d'une famille sur un quart de siècle et quatre générations. On peut la lire pour elle-même, sans adopter forcément la perspective évolutionniste, longtemps restée un lieu commun de la pensée sociologique, et que des travaux récents de démographes et d'historiens ont invalidée.

En effet, la famille n'est pas passée d'une forme communautaire à une forme nucléaire au fur et à mesure du développement de l'industrialisation, de l'urbanisation et du rôle de l'Etat, notamment en matière d'éducation. Peter Laslett (1) et les chercheurs du groupe de Cambridge ont montré que la forme nucléaire est prépondérante depuis longtemps dans le nord-ouest de l'Europe. André Burguière, de son côté, a mis en évidence la coexistence, très ancienne en France, de plusieurs modèles, selon les régions (2). Ces modèles s'apparentent d'assez près à ceux de la typologie de Le Play, qui fut *« un mauvais historien mais un bon ethnologue »*. Il fut également, dit Alain Chenu dans la postface où il entend démêler le bon grain empirique et théorique de l'ivraie doctrinaire, *« un honorable précurseur de la sociologie »*.

Nicole Lapierre

(1) Peter Laslett, Richard Wall ed., *Household and Family in Past Time*, (Ménage et famille dans le passé) Cambridge University Press, 1972.

(2) André Burguière, « Les fondements d'une culture familiale », in *Histoire de la France*, tome 4, *Les Formes de la culture*, sous la direction d'André Burguière et Jacques Revel, Seuil, 1993.

Gisèle Halimi au temps du regret

L'avocate, la féministe inébranlable, la députée, l'intellectuelle, convoque ses souvenirs pour un récit à la fois touchant, désopilant et parfois cruel

UNE EMBELLIE PERDUE
de Gisèle Halimi.
Gallimard, 404 p., 130 F.

Si vous avez partagé les engagements de Gisèle Halimi – de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie au combat pour que les femmes tentent de se libérer (de la société, et, sans doute, d'elles-mêmes) –, si le 10 mai 1981, à 20 heures, vous avez été heureux, et si vous avez envie, délaissant les amertumes de la déception, de vous laisser glisser avec une certaine émotion dans la nostalgie, dans le temps du regret, alors lisez bien vite *Une embellie perdue*. Sous ce beau titre, légèrement pléonastique (puisque, par définition, une embellie n'est qu'une amélioration *momentanée*), l'avocate célèbre, la féministe inébranlable, la députée, l'ambassadrice, l'intellectuelle qui a pris goût à se raconter, assemble ses souvenirs, joue sur sa mémoire, comme naguère dans *La Cause des femmes*, et, plus récemment, dans *Le Lait de l'oranger* (1).

Qui a entendu plaider Gisèle Halimi connaît le charme de sa parole. Qui l'a rencontrée sait comment elle peut, tour à tour, ou simultanément, susciter la passion et la colère, l'enthousiasme et l'exaspération. Il en est de même de son livre. On pourrait sans doute trouver des analystes avisés, des militants socialistes, des députés qui furent ses collègues, pour dire qu'elle se donne le beau rôle, que son humour est dévastateur quand il s'applique à eux et que sa capacité d'autodérision est assez limitée. Ils auraient peut-être raison. Mais ce livre est le récit de Gisèle Halimi, non un document historique. On ne cherche pas à vérifier, à recouper les informations, on se laisse convaincre. Et elles sont touchantes, cruelles, désopilantes parfois, les tribulations de Gisèle Halimi en campagne dans l'Isère (après un petit détour par Blois), en 1981. A-t-elle la dent trop dure avec certains apparatchiks provinciaux ? Probablement, mais ils ne l'ont guère épargnée, pas plus que les journalistes, cette « féministe aux champs », cette familière de Sartre et Beauvoir, amie de François Mitterrand, qui avait delaissé ses compagnons intellectuels et artistes pour les préaux et les marchés où il fallait s'extasier sur les fromages du pays (aliment qu'elle déteste depuis l'enfance).

Dans le « croquis », doux ou féroce, Gisèle Halimi est souvent excellente : les troublantes ambiguïtés de François Mitterrand, aventurier plus mystérieux encore qu'on ne le dit, sans autre conviction que le désir de construire son glorieux destin, personnage d'un roman assez noir qu'il faudra bien écrire ; la figure pathétique de Pierre Bérégovoy ; Pierre Joxe en *« triste sire »*, que Gisèle Halimi surnomme *« l'Autorité »* ; le chaleureux Michel Crépeau. Du côté de l'admiration, on retrouvera un hommage délicat à Simone de Beauvoir, et aux femmes moins connues qui ont accompagné le trajet de Gisèle Halimi. Du côté de la tendresse, ses trois fils, et son mari, Claude Faux, imperturbable et indispensable.

Gisèle Halimi aime la littérature. Et la connaît. Chaque situation lui évoque une image, quelques vers, les silhouettes d'Aragon et de quelques autres. Pour cela, on peut tout lui pardonner. Y compris un Michel Rocard en inculte de service – il est en bonne compagnie, en politique –, qui peine *« à distinguer Baudelaire de Victor Hugo »* et tente de découvrir les contemporains *« entre deux bouchées de saint-pierre à l'oseille »*. Dans le portrait charge, Halimi est irrésistible. Cette saine méchanceté est devenue trop rare, dans une société coincée entre connivence et complaisance, pour qu'on se dispense de la saluer.

Jo. S.

(1) Tous deux sont repris en édition de poche, en « Folio » Gallimard.

Dernières livraisons

HISTOIRE

SYNDICATS NOUS VOILÀ ! VICHY ET LE CORPORATISME, de Jean-Pierre Crom
Promulgué après bien des péripéties en octobre 1941 par Vichy, la Charte du travail a prétendu imposer un nouveau mode de rapports entre les partenaires sociaux et instaurer le syndicalisme unique. L'auteur, spécialiste en droit social, étudie les origines et les implications du corporatisme et la réaction des syndicats face à la politique de l'Etat français (préface de Robert O. Paxton, Éditions de l'Atelier, 410 p., 190 F).

INTELLIGENCE DE L'ANTICOMMUNISME, de Pierre Gremion
A l'heure où l'on parle de plus en plus de l'influence, et du contrôle, du modèle communiste sur les intellectuels français de l'après-guerre, cette histoire du Congrès pour la liberté de la culture vient à point pour évaluer ce que fut, en France et à la même période, la résistance intellectuelle organisée au communisme. Financée, à sa création en 1950, par la CIA, la branche française de ce Congrès fonctionnera de façon plus autonome à partir de 1960. Ironie de l'Histoire : le Congrès se délitera au milieu des années 70 alors que les universités américaines sont en proie à une crise de conscience consécutive à la guerre du Vietnam, tandis qu'*a contrario* l'intelligentsia française, elle, « découvre », dans l'œuvre de Soljenitsyne, la réalité du totalitarisme soviétique et délaisse majoritairement le marxisme... (Fayard, 645 p., 240 F).

HISTOIRE ROMAINE, de Dion Cassius
Sénateur romain d'origine grec, Dion Cassius a vécu au tournant des IIe et IIIe siècles. Contemporain de six empereurs, il a laissé une chronique de ces règnes successifs. Janick Auberger a traduit et annoté les livres 57 à 59, traitant de Tibère et de Caligula (Les Belles Lettres, coll. « La Roue à livres », 176 p., 130 F). Signalons également, chez le même éditeur, *Le Secret de Démosthène*, extrait de l'*Institution oratoire*, de Quintilien, rhéteur latin du Ier siècle (traduit et préfacé par Françoise Desbordes, coll. « Le Corps éloquent », 74 p., 75 F).

L'IMPOSSIBLE CHOIX, de Léon Poliakov
En six chapitres courts, Léon Poliakov aborde le délicat problème de l'antisémitisme juif par le portrait de juifs « renégats » aux identités incertaines, de Henrich Heine à Vladimir Jirinovski. Le livre est truffé d'anecdotes peu ou mal connues. Se souvient-on, par exemple, qu'à Raymond Aron protestant, en 1967, contre les propos du général de Gaulle à l'égard d'Israël *« peuple sûr de lui et dominateur »*, Claude Lévi-Strauss répondit en fustigeant les *« positions de force »* occupées par certains juifs dans la presse *« pour répandre des contre-vérités et tenter de modifier ainsi la conjoncture »* ? Et connaît-on les mercuriales du philosophe Hermann Cohen contre Henri Bergson, *« fils d'un juif polonais, qui parlait en yiddish »* ? Le tiraillement entre des identités contradictoires, vécu et assumé de façon paroxystique par ces figures juives, constitue peut-être l'une des clefs de la condition humaine moderne (avec une préface du grand rabbin René Samuel Sirat, Éditions Austral, 215 p., 98 F).

DOCUMENTS

LA ZONZON DE FLEURY, de Jean-Louis Daumas et Pierre Mézinski
Pendant cinq ans, de 1989 à 1994, Jean-Louis Daumas a dirigé la plus grande prison pour mineurs de France, le centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis. Cet ancien éducateur qui ne veut pas laisser la prison *« aux inertes et aux conservateurs »* a tenté d'introduire un peu d'espoir dans l'enceinte de Fleury. Depuis 1990, trente et une sorties « sport et plein air » ont ainsi permis à des jeunes détenus encadrés de surveillants de franchir les murs pour pratiquer pendant quelques jours des sports à risques, tel que l'escalade ou la spéléologie. Dans ce livre, il raconte ses expériences et les réticences qu'il lui a fallu vaincre (Calmann-Lévy, 204 p., 89 F).

LA PRISON AUX CHAMPS, de Christian Carlier
Nous l'avons presque oublié : il y a à peine un siècle, les enfants délinquants étaient regroupés dans des colonies pénitentiaires et soumis à une discipline de fer. Inaugurées pendant la Monarchie de juillet, ces colonies d'enfants mettaient fin à une politique pénitentiaire qui consistaient à incarcérer enfants et adultes dans les mêmes prisons. Christian Carlier, directeur des services pénitentiaires et historien au ministère de la justice, raconte avec précision la vie des enfants placés dans deux de ces institutions dans le nord de la France : Saint-Bernard et Guermanez (Éditions. de l'Atelier, coll. « Champs pénitentiaires », 734 p., 260 F).

L'ESJ RACONTÉE PAR DES TÉMOINS DE SA VIE, de Maurice Deleforge
A l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, qu'elle vient de célébrer, l'École supérieure de journalisme de Lille est racontée avec talent par son directeur des études sortant. Le livre de Maurice Deleforge est un voyage plein d'humour à l'intérieur d'une institution très modeste au départ qui allait gagner en importance et en notoriété au fil des décennies. De nombreuses figures des médias traversent ces pages brillantes, dues à un amoureux de la langue française (*Cahiers de l'ESJ*, 50, rue Gauthier-de-Châtillon, 59046 Lille Cedex, 277 p., 110 F).

PHILOSOPHIE

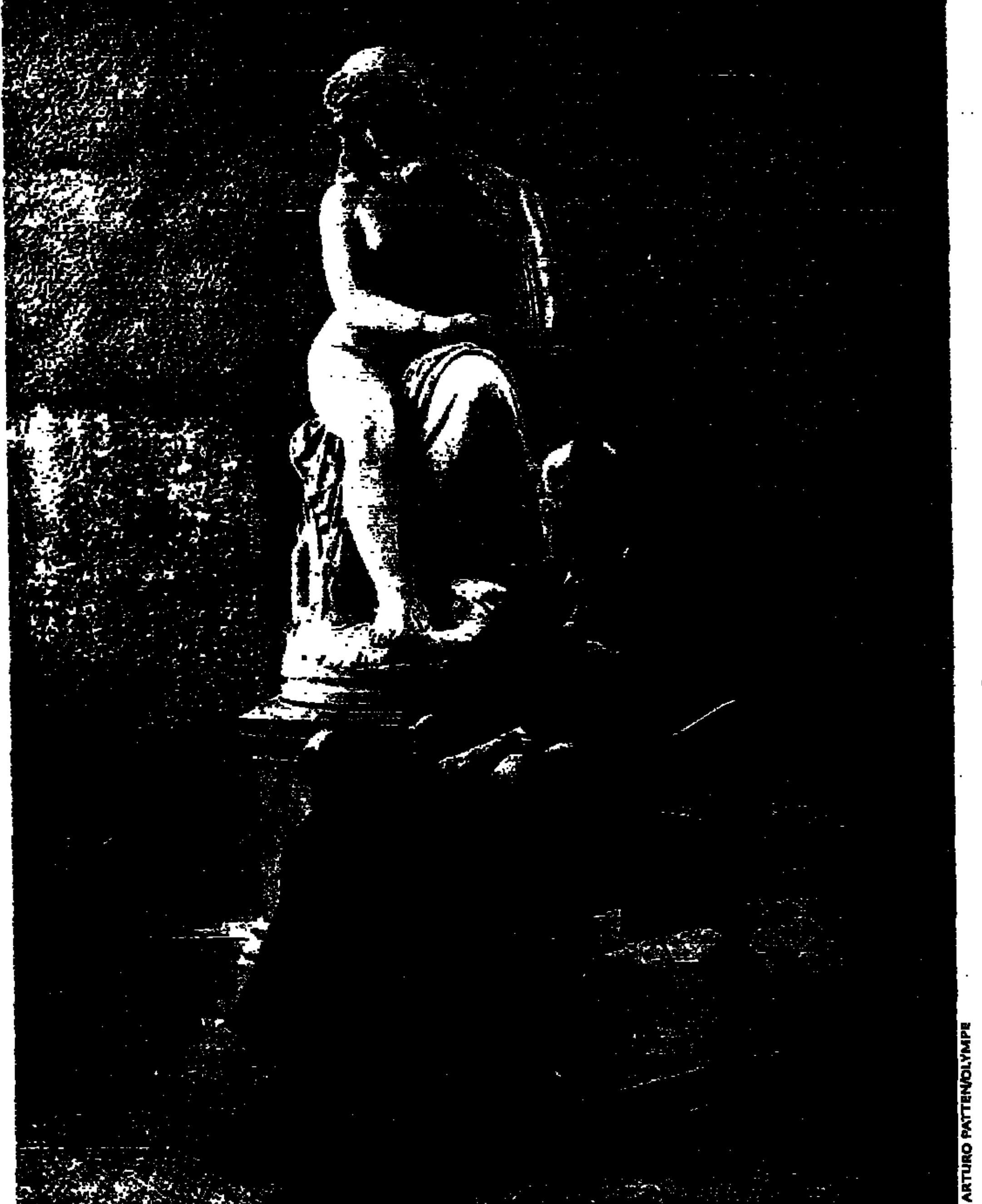
LA TÉLÉVISION : UN DANGER POUR LA DÉMOCRATIE, de Karl Popper et John Condry
Dans ce très court texte, un des derniers rédigés avant sa mort, survenue à Londres le 17 septembre 1994, le grand philosophe écrit notamment : *« Ceux qui se laissent abuser par la télévision ne possèdent pas toujours un niveau de formation et de maturité suffisant pour faire la distinction entre la réalité et la fiction. »* Ses analyses, parfois provocantes mais pas réellement neuves, sont ici commentées ou complétées par Jean Baudouin, John Condry et Giancarlo Bosetti (Éditions. Anatolia, 96 p., 69 F).

LES MONADES, de Condillac
Cette œuvre est une vraie découverte. Composée par le philosophe français en 1746 pour un concours de l'Académie de Berlin, publiée sans nom d'auteur deux ans plus tard, c'est une analyse métaphysique hardie, que l'auteur du *Traité des systèmes*, ouvrage violemment antimétaphysique, a choisi de tenir secrète tout en y puisant de nombreuses analyses. On lira ici le texte original, accompagné de la traduction de la longue étude que lui a consacrée Laurence Bongie, qui en a donné la première édition critique en 1980 à la Voltaire Foundation d'Oxford (appareil critique traduit de l'anglais par François Heidsieck, Éditions. Jérôme Millon, 252 p., 150 F).

SAGESSE DES SENS, de Catherine Chalier
On a coutume d'opposer la tradition philosophique, dominée par la vue, à la tradition biblique et hébraïque, laquelle privilégierait l'ouïe. Tandis que Platon, Descartes, les Lumières, et même la phénoménologie de Husserl cherchent à déployer une *« vision du monde »*, la Bible serait avant tout *« à l'écoute »* de Dieu ; Catherine Chalier, disciple d'Emmanuel Levinas et commentatrice de son œuvre, tente de dépasser cette dichotomie. Pour elle, le regard et la voix se relient *« à un unique secret qui est celui du corps de l'homme ». Son texte invite ainsi à retrouver le chemin d'un esprit réconcilié avec les sens (Albin Michel, coll. « L'être et le corps », 215 p., 89 F).*

Johannes Moy qui ne se souvient plus

C'est un vieil aristocrate autrichien enfermé dans son château néogothique. Il y a un demi-siècle, il fut l'auteur d'un unique recueil de nouvelles. Il est réédité, salué par Peter Handke. Il ne sait plus pourquoi il a écrit...


ARTURO PATTEN/OLYMPE

Peter Handke lui avait demandé s'il était triste de n'avoir pas continué à écrire. Johannes Moy lui avait répondu simplement : *« Oui, cela me fait de la peine. »* On dirait que la tristesse, il s'en est fait maintenant une forteresse, seul dans son immense château néogothique, à Anif, en bordure de Salzbourg. Le portail du parc s'ouvre tout seul, comme dans les contes, dès qu'on s'en approche (peut-être un mot magique ? Ou la prévenance d'un guetteur, sur la tourelle ?). Et comme dans les mauvais rêves, il se referme derrière vous. Un peu plus à l'est, du côté des Carpates, un vampire se serait chargé de l'accueil. Ici, Rodolphe de Habsbourg et Frédéric Barberousse montent la garde sur leurs socles.

« En quelle langue viendrez-vous ? », avait joliment demandé Johannes Moy, visiblement perdu dans la diversité de ses repères, à l'image de ces vieux cosmopolites rescapés de l'Empire austro-hongrois, embrouillés à force d'avoir vu se mélanger naturellement les langues, les peuples, les coutumes, les religions. Aujourd'hui, plus rien de cela, Johannes Moy s'est coupé du monde. Le château est fiché au milieu d'un grand lac, l'air de dire : vienne qui le voudra vraiment. Il faut passer sur un pont. L'autre jour, le lac se cachait sous la glace et la neige. Les canards babillaient, ricanant à l'avance de celui qui se laisserait tromper.

Le vieux comte attend sur son fauteuil. A côté d'Ernst Jünger, c'est encore un « jeune homme » il n'a que quatre-vingt-douze ans. Il se lève avec allégresse et raffinement, présentant un beau visage grave. On le connaît à peine. Johannes Moy, né presque avec le siècle, a dû attendre toute une vie pour que soit traduit l'unique livre qu'il ait jamais écrit, soixante ans plus tôt. Un livre surgi au milieu de sa vie comme le château au milieu du lac, comme le vieux comte sur son fauteuil : inattendu, sans contexte, sans raison, sans suite, venu presque de nulle part. Ce recueil de nouvelles, qui vient de paraître aux éditions Rivages et qui sera peut-être traduit en anglais, avait été publié une première fois en Allemagne... en 1940.

L'homme était alors soldat. Mobilisé comme capitaine et interprète. L'éditeur Insel (aujourd'hui intégré à Suhrkamp), enthousiasmé par les nouvelles que l'écrivain inconnu lui avait envoyées peu de temps auparavant, lui avait suggéré de les développer, d'en faire un roman. Mais Johannes Moy, pris par les obligations de l'armée, *« n'avait plus le temps »*, et dut renoncer à son travail d'écrivain. Les nouvelles parurent telles quelles, avec un succès immédiat. Après la guerre, elles furent rééditées sept fois, vendues à plus de 50 000 exemplaires.

Pourtant, rien n'a suivi. L'écrivain s'est arrêté là. C'est qu'un château, ça vous occupe. Le vieil aristocrate vit tout seul avec sa fortune, ses meubles, ses tableaux, ses domestiques, les portraits de ses ancêtres, une nièce dévouée qui lui sert de gouvernante, quelques amis prévenants qu'il semble poliment épuiser par ses caprices, et un neveu qui, depuis sa fenêtre, dans les communs, lance des regards attendris sur le futur héritage. Quant aux nombreuses soupirantes, il faut croire qu'elles ont renoncé.

Ionesco, sans le connaître, l'avait déjà inventé, cet exigeant solitaire. A quoi s'intéresse-t-il donc ? Ses amis prennent l'air grave pour répondre, comme s'inclinant devant la déesse Sagesse : *« A l'art. »* A la même question, il répond, sur le ton d'un guide qui a appris sa leçon : *« A l'art. Je suis historien et historien d'art. J'ai donné beaucoup de conférences, écrit beaucoup d'articles dans les plus grands journaux. »* Il sourit gentiment, visiblement malheureux de n'en avoir pas de souvenirs plus précis, cherchant surtout à se justifier d'une existence apparemment oisive. Ses amis insistent sur sa générosité, son immense savoir, perdus avec l'âge.

Apparamment très préoccupé par les poignées de porte et la marqueterie des tables, le comte retrouve tout son entrain lorsqu'il s'agit de montrer aux rares visiteurs les armes de la famille qui y sont gravées. *« Tous les meubles ont été fabriqués spécialement pour le château »*, annonce-t-il fièrement. Cet homme, que peu de sujets sont susceptibles de mettre en appétit et d'aiguiller sur une conversation, se montre intarissable dans l'exposé de sa généalogie et dans l'histoire du château qui fait tout son orgueil. Spécialisé dans l'art du Moyen Age et de la Renaissance, il n'avait pourtant que faire, *a priori*, de cet encombrant héritage néogothique.

« C'est le propre des styles d'être détestés par les générations qui leur succèdent. Et puis, on y revient. Moi-même, je détestais le néogothique. Quand la marquise d'Arco, ma tante, me l'a légué, tout le monde m'a pris en pitié : pauvre Johannes, me disait-on. Mais c'est un bonheur, pour un historien, de vivre ici. Les fondations sont du Moyen Age, elles furent arrangées en style néogothique en 1830 par le comte d'Arco. Le dernier roi de Bavière a abdiqué dans cette pièce. L'histoire est partout. Tout est absolument intact », raconte-t-il dans un français parfait. C'est qu'il descend d'une vieille noblesse picarde (les Moy – prononcez « Moui »), exilée en Bavière au moment de la Révolution française et rattachée à l'Autriche par diverses alliances. De son passé – en dehors des dates, des mariages de comtes et de marquises, des commentaires en cascade sur les portraits qui ornent les murs –, Johannes Moy n'a rien à dire. Comment a-t-il vécu l'Anschluss ? *« Je ne m'intéresse pas à la politique. »* Et la guerre ? *« Non, vraiment, la politique ne m'intéresse pas. Je suis historien et historien d'art. »* Y aurait-il un cadavre dans le placard ? Il paraît que son meilleur ami, un résistant, s'est fait pendre par les nazis. Ce n'est pas Moy qui le dit. Lui, il ne dit rien. De sa vie, il a tout oublié. A moins qu'il ait toujours vécu « à côté ».

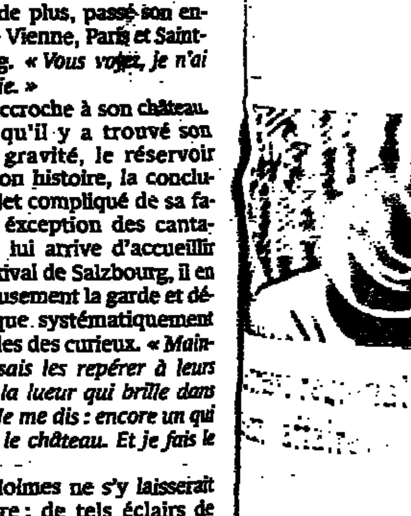
> *« Ses nouvelles, il les a écrites sur un coup de tête. C'est le seul souvenir qui lui reste : il s'était isolé une année à la campagne, dans une auberge bavaroise, pour terminer ces histoires – elles sont presque toutes vraies, précise-t-il sans plus de détails. »*

Ses nouvelles, il les a écrites sur un coup de tête. C'est le seul souvenir qui lui reste : il s'était isolé une année à la campagne, dans une auberge bavaroise, pour terminer ces histoires – elles sont presque toutes vraies, précise-t-il sans plus de détails. La couverture de l'édition française du livre – un portrait d'enfant par Corot –, il la trouve *« jolie, mais pas ressemblante »*. A qui, à quoi ? *« Pas ressemblante. »* Ce n'est que dans ce secret permanent, involontaire ou capricieux, que Johannes Moy ressemble à son livre.

Les histoires y sont aussi gracieuses que déroutantes. Des histoires simples d'enfants dans un monde à part, un décor de campagne. Toutes portent le poids d'une catastrophe, d'un drame, d'une tragédie, mais on en perd la trace, comme on perd celle de cet enfant que l'on retrouve mort à la fonte des neiges, après une avalanche. L'écrivain chuchote, il raconte avec une voix étouffée, une douceur qui donne sa féerie à des anecdotes pourtant très réelles. A l'image de l'auteur, elles sont sans dates, sans repères, hors du temps. Les adultes vivent les choses en surface. Ce sont les enfants qui portent la gravité du monde. Ce sont eux qui nous regardent.

Tout est affaire de décalage. Même si, à un moment ou à un autre, la boule du bilboquet retrouve sa place, dans sa coupelle. Quelque chose se passe dans le regard profond d'un enfant. Bizarrement décalés, sortes de Kaspar Hauser inadaptables au monde, embarqués par leurs propres messages sous la croûte des apparences, les enfants ont la responsabilité du passé quand les adultes, eux, l'ont abandonné. C'est là, dans ce monde qui n'est plus le leur, qu'ils se reconnaissent. Dans une petite ville située au pied de l'Etna et engloutie sous la lave, un enfant raconte au narrateur le monde qui existait avant la lave, dessous. Et il rêve d'aller en France, là où on voit encore des duels, avec des chevaliers, des épées et des lances.

Quel est le rêve d'enfant qui a conduit Johannes Moy à s'isoler soudain pour écrire ces nouvelles discrètes et merveilleuses, quelle urgence l'a guidé vers ce charme très simple (*« Une étude poétique de l'homme »*, écrit Peter Handke) pour y renoncer ensuite et retourner à l'administration quotidienne du château ? Le vieil homme n'en sait rien lui-même. C'est encore en se perdant dans l'inventaire de ses origines qu'il se retrouve le mieux. *« J'ai en moi toutes les nations »*, dit-il, s'amusant à calculer les différentes fractions de son *« sang »* (qui reste bleu en toutes circonstances, qu'on se le dise) : un huitième d'anglais, un huitième d'indien (d'Inde), un quart de polonais, et une moitié faite de français, d'allemand et d'arménien. Fils de l'ambassadeur du royaume de Bavière à la cour des tsars, il a, de plus, passé son enfance entre Vienne, Paris et Saint-Pétersbourg. *« Vous voyez, je n'ai pas de patrie. »*



Alors, il s'accroche à son château. On dirait qu'il y a trouvé son centre de gravité, le réservoir stable de son histoire, la conclusion du trajet compliqué de sa famille. A l'exception des cantatrices qu'il lui arrive d'accueillir lors du Festival de Salzbourg, il en monte jalousement la garde et décline presque systématiquement les demandes des curieux. *« Maintenant, je sais les repérer à leurs sourires, à la lueur qui brille dans leurs yeux. Je me dis : encore un qui veut visiter le château. Et je fais le mort. »*

Sherlock Holmes ne s'y laisserait pas prendre : de tels éclairs de malice laissent soupçonner que pour le reste – l'oubli, l'indifférence aux choses –, le numéro est bien au point. On n'en saura rien. Son passé, ses pensées, il se les garde. Pour seule trace, un unique petit livre apparemment sans rapport avec l'auteur, histoire de brouiller les pistes. Et l'énorme masse d'un château peu loquace, planté sur son lac, grondant comme un bouledogue à l'approche des curieux.

Marion Van Renterghem

★ *Le Bilboquet (Das Kugelspiel)*, traduit de l'allemand (Autriche) par Pierre Deshusses, avant-propos de Peter Handke. Rivages, 176 p., 110 F.

